

Boris Leimgruber et le HCC sont retombés de haut.
photo Galley

HCC Défaite malgré un bon départ
p 21

Step Boues à sécher

Face à l'échéance fédérale pour l'an 2000, Cottendart séchera les boues des stations d'épuration du canton. Le conseil d'administration de Saiod a donné hier soir son feu vert au crédit nécessaire de 13,5 millions de francs.

p 3

Routiers La France apprend à vivre avec la pénurie



Ce pompiste de l'ouest de la France n'est plus en mesure de fournir sa clientèle.

Photo Keystone-epa

p 17

Places publiques Réussites ou échecs?



On se pose des questions sur l'aménagement des deux plus récents espaces publics du centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Les places Le Corbusier et de la Carmagnole sont-elles des réussites ou des échecs?
photo Galley

p 5

Vache folle Les Etats pour un petit abattage pas trop cher
p 16

UBS Suppression de huit cents emplois

Le plan de restructuration de l'Union de Banques Suisses touchera 800 personnes dans le pays. Les difficultés de l'économie suisse ont été, selon les dirigeants du groupe, sous-évaluées. Les cantons de Neuchâtel et du Jura seront regroupés sous une direction romande à Lausanne.

p 19

Crédit Cri d'alarme des PME



photo Galley

p 15

Les banques épurent leur cheptel besogneux. Le bétail humain bêle, et alors!...

Le franc industriel et le franc financier ne font plus ménage commun: l'un est herbivore, l'autre carnassier.

Opinion Carnage

Durant les XVIII^e et XIX^e siècles, le capital terrien s'est peu à peu investi dans l'industrie naissante. L'industrie conserve la mentalité prudente du monde agricole, en œuvrant sur le long terme. Nonobstant la rigueur ou l'amabilité du climat-épargne, on réinvestit dans l'entreprise, dans les ateliers. L'industrie maintient un équilibre socio-économique entre profit et emploi. Dans l'activité industrielle, la proximité entre employeur et employé renforce le sens des responsabilités.

Le franc industriel crée de la richesse à travers le travail, donc l'emploi.

Le franc financier est d'une toute autre nature, ce que confirme l'UBS, après ses cousins, CS et SBS: il supprime des milliers d'emplois substitués par les nouvelles capacités des ordinateurs, pour créer non point de la richesse, mais uniquement du profit.

Mais la destruction des emplois ne s'arrête pas là, tant s'en faut. Depuis

quelques années, les «outils financiers» sont la pelle et la pioche qui creusent la fosse commune des PME.

La stratégie des banques, dans le monde entier, vise à rentabiliser les fonds propres le plus rapidement possible, donc brutalement, comme tout ce qui est rapide, en amour, sur la route ou à la guerre.

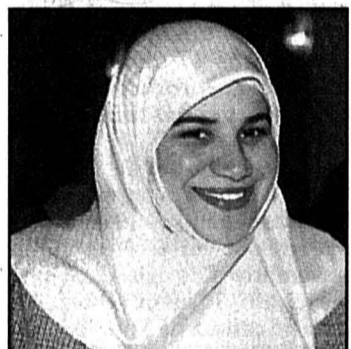
Le carnage social est aussi contagieux que les intégrismes de tout poil dans le domaine de la pensée. Or, voilà où cette attitude de desperados, sans foi ni loi, a quelque chose de suicidaire: pour engranger du profit sans créer de la richesse, les banques ont viré leur cuti s'agissant de leur politique du crédit pour l'industrie, et les PME plus spécifiquement.

En Suisse, 85% des emplois et des engagements sont le fait des PME. Le coût social de l'élimination du bétail humain n'entre pas dans le bilan des banques. Pas encore!

Il est évident que le rendement du crédit accordé à une PME ne peut pas être comparé à celui de la spéculation financière. La PME travaille sur d'autres bases. Donc, aux banques de s'adapter, non à la manière d'Attila derrière qui l'herbe ne repousse pas, mais d'une manière civilisatrice sur le plan social, avant que le social, à son tour, ne se mette en selle pour reconquérir son droit à l'espérance.

Gil Baillo

Islam Femmes unies pour le dialogue



La secrétaire générale de l'Association culturelle des femmes musulmanes de Suisse, Nadia Rachedi, qui habite Le Locle.
photo sp

p 7

Déchets Autorisation révoquée à Saint-Ursanne

Le Gouvernement jurassien a révoqué l'autorisation accordée à Fairtec de stabiliser des déchets spéciaux à Saint-Ursanne. L'entreprise n'a pas fourni les garanties financières exigées. En outre, Fairtec stocke du PCB (biphényle polychloré) à Delémont. Il doit être évacué.

p 13

Canton	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-13
Le Fait du Jour	p 15
Suisse	p 16
Monde	p 17
Economie	p 19

Réflexion	p 20
Sports	p 21-26
Magazine	p 30-34
Radio/Télévision	p 36-37
Mémento	p 38
Carnet	p 39
La Der/Météo	p 40



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Prévention des accidents Les places de jeux ne sont pas toujours ludiques

Non, les places de jeux ne devraient pas être dangereuses. Mais l'expérience «sur le terrain» prouve régulièrement le contraire aux préposés du Bureau suisse de prévention des accidents. Les réalisations respectent rarement les critères minimaux de sécurité. Des gosses ont donné leur avis.

La rencontre annuelle des préposés au Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) s'est déroulée hier au chef-lieu. Une cinquantaine de délégués des cantons de Neuchâtel, du Jura, de Fribourg et de Berne se sont penchés sur un sujet a priori ludique: les places de jeux. Mais leur sourire a souvent été terni au vu des images montrant des constructions réalisées ici et là. Terrain inadapté, hauteur par trop élevée des pyramides, absence d'amortisseurs à la réception ou constructions installées aux abords d'une

route. Bref, une place de jeux, ce n'est pas forcément joyeux.

N'exagérons pas. Des communes - la ville de Neuchâtel a notamment été citée en exemple - ont réussi des petites merveilles de sécurité. Mais, on le sait, l'exception ne fait pas la règle. Méconnaissance des autorités, des architectes ou des gérants d'immeubles ont été invoqués, sinon pour excuser du moins pour expliquer la barre qui blesse. Pas seulement. L'entretien de ces installations fait souvent défaut, soit parce que les moyens financiers font défaut, soit parce que la garde-policie, le même qui s'occupe de tout dans une commune, ne peut décemment faire tout et tout de suite.

Pas une garderie...

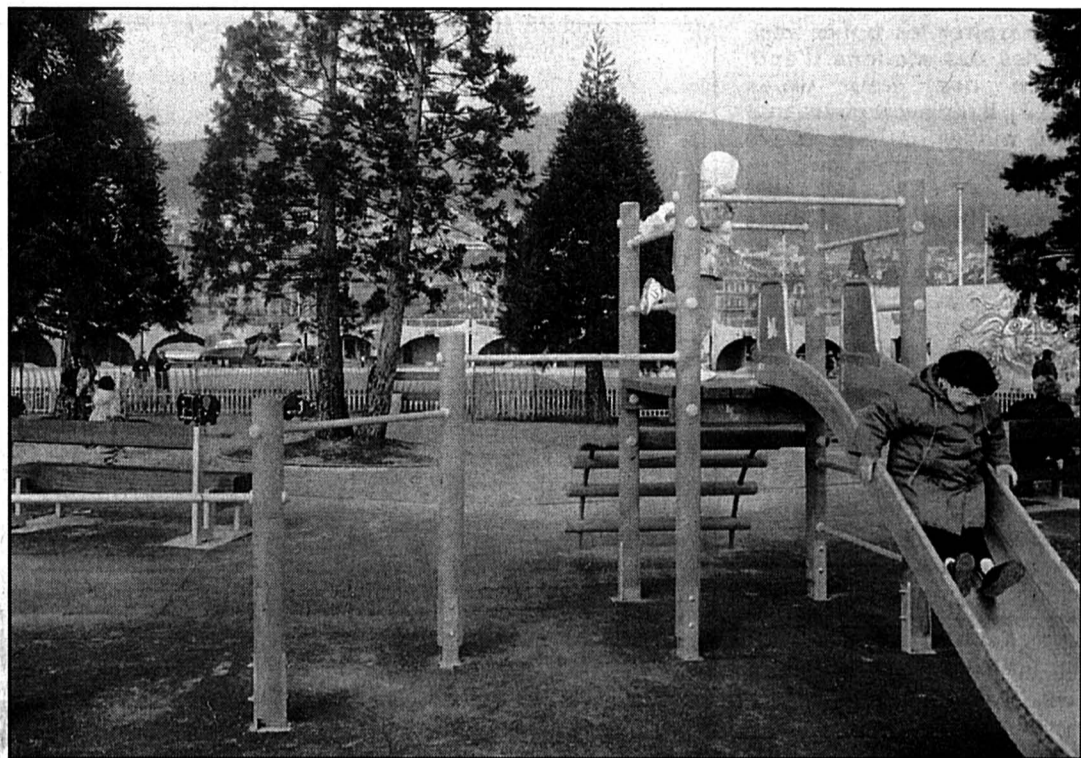
Et pourtant: dans le seul canton de Neuchâtel, une quarantaine de préposés au bpa délivrent volontiers leurs dépliant et leurs conseils aux autorités comme aux privés,

confirme Claude Béguin, chef préposé bpa à la sécurité. Cela dit, «une place de jeux n'est pas une garderie», tempère le même, pour dire qu'un très jeune enfant ne devrait peut-être pas être complètement livré à lui-même sur une place de jeux. Quoi que.

Une classe de 2^{me} année primaire de Neuchâtel, appelée à commenter des diapos donnant à voir des places de jeux construites dans le pays, a prouvé au moins deux choses. Primo: s'ils connaissent parfaitement de telles infrastructures dont ils ne se font pas fi de fréquenter, ils ne sont pas sectaires. A témoin, ils aiment tout autant les balançoires, les toboggans, les téléphériques, les carrousels, et on passe. Deuzio: ils n'ignorent rien des règles de sécurité de base à observer. «On ne doit jamais glisser sur un toboggan la tête la première».

On peut se demander qui leur a soufflé pareille idée...

Sandra Spagnol



En matière de création de places de jeux offrant toute sécurité, la ville de Neuchâtel a été citée en exemple par le bpa... photo a

Cocaïne et corruption Le juge précise certains points de l'écheveau

Drogue, police, justice, politique: plusieurs affaires neuchâteloises ont défrayé la chronique depuis une semaine et demie. Bien que distinctes, elles finissent par n'en faire plus qu'une seule dans l'esprit du public, estime le juge d'instruction Pierre Aubert, chargé de deux affaires, l'une contre une organisation de trafiquants de cocaïne, l'autre contre un inspecteur de la police de sûreté, l'inspecteur F. Le magistrat a voulu apporter quelques précisions dans le communiqué que nous reproduisons intégralement ci-dessous.

Dans le cadre de l'affaire ouverte contre des trafiquants de stupéfiants, deux personnes ont été arrêtées le 11 novembre. Il s'agit d'un ressortissant libanais domicilié dans le canton de Vaud et d'un ressortissant suisse d'origine libanaise, naturalisé il y a quelques années, domicilié à Neuchâtel. D'autres personnes sont recherchées.

Une longue enquête menée par plusieurs polices cantonales et par l'Office fédéral de la police (Office central des stupéfiants) a permis de mettre à jour un trafic en main de ressortissants libanais qui importent de grandes quantités de cocaïne fabriquée probablement au Brésil et acheminées en Europe par divers convoyeurs (appelés des mules dans le jargon policier) de plusieurs nationalités.

Il est certain que ce trafic touchait plusieurs cantons, dont ceux de Neuchâtel, Vaud, Genève et d'autres en Suisse allemande. Au stade actuel de

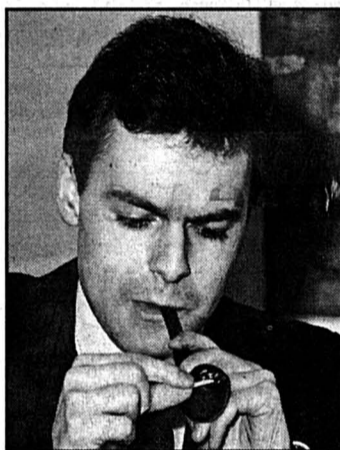
l'enquête, il est difficile de se faire une idée précise de l'ampleur des importations. Elles s'étalent en tout cas sur plusieurs années et portent vraisemblablement sur plusieurs dizaines de kilos.

Le policier conteste

L'enquête ouverte contre l'inspecteur F. vise des faits de corruption passive et de violation du secret de fonction. Ce dernier est en effet fortement soupçonné d'avoir fourni, probablement contre paiement, des informations confidentielles à certaines personnes impliquées dans le trafic de cocaïne mentionné plus haut. Egalement arrêté le 11 novembre, l'inspecteur F. conteste toute implication et estime être victime d'un complot dont les tenants et aboutissants n'ont pas encore été clairement élucidés.

Des soupçons étayés

Bien qu'aucune hypothèse ne soit d'emblée écartée au stade de l'instruction, il faut relever que ce policier a été formellement identifié par deux témoins comme étant la personne dont des trafiquants leur avaient dit qu'elle leur fournissait des renseignements. L'un de ces témoins paraît particulièrement fiable, mais l'expérience enseigne que la preuve testimoniale, même apportée de bonne foi, n'est jamais exempte de tout risque d'erreur. Au surplus, quelques conversations téléphoniques entre l'inspecteur F. et un certain K., dont il sera question ci-dessous, semblent étayer ces soupçons quoique pas d'une manière aussi catégorique que ce que le lais-



Le juge Aubert traite deux affaires photo a

saient supposer de récents articles de presse.

L'inspecteur F. a été libéré le 22 novembre, les risques de collusion qui avaient conduit le soussigné à l'arrêter ayant disparu. Cela ne signifie pas pour autant que l'enquête à son sujet soit terminée ou que les soupçons aient été abandonnés.

Des relations commerciales

Il est exact, comme l'a relaté la presse, que l'inspecteur F. entretenait des relations assez étroites avec la famille K., commerçants libanais installés dans le canton. Sa précédente femme avait pris des parts dans une de leurs sociétés de revêtement de sols et son amie actuelle a été actionnaire d'une société immobilière à La Chaux-de-Fonds, propriétaire de l'immeuble où est exploitée une discothèque sous la raison de commerce «Le Garage».

La part effective que l'ins-

pecteur F. a pu prendre à ces affaires n'est pas clairement établie et il serait hâtif d'affirmer que ses conjoints successifs n'ont été qu'un prête-nom. Au surplus, rien ne permet d'affirmer que ces exploitations commerciales avaient quoi que ce soit d'illicite. Ce qui, soit dit en passant, relativise l'intérêt qui a été porté au fait que le fils de Maître Marie-Françoise Frey avait repris les parts de la femme de l'inspecteur F. dans l'entreprise de revêtement de sols.

Téléphones mal expliqués

En revanche, il est hautement vraisemblable qu'un membre de la famille K., naturalisé sous le nom de C. et qui est l'une des personnes arrêtées le 11 novembre, ait joué un rôle non négligeable, quoique de deuxième plan, dans l'organisation du trafic de cocaïne. Il est d'ailleurs toujours détenu. Son frère, N.K., a été inculpé de corruption en raison, précisément, des conversations téléphoniques encore mal expliquées qu'il avait eues avec l'inspecteur F.

Techniquement, on distingue la corruption, qui est le fait de pousser un fonctionnaire à violer ses devoirs de fonction contre la promesse d'une récompense, de la corruption passive, qui en est le pendant, soit l'infraction commise par le fonctionnaire. Pour le surplus, le rôle exact de N.K. dans cette affaire n'a pas été encore clairement élucidé.

Demande d'enquête neuchâteloise

Pour rectifier d'autres inexactitudes publiées ces derniers jours dans la presse, il

convient encore de souligner que cette double enquête a été commencée par l'Office fédéral de la police, à la demande du procureur général de Neuchâtel, lequel avait été averti de certains soupçons à l'endroit de l'inspecteur F. par un autre membre de la police de sûreté de Neuchâtel: pour des raisons de confidentialité, il était impossible de mener les débuts de cette enquête dans le canton de Neuchâtel.

Pour les mêmes raisons, aucun élément de cette affaire n'a transpiré dans le cadre de l'enquête disciplinaire ouverte en mars 1995 contre l'inspecteur F. à la demande du Conseil d'Etat, après que le juge d'instruction des Montagnes avait fait part de certaines anomalies apparentes au commandant de la police cantonale de l'époque: la nature très ouverte de la procédure administrative, de même que son but, rendaient toute investigation à ce sujet vouée à l'échec. Il faut donc bien considérer ces deux procé-

dures, ouvertes l'une et l'autre à l'initiative des autorités neuchâteloises, comme totalement distinctes.

Pas de politiciens concernés

Indépendamment des accusations que la presse a prêtées à Madame le juge d'instruction des Montagnes à propos de la position adoptée par Monsieur le Chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, et sur lesquelles le soussigné n'a pas à avoir d'opinion, ni quant à leur existence ni quant à leur bien-fondé, il convient de préciser que les enquêtes pénales actuellement en cours ne permettent pas de penser que des personnes assumant des charges politiques ou proches d'elles seraient en rien concernées par leur déroulement ou par leur issue.

Le juge d'instruction Pierre Aubert

NB: Les intertitres sont de la rédaction

Carla Amodio: départ soudain

La juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises Carla Amodio a été libérée de ses fonctions avec effet immédiat. Cette décision a été prise lundi par le Tribunal cantonal, qui l'a annoncée hier. Déjà démissionnaire pour le 30 avril, Carla Amodio avait demandé vendredi au Tribunal cantonal à pouvoir cesser ses activités le plus vite possible. La magistrate, inatteignable, aurait quitté son poste hier soir.

Jusqu'à quand Carla Amodio touchera-t-elle son salaire? Le greffe du Tribunal cantonal répond que la question n'a pas encore été examinée, mais qu'elle sera tranchée par la loi.

Toutes les dispositions utiles seront prises, conclut le Tribunal cantonal, pour assurer le suivi jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau juge d'instruction des Montagnes, qui sera élu par le Grand Conseil en février. AXB

Université Du cinéma, la nuit

Le ciné-club de l'Uni invite tous les cinéphiles à un voyage au bout de la nuit, vendredi à l'aula des Jeunes-Rives. Pour le prix d'une séance normale, «Halluciné» offre quatre projections. Cette nuit du cinéma débutera à 20h avec «Voyage vers l'espoir», galère d'une famille turque très

propice à l'heure de la votation sur l'initiative contre l'immigration clandestine. A 22h30, le public gagnera «Paris-Texas». Wenders, la palme 84, Nastassja Kinski, Ry Cooder: on n'a encore rien dit du film que ces repères sont déjà confondants. A 2h du mat', cap sur l'Australie, ses cam-

pings riants et ses motards dégringolés. «Mad Max» reste fameux pour avoir révélé Mel Gibson. A 4h du matin, le «Trans-Europ-Express» d'Alain Robbe-Grillet embarquera les spectateurs dans des histoires surgies à l'improviste du mouvement des corps et des songes. CHG

Accidents L'inattention fait des dégâts

Les routes neuchâteloises ont été, en octobre, le théâtre de 195 accidents, qui ont fait 59 blessés. Selon la statistique diffusée hier par la police de circulation, l'inattention est en cause dans près de la moitié de ces accidents. Elle en est la principale cause devant, entre autres, la violation de prio-

rité, la vitesse inadaptée, les dépassements et l'ivresse. La police a par ailleurs dénombré en octobre 18 cas d'alcool au volant sans accident. Elle déplore aussi 25 violations des devoirs en cas d'accident, mais a identifié onze de ces conducteurs peu scrupuleux. /comm-réd

PUBLICITÉ

Qui pense chauffage dit

Hoval

Info - Tél. 0348 811 920

276984-337

Boues des stations d'épuration

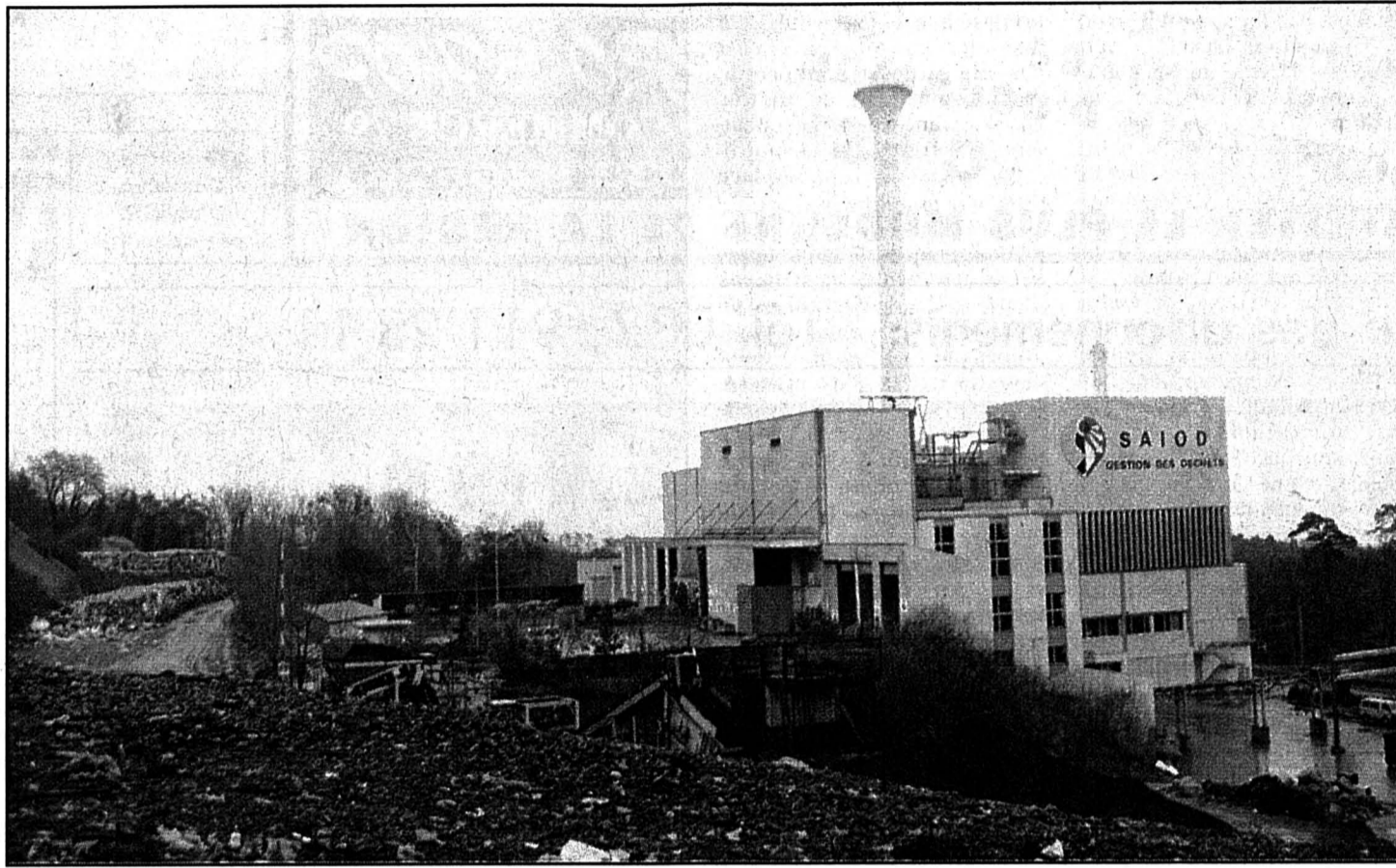
Solution «définitive» grâce au séchage

Pour traiter les boues résiduelles des stations d'épuration des eaux usées (STEP), il n'y avait guère que deux modes de faire: la valorisation agricole ou l'entreposage. Or les décharges bioactives arrivent à saturation, alors que la Confédération intime l'ordre aux cantons d'incinérer les déchets organiques non recyclables dès le 1er janvier 2000.

Blaise Nussbaum
Rémy Gogniat

Président du conseil d'administration de Saiod (Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets), le conseiller communal neuchâtois Jean-Pierre Authier a présenté hier le projet de séchage des boues sur le site de Cottendart. Saiod propose une solution pragmatique, car les surfaces agricoles disponibles pour l'épandage ne sont pas extensives. On privilégiera une installation utilisable à long terme, l'Etat garantissant la livraison des boues du canton. Sur un investissement de 13,5 millions de francs, la Confédération assurera une subvention de 40 %, le canton et les communes se partageant à part égale le solde du financement.

Chef du Service cantonal de la protection de l'environnement, Jean-Michel Liechti a rappelé les limites de la valorisation en raison du tissu industriel contribuant au rejet de métaux



Usine d'incinération de Cottendart: on y séchera prochainement les boues résiduelles des stations d'épuration du canton et de quelques zones limitrophes.

Photo P. Treuthardt

lourds dans les eaux. Il ne reste donc que l'élimination par incinération. Divers sites ont été examinés (Juracime, Cridor), pour retenir finalement celui de Saiod. Le séchage des boues se fera par combustion d'autres boues préalablement déshydratées. Au terme du processus, il ne reste plus que de la «matière

sèche» contenant un taux de 8 % d'humidité.

Ces résidus seront évacués par chemin de fer, grâce à la voie de raccordement de Saiod à la ligne du Franco-Suisse, entre Auvignier et Bôle. Ces chargements seront transportés en principe à la cimenterie de Reuchenette, voire le cas

échéant à Siggental. Pour des dépannages limités, Saiod pourra aussi brûler ces résidus sableux.

Enfin, Louis-Georges Le Coultre, directeur de Saiod, donna quelques données techniques sur la future installation de séchage qui sera aménagée au nord de la parcelle. Les

boues seront acheminées par camion à Cottendart, déversées dans des trémies, puis pompées dans des silos. Le séchage se fera dans de grands disques tournant lentement, la matière se transformant progressivement en poussières granulées.

BLN

Ah! cette société de déchets!

Par an et en moyenne par habitant, la production neuchâtoise de déchets est la suivante: 450 kg d'ordures ménagères (en augmentation), 3 m³ de matériaux d'excavation, 500 kg de déchets de chantier (en forte augmentation), 30 kg de boues d'épuration (en légère augmentation), 12 kg de déchets d'abattoirs et de cadavres d'animaux, 40 kg d'épave de voiture (en augmentation de 20-30%), et 110 kg de déchets spéciaux (en augmentation sensible).

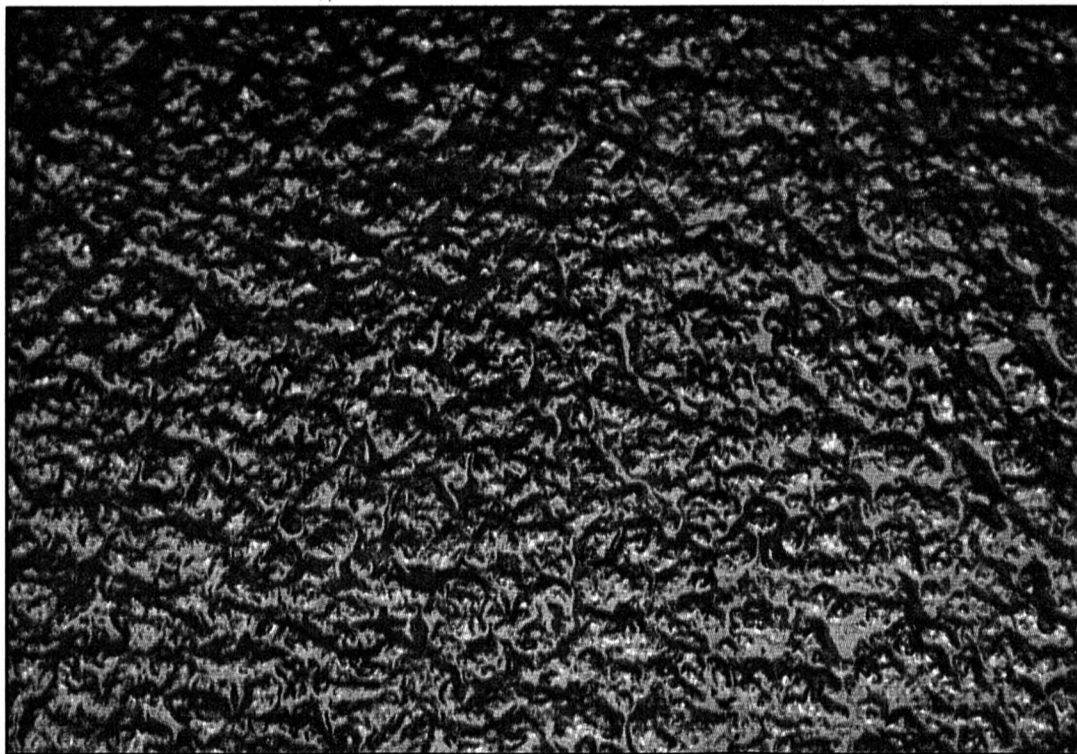
C'est beaucoup? Enorme, oui. Pourtant, le coût moyen de la gestion des déchets n'atteint que 184 fr par habitant et par an. Or avec l'application progressive du plan de gestion cantonal des déchets (qui prévoit une meilleure prise en charge), le coût dépassera 300 fr par habitant et par an, ce qui reste minime (moins d'un franc par jour).

Comment gérer, recycler ou éliminer tous ces déchets? D'abord par une amélioration de l'information, puis par une généralisation des déchetteries et des collectes sélectives, par une optimisation des installations de SAIOD et de CRIDOR, par la création de décharges contrôlées pour le stockage définitif des matériaux inertes, par une amélioration des STEP (la nouvelle génération des équipements coûtera à peu près autant que la première) et par le renforcement de la collaboration entre cantons et avec les partenaires privés.

La gestion des déchets reste néanmoins une responsabilité très directe de chacun, selon le principe du pollueur-payeur. Acheter avec discernement, ne jeter qu'à bon escient, économiser, limiter et s'éduquer, voilà encore le meilleur moyen de limiter les déchets. Et les dégâts!

RGT

Des boues que personne ne s'arrache, même aux champs



Des boues à la STEP de Colombier.

photo Treuthardt

Dans les 30 STEP du canton, on produit près de 5000 t de boues d'épuration (matières sèches) par an. «Et on les gère mal» dit Jean-Michel Liechti. On n'en valorise que 25% (compost, épandage dans l'agriculture). Le reste va actuellement en décharge. Or dès l'an 2000, par ordre de la Confédération, tout déchet organique qui ne pourra pas être recyclé devra être incinéré.

Question recyclage, on peut en faire du compost (ce qui est le cas dans certaines STEP, comme à Colombier) ou de l'engrais à disposition (gratuite) des agriculteurs. Mais l'épandage sur les terres bute sur trois problèmes: les surfaces disponibles (insuffisantes), la teneur en métaux

lourds des boues (infime mais parfois trop élevée) et l'intérêt (très relatif) des agriculteurs pour cet engrais. Ils préfèrent d'abord valoriser celui qui produit leur bétail, c'est évident, surtout que les nouveaux systèmes de production limitent l'engraissement des terres.

Le problème des métaux lourds dans les boues des STEP est important sur l'Arc jurassien, vu la quantité de petites industries qui ne respectent pas toujours les normes en vigueur. Seront-elles encore moins respectées quand les boues iront dans des usines d'incinération où l'on peut filtrer les métaux lourds en lavant les fumées ou en récupérant les scories? «Nous ne le voulons pas», dé-

clare fermement Jean-Michel Liechti. Car les métaux lourds qui filent vers la STEP ne sont que très partiellement retenus dans les boues. Ils poursuivent également leur voyage vers les eaux... propres.

Tout en step

Sur les 62 communes neuchâtoises, 56 sont reliées à des STEP. A La Chaux-du-Milieu, au Cerneux-Péquignot et aux Planchettes, les habitants doivent épurer individuellement leurs eaux dans des fosses digestives. Fresens et Montalchez seront bientôt reliés à la STEP de Saint-Aubin, et Engollon conduira ses eaux usées à la future STEP que le Val-de-Ruz construira sur le Seyon.

RGT

Jura et Jura bernois: la filière agricole

Il y a boue et boue de station d'épuration, selon leur composition et surtout les résidus chimiques contenus. Les métaux lourds constituent l'obsession de tout exploitant de station d'épuration des eaux. Ce qui complique considérablement les voies naturelles de recyclage.

Contrairement au canton de Neuchâtel et à ses cités industrielles, Jura bernois et Jura privilégient la filière agricole, sans doute grâce à leur vocation plus spécifique. La pratique y est bien établie d'épandre les boues sur les terres agricoles. A Tramelan, la commune fait même une campagne de promotion pour les boues fabriquées à sa station d'épuration. Seules quelques stations bernoises rencontrent certaines difficultés. C'est ainsi que la STEP de Frinvilier connaît des problèmes dus à la fabrication de pâte de bois. La station de Loveresse avait détecté des résidus cuivrés, ce qui avait contraint les responsables à déposer des boues sur la décharge de Celtor, dont les eaux sont collectées précisément par la station de Loveresse.

Pour l'heure, la décharge bioactive de Celtor s'est plutôt spécialisée sur le dépôt des mâchefers en vertu d'un accord signé avec Cridor, l'usine d'incinération chaux-de-fonnière. C'est sous cet angle que Celtor se trouve directement concerné par l'élimination des métaux lourds. Pour André Schmocker, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur une solution miracle, car la question se pose à un point ou à un autre de la chaîne d'élimination des déchets.

Jura «conforme»

Dans le canton du Jura, les boues d'épuration sont aussi

Propositions

Le Conseil d'administration de Saiod, groupant 42 communes, a siégé hier en fin de journée pour approuver les propositions que lui soumettait le comité directeur de Saiod. Ces recommandations avaient été adoptées conjointement par le chef du Département de la gestion du territoire, le chef du Service cantonal de l'environnement, les représentants des villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi que des délégués des STEP. Voici ces cinq propositions:

1) Saiod met à disposition le site de Cottendart pour réaliser une installation destinée à sécher les boues d'épuration déshydratées livrées par les stations.

2) Saiod exploite l'installation et facture ses prestations aux fournisseurs des boues.

3) Saiod requiert de l'Etat de Neuchâtel la garantie de livraison de l'ensemble des boues du canton.

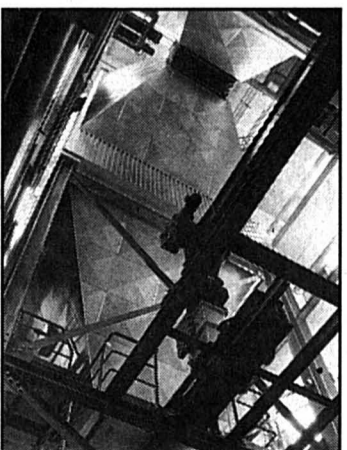
4) Saiod demande à bénéficier des subventions fédérale et cantonale.

5) Saiod ne s'occupe pas des transports, mais pose des conditions pour en éviter les nuisances.

BLN

largement valorisées en agriculture, pour autant qu'elles soient conformes à l'ordonnance fédérale. Sinon, elles sont passées en bande sèche avant d'être déposées en décharge bioactive. Le Jura dispose de deux sites adéquats, l'un à Bocourt et l'autre à Bonfol. Mais selon M. Babey, de l'Office cantonal des eaux, il n'y a guère de boues peu conformes. Tout au plus trouve-t-on quelques cas isolés, comme au Noirmont ou aux Genevez. A noter que le service jurassien est confronté à moins de problèmes avec les villes qu'avec certains bourgades très industrialisées. Toujours est-il que ce mode de faire n'est valable que jusqu'en 1999, puisque toutes les boues non conformes devront être impérativement incinérées au tournant du siècle. Il restera à fixer les contrats avec les installations équipées. Ultime préoccupation, la menace qui plane sur les agriculteurs qui utilisent les boues. Ils risquent d'être privés des certificats de qualité, comme l'a déjà décidé par exemple Centre Ajoie.

BLN



Cridor: usine pilote, mais pas pour les boues. Archives

EXPLOSION CHEZ PRO SHOP

**10 à 15%
SUR LES SKIS ET
SNOWBOARDS**



**ASSURANCE, MONTAGE
ET REGLAGE GRATUIT
15 MARQUES DE SURFS
5 MODELES DE STEP IN**

132-798224

mod. 96/97

**LE BON CONSEIL
LE BON MONTAGE
NOTRE COIN D'OCCASION
C'EST**

**PRO SHOP
COMMERCE 79
032 9265261**

L'ATELIER LE PLUS MODERNE DE LA REGION

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

Service des abonnements: Tél. 032 / 911 23 11

LA QUALITÉ EN ACTION

L'action-fraîcheur
du 27.11 au 30.11

Brocoli importé
le kg **1.90**

L'action-fraîcheur
du 27.11 au 3.12

Salmon fumé du Pacifique
plaque entière
de 400 - 800 g
le kg **28.-**

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Nouilles frisées «Timo M»
le lot de 3 x 500 g
1,5 kg **4.80** (100 g -23)

L'action-fraîcheur
MULTIPACK du 27.11 au 3.12

Tous les yogourts de Migros-Sano-Production
180 g
-20 günstiger
Exemple:
Pomme 180 g **0.80** - **0.60**
A partir de 2 gobelets au choix (100 g -33)

L'action-fraîcheur
du 27.11 au 3.12

Bruns de Bâle, Milanaise, Crêtes de coq et Etoiles à la cannelle
en sachet de 500 g
1.- de moins
Exemple:
Milanaise 500 g **4.20** (100 g -64)

Action
du 27.11 au 3.12

Croissants au jambon surgelés
210 g **3.10** (100 g 1.19)

Action
du 27.11 au 10.12

Tous les pyjamas et chemises de nuit pour enfants
4.- de moins
Exemple: Pyjama pour enfant, impression sur le devant, pur coton, teintes diverses, tailles 92-98 **23.-** **19.-**
tailles 104-110 **21.-** au lieu de 25.-
tailles 116-128 **24.-** au lieu de 28.-
tailles 140-152 **26.-** au lieu de 30.-
tailles 164-176 **29.-** au lieu de 33.-

Actions
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Détergent pour vitres «Vidro Jet»
le lot de 2 x 500 ml
1 l **2.50** au lieu de 3.20
du 27.11 au 30.11

du 27.11 au 3.12

M-Drink UHT
4 x 1 l, 4 l **5.-** au lieu de 6.80 (1 l 1.25)

Gruyère salé
le kg **15.50** au lieu de 19.60
du 27.11 au 10.12

Toutes les sauces fraîches «La Salsa»
150/300 g -70 de moins
Exemple:
Pesto, 150 g **3.-** au lieu de 3.70 (100 g 2.-)
En vente dans les MM et MMM

Poires de table suisses «Bonne Louise» classe 1
le kg **1.90**
Vendredi 29.11 et samedi 30.11

Toute la lingerie de nuit pour femme
6.- de moins
Exemple:
Pyjama pour femme, manches longues, encolure ronde, 80% coton, 20% polyester, divers coloris et impressions **19.-** au lieu de 25.-

Tresse au beurre
500 g **2.30** au lieu de 2.90 (100 g -46)
du 27.11 au 3.12

Mélange de Noël avec différents types de chocolat
1 kg **15.-** au lieu de 19.-

Tous les pyjamas pour homme
6.- de moins
Exemple:
Pyjama pour homme, encolure ronde croisée, diverses impressions sur le devant, pur coton, teintes et tailles diverses **29.-** au lieu de 35.-
du 27.11 au 4.1

Petits biberli fourrés
220 g **2.70** au lieu de 3.50 (100 g 1.23)

Tous les jus de pomme de Migros-Sano-Production
1 l -30 de moins
Exemple: Jus de pomme trouble «Naturtrüb» 1 l **1.25** au lieu de 1.55 (+ dépot -50)

Spécialités fumées traditionnelles, à cuire «produits suisses»
Palette avec os
le kg **14.-** au lieu de 20.50

Jambon roulé «cuisse»
le kg **19.50** au lieu de 29.-

Action
du 27.11 au 3.12

Système combiné pour le nettoyage «Miobrill Supraplus»
de 3.80 à 12.- 1.- de moins de 18.- à 25.- 5.- de moins
Exemple:
Chiffon nettoyant universel, à face fibreuse avec imprégnation bactériostatique, large sphère d'action **7.50** **6.50**
Système nettoie-sols
10.- de moins **35.-** au lieu de 45.-

Salami «Timo M» prétranchés «Produits suisses»:

Salami Milano et Nostrano
les 100 g **2.10** au lieu de 3.-

di Prosciutto
les 100 g **2.60** au lieu de 3.50
du 27.11 au 3.12

Miel américain
550 g **2.80** au lieu de 3.60 (100 g -51)

Spécialités Favorit (à réchauffer dans leur sachet)
Jambon roulé «cuisse»
le kg **21.50** au lieu de 32.-

Palette
le kg **18.-** au lieu de 26.-

Cou de porc
le kg **18.50** au lieu de 28.-

Langue de bœuf
le kg **15.-** au lieu de 22.-

***Poitrine de dinde**
le kg **19.-** au lieu de 24.50
*En vente dans les MM et MMM

Action
ACTION À PRIX D'ESSAI du 27.11 au 3.12

Liquide-vaisselle «Manella» concentré
NOUVEAU 500 ml **2.-** (100 ml -40)

Action
du 27.11 au 10.12

Produits de lessive en poudre «Total» et «Savo»
3/5 kg 4.- de moins
«Elan»
2 kg 2.50 de moins
Exemple:
Total 5 kg **13.80** **9.80** (1 kg 1.96)

Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Dimanche 1er décembre à 17 heures précises
Quatuor Lindsay
de Londres
Œuvres de:
N. Bacri, B. Bartók, L. van Beethoven
En coproduction avec RSR-Espace 2
Location au secrétariat et à l'entrée:
☎ 032/919 69 12 132-798339

VACANCES - VOYAGES
Voyages Favre
2203 Rochefort 032/855 11 61
2053 Cernier 032/853 17 07

Notre programme de Noël
Dimanche 1er décembre

Fête de la Saint-Nicolas
avec repas et animation
8 h 30 Fr. 60.-
Lundi 2 décembre

Foire du lard à Martigny
7 heures Fr. 31.-
Jeudi 5 décembre Fr. 40.-

Marché de Noël à Colmar
Samedi 7 décembre Fr. 40.-

Marché de Noël à Freiburg-Im-Brigau (D)
Samedi 14 décembre Fr. 40.-

Marché de Noël à Sélestat
Dimanche 22 décembre

Fête de Noël
avec repas et animation
8 h 30 Fr. 63.-
Au Théâtre de Besançon
(car et spectacle)
Dimanche 8 décembre Fr. 97.-

Ciboulette (opérette)
Dimanche 15 décembre Fr. 97.-

La Chambre d'Amis
Pièce avec Suzanne Flon
Programme détaillé 96-97 sur demande
Départ: place de la Gare 28-65353

2203 ROCHEFORT - 032/855 11 61
2053 CERNIER - 032/853 17 07
2035 CORCELLES-GARE - 032/731 64 31

FINANCE

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr.: _____
Mensualités env. fr.: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00371

Banque Populaire Suisse
144-757041/4*4

MIGROS

Places publiques Pourquoi la Carmagnole et Le Corbusier ne vivent-elles pas?

La place Le Corbusier et celle de la Carmagnole sont-elles des échecs ou des réussites? Pas si simple de trancher. Beaucoup de Chaux-de-Fonniers se posent cependant des questions sur l'aménagement de ces deux plus récents espaces publics du centre-ville. Pour faire le point en attendant le printemps, un tour d'horizon et l'avis de quelques protagonistes.

Robert Nussbaum

Le Corbusier serait-il honoré de voir la place qui porte son nom? Paul Scheidegger, le patron du café le Forum, a sa réponse et elle est tranchée. Non. Cette place dite «minérale» - glaciale et sans verdure cette année, dit-il - il l'a rebaptisée au coin d'une table «la place du Dahu». Parce qu'elle penche bien sûr, ce qui pose des problèmes aux organisateurs de spectacles.

Il n'y a pas que la pente qui boîte. Le délégué culturel Hughes Wülser constate que le forum couvert est trop bas pour faire une bonne scène, qu'il n'y a pas de grill technique pour installer éclairage et sono. Des erreurs, dit-il.

Pour un débat

«Ce qu'on a fait», dit l'urbaniste communale Frédérique Steiger-Béguin, «c'est de créer des places qui sont des radeaux au milieu de la circulation, que les gens puissent se mettre à l'abri. La place centrale du village, lieu du marché et cœur social, n'existe plus que dans le folklore». «Ce ne sont pas», ajoute-t-elle, «des bureaucrates comme nous qui peuvent décréter qu'une place marche ou pas, mais les habitants. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est si l'on veut une ville qui vit ou non. On ne peut réclamer à la fois la tranquillité à 22 heures et de l'animation. Que le débat public s'installe», conclut Frédérique Steiger-Béguin. **RON**



La Carmagnole attend le printemps pour, peut-être, s'animer. photo Leuenberger

Quant au bruit, on se souvient des plaintes qu'avaient suscitées les concerts placés sous l'égide de la Plage Le Corbusier en été 1995. Ainsi que le rappelle le lieutenant de la police locale Froidevaux, elles émanaient des quatre points cardinaux de la ville. Résultat: il n'y a plus de musique électrique sur la place. L'espace est une vraie caisse de résonance.

Les possibilités d'animation sont donc clairement restreintes. Alors, ne se passe-t-il plus rien sur la place? A juste titre, le gérant d'Espace Raymond Lanfranchi dresse une liste de 34 manifestations te-

Dynamique imprévisible

«Si les gens se rencontrent dans les cafés et pas sur la place Le Corbusier, ne s'y reconnaissant pas, ce n'est pas moi qui pourrai le changer.» Pour Hughes Wülser, la dynamique d'une place comme d'un bistrot est souvent imprévisible. Au début du projet Espace, il était question de couvrir la place, projet abandonné faute de financement. Il est certain que les places chaux-de-fonnaises sont tributaires du temps qu'il fait à 1000 mètres: cette année, toutes les fêtes (de Mai, de la Musique, de la Jeunesse) ont été noyées. Enfin les pratiques sociales ont changé, les jeunes ne «font plus le Pod» comme il y a 20 ans. Dans les zones piétonnes françaises par exemple, dès que les magasins ferment, il n'y a plus rien. **RON**

Cinq places à relier

«La place Le Corbusier aurait dû être le cœur de la cité, c'est raté et c'est dommage.» Au-delà de cela, ce que regrette l'organisateur de concerts Vincent Steudler, c'est qu'il n'y a pas à La Chaux-de-Fonds de volonté politique de créer une vraie zone piétonne. Il propose de relier toutes celles qui existent, de Le Corbusier aux Marronniers en passant par le Marché, la Carmagnole et les Six-Pompes. Mais pour aller dans ce sens et créer cette dynamique piétonne comme elle existe à Neuchâtel, il faudra repenser le plan de circulation et libérer la rue de la Balance du trafic automobile. **RON**

nues en un an, des expositions, des anniversaires de sociétés, mais aussi des concerts, même de fanfares.

Cela dit, quand Paul Scheidegger affirme que s'il n'y avait pas sa terrasse et un peu de passage, la place serait morte, personne ne le contredit vraiment. Autant Raymond Lanfranchi que Hughes Wülser admettent qu'il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour animer cette place, compte tenu de ses défauts. Mais qui le fera et comment? La commission créée à cet effet ne s'est pas réunie depuis un an.

On semble attendre les idées. Pourquoi pas un marché aux fleurs, un ciné en plein air? Ce qu'il aurait fallu, dit enfin Paul Scheidegger, c'est un vrai marché couvert. Trop tard et trop cher sans doute.

Dans la vieille ville

Autre lieu, autre problématique. La place Le Corbusier est jeune, mais celle de la Carmagnole l'est plus encore. Depuis qu'elle a été inaugurée le 29 août, on n'a même pas eu l'occasion de se demander ce que l'on va en faire: le temps a viré au gris pluvieux. Au café du Commerce, on la qualifie de froide, on la voit déserte et l'on regrette parfois les places de stationnement perdues (tout en s'interrogeant sur celle réservée à la gendarmerie derrière l'Hôtel judiciaire, qui devrait être effacée...).

Derrière le comptoir de la confiserie Mirabeau, seule échappe qui se soit pour



Les défauts techniques de la place Le Corbusier rendent son animation problématique. photo Galley

l'heure retournée sur la place, Mme Rothenbühler veut faire front. En un mot, il lui apparaît clair que c'est maintenant aux commerçants de se débrouiller. Il faut attirer le monde dans la vieille ville. Dès le printemps, l'animation de la Carmagnole pourra commencer, par exemple avec un marché aux plantons de fleurs, mais il n'est pas question pour l'instant de déplacer le marché des mercredis et samedis à la Carmagnole. Un marché, c'est fragile, dit-on. A noter qu'en avant-première, il y aura tantôt un marché de Noël sur la place.

Au sud de celle-ci, la commune, qui se devait bien de montrer l'exemple, finit de rafraîchir son immeuble, dont

on ne sait pas encore si les commerces s'ouvriront sur la Carmagnole. Plus loin, il n'y a pas encore de solution pour habiller le quai de chargement (Léopold-Robert 6) qui fait désordre. La conjoncture ne semble pas propice aux paris commerciaux.

En voyant la Carmagnole aujourd'hui, il faut enfin se rappeler que son aménagement n'est pas terminé. Des sculptures orneront notamment les entrées dans cette zone piétonne, la première en ville. Cette zone provoque d'ailleurs quelques confusions dans l'esprit des automobilistes qui n'y ont pas droit de cité, sauf quand ils passent par le passage du Centre. **RON**

Le pari architectural d'Espace a ses défenseurs et ses détracteurs. Après deux ans, nos yeux ne sont sans doute pas encore habitués à la nouveauté. Il n'est question ici ni d'en faire le procès ni l'apologie.

Commentaire Oui, on doit rêver

Reste que la place publique Le Corbusier, comme à des degrés moindres les autres places du centre-ville, ne joue

pas le rôle d'agora, de cœur de la cité, que l'on voulait d'elle. On est tenté de dire que seuls les planchistes l'ont bruyamment adoptée, mais ceux-là, on ne les veut pas.

Les défauts techniques de son aménagement y sont pour quelque chose, c'est certain. Mais il a d'autres facteurs.

La vie contemporaine de nos villes tourne tellement autour de la consommation, que le cœur de celle de La Chaux-de-Fonds bat très fort dans les grands temples

commerciaux, d'autant plus depuis l'ouverture de Métropole-Centre. C'est un fait et pourquoi d'ailleurs ne pas s'en réjouir?

Mais il n'y a pas que cela pour donner un cadre à une vie communautaire. On a besoin de places, c'est sûr, mais de quel genre? Des places ouvertes, utilisables quelques mois par an quand la saison est belle? Ah! Si l'une d'entre elles était couverte, un peu chauffée...

Oui, on doit rêver. Malgré la crise. **Robert Nussbaum**

Swiss'Expo Interraces Palmarès final des cinq races jugées

Les grandes championnes, présentées samedi dernier lors de la clôture de l'exposition bovine Swiss'Expo Interraces, sont suivies d'une multitude de douches qui méritent aussi d'être signalées. Parmi les éleveurs récompensés, on remarquera que les Neuchâtelois, et parmi eux des Chaux-de-Fonniers, se sont brillamment distingués.

Déjà les organisateurs préparent la suite de cette manifestation à succès, espérant proposer une nouvelle édition l'année prochaine. Auparavant, il faudra boucler les comptes et dresser un bilan afin de remédier aux défauts de jeunesse d'une manifestation riche de potentiel. L'infrastructure de Polyexpo, agrandie d'une tente gonflable, s'est bien adaptée aux besoins d'une telle exposition; toutefois la circulation et le parking alentours doivent trouver certainement de meilleures solutions afin que ne pleuvent plus les récriminations, souvent légitimes.

Avant de tourner la page, précisons que samedi dernier

(lire notre édition du lundi 25 novembre), c'est Mme Marjorie Etter, épouse de Michel Etter, qui a chanté admirablement l'hymne national, avec un léger et charmant accent qui, vérification faite, était américain! **IBR**

Liste des championnes:

Simmental: Grande championne: Narcisse, André Deillon, 1687 Vuisternens-dt-Romont. Res. grande championne: Kander, Christian Scherz, 3703 Aeschi. Miss pis: Madrisa, Bernard Menoud, 2112 Môtiers. Championne génisse: Iris, Willy Geiser, 2332 La Cibourg. Res. championne génisse: Manuela, André Deillon, 1687 Vuisternens-dt-Romont.

Montbéliarde: Grande championne: Volga, Marc-Henri Chuard, 1806 St Léger. Res. grande championne: Magalie, Charles Flück, 2105 Travers. Miss pis: Amande, Bernard & Dominique Mori, 2024 St Aubin. Championne génisse: Usine, Josué Sommer, 2300 La Chaux-de-Fonds. Res. championne génisse: Galérienne, Jean-Pierre & Pascal Rey, 2126 Les Verrières.

Holstein: Grande championne et Miss pis: Untime, Auguste & Jérôme Oberson, 1735 Giffers. Res. grande championne: Kristy, Charles Dupasquier, 1628 Vuadens. Championne génisse: Astea, Paul & J.-F. Ecoffey, 1626 Ruyres-Treyfayes. Res. championne génisse: Ariane, Marcel Fragnière, 1644 Avrydt-Pont.

Brown-swiss: Grande championne et Miss pis: Jola, Gion Peder Vinzens, 7141 Luven. Res. grande championne: Florin, Chr & Georg Florin, 7249 Serneus. Championne génisse: Harmony, Jacob Meister, 1082 Corcelles-le-Jorat. Res. championne génisse: Larve, Löttscher Gebrüder, 7414 Fuertenu.

Tachetée rouge: Grande championne et Miss pis: Romance, Claude Charrière, 1664 Epagny. Res. grande championne: Odette, Marcel & Florent Gremaud, 1627 Vaulruz. Championne génisse: Katja, Daniel Siegrist, 5615 Fahrwangen. Res. championne génisse: Melodie, G & F. Simon-Vermet, 2414 Le Cerneux-Péquiognot.

BRÈVES

A l'Ecole secondaire «La Toison d'orgue»

La compagnie «Les Argonautes», quatre comédiens formés à l'Ecole de cirque de Bruxelles, a présenté son spectacle «La Toison d'orgue» aux élèves des 2e et 3e années de l'Ecole secondaire. «Les Argonautes» sont tout à la fois jongleurs, bouffons, acrobates, musiciens. Ils proposent un spectacle visuel basé sur les images poétiques, les situations burlesques. Du cirque, à coup sûr, mais du cirque où

les performances techniques n'ont pas une perspective exhibitionniste mais sont au service d'un imaginaire fantastique. L'intention est ici de faire appréhender la conscience sociale de la «norme», son incessante mouvance au fil des interactions, et de marquer l'importance des différentes morphologies sociales et la chaleur humaine qui peut lier des groupes d'individus. **DDC**

Club 44 Faut-il brûler Wall Street?

Les économistes en sont-ils réduits à la provocation devant les mutations en cours et face à la contradiction au moins apparente entre finance et économie réelle? Jeudi 28 novembre dès 20h30 au Club 44, Robert Austern dépassera probablement la polémique pour s'attarder sur ses réflexions, ré-

unies dans un livre récemment paru et intitulé «Faut-il brûler Wall Street?». Ancien manager, docteur en économie, Robert Austern s'exprimera à la suite de l'assemblée générale ordinaire de l'Association industrielle et patronale. La crise, la finance, la relance seront au centre de la soirée de jeudi. /ré

AGENDA

Auberson-Théroulaz En duo, Pascal Auberson et Yvette Théroulaz seront ce soir au Théâtre, à 20h, où il donneront leur spectacle «A table».

Conseil général Le législatif de la ville se réunira demain soir à 19h à l'Hôtel de ville. Au programme, Cridor et notamment la construction d'une installation de dénitrification des gaz de combustion. Un autre rapport du Conseil général a trait à la cantonalisation de la section maturité de l'Escom. /ré

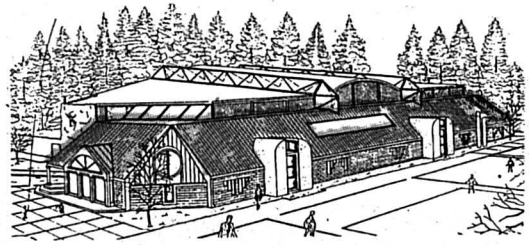
NAISSANCE

Jocelyn et Sylvain Girard ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **MARCO** le 26 novembre 1996 à la Maternité de Genève
Adresse: Acacias 38 1227 Carouge/GE 132-798601

Horaires: Lundi-mardi-jeudi 17 h - 24 h
 Mercredi et dimanche 14 h - 24 h
 Vendredi 17 h - 1 h 30
 Samedi 14 h - 1 h 30

Du vendredi 22 au samedi 30 novembre 1996
 Réservez vos soirées:

Ce soir à partir de 19 h 30:
 Souper en musique...
 Jazz avec Gérard du Queyras



expo



Mercredi 27 novembre
 22 heures
LA GRANDE SOIRÉE DU JAZZ
 avec un des plus célèbres BING BAND de Suisse

Ambassador Big Band

ABB
 Solothurn



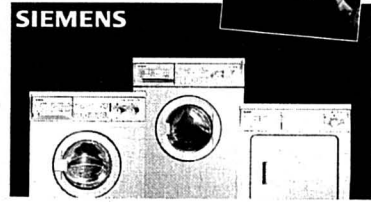
HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE



Mercredi 27 novembre, l'après-midi
 dès 14 heures: pour les enfants qui aiment l'aventure:
 grande chasse au trésor en compagnie
 du clown PATY



La performance
 pour votre
 linge. expo
 Stand
 No 6



Grande action «soin du linge»
 de Siemens
PRIX EXCEPTIONNELS
 En ce moment
 chez votre distributeur:

G. Perrottet ÉLECTRICITÉ
 D.-JeanRichard 35 b. 2400 Le Locle. Tél. 032/931 26 64

Frédy Bula
Electricité
 Daniel-JeanRichard 35
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 30 66
 A votre service à expo
BOSCH MIELE
KENWOOD

132-798129

C. AESCHLIMANN
 Stand 12
AUTO-ÉLECTRICITÉ
AUTO-FOURNITURES
 132-798264

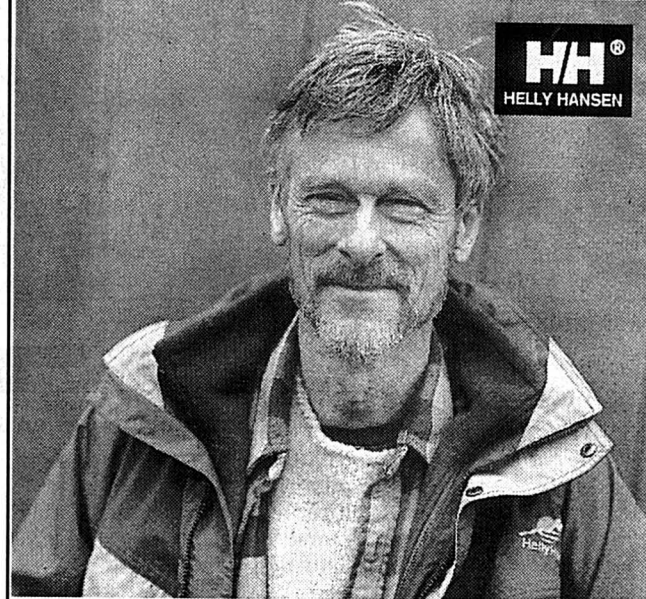
Radiocassette
PIONEER
 KEH-2400 R
 Prix catalogue
 Fr. 494.-
 Fr. 369.-
 net

GARAGE PANDOLFO
 Rue Girardet 37
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 50 00

Présentation
 de la nouvelle
PASSAT



Audi
CONCOURS



HH
 HELLY HANSEN

FRUTIGER
CONFECTION
 «mode de vie»
 Toutes les nouveautés Helly Hansen
 présentées à expo

Daniel-JeanRichard 15
 2400 LE LOCLE
 Tél. 032/931 17 20



132-797948

CAVES du COL
 vins fins - spiritueux
 2412 Le Col-des-Roches 132-797773

Sur présentation de cette
 annonce
 vous bénéficiez d'un achat
12 pour 11

expo

IMMOBILIER

132-797431

À LOUER

AU LOCLE
 Rue des Billodes

Appartements de 3 pièces

composés de 3 grandes chambres,
 (hauts plafonds). Cuisines habitables.
 Loyers: dès Fr. 335.- + charges
 Libres dès le 1.1.1997 ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET
 COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

SERVICE DE LA
GÉRANCE
DES IMMEUBLES
A LOUER

Le Locle
 Rue des Jeanneret 37

Studios, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e étage.
 Cuisine agencée.
 Loyer Fr. 305.-.

Le Locle
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 18

Studio, 6^e étage.
 Cuisine non agencée,
 ascenseur.
 Loyer Fr. 340.-

Le Locle
 Rue Henry-Grandjean 7

Studio, 2^e étage.
 Cuisine agencée, ascenseur.
 Loyer Fr. 380.-

Le Locle
 Rue Daniel-Jeanrichard 31

Appartement de 2 pièces,
 3^e étage.
 Cuisine agencée.
 Loyer Fr. 720.-.

La Chaux-de-Fonds
 Avenue Léopold-Robert 136

Appartement de 2 pièces,
 1^{er} étage.
 Cuisine non agencée, balcon,
 ascenseur.
 Loyer Fr. 460.-

Pour tous renseignements:

Caisse de pensions de
l'Etat
Service de la
gérance des immeubles
Tivoli 22
2003 Neuchâtel
Tél. (032) 889 64 90

28-65932

AUTOS - MOTOS - VELOS

Venez
négozier
au

GARAGE
DU RALLYE SA
 Rue de France 80, Le Locle
OPEL
LEASING

- △ Offre de reprise pour l'achat d'une Opel neuve.
- △ Prix scalpés sur pratiquement tous les modèles.
- △ Venez profiter d'une offre du tonnerre...

Nous lesons
dans vos pensées.

Leasing des
GRANDS CHEFS

OPEL

P.-A. Dumont
R. Gyax

032/930 0 930

L'annonce,
 reflet vivant du marché

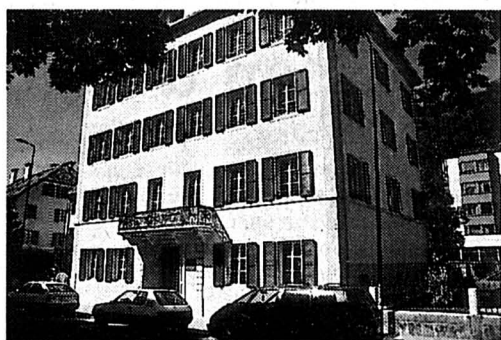
IMMOBILIER

A vendre AU LOCLE
5 villas terrasses
 6 pièces,
 2 places de parc
 dans garage collectif,
 Ascenseur
 160 m2 habitables
 Prix de vente: dès Fr. 485 000.-
AZIMUT S.A., tél. 032/731 51 09
 Membre **svit** 28-65256

À LOUER
LES BRENETS
 Gare 4 et Grand-Cernil 4
GARAGES
 Libres: tout de suite.
 Pour tous renseignements
SMH SMH IMMEUBLES SA
 Gérance immobilière
 Grande-Rue 5
 2400 Le Locle
 Membre **UNPI**
 Tél. 032/931 62 40

A louer à Cormoret
 Immeuble La Suze 2a
2 appartements
 complètement rénovés
 avec tout le confort, 3 1/2 pièces
 Loyer: Fr. 750.-, charges Fr. 120.-
 Renseignements et visite:
 ☎ 032/489 26 77, le soir
 dès 17 h 15
 28-65597

À LOUER
FRANCE 10 - Le Locle
 dans très bel immeuble du
 siècle passé (1854) rénové
 et doté d'un ascenseur



Appartements joliment rénovés
de 2 - 3 - 3 1/2 et duplex 4 pièces

tout confort, cuisines ouvertes agencées,
 parquet dans toutes les chambres et carrelage
 dans les salles de bains et cuisines.

Loyers: dès Fr. 386.- + charges pour les 2 pièces
 dès Fr. 462.- + charges pour les 3 pièces
 dès Fr. 704.- + charges pour les 4 pièces
 dès Fr. 30.- pour les places de parc
 extérieures

(avec ajustement selon revenus et statut).
 Un poste de conciergerie est à pourvoir.
 Pour tout complément d'informations, n'hésitez
 pas à nous contacter et demandez notre notice.

GECO GÉRANCE ET
 COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

A LOUER - LES BOIS
 Appartement sympa de
2 PIÈCES : Fr. 580.- charges incl.
 ... INTERESSE ?
Tél. 9100.111

PROCITE
 Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds 132-798438

A vendre au Locle de particulier
MAISON INDIVIDUELLE
 Comprenant: un appartement duplex avec cachet,
 rénové, de 4 pièces, 2 salles d'eau.
 Conditions exceptionnelles. Fr. 160 000.-
 ☎ 032/931 72 29, heures de bureau
 132-797867

dès Fr. 1'286.- par mois
 propriétaire d'un **GRAND 5 PCES NEUF** en ville
 dans petit immeuble en cours de construction
 - charges + frais de notaire compris
 - fonds propres nécessaires Fr. 35'500.-
 - surface de 150 m2 très lumineuse
 - grand séjour de 7.00m x 6.50m
 ... POURQUOI LOUER ?
Tél. 9100.111

PROCITE
 Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds 132-798469

Police-secours: 117

Femmes musulmanes Une association anti-intolérance basée au Locle

Fraternité, amitié, coopération, échange, dialogue: les statuts de l'Association culturelle des femmes musulmanes de Suisse, basée au Locle, sont assez clairs. L'esprit est à l'ouverture, pas à l'intolérance. La secrétaire générale de cette association, Nadia Rachedi, n'a d'ailleurs rien d'une pasionaria à la mode iranienne.

Un jour, Nadia, arrivée depuis peu au Locle, se promène dans la forêt et rencontre un vieux monsieur qui la salue: «Bonjour, comment ça va? Il fait beau!». Elle est touchée. «Je me suis dit: au Locle, il y a des gens chaleureux et gentils, qui vous contactent les premiers...» D'où l'idée de créer ici même le siège de l'Association culturelle des femmes musulmanes de Suisse (ACFMS).

Fondée en 1992, et présidée par Sabine Tigemouline, cette association, qui touche pour l'heure quelque 1500 personnes, n'a rien

d'un ghetto, si ce n'est qu'elle s'adresse aux femmes uniquement. Mais pas exclusivement de confession musulmane.

Le dialogue avant tout

Aussi bien les statuts que les activités de l'ACFMS le prouvent clairement: le leitmotiv, c'est l'ouverture. L'association a certes pour but de réunir les femmes musulmanes dans la fraternité et l'amitié, de défendre les intérêts de l'islam et des musulmans, mais aussi d'établir des liens interconfessionnels, interculturels, de défendre les droits de l'homme, de participer aux actions humanitaires, et avant tout, d'établir le dialogue. «Si on ne connaît pas l'autre, on le rejette», commente Nadia, «c'est dommage...» L'emblème de l'association le résume: «O hommes, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle (tous égaux, même origine) et Nous avons fait de vous des nation et des tribus (tous différents) pour que vous vous entre-connaissiez (dialogue, compréhension, coopération, respect et tolérance). Le plus noble d'entre vous, auprès de



Nadia, lors d'un congrès en Jordanie (au centre).

photo sp

Dieu, est le plus pieux. Dieu est certes Omniscient et Grand-Connaisseur» (S49/V13).

Autre but de l'association: «Faire sortir les femmes de chez elles, afin qu'elles deviennent des membres actifs

et positifs de la société. Souvent les femmes musulmanes sont très chaleureuses, très ouvertes. Lorsqu'elles viennent ici, elles perdent cela. Elles ont peur d'être rejetées, elles croient qu'il y a peu d'ouverture...»

Pour être respectées

«Quand je suis arrivée en Suisse, il y avait peu d'activités», poursuit Nadia, «à part les prières à la mosquée. Les femmes étaient trop marginalisées». Actuellement, l'association est en quête d'un local qui lui soit propre, avec garderie, et autogéré.

Et les hommes, comment considèrent-ils cette association? «Ceux qui connaissent l'islam nous encouragent. Les autres voient en nous des féministes! C'est égal, nous voulons avancer, agir pour le bien de tous, être des citoyennes positives. Dieu nous a donné un statut, et ce ne sont pas les hommes qui vont nous l'enlever».

Claire-Lise Droz

Pour tous renseignements: ACFMS, CP 231, 2400 Le Locle.

L'islam, par choix personnel

Nadia pratique une hospitalité raffinée, est pleine d'humour... et n'a pas la langue dans sa poche. Pas vraiment le portrait de la faible femme. Originaire de Constantine, mais née en France, Nadia s'est convertie à l'islam par choix personnel, vers l'âge de 17 ans. Elle avait étudié chez les bonnes sœurs dans sa jeunesse! «Mon père (un artiste-peintre, de parenté avec le chanteur traditionnel Al Fargani, ndr) voulait que nous ayons une bonne éducation. Il estimait que plus c'était cher, mieux

cela valait! (rires). J'avais des camarades catholiques, protestants... Mais je me cherchais. Nous avons commencé à pratiquer, ma sœur et moi, à faire la prière, à porter le voile. Nous avons expliqué à nos parents que c'était notre choix, notre liberté».

Si ses parents vivent toujours en France, une bonne part de sa famille habite en Algérie. «J'aimerais tant y retourner, cela me manque, c'est un si beau pays!» Ce qui s'y passe maintenant? «Cela n'a rien à voir avec l'islam. Les tortures, les égorges-

ments, c'est dément. Aucune parole du Coran ne justifie cela».

Nadia porte le voile, ce qui ne l'empêche pas d'être biochimiste et de poursuivre des études. Elle observe le ramadan en toute sérénité. «Le ramadan», insiste-t-elle, «c'est bien plus que de s'abstenir de manger et de boire du lever au coucher du soleil. C'est un temps où s'exerce la maîtrise de soi, le respect et l'amour de l'autre, le sens du partage. C'est le mois de la patience et de l'éducation!»

CLD

Combattre l'isolement

L'ACFMS est active aussi bien au niveau suisse qu'international: participation à des congrès en Chine, en Suède, en Allemagne, en Turquie, en Jordanie... Pour le canton de Neuchâtel, son but est avant tout d'œuvrer pour une intégration positive afin de combattre l'isolement et la marginalité.

Elle organise des séminaires théologiques, des cercles de réflexion, des rencontres de soutien (envers les femmes de Bosnie, de Tchétchénie, de Palestine, de Somalie...) des festivals, des camps de vacances à Boudry pour les jeunes filles, pour ne ci-

ter que quelques exemples. Le programme 1997 prévoit notamment une journée humanitaire, des séminaires de formation, une rencontre annuelle de la femme musulmane en Suisse, et une rencontre annuelle de ceux qui ont embrassé l'islam.

«Nous entretenons de bonnes relations avec diverses associations non-musulmanes sur le canton», indique Nadia. «Entre autres avec le Bureau du délégué aux étrangers, à La Chaux-de-Fonds. Ainsi qu'avec des personnes comme Thomas Facchinetti, André Brandt, Claude

Zweiacker, Rémy Cosandey... qui œuvrent et souhaitent comme nous, de l'ACFMS, une meilleure compréhension et intégration de la communauté neuchâteloise. Nous les remercions pour leurs encouragements, leur tolérance, leur ouverture, et surtout, leur politique de dialogue».

L'ACFMS fait partie du groupe de travail «musulman» de la Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers. Elle est aussi membre du Forum «Tous différents, tous égaux».

CLD

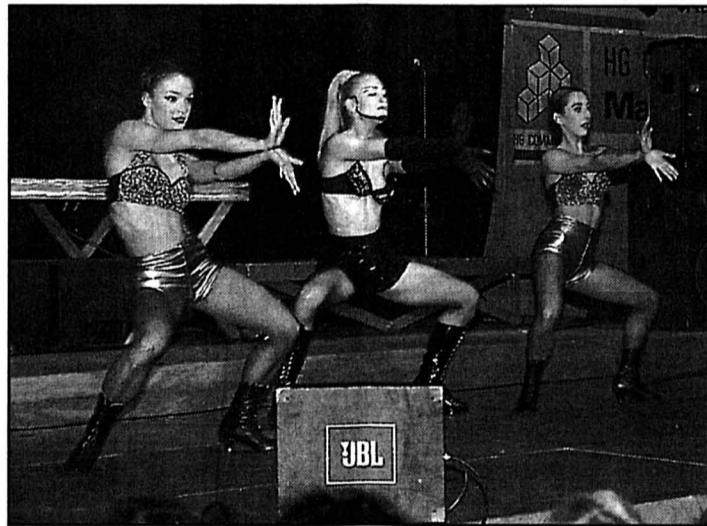
Expol La soirée des sosies en live et play-back

Rideaux de fumée, il y en eut beaucoup et sans doute même trop, la réplique de la fameuse Madonna apparaît derrière le brouillard. Moins pulpeuse que le modèle qu'elle imite, sa poitrine est toutefois aussi artificiellement agressive et ses attitudes tout autant provocatrices. La bande son, enregistrée en live lors d'un concert de la blonde sulfureuse, crache des cris d'hystérie et la voix de la «madone». Ce qui contraste avec le calme des spectateurs d'Expol. En fait, celle qui est sur scène ne pipe mot. Elle danse, fort bien d'ailleurs, et se produit avec les divers et extravagants costumes de celle qui

vient d'être mère. C'est Madonna en «des seins animés».

Toujours à grands renforts de fumée, le «sosie» de Michael Jackson jaillit sur scène. Sûr que le véritable papa n'aurait pas accepté ces conditions. Même avec sa protection buccale, il aurait toussé! Pas de problème pour son double, puisque celui-ci ne chante pas. En revanche, sa prestation chorégraphique est remarquable. Le double de «Bambi» avait pour prénom Christophe alors que Lenny - une anglaise - incarnait Madonna. Tous deux étaient accompagnés de deux danseuses, Céline et Véronique.

JCP



Le «sosie» de «Madonna».

photo Perrin

Expol Déjà 10 000 visiteurs



Hier en début de soirée, le président d'Expol, Bernard Vaucher et Bernard Lehmann, membre du comité, ont eu le plaisir d'accueillir le 10 000e visiteur, en la personne de Charles-André Rufer, accompagné de son épouse Eliane et de leur fille Séverine. Madame a été fleurie alors que monsieur a reçu un pétillant souvenir (photo Perrin).

Animations et soirée

Cet après-midi, dès 14h, le clown Paty anime, à l'intention des enfants, une grande chasse au trésor à travers les stands. Souper en soirée, dès 19h30,

avec Gérard du Queyras.

Au stand libéral-PPN, présence, de 18 h à 20 h, de Jean-Claude Fatton, (un enfant du Locle), responsable de la promotion endogène pour le canton de Neuchâtel.

Lui succédera Jean-Michel Von Kaenel, directeurs des Transports régionaux neuchâtelois (TRN).

Dès 22h, sur la scène du grand restaurant, avec «L'ambassador Big Band», un des meilleurs big bands de Suisse formé de musiciens venus de Lucerne et d'Olten interprétant les grands classiques du jazz.

JCP

SOCIÉTÉS LOCALES

Amis de la nature section Le Locle-Les Brenets

Chalet des Sanays, 30 novembre-1er décembre, gardien: commission du chalet.

CAS section Sommartel

Vendredi 29, assemblée générale à 20h au forum de la Fondation Sandoz. Gardien: Noël OJ. Mardi 3 décembre, gymnastique à 18h à la halle du communal.

Club des loisirs du 3e âge

Samedi 30 novembre à 14h30 au Cercle de l'Union, grand bal folklorique.

Contemporaines 1915

Rendez-vous le 29 novembre au Cercle de l'Union dès 14h. Petit match au loto. Apportez des quines svp.

Chœur d'hommes «ECHO de l'union»

Lundi 2 décembre, répétition à 20h à la Maison de paroisse.

Contemporaines 1918

Mercredi 4 décembre à 11h30 au Cercle de l'Union, repas de Noël. Veuillez apporter un lot surprise! Les personnes non inscrites sont priées de le faire avant le 30 novembre au tél. 931 83 73.

Contemporaines 1924

Attention: repas de fin d'année reporté au mardi 17 décembre au lieu du jeudi 12 décembre. Cercle de l'Union dès 11h. Pour les non inscrites, prière de le faire de suite svp, tél. 931 23 01.

Contemporaines 1950-1951

Souper de Noël, dernier délai pour confirmation au restaurant.

BRÈVES

Armée du Salut

Marmites de Noël

Le poste de l'Armée du Salut du Locle posera ses «traditionnelles marmites de Noël», les vendredi 29 et samedi 30 novembre en divers endroits de la ville. Les responsables de cette action destinée à venir en aide aux déshérités remercient chacun de leur générosité et leur souhaitent d'ores et déjà un joyeux Noël. / réd

Les Ponts-de-Martel

Au Club des loisirs

Ce jeudi 28 novembre, les membres du Club des loisirs des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver à la maison de paroisse pour une nouvelle séance. Celle-ci débutera à 14h30. Elle sera animée par C.-A. Frankhauser, tenancier du restaurant de la Petite-Joux, qui proposera un beau voyage en Amérique du Sud. Le conférencier illustrera ses propos de diapositives. Culte à 14h. / réd

Economie Le département du Doubs imaginatif, énergique et efficace

La volonté politique du conseil général du Doubs en matière d'action économique est forte, permanente et payante. C'est ce qui ressort de la journée d'information annuelle de l'Aded (Agence de développement économique du Doubs) organisée lundi à Technoland, pôle de reconversion industrielle du pays de Montbéliard. Le département du Doubs renforce encore son arsenal d'aides au bénéfice des entreprises autochtones et multiplie les tentatives de séduction en direction des investisseurs étrangers.

Alain Prêtre

«Le rôle du conseil général est de mettre en place un environnement favorable au déve-

loppement économique.» Georges Gruillot, le patron du département, résume toute la philosophie qui guide l'action de ses services dans le domaine du soutien aux PME. Une action qui s'exerce tous azimuts, à commencer en amont de l'entreprise par un appui aux laboratoires de recherche industrielle. Ainsi le conseil général a-t-il crédité cette année le Cetehor (Centre technique de l'industrie horlogère) de 500 000 FF. L'aide de l'Aded prend aussi la forme d'un engagement financier aux côtés de sociétés en quête d'indépendance technologique. C'est le sens du partenariat en cours avec le fabricant de mouvements de montres Isa-France à Villers-le-Lac, projetant d'équiper son unité d'une ligne expérimen-

tales de production de quartz. Mais l'un des dispositifs clés de l'intervention du département est «le prêt d'honneur sans intérêt». Le Conseil général débloque des fonds d'aides à la reprise, à la création ou à la consolidation d'entreprises dans le cadre d'une charte exigeant de la part du bénéficiaire un apport en fonds propres équivalents. Au 1er octobre, le département avait déjà mobilisé 12,3 M FF au profit de 59 entreprises, sachant que l'enveloppe annuelle s'élèvera à environ 18 M FF (voir encadré). L'Aded, et c'est récent, soulage aussi le coût de la garantie supportée par les entreprises contractant des prêts. Cette prise en charge d'une part du risque devrait permettre aussi aux intervenants financiers de délier



Le Conseil général du Doubs accorde une priorité absolue au développement économique. photo Prêtre

Les prêts d'honneur

Les prêts d'honneur classiques consentis aux PME sont destinés aussi aux entreprises du Haut-Doubs bénéficiaires pour certaines d'entre elles de fonds substantiels.

Sur la période 95-96, on relève notamment un prêt de 150 000 FF consenti à la Sarl Diamor (fabrication de bijoux) à Charquemont. 150 000 FF attribués à l'hôtel-restaurant Les Perce-Neige à Bonnetage, 400 000 FF alloués à Supéror (traitement de surface sur bracelets, boîtes de montres...) à Maiche, 250 000 FF versés à Mécanic Outils (fabrication d'outils coupants) à Frambouhans, 180 000 FF accordés à Créat'Heure (fabrique de

boîtes de montres), à Damprichard, 500 000 FF aux Cartonnages Pfahrer à Moreau, 600 000 FF remis à la scierie Gaume à Maiche, 150 000 FF octroyés à l'hôtel de France à Villers-le-Lac, 500 000 FF apportés à la consolidation de Somaifa (fabrique de boîtes de montre) à Bonnetage, 300 000 FF concédés à VP/Past (fabrication de petites pièces plastiques) aux Fins ou encore 500 000 FF au Centre pédagogique de construction automobile Sbarro à Pontarlier.

Le dispositif «Prêts d'honneur» s'est complété par l'ouverture d'un fonds spécial milieu rural et plus particulièrement destiné aux entreprises

artisanales et commerciales de petites tailles. Sur la période courant de septembre 95 à septembre 96, un montant de 2,5M FF a ainsi été distribué, profitant à 32 entreprises du Haut-Doubs. Les prêts d'honneur de ce type ont une valeur comprise entre 15 000 FF et 50 000 FF, sachant qu'ils sont remboursables. Dans la dernière période, l'Aded a, entre autres dossiers, délivré des prêts ruraux à l'entreprise de maçonnerie-carrelage Jean Marques du Bélieu, au commerce d'alimentation générale Michèle Bourdon à Montlebon et à l'auberge de la Combe-Geay aux Fins.

PRA

plus facilement les cordons de la bourse. En cinq mois, le montant des prises en charge du coût de la garantie par l'Aded s'élève à 550 000 FF, correspondant à un montant total de prêts de 58 M FF.

De l'Odace

L'Aded agit aussi d'autre part directement sur l'emploi en proposant aux employeurs des primes à l'insertion et en favorisant la signature de conventions d'embauche: 202 primes ont été affectées et 126 conventions passées concernant un nombre égal de bénéficiaires. Il faut aussi mentionner les résultats obtenus par l'opération Odace (pilotée par le conseil général) de suivi des dossiers de créateurs d'entreprises présentés le plus souvent par des chômeurs. En 1996, Odace a permis de générer de cette sorte 150 emplois.

Le Doubs consacre par ailleurs de gros efforts à capter des investisseurs étrangers. L'Ile de France, la Suisse, le Japon et les USA/Canada sont plus spécialement démarchés sachant que «la Suisse demeure une zone de prospection prioritaire». L'implication récente, à Villers-le-Lac, de Swisswave du groupe horloger Ebel avec une dizaine de salariés le prouve. L'Aded enfin réserve une part importante de son activité à la promotion et au développement touristique. Le fait que l'Aded ait obtenu l'an dernier une couverture presse du Doubs considérable qui, convertie en espaces publicitaires payants, aurait supposé une dépense de plus de dix millions de francs, montre l'ampleur du travail accompli.

PRA

Fausse monnaie Double arrestation à Besançon et découverte d'une cache d'armes

Deux jeunes terroristes présumés, originaires de Vénisieux (69) et arrêtés mercredi près de Besançon, écoulaient de la fausse monnaie dans l'est de la France.

Les douaniers, qui effectuaient une opération de routine mercredi au péage de l'autoroute A36, à Besançon-Ouest, pensaient peut-être avoir tiré le gros lot.

Mais de là à imaginer avoir mis la main sur un maillon terroriste...

La fouille de deux suspects avait permis de découvrir une fausse coupure de 100 francs et plusieurs contrefaçons de billets de 200 francs. En outre, Lunès Tidadini, 31 ans, et Aziz Hamdiken, 32 ans, tous deux de nationalité française et domiciliés à Vénisieux, détenaient une importante quantité de pièces de monnaie. Des vraies certes, mais qui semblaient avoir été obtenues dans des distributeurs de monnaie de la région. La PJ de Besançon à qui étaient confiés les faussaires

devait d'ailleurs retrouver plusieurs victimes récentes. Des établissements bancaires de Dijon, Lons-le-Saunier et Dole s'étaient ainsi fait bernier dans les heures qui ont précédé l'arrestation des deux hommes. Parmi les fausses coupures saisies, certaines font d'ailleurs l'objet d'une ouverture d'information ancienne chez un juge d'instruction marseillais qui a aussitôt été contacté. Jusque-là, rien que de très banal. Mais la perquisition effectuée ensuite par les enquêteurs allait révéler

une toute autre dimension à l'affaire.

En force, les policiers se sont rendus au domicile d'Aziz Hamdiken où ils ont découvert de vraies armes cette fois. Des pistolets automatiques, mais aussi une grenade, un lot de munitions et des substances entrant habituellement dans la fabrication des explosifs. Plusieurs tracts du Front islamiste du Salut (FIS) et documents de propagande intégriste ont également été trouvés au même endroit. C'est ce qui était indi-

qué lundi de source judiciaire.

Dimanche, ils prenaient, sous bonne escorte, la direction de Paris où ils ont été présentés au juge Laurence Le Vert. Le magistrat spécialisé dans ce type d'affaire les a mis en examen pour «association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste». En outre, Hamdiken devra répondre «d'infraction à la législation sur les armes». Ils ont été placés en détention à l'issue de leur comparution.

SCH

Routiers

La pénurie menace en Franche-Comté

Si sur le plan stratégique, la Franche-Comté n'est pas une région clé pour les routiers. Elle subit d'ores et déjà les contrecoups du blocus mis en place ailleurs. Les barrages filtrants d'Alsace, de Bourgogne ou de Rhône-Alpes commencent à produire leurs effets. Ainsi dès hier matin, certaines stations services et revendeurs de fuel francs-comtois craignaient pour leurs approvisionnements. Dans le Jura, plus de 10% des stations étaient hier en rupture de stock. Dans le Doubs et en Haute-Saône, quelques distributeurs isolés ne pouvaient plus répondre à la demande. Inutile de tenter d'extorquer, au cas où, un jerricane d'essence dans les stations, route de Pontarlier, à la sortie de Besançon. Les pompistes qui remplissent sans problèmes les réservoirs ont anticipé sur d'éventuelles mesures de restriction. Hier après-midi, aucune directive précise n'avait été donnée par les préfetures. Dans la région, le seul point contrôlé par les chauffeurs routiers était hier soir le carrefour essentiel de la nationale 5, vers la Suisse, et de la nationale 73, qui traverse la région dans l'axe nord-sud à hauteur de Dole. A cet endroit, convergent aussi les autoroutes A39 et A36. Des dizaines de camions protestataires y sont stationnés depuis deux jours pour filtrer le passage des véhicules et interdire celui des poids-lourds. Malgré ces obstructions, les principales grandes surfaces et de nombreux petits distributeurs ont été livrés en carburant.

Mais ce privilège n'était considéré hier que comme un maigre sursis par de nombreux commerçants. En amont ou en aval de la région le mouvement se renforçait alors que les négociations, entre les salariés et le patronat routier, semblaient s'enliser à Paris. Moins spectaculaire, de nombreux détaillants commençaient en Franche-Comté à attendre avec impatience leurs livraisons en matière d'alimentation, de presse ou de produits manufacturés. Signe que la menace d'une éventuelle pénurie d'essence n'est que la partie visible d'un inquiétant iceberg.

SCH

VACANCES - VOYAGES

OVRONNAZ Station Thermale Suisse
VALAIS SWITZERLAND
La Naturelle

Enneigement assuré du 1er décembre au 13 avril

Forfait "Ski - Bain avant Noël"

- logement 5 jours
- abonnement ski 5 jours
- 5 entrées aux bains thermaux
- cours de ski avec moniteur

- ➔ en studio, appartement ou chalet dès fr. 398.- / pers.
- ➔ en hôtel*** petit-déjeuner inclus dès fr. 498.- / pers.

Office du tourisme - 1911 Ovronnaz Tél. 027/ 306 42 93 Fax 027/ 306 81 41

Demandez nos forfaits pour le reste de l'hiver (logement + ski - bain)

36-365944 Roc

DIVERS

La nouvelle loi sur le travail

détérioré les conditions de travail
transforme les femmes en manœuvres
fait du dimanche un jour ouvrable
exploite les plus démunis
menace les emplois qualifiés
c'est pourquoi nous disons

NON

à la nouvelle loi sur le travail



Syndicat chrétien de l'industrie, de l'artisanat et des services

132-798486

Journée du timbre

Brasserie de la Channe
1er décembre de 10 h à 16 h 30
Bourse • Exposition • Entrée libre
132-798426

Je paie comptant toute marchandise

Fermeture d'usine fins de commerces liquidations

Habits divers, cuir, chaussures, parfums, alimentation, conserves, boissons, etc.

Pas sérieux s'abstenir. 196-795849

Tél. 024/459 17 48



Pompes funèbres
A. WÄLTI & M. GIL
Toutes formalités, jour et nuit
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 22 64

132-798371

Cernier La Fontenelle envisage de construire une nouvelle extension

Trois ans après avoir inauguré une nouvelle salle omnisports et divers locaux affectés aux leçons spéciales (musique, activités manuelles), le collège secondaire de La Fontenelle est confronté à nouveau à des problèmes de surpeuplement.

Philippe Chopard

Le comité scolaire, présidé par Pierre-Alain Schenk, a donc décidé de proposer dans le courant du mois de janvier une demande de crédit pour la construction d'un nouveau bâtiment,

propre à accueillir le surplus d'élèves prévu dans quelques années. Si l'investissement n'est pas encore chiffré, le projet est déjà bien mûr et les délégués du Conseil intercommunal ont reçu la mission d'en informer leurs communes.

Les responsables de l'instruction publique disposent actuellement de données démographiques tendant à faire croire qu'au Val-de-Ruz les enfants seront toujours plus nombreux ces prochaines années à arriver en âge secondaire. Déjà, l'ouverture de quelques classes primaires supplémentaires, notamment

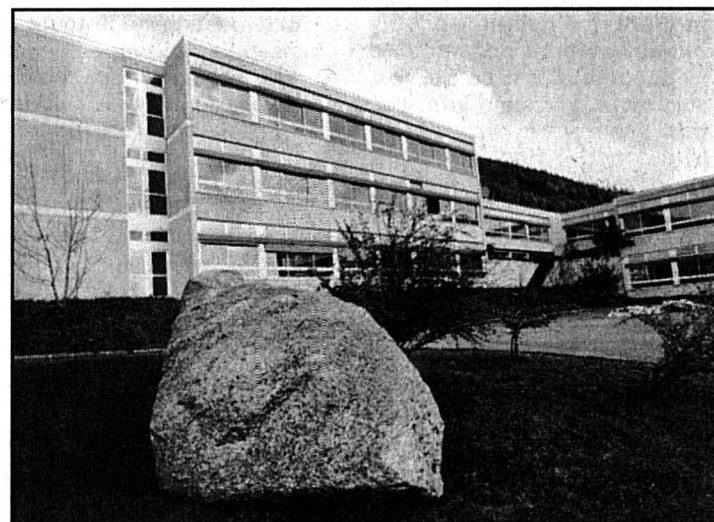
à Dombresson et aux Geneveys-sur-Coffrane, laisse présager que La Fontenelle va devoir faire face à des effectifs pléthoriques. C'est déjà le cas cette année, avec 590 élèves basés en majorité à Cernier. Les prévisions pour la prochaine rentrée d'août révèlent même un effectif de 640 enfants, et le collège, qui a déjà dû créer trois classes itinérantes, ne peut plus absorber ce nombre.

Sept cents élèves prévus

Force est donc de réagir. Pierre-Alain Schenk et son comité ont ainsi mené récemment une étude pour se convaincre de la nécessité de la construction d'un nouveau bâtiment. Avec un atout: un droit d'emption d'une parcelle entre les collèges secondaire et primaire de Cernier, déjà réservé lors de la construction de la salle omnisports inaugurée en 1993. Parmi les scénarios

démographiques possibles, l'étude de ce comité prévoit un maximum de 700 élèves dans les dix prochaines années à venir. Ce chiffre ne tient pas compte du grand nombre d'appartements vides dans le district. Le comité scolaire a finalement retenu la solution du nouveau bâtiment, au lieu de la possibilité de délocalisation de l'enseignement dans les villages, jugée trop compliquée, ou de la construction d'un nouvel étage au collège existant, trop chère.

Le Conseil intercommunal tranchera. Les communes n'ayant pas droit de regard autrement que par leurs délégués, il a semblé judicieux au comité scolaire de faire une information préalable. Lundi soir à Dombresson, Pierre-Alain Schenk a donc donné tous les détails en cachant, pour le moment, le coût du projet. Tout au plus a-t-il lâché que le montant de l'écolage sera «modestement» affecté



Le collège de la Fontenelle est confronté à un nouveau problème de surpeuplement. photo a

par cette réalisation. Toutefois, Francis Monnier (LIB) souhaiterait que l'occupation des locaux actuels soit pensée plus rationnellement, plutôt que de vouloir construire du neuf. Vaste problème que ce

lui-là, tant il est vrai que ni les parents ni les enseignants n'accepteront facilement de modifier les horaires élaborés souvent à grand renfort de remue-ménages.

PHC

Dombresson refera le pont du Rin

Les conseillers généraux de Dombresson ont accepté lundi soir une demande de crédit de 40 000fr. pour refaire le pont de la route du Rin, qui enjambe le Seyon. Ce crédit est assorti de la clause d'urgence, pour permettre aux travaux de se dérouler au plus vite, en profitant de la fermeture hivernale de ce tronçon, qui relie le village à Savagnier. Le pont présente en effet de profondes traces d'usure, et ses poutrelles métalliques sont atteintes par la rouille.

Les élus ont également pu apprendre qu'un signal de

croisement allait être très prochainement posé au carrefour route des Peupliers-Ruz Chasseran, ainsi qu'ils l'avaient demandé à leur précédente séance. Le conseiller communal Claude Amezdroz a aussi indiqué que la demande socialiste de surélévation des trottoirs aux arrêts de bus était en voie d'examen. Il a enfin expliqué que les places de parc devant la Coop seraient marquées dès que possible, histoire de mettre un peu d'ordre dans l'anarchie qui règne à cet endroit.

PHC

Opportunité forestière saisie à Villiers

Réunis lundi soir, les conseillers généraux de Villiers ont accepté d'acheter aux héritiers de l'hoirie Constant Mosset quatre parcelles forestières pour un montant global de 15 000 francs, soit moins de 35 centimes au mètre carré. Pour le conseiller communal Jean-Philippe Favre, il s'agit d'une bonne affaire pour la

commune. Les vieux bois devront être inclus au plus vite dans le calendrier des exploitations. Les élus se sont ensuite penchés sur l'équipement d'une future maison familiale actuellement en construction à La Champey. Le Conseil communal, en prévision du développement de cet endroit, a soumis une demande de crédit

de 50 000fr. pour pour l'extension des réseaux d'eau et d'épuration. Cette somme sera en bonne partie compensée par les taxes d'équipement que la commune encaissera sur les trois immeubles projetés. Cette demande de crédit a fait l'unanimité. Enfin, en réponse à une question sur les travaux pour la déviation des

eaux du Ruz Chasseran pour éviter de nouvelles inondations, Philippe Matile, président du Conseil communal, a répondu que ceux-ci sont prévus l'année prochaine. Rappelons que ce futur chantier a été décidé par le Conseil général au printemps dernier et par le Grand Conseil, tout récemment.

MHA

Les Hauts-Geneveys Le Buffet de la Gare rouvre samedi



Le Buffet de la Gare des Hauts-Geneveys ouvrira à nouveau ses portes samedi. photo Galley

Bonne nouvelle pour le village des Hauts-Geneveys! Leur village, dépourvu d'établissement public depuis la fermeture de l'hôtel Beauregard, va retrouver un lieu convivial dès samedi avec la réouverture du Buffet de la Gare. Celui-ci, fermé depuis deux ans, a pu reprendre vie grâce à une nouvelle société anonyme présidée par Armand Blaser et chargée de son

exploitation. La population est invitée samedi à visiter les lieux à l'heure de l'apéro et à déguster le repas de midi.

Ces deux dernières années, l'établissement avait intéressé bon nombre de gens, dont un moment, l'association Espace Val-de-Ruz. Mais sans pouvoir concrétiser des intentions de reprise. Finalement, l'association Transports et environnements a décidé de tirer parti des atouts géographiques du buffet et de sa clientèle potentielle pour se lancer.

Le bâtiment a subi d'importants travaux de rénovation pour devenir un espace de rencontres et de réunions. Le Buffet de la Gare pourra recevoir une septantaine de clients et dispose d'une salle pour les séances de comité. La société qui l'a repris a trouvé aussi un tenancier en la personne d'Hasan Ertugrul, qui possède actuellement une patente bernoise. L'établissement sera ouvert sept jours sur sept, cela jusqu'au dernier train.

MHA

Les Verrières Bientôt un hangar pour les Travaux publics?

La commune des Verrières s'est dernièrement dotée de deux nouveaux véhicules. Un dossier qui n'a pas manqué de mettre en effervescence les habitants du village frontrière. Et les autorités! Avec un premier référendum accepté par le peuple, un revirement total quant au choix du camion et une seconde tentative de passer par les urnes avortée faute de signatures en suffisance.

Les véhicules sont maintenant là, mais il leur manque un hangar digne de ce nom. Un crédit d'étude sera proposé aux conseillers généraux, convoqués pour le 6 décembre. Le budget 1997 sera également au menu de cette séance.

Dans son rapport à l'appui de la demande de crédit, le Conseil communal propose, outre de remédier à l'absence de locaux fonctionnels pour ce fameux camion, de construire un hangar pour les Travaux publics et le Service du feu, ainsi qu'une déchetterie. On regrouperait donc tous les services communaux, dont le matériel et les engins sont «disséminés dans plusieurs hangars, à divers endroits du village». Dans des bâtiments en piteux état, poursuit l'exécutif.

Pour l'heure, seul un avant-projet a été réalisé. Le crédit demandé, d'un montant de 5000 francs, servira à préparer un dossier définitif. Le bâtiment à construire prendrait place à la Vy-Perroud.

Avant de penser à construire, les conseillers généraux se seront penchés sur le budget de l'an prochain. Les chiffres s'inscrivent en rouge, avec un déficit de quelque 250 000 francs - en augmentation par rapport aux prévisions pour l'exercice en cours - pour des charges totales de 3,1 millions.

«Nous nous retrouvons véritablement sur la corde raide», clame l'exécutif. Et de parler d'une hausse de la fiscalité, avec deux bémols toutefois. Le Conseil communal estime qu'elle n'est «pas envisageable dans la conjoncture actuelle» et il s'efforcera «de la retarder le plus longtemps possible». Mais il suffit d'un rien pour être contraints à trouver de nouvelles recettes et toutes les

économies possibles ont été faites, termine le rapport. L'épée de Damoclès est en place...

Enfin, au soir du 6 décembre, les élus ne se quitteront pas s'en s'être prononcés sur une demande de crédit de 25 000 francs. Une dépense frappée du sceau de la sécurité et de la prévention. En effet, il s'agit d'équiper les pompiers de quatre appareils respiratoires, gage d'une intervention plus efficace lors d'un sinistre, et de changer les extincteurs, vieux de 25 ans, du collège et des salles de gymnastique et de spectacles. Sans oublier la pose d'un éclairage de secours, inexistant, dans ces trois bâtiments.

MDC

BRÈVES

Cernier Entre dentelle et claquettes

C'est ce samedi que la paroisse réformée de Cernier organise sa vente traditionnelle, dès 9h à la salle de gymnastique. Divers stands, de l'artisanat, des fruits exotiques et bien sûr des pâtisseries maison attendent chacun. A 10h, il sera possible d'admirer une démonstration de dentelle au fuseau alors que la fanfare L'Union instrumentale donnera un concert-apéritif. La manifestation se poursuivra avec une vente aux enchères d'une pendule représentant un marin, une démonstration de claquettes par l'école de May Veillon et d'un intermède du chœur La Clé des champs.

MHA

Le Pâquier Plan d'aménagement adopté par les élus

Réunis la semaine passée en séance extraordinaire, les conseillers généraux du Pâquier ont adopté sans aucune remarque particulière le nouveau plan d'aménagement du territoire communal et son règlement d'application. Ces documents ont été en outre récemment approuvés par le Département cantonal de la gestion du territoire. Le responsable du bureau mandaté pour l'élaboration de ce plan, Bernard Soguel, s'est tenu à la disposition de chacun pour d'éventuelles questions. Le plan sera par la suite mis à l'enquête publique puis soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

FRP

Cernier Marché teinté d'Avent

Ce samedi, le marché qui se tient habituellement à Cernier, sous l'Hôtel de ville, sera spécialement achalandé pour l'avent. De 7h à midi, les commerçants habituels offriront leurs produits de la terre et les clients pourront aussi admirer le savoir-faire des artisans de la région.

Ils y trouveront du découpage de cartes, de la peinture sur pulls, du patchwork, de la pyrogravure ainsi qu'un beau choix de couronnes de décoration. Ce marché de Cernier, relancé ce printemps, a connu un bon succès à son début. Par contre, cet automne, il a été un peu moins fréquenté.

MHA

Savagnier Concert pour les orgues

Le plaisir de chanter et de partager celui-ci avec le public peut être la devise de Charles Ossola et de ses élèves. Après un premier concert donné au temple de Fenin, en juin, ces derniers chanteront à nouveau vendredi dès 20h à la salle communale de La Corbière à Savagnier. Intitulée «Divertissement musical», cette soirée, première en faveur du nouvel orgue du temple du village, comprendra des airs d'opérettes et d'opéras, de Mozart à Offenbach. Les chanteurs se produiront en solos, duos ou ensemble, tout en étant accompagnés au piano par leur professeur.

MWA

NAISSANCE

Marie-Claude et Stéphane Müller ont la grande joie d'annoncer la naissance de

JONAS

le 26 novembre 1996.

Maternité de Landeyeux

Famille S. Müller
Nods 53 - 2035 Corcelles

28-66082

COOP



Hé
Ave
et f
fou

Voiture Mini Mega
radiocommandée
Avec chargeur, accumula-
teur et piles 9 V.

49.-



L'île au trésor
jeu interactif, exerce la
mémoire.
Piles non fournies.

39.-



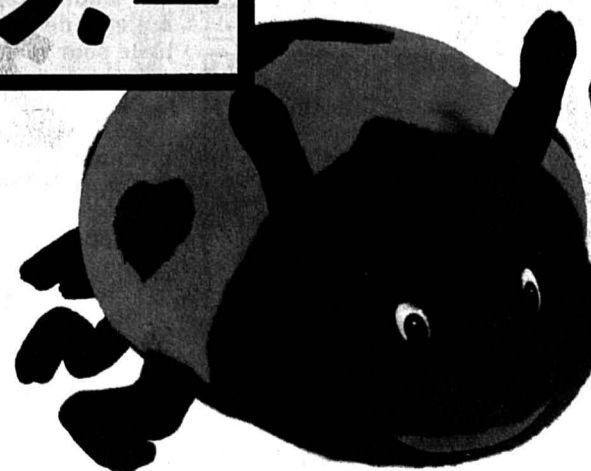
Animaux sauvages
56 cm env.

29.-



Coccinelle ou hippo-
potame en peluche

49.-



**QUE VAS-TU OFFRIR
À BLANCHE-NEIGE
POUR NOËL?**



Set "grains de sable"
Existe en différentes vari-
antes. À partir de 5 ans.

19.-



Jeux réunis
8 jeux pour jouer en
famille.

25.-



Barbie Océan magique
Barbie et sa baleine
"Keiko" explorent l'océan.

59.-



**UNE MINI-CHAÎNE
HI-FI SUPER ET 100
CHANSONS!**

Scotland Yard
Chasse passionnante dans
Londres. De 3 à 6 joueurs.

37.-



Mini Hi-Fi super
"3 en 1", 100 chansons
préenregistrées. CD et cas-
settes adéquates non four-
nies. Piles non fournies.

24.-



Sainti-Expo Le réveil sonne pour l'ensemble du commerce erguélien

«Commerce local, réveille toi». Les organisateurs de Saint-Expo n'ont pas eu besoin de chercher bien longtemps le slogan adapté à l'édition 1996 de leur manifestation. Jusqu'à dimanche, une septantaine d'exposants témoignent, dans l'immeuble de Global-Bois, de leur foi en l'avenir, malgré un contexte aujourd'hui défavorable.

Les difficultés rencontrées par la Dezennium Finanz AG pour trouver un repreneur du bâtiment Global-Bois font indirectement des heureux. Répartis sur deux étages, les 1500 m² de surface à disposition facilitent l'organisation d'un rendez-vous commercial de la première importance. Pour la quatrième année consécutive, Sainti-Expo en sera une illustration vivante jusqu'à dimanche.

Gérard Vuilleumier, président du comité d'organisation de cette manifestation, n'a pas

manqué, lors de la cérémonie d'ouverture, d'avertir qu'une vente de l'immeuble pourrait menacer la pérennité du salon. Or, il est indispensable que Saint-Imier continue de jouer, notamment par une action ponctuelle, le rôle de centre régional commercial.

Application commune

En révélant ses incertitudes, Gérard Vuilleumier a voulu faire partager sa conviction à son parterre d'invités. Un tour de l'exposition aura convaincu ces personnalités de la pertinence du propos.

Si la diversité de leurs produits les séparent, les quelque 70 participants partagent, par contre, une même motivation. Le soin apporté à la confection des stands témoigne de leur volonté de prouver à la clientèle la fiabilité de leurs services. Une chose est sûre: leur application commune ne facilitera pas la tâche du public, invité dans le cadre d'un



Le comité de Sainti-Expo, Sylvie De Angelis (à gauche), Gérard Vuilleumier, Tatiana Tanner et Silvio Colombo, a conçu un salon diversifié. photo Galley

concours, à faire connaître ses coups de cœur.

Du Vallon et d'ailleurs

Dans cette opération séduction, sont impliqués une majorité de commerçants du Vallon de Saint-Imier. Mais la renommée du rendez-vous a également incité des maisons jurassiennes, neuchâteloises et même vaudoises, à ouvrir, l'espace de 6 jours, une succursale imérienne.

Commentant la palette de prestations et des savoirs réunis, Gérard Vuilleumier regrette juste qu'à l'exception notable des acteurs évoluant dans le domaine du bois, les professionnels du monde du bâtiment, aient décliné l'invitation.

De son côté, Jacques Zumstein a, dans le préambule de son propos, tenu lors de la cé-

rémonie officielle, remercié celles et ceux qui ont mis leur temps et leur compétence à disposition pour donner du commerce local une image positive.

Du téléachat au budget

Pour faire face à un contexte difficile, il faut faire preuve d'initiative. Le maire de Saint-Imier ne s'est pas contenté de rappeler cette évidence. Ainsi a-t-il révélé que la Municipalité, par l'intermédiaire de Diatel, est en train d'étudier la possibilité d'introduire la télévision interactive.

Le téléacheteur, selon le principe du téléachat pourrait avoir à domicile la liste des magasins et de leurs offres, choisir les produits lui convenant et se faire livrer commande. Jacques Zumstein voit dans ce concept une

chance unique pour le petit commerce d'être souple et d'évoluer en adaptant ses structures aux nécessités du XXI^e siècle.

A quelques jours de la votation sur le budget imérien, le maire, a, d'autre part, profité de la tribune qui lui était offerte pour justifier la politique financière actuellement menée par la commune. «Lorsqu'une entreprise bénéficiaire voit arriver la tourmente, elle ne fait certainement pas de cadeaux à ses actionnaires, mais elle fait des provisions et des réserves. Il s'agit de préparer l'avenir et de garder une marge de manœuvre financière indispensable.»

Voilà de quoi alimenter les interminables discussions qui font une partie du charme de Sainti-Expo.

Nicolas Chiesa

Pour tous les goûts

La plus belle des marchandises se doit d'être parfaitement emballée. Les organisateurs de Sainti-Expo le savent. Aussi ont-ils tenu à enrober leur manifestation commerciale d'une animation à même de séduire tous les publics.

Musicalement leur choix s'est porté sur l'orchestre Zmoos, et sur le Valaisan Paul Mac Bonvin. Une soirée karaoké et une autre consacrée aux tubes des années 80 complètent le programme des réjouissances.

Cette même volonté de diversification se vérifie à travers des actions ciblées. Vendredi, en début d'après-midi, les aînés sont attendus à Global-Bois pour un thé dansant. Dimanche, la journée intitulée «sport et jeunesse» permettra aux gamins erguéliens de côtoyer les joueurs du HC La Chaux-de-Fonds.

Grâce à son animation, Sainti-Expo se présentera chaque jour, jusqu'à dimanche, sous un visage différent.

NIC

Succès Le Comptoir de Renan suscite l'intérêt



Visiteurs et artisans ont partagé à Renan un même plaisir. photo Chiesa

Avec l'organisation de son premier Comptoir, le Groupement artisanal de Renan se lançait dans l'inconnu. Aujourd'hui, il sait qu'il a bien fait de prendre le risque. Durant deux jours, la halle de gymnastique n'a pas désespéré.

La chance sourit aux audacieux, prétend le dicton. Reste qu'il faut savoir la provoquer. L'audace consistait à organiser un Comptoir artisanal à Renan.

Pour réussir dans son entreprise, le Groupement artisanal, dont la particularité est d'être composé de deux couples d'amis, n'a négligé aucun détail.

Conscient de l'ampleur de sa tâche, le Groupement s'est donné une fourmi pour logo. Ce choix s'est révélé judicieux. L'impressionnante activité déployée avant même la manifestation a contribué à faire du Comptoir artisanal une véritable réussite. Durant deux jours à la halle de gymnastique de Renan, 28 exposants ont associé leurs talents pour montrer au public toute la diversité de l'artisanat.

Enrichissantes discussions

La démonstration s'est avérée convaincante. A chaque stand, le dialogue s'est engagé, preuve de l'intérêt mutuel que se sont porté visiteurs et artisans. Souvent la discus-

sion s'est poursuivie longtemps, pour le plus grand plaisir des initiateurs de rendez-vous, soucieux de proposer une manifestation plus conviviale que simplement commerciale.

Aujourd'hui, les membres du Groupement artisanal, Véronique et Laurent Monnard et leurs amis Nathalie et Jean-Claude Buri, sont déjà placés à la croisée des chemins. Après avoir tiré le bilan de cette première édition, et tenant compte des félicitations que visiteurs et exposants leur ont adressées, tout porte à croire qu'ils s'engageront sur la route de la réédition de ce Comptoir artisanal.

NIC

Economie Berne veut passer à l'offensive

Le Conseil exécutif bernois a présenté, hier, les six offensives qu'il va lancer pour renforcer l'économie cantonale. Télécommunications, énergie et formation appartiennent aux domaines visés.

Un canton fort doit pouvoir s'appuyer sur une économie forte: cette affirmation est la base de l'effort supplémentaire que l'Etat de Berne entend fournir pour renforcer son économie et offrir aux entreprises un contexte propice à leur développement. Un effort qu'il égrène donc en six offensives, détaillées hier à l'occasion d'une conférence de presse.

L'administration d'abord

Renforcer la compréhension des mécanismes économiques, intégrer les incidences économiques d'une mesure dans la prise de décision y relative et tenir compte des enjeux économiques lors de la mise en œuvre de ces mesures: tel est, en substance, le contenu des trois premières offensives, lesquelles s'adressent avant tout à l'administration.

L'activité de l'Etat ne se déroule pas en vase clos, mais elle exerce des répercussions directes ou indirectes sur l'économie du canton et sur sa compétitivité en tant que site d'implantation: cette affirmation, le gouvernement entend que législateurs, décideurs et acteurs de l'Etat en soient tous fermement convaincus.

Pour ce qui concerne l'administration toujours, l'amélioration de la formation de ses collaborateurs(trices), la prise de conscience de l'impact économique des activités étatiques, ainsi que l'amélioration de l'assurance-qualité sont les premiers objectifs à atteindre.

Télécommunications, une place de choix

Pour la compétitivité d'un site d'implantation, les télécommunications sont aussi importantes que l'approvisionnement en énergie à bon marché, et cette tendance ira en s'accroissant au cours des prochaines années. En effet, tout comme les télécommunications, le secteur de l'énergie est à la veille de grands bouleversements, sur le marché suisse.

Le canton de Berne a donc décidé de se pencher très attentivement sur ce problème, dans les années à venir. De surcroît, il soutient la libéralisation en cours à l'échelle européenne et s'emploiera désormais à offrir, dans les domaines de l'énergie et des télécommunications, des prestations aussi excellentes que peu coûteuses.

La politique bernoise de promotion économique réserve d'ailleurs une place de choix aux télécommunications.

Formation: un atout

Le système suisse de formation professionnelle en entreprise est un atout important, face à la concurrence des autres sites d'implantation, et il s'agit de l'améliorer encore. En étroite collaboration avec les partenaires sociaux, l'Etat entend donc rendre la formation professionnelle plus attrayante.

Par ailleurs, pour éviter le déséquilibre actuel entre formation académique et formation professionnelle, le Conseil exécutif va réexaminer leurs modes de financement respectifs. /oid

BRÈVES

Forêt Un chef francophone

Le Conseil régional interviendra auprès de la Direction de l'économie publique pour demander que, dans le cadre de la réorganisation en cours à l'Office des forêts et de la nature, le poste francophone soit maintenu à un degré hiérarchique équivalent à celui qui est le sien actuellement. Il se situe au niveau des chefs d'offices. Le Conseil régional attend, notamment du futur titulaire qu'il défende les intérêts de l'économie forestière dans le cadre de l'Expo 2001. /réd-cor

Tavannes «Sur les eaux du lac, à l'est»

La Bibliothèque des jeunes et Centre d'animation de Tavannes présente (jeudi 28 novembre, 20h30, salle communale) huit jeunes comédiennes du théâtre «Mine de rien», dans «Sur les eaux du lac, à l'est», une pièce de Bernadette Richard, mise en scène par Aline Steiner. L'histoire se déroule dans un pays imaginaire, renfermé sur lui-même, soumis à une politique autoritaire qui l'a isolé du reste du continent. On est en 2050 et le monde occidental a évolué vers la dégénérescence de la race. /réd

Moutier Un mérite pour une cycliste

La Prévôtoise Anne Flury Lovis, coureuse cycliste bien connue dans la région, vient de se voir attribuer le Mérite sportif 1996 de la Fédération jurassienne de cyclisme. Cette distinction récompense une sportive exemplaire, mère de famille qui s'entraîne assidûment, été comme hiver, et qui a déjà porté bien haut, en Suisse comme à l'étranger, les couleurs du Club cycliste de Moutier. Un club dont on profite de signaler au passage qu'il fêtera son 75^e anniversaire en 1997. /réd

Saint-Imier Trompette, orgue, chœur et solistes

Pour le premier dimanche de l'Avent (dimanche 1^{er} décembre, 17 h), la Collégiale abritera un concert parfaitement de circonstance, donné conjointement par Maurice Bernard (trompette), David Girardin (trompette), les petits Chanteurs d'Erguël - renforcés par quelques voix adultes -, Jacqueline Jacot (orgue) et Pierre-Yvan Zenger pour la direction de l'Alleluia de Haendel. Au programme de cette soirée figurent notamment des œuvres de Jean-

François-Dandrieu (sonate en ré mineur), de Georg-Friedrich Haendel (Alleluia du Messie) ou encore de Giambattista Martini (Toccata). Le «Petit Papa Noël» de Martinet, ainsi que le «Gloria in Excelsis Deo», dans un arrangement pour trompette et orgue, font également partie du répertoire annoncé, tout comme les cinq mouvements d'une Cantate composée par Jacqueline Jacot, pour des enfants a capella et à quatre voix, accompagnés à l'orgue. /réd

Décharge de Saint-Ursanne

Autorisation d'exploitation révoquée

Décernée le 2 juillet dernier, l'autorisation provisoire d'exploiter la décharge de déchets industriels (boues d'hydroxyde) vient d'être annulée par le Gouvernement. La société Euretec qui l'avait obtenue, après avoir racheté le propriétaire DMS, n'a pas satisfait les conditions, notamment le versement d'une caution de 2,5 millions de francs.

Plus aucun déchet n'a été entreposé depuis le mois de juillet, mais il reste 7,7 tonnes à traiter. Un plan de mesures a été adopté par l'Office des eaux, afin de contrôler toute pollution, même s'il n'y a pas de risque de ce type, selon les affirmations des experts.

Un groupe de travail créé par le Gouvernement jurassien examine toutes les solutions possibles, en vue d'éliminer ces déchets aux conditions les moins coûteuses. Le risque est évidemment que, en cas de

faillite de DMS et des autres sociétés du groupe, l'Etat doive éliminer les déchets à ses frais. Une telle faillite aurait aussi des conséquences bancaires, Fairtec étant débitrice d'un crédit de quelque 4 millions auprès de la Banque cantonale du Jura (à l'époque, le président du Conseil d'administration de la BCJ Me Jacques Saucy présidait aussi les Conseils d'administration de Fairtec et de DMS).

En outre, dans un communiqué, Greenpeace affirme que des déchets toxiques sont entreposés par Fairtec aux abords de son usine, dans la zone industrielle de Delémont. Cet entreposage ferait l'objet d'une constante surveillance policière.

Inquiétudes financières

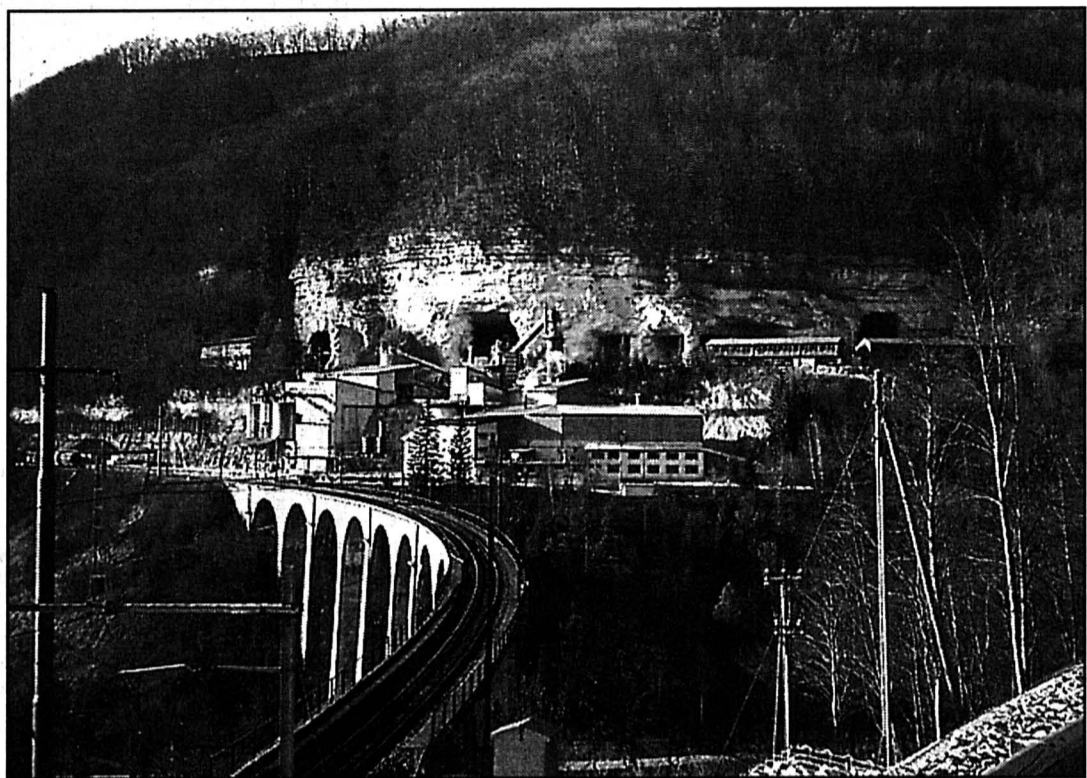
Trouver une solution n'est pas chose aisée, même si le canton escompte l'appui de la Confédération, les déchets entreposés provenant de toute la Suisse. L'installation de stabi-

lisation est propriété de DMS. En cas de faillite, elle pourrait être mise sous séquestre. Mais demeurerait le stock de déchets dont le traitement et l'évacuation pourrait coûter plus de 8 millions.

Si ce sont surtout des préoccupations de protection de l'environnement qui sont agitées, le problème principal est en réalité de nature financière. Le risque d'une coûteuse facture d'élimination que devrait supporter l'Etat est en effet bien plus grand que le danger de pollution de l'environnement.

En outre, une question lancinante doit être soulevée: où est passé l'argent récolté par Fairtec auprès des fournisseurs de déchets en vue de l'élimination de ceux-ci? A-t-il été entièrement investi dans les installations de stabilisation ou a-t-il servi à couvrir d'autres besoins de trésorerie de l'entreprise?

Victor Giordano



Il reste 7,7 tonnes de déchets à traiter sur le site de DMS à Saint-Ursanne.

photo a

Douane L'œil de Goumois inauguré



L'administration des douanes a investi 1,3 million dans la rénovation du poste de Goumois.

Comme un œil de poisson, le bureau des douanes de Goumois jette un regard franc-suisse. L'administration fédérale a injecté 1,3 million pour la réfection de ce bâtiment qui a été inauguré hier. Goumois est le seul poste frontière à desservir la montagne. Et son trafic ne cesse d'augmenter.

Il a fallu un peu bousculer les autorités fédérales pour décrocher cette rénovation. Pierre Henzelin, l'ancien patron de la douane jurassienne, aujourd'hui maire de Bonfol, n'y est pas étranger. Une étude de 1987 parle de raser le bâtiment. Mais ce dernier s'inscrit dans le cadre du vieux Goumois. Il fut construit en 1847 comme bureau de douane déjà.

Le bureau Wermeille-Heyer-Gogniat reprend le dossier en 1994 pour une rénovation en douceur. La voici terminée. Elle est superbe avec un bureau fonctionnel et lumineux, une véranda vitrée qui sert de radar et quatre appartements modernes. L'équipe de Germain Rich (Charles Balzarini, Martial Queloz, Marcel Gerber et Patrick Wenger), secondée par le poste mobile de Saignelégier, est dans ses meubles. Maire de Goumois, douaniers et policiers gaulois et jurassiens, architectes se bousculaient hier pour cette inauguration dans la simplicité.

En hausse constante

On relèvera que le point frontière de Goumois est le seul à desservir le Haut-Plateau. Son chiffre d'affaires an-

nuel a fait un bond depuis l'introduction de la TVA pour passer de 83 847 francs en 1994 à... 674 000 francs pour les dix premiers mois de cette année. Le nombre de dédouanements (importation de produits horlogers, matériaux de construction, camions de sable et d'engrais, exportation horlogère principalement), est en hausse constante, comme l'a indiqué John Racine. On en dénombrait 1337 en 1991. On en compte 2011 pour les dix premiers mois de 96.

Malgré une hausse des franchises pour les particuliers, on note aussi un accroissement du trafic voyageur: 1872 dédouanement en 1990, 2117 en dix mois cette année. On le voit, le tourisme alimentaire se porte bien.

Michel Gogniat

Tribunal de Delémont

Parfum de luxe et d'escroquerie

Le tribunal de Delémont a connu hier d'une affaire qui a des relents de luxe et d'escroquerie. Elle met en scène un industriel jurassien et sa secrétaire qui, voici trois ans, lors d'une escapade amoureuse dans un hôtel de la forêt noire, se sont fait voler leur voiture. Pas n'importe quelle voiture puisqu'il s'agissait en l'espèce d'une Austin Martin blindée

marque Lagonda, reprise à un Emir arabe et qui vaut la bagatelle de 200 000 francs. Subodoraient l'escroquerie, l'assurance a porté plainte.

Les soupçons de l'assureur, recueillis notamment par un inspecteur privé, reposaient sur plusieurs faits troublants: le fait que les deux jeux de clefs soient des doubles (où est l'original?), qu'il

n'y ait pas eu d'effraction et que le couple ait reçu la visite d'un inconnu alors que, justement, l'incognito de leur excursion devait être de mise. Autant de points flumeux qu'a tenté d'éclaircir le tribunal correctionnel. Les débats se sont prolongés hier soir. Nous ferons part du verdict dans une prochaine édition.

MGO

BREVES

Alle

Un mai détruit

Elue dimanche au Conseil communal d'Alle, Jacqueline Vifian-Voillat, d'Alle, pensait pouvoir jouir du mai qui avait été apporté en son honneur dans le jardin de sa demeure. Las, durant la nuit dernière, ce mai a été coupé en morceaux par des inconnus, qui ont agi sans se faire remarquer. La responsabilité de cet acte malveillant n'a pas été endossée à cette heure. On rappellera que l'élu est l'épouse de Serge Vifian, ancien député radical à l'Assemblée constituante et dont la nomination à la tête de l'Office des assurances sociales à Saignelégier avait suscité de virulentes protestations qui avaient abouti au renoncement de l'intéressé à occuper cette fonction.

VIG

Porrentruy

Entreprise

En faillite

Le juge de Porrentruy vient de prononcer la faillite de l'entreprise d'armement Sphinx Engi-

neering SA à Porrentruy. Cette maison occupait 14 employés dont huit Français. Elle avait été rachetée par Manurin Mulhouse voici une année. Mais le surendettement et la mal finition des produits ont eu raison de cette société.

MGO

Le Noirmont

Budget paroissial

Présidée par Jean-Joseph Desbœufs, l'assemblée de la commune ecclésiastique du noirmont a été suivie par 22 personnes. Le budget 97 a été approuvé à l'unanimité. Il présente 248 200 francs aux produits et 257 795 francs aux charges soit un découvert de 9596 francs. Dans les charges, les frais de l'église et du culte se montent à 42 000 francs, les frais de chauffage compris atteignant 10 000 francs. Un montant de 18 600 francs va au mobilier et aux machines. L'emprunt contracté par la paroisse laisse un montant total de 151 629 francs soit 4000 francs pour la cure, 69 890 francs pour l'église et 77 739 francs pour la restauration du clocher et de l'église. /réd.

Haut-Plateau

Démission

du garde forestier

Jean-François Lovis, garde forestier du triage du Haut-Plateau qui comprend notamment les forêts des Breuleux, de la Chaix, du Peuchapatte et de Muriaux a donné sa démission, pour avoir été nommé par la bourgeoisie de Delémont.

MGO

Montignez

Nouveau ruraliste

En remplacement de Bernard Chavanne, nommé à Lamboing, la Direction des PTT a désigné son successeur en la personne de Fabienne Vermot-des-Roches, 36 ans, qui a déjà effectué des remplacements dans une douzaine de villages ajoulots. A un moment donné, il était à craindre que le bureau de Montignez ferme ses portes. Ce qui n'est par bonheur pas le cas.

MGO

AGENDA

Bourse de l'emploi Demain, jeudi 28 novembre, entre 10 heures et 17 heures, se déroulera à la halle des expositions de Delémont une bourse de l'emploi. Une quinzaine d'entreprises régionales et nationales, trois associations professionnelles, les arts et métiers, les centres d'orientation... se tiendront à la disposition des demandeurs d'emploi (3500 Jurassiens actuellement) et des jeunes en fin de scolarité ou en fin d'apprentissage qui cherchent à construire leur avenir.

Producteurs de bétail Juranico, coopérative jurassienne pour l'écoulement du bétail, met sur pied un débat public vendredi 29 novembre à 13h15 au restaurant de la Poste à Glovelier. Secrétaire de l'UPS, Fernand Cuhe et Michel Pellaux, vice-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, débattront du thème: «Avenir des producteurs de bétail».

Archéologie Les Cercles scientifiques et d'archéologie

de l'Emulation convient leurs membres et toutes les personnes intéressées à une conférence exceptionnelle donnée par le professeur Jean-Marie Le Tensorer, professeur à l'Université de Bâle. L'orateur parlera de la grotte Chauvet, une des plus belles grottes du monde par ses peintures. Cette grotte a été découverte en 1994. Cette conférence a lieu le samedi 30 novembre à 15h15 au centre l'Avenir à Delémont.

NON À LA LOI SUR LE TRAVAIL

Depuis 1990, le patronat veut un moratoire sur les améliorations sociales.

Aujourd'hui, il veut aggraver les conditions de travail. Demain ???

Le patronat, et la droite à son service, allongent le jour : il devrait durer de 6 à 23 heures ; ils veulent :

- ↳ introduire la possibilité de travail de nuit pour tous,
- ↳ augmenter jusqu'à 10 % la durée hebdomadaire sans autorisation,
- ↳ élargir les possibilités de travail du dimanche,
- ↳ et si vous ne supportez pas, ils payent les conseils que vous prodigue le médecin (art.17a)

" Le travail de jour doit être compris dans un espace de 14 heures " (art 10). Mais...

" Le travailleur doit bénéficier d'une durée de repos quotidien d'au moins onze heures consécutives " (art.15).

Miracle : La droite suisse crée le jour de 25 heures!

ASSOULIR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST POSSIBLE, MAIS AVEC DES COMPENSATIONS EN TEMPS, ET POUR TOUS.

Le Conseil fédéral était d'accord. La droite veut remonter le temps.

DITES NON A CETTE ARROGANCE, les 30 novembre et 1^{er} décembre.



Le Parti Socialiste
La Chaux-de-Fonds

Responsable : P. Merz

132-79815

Feu: 118

AVIS OFFICIEL



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'immeubles locatifs et de garages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 6 décembre 1996 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2^e étage.

Failli: M. Mario Gianoli, cité Fourchaux 3^e à Saint-Imier. Délégation de l'Office des faillites de et à Courtelary.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 402. Rue de la Demoiselle (rue Numa-Droz 7) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiments, places-jardins de 191 m².

Article 403. Rue du Coq (rue Numa-Droz 7) à La Chaux-de-Fonds. Places-jardins de 31 m².

Article 3837. Rue du Progrès (rue du Progrès 75) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiments, places de 270 m².

Estimations:

cadastrales (1995):
- art. 402 et 403 ensemble Fr. 646100.-
- art. 3837 Fr. 307000.-

de l'expert (1996):
- art. 402 et 403 ensemble Fr. 680000.-
- art. 3837 Fr. 350000.-

En ce qui concerne les articles 1551, 1552, 2706 et 2707 du cadastre de La Sagne, contrairement à la publication du 11 novembre 1996, la vente est annulée.

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et des rapports de l'expert: 11 novembre 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10.
☎ 032/968 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 27 novembre 1996.

Office des faillites:
pour le préposé, P. Gumy, substitut

132-793007



AMAG Leasing: Audi A4. Prix catalogue à partir de Fr. 35 300.-. Leasing Fr. 18.35 par jour / Fr. 558.05 par mois (48 mois / 10000 km par an).



AMAG Import, 5116 Schinznach-Bad, et les 500 partenaires Audi ont les arguments les plus puissants.



Un beau break, c'est une Avant. La nouvelle Audi A4 Avant.

La nouvelle Audi A4 Avant laisse toute la place à vos idées! Elle se plie à tous vos usages, docile à votre moindre souhait. Et vous offre tout ce qui fait le succès de la berline A4: version quattro, par exemple, boîte automatique 5 plages en option (à partir de 150 cv). Ou encore l'airbag des deux côtés en série, des freins ABS et les meilleurs résultats dans des tests d'impact indépendants. Ou même une coque entièrement galvanisée garantie 10 ans contre la percée de la rouille. Voire un aménagement élégant et complet, qui vous donnera l'agréable impression d'être en de bonnes mains. Audi A4 Avant, à partir de fr. 35 300.-.

quattro. Pour votre sécurité.



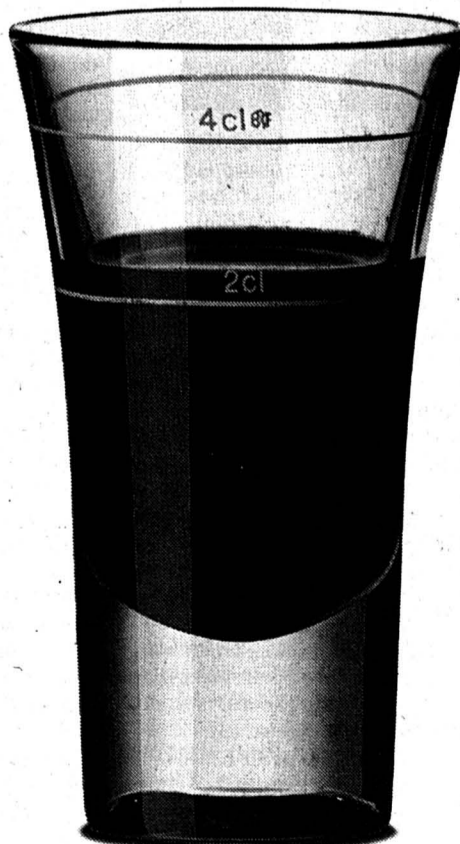
La technique est notre passion.

02-785291/ROC

DIVERS

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



AVEC UN CHAUFFAGE AU MAZOUT RÉNOVÉ, LA MOINDRE GOUTTE DE MAZOUT SUFFIT DÉJÀ À VOUS RÉCHAUFFER. HOTLINE INFO 0800 84 80 84.

Adresse Internet, <http://www.mazout.ch>

CHAUFFAGE AU MAZOUT
LA BONNE DÉCISION

144-752328/ROC

Crédit aux PME Le cri d'alarme de Jean-Philippe Kernen

L'Association industrielle et patronale tient son assemblée générale demain. A cette occasion, le problème de l'avenir des PME et de leur financement sera une nouvelle fois évoqué. Depuis plusieurs années, l'AIP tire la sonnette d'alarme en dénonçant vigoureusement la politique de plus en plus restrictive du crédit accordé(!) aux PME par les banques. Jean-Philippe Kernen, secrétaire de l'AIP, nous précise son argumentation qui constitue un important éclairage des événements bancaires.

Interview
Gil Baillod

GBD - Vous établissez une différence entre le capital industriel, qui intéresse au premier chef les PME, et le capital financier, laquelle?

JPK - Le vieux couple de la finance et de l'industrie a permis le développement de la société industrielle. J'ai le sentiment que, peu à peu, finance et industrie s'éloignent. Les financiers évoluent aujourd'hui dans un monde virtuel, de plus en plus autonome par rapport à l'économie productive... et même par rapport au monde politique dont le pouvoir correctif est de plus en plus contesté.

Le divorce est proche entre ceux qui produisent les richesses et ceux qui les contrôlent. Le monde financier est en pleine mondialisation. Je ne vois guère de différence entre les dirigeantes des sociétés multinationales et ceux des banques: ils raisonnent en financiers, ils

sont de plus en plus des cadres de haut niveau accomplissant un travail interchangeable sans implication financière directe et souvent rémunérés en fonction de leurs résultats à court terme.

Le raisonnement du financier et de l'industriel est fort différent. A mon avis, l'on a atteint des extrêmes qui frisent l'absurdité.

- Aujourd'hui, une des finalités du développement économique est l'emploi.

- Oui, mais on commence à se rendre compte que l'emploi est indispensable non seulement à la santé financière mais encore à la santé mentale de notre société. C'est la ressource fondamentale d'une

région. L'entreprise est toujours plus perçue comme «fournisseur d'emplois» et, en ce sens, devient une richesse que les régions s'arrachent de plus en plus.

- Les PME sont la principale source de création d'emplois, (85% en Suisse), elles ont besoin de l'oxygène du crédit.

- Tout en détruisant des milliers d'emplois, le monde financier refuse de plus en plus d'apporter aux PME l'argent qui leur est indispensable.

Ici, également, le problème est grave et durable parce que le raisonnement financier est fondé sur une réalité économique: le «petit crédit» (c'est-à-dire inférieur à 2.000.000 de fr.) accordé aux PME n'est

plus rentable pour nos grandes banques dans leur structure actuelle.

Si l'on prend d'une part le produit net d'un tel crédit (différentiel d'intérêts) et d'autre part les frais qu'il engendre (administration, examen et suivi du dossier par des gens compétents, risque assumé), la rentabilité à court terme est exclue. Lorsque les banquiers disent qu'ils vont désormais uniquement accorder des crédits «stables et rentables», cela signifie ni plus ni moins qu'ils abandonneront un nombre considérable de PME.

On peut ajouter tout de même un commentaire critique. Il n'est pas contestable que les «petits crédits PME» ne

sont pas rentables dans la structure actuelle des banques. Le raisonnement financier est simple: il faut donc s'en retirer progressivement. Si les dirigeants bancaires étaient encore des entrepreneurs, ils se poseraient au moins la question de savoir s'ils ne pourraient pas mettre sur pied des structures différentes et des conditions de financement différentes permettant de rendre ces crédits rentables. Et s'ils ne négligeaient pas totalement ce qui n'est pas mesurable financièrement, ils mettraient dans la ba-

lance les conséquences sociales et politiques de la destruction du tissu industriel et des emplois qu'il procure.

Or, tout ce que font les banques, c'est tenter de traiter de manière standardisée ce type de crédit. Chacun peut comprendre que c'est absurde: ils nécessitent exactement le contraire, puisqu'ils reposent sur une connaissance approfondie du dossier, des relations de confiance, une information constante et des risques partagés.

GBD

Le libéralisme n'est pas une loi divine

GBD - L'actuelle politique menée par les banques dans le domaine du crédit pourrait-elle aboutir à une remise en cause du libéralisme?

JPK - En effet, contrairement à ce que semblent penser les financiers, il ne s'agit pas d'une loi divine qu'un prophète nous aurait apportée. C'est un système économique qui s'est imposé par ses résultats. S'il est perçu demain comme créateur de chômage et de régression sociale, on peut parier que les citoyens oublieront vite les bienfaits passés. De plus, l'évolution actuelle tend à renforcer paradoxalement l'emprise de l'Etat (chômage, assistance, etc.)

- Dès lors, où va l'esprit d'entreprise?

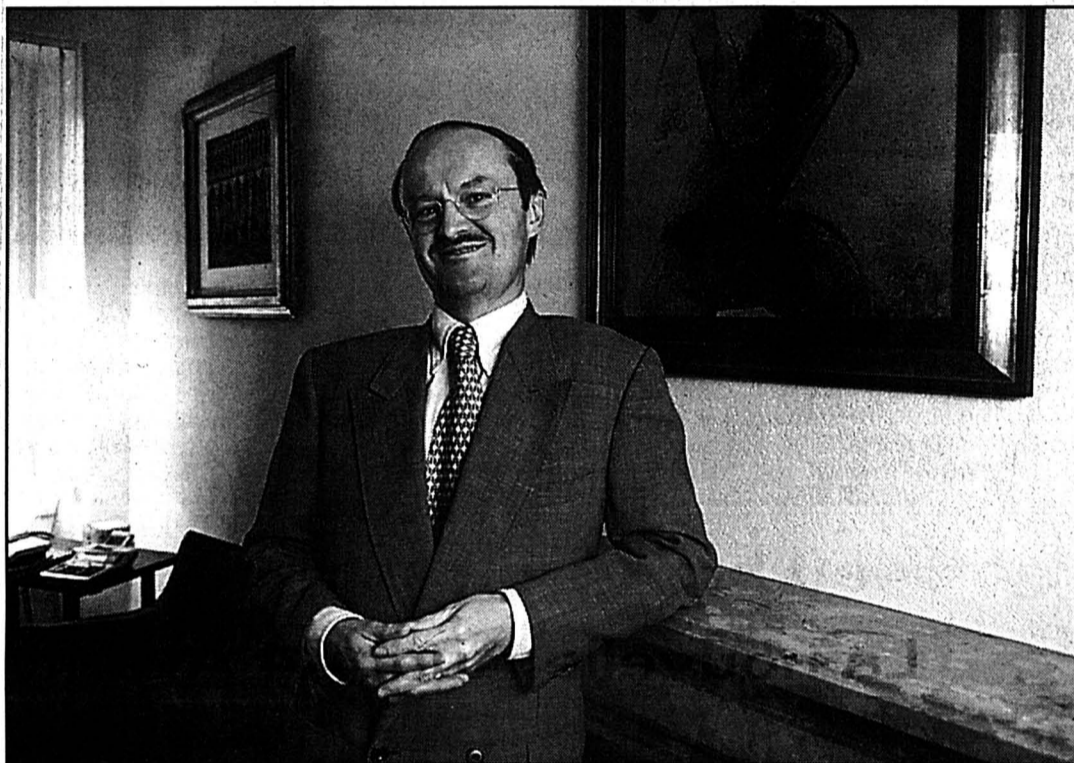
- Dans cette société virtuelle et artificielle que l'on nous propose, il n'est guère étonnant que l'esprit d'entreprise soit en chute libre. En réalité, il ne prospère plus que dans les grands discours. Soyons réalistes: l'entrepreneur est une espèce en voie de disparition. Et ce n'est guère étonnant: il est aujourd'hui plus qu'insolite d'oser lancer une entreprise qui, à peine créée, va être taxée et réglementée de tous côtés, va être regardée avec scepticisme voire ironie, ne va obtenir aucun financement et dont le promoteur va au mieux être considéré

comme un exploiteur et au pire comme un imbécile.

Les modifications sociales sont déjà perceptibles. Le travail est de moins en moins considéré comme une aliénation de l'homme, voire une malédiction divine. Les femmes avaient déjà mis en évidence les aspects positifs du travail sur l'individu et les chômeurs l'ont cruellement confirmé. En résumé, l'on est de plus en plus convaincu que «le travail, c'est la santé», et l'on doute de plus en plus que «rien faire c'est la conserver». On réussit même à inventer des slogans aussi stupides que provocateurs: «Votre argent travaille». Marx doit se retourner dans sa tombe: le capital n'est même plus intéressé à exploiter le travail!

Je ne suis plus d'accord d'accepter cette évolution comme inéluctable et fondée sur une soi-disant nécessité économique. C'est tout simplement faux: ce processus résulte exclusivement de choix purement subjectifs, à commencer par l'augmentation des exigences du rendement à court terme des fonds propres. Cela n'a rien d'une loi économique, c'est une pure conception théorique, une mode, qui changera probablement comme les précédentes. En attendant, des dégâts irréparables sont commis.

GBD



«Les financiers évoluent dans un monde virtuel», estime Jean-Philippe Kernen. photo Galley

Il est temps de prendre des mesures

GBD - On constate que plusieurs États réagissent et interviennent en faveur des PME.

JPK - Dans la plupart des pays du monde, l'Etat a réagi à la situation en prenant des mesures très importantes en faveur des PME. Cela concerne des pays aussi peu partisans de l'interventionnisme étatique que les Etats-Unis, le Japon, la France, la Communauté européenne, etc. En France, M. Chirac vient de créer une banque des PME. Ce n'est sans doute pas pour ennuyer les banquiers. En Suisse, on commence seulement de discuter du problème. Fortune faite, le pays le plus riche du monde, qui recueille et gère l'argent de toute la planète, refuse, dans un contexte de profonde mutation économique mondiale, à l'aube de l'an 2000, de financer les PME industrielles, seules créatrices d'emplois. C'est franchement tragi-comique.

- Votre association prévient de cette situation depuis le début des années soixante.

- Nous dénonçons cette situation dans le cadre de l'Association industrielle et patronale depuis plusieurs années. Durant le même temps, nous avons vainement soutenu que la Suisse était en récession et que nous étions menacés par la déflation et non par l'inflation. Il a fallu attendre août 1996 pour qu'un organisme officiel reconnaisse que la Suisse était en récession. Ainsi, il a fallu plus de six ans de récession et le renvoi de la reprise de six mois en six mois pour que l'on s'avise de cette réalité...

- Quelles solutions proposez-vous?

- Durant cette période, nous avons, c'est vrai, travaillé à la mise sur pied d'une solution. Les problèmes sont tels que l'on commence à nous écouter aujourd'hui. Dès lors, il est permis d'espérer que le canton de Neuchâtel puisse innover en prenant diverses mesures destinées à trouver une alternative aux problèmes de financement rencontrés par les PME. Cette alternative sera fondée sur le capital de proximité, c'est-à-dire des investisseurs connaissant bien la région, y compris les caisses de pensions. Mais, avant toute chose, il faut offrir à ces investisseurs, avec l'appui des collectivités publiques, des structures qui favorisent ce type d'investissement, permettent d'en maîtriser (voire d'en réduire) les risques et, en d'autres termes, puissent redonner aux détenteurs du capital l'envie de participer à l'aventure industrielle. Cela implique avant toute chose une information réciproque ainsi qu'un véritable professionnalisme et des compétences permettant d'établir des dossiers fiables et de suivre les projets en informant régulièrement les investisseurs.

Mais il faut bien constater que, pour l'instant, les cantons sont très généreux lorsqu'il s'agit d'attirer des citoyens étrangers (de plus en plus gourmands) et très prudents dans l'adoption de nouvelles mesures en faveur des PME établies.

- Pratiquement, dans le canton de Neuchâtel, qu'avez-vous entrepris?

- De manière très concrète, nous nous sommes inquiétés

vivement de la modification de la pratique bancaire dès le début de l'année 1994. A cette époque, nous avons subi des critiques acerbes de la part des banquiers. Nous avons été convoqués auprès de plusieurs directions. L'on nous a expliqué qu'il était absolument faux de prétendre que les banques réduisaient leur soutien aux PME. Qu'il était absolument faux de prétendre que les services allaient être centralisés et que les directions régionales perdraient des compétences. Que c'était exactement le contraire qui allait se produire. Aujourd'hui, la situation est claire. Il suffit de se référer aux conférences de presse qui ont été tenues ces derniers temps par les trois grandes banques suisses!

- Comment promouvoir l'esprit d'entreprise?

- Il ne faut pas seulement parler de l'esprit d'entreprise: il faut le promouvoir et le soutenir. Il faut vraiment se sentir solidaire de cette espèce en voie de disparition: le chef d'entreprise. Il faut donner envie aux jeunes de prendre certains risques pour entreprendre.

Or, actuellement, notre pays est bien plutôt à la retraite. On est surtout obsédé par la recherche de la sécurité et les assurances permettant d'éviter le risque sous toutes ses formes et de se garantir un revenu confortable jusqu'à sa mort.

On regarde encore celui qui prend des risques avec suspicion. On condamne celui qui

échoue et on critique celui qui réussit. La règle essentielle est toujours celle de l'égoïsme et celle de la prudence et non pas celle de la solidarité ni du risque. En ce qui me concerne, je pense qu'il serait aujourd'hui en Suisse très prudent de créer un microclimat favorable aux entreprises industrielles et de se montrer solidaires de ceux qui prennent des risques en s'engageant personnellement.

- Dans les rapides et puissantes mutations en cours, dans nos régions, les industries tournées vers l'exportation subissent de plus en plus la pression de l'Extrême-Orient, qu'en pensez-vous, en guise de conclusion?

- J'ai été extrêmement frappé par une petite phrase que l'on peut lire aujourd'hui dans la presse dans le cadre d'une campagne publicitaire: «Le papillon du chaos économique remue ses ailes dans une des banques suisses». Cette phrase émane de l'artiste BEN qui avait déjà défrayé la chronique en placardant lors de l'Exposition internationale de Séville: «Suisse no exist». A l'époque, j'avais plutôt été choqué par ce slogan. Aujourd'hui, je me demande si l'artiste n'est pas génial en me rappelant que la théorie du chaos est un nouveau concept mathématique fondé notamment sur l'observation des phénomènes météorologiques ayant abouti à la constatation suivante: lorsqu'un papillon remue ses ailes en Asie, il peut, par d'innombrables enchaînements successifs, provoquer une tempête en Suisse!

GBD

Le marché est grippé

GBD - Pour expliquer la politique actuelle des banques, on dit que les actionnaires font pression sur les financiers?

JPK - Les justifications du processus en cours vont jusqu'à l'absurde. L'on nous explique que tout est fondé sur la «valeur actionnariale», c'est-à-dire que l'augmentation de la rentabilité est prise sous la pression des actionnaires qui, de manière quasi divine, savent où investir leur argent. Tout d'abord, il faut être bien naïf pour croire ce raisonnement: il y a longtemps, dans le monde financier, les lois du marché ne fonctionnent plus. C'est bien plutôt la concentration des pouvoirs dans les mains de quelques spécialistes maniant des fortunes colossales qui est à l'ordre du jour. Plutôt que la liberté du marché, c'est plutôt le marché des forts.

Mais où l'on frise l'absurde, c'est lorsqu'on nous explique que c'est sur la pression des actionnaires que l'on supprime des milliers d'emplois tout en reconnaissant par ailleurs que les actionnaires sont de plus en plus nos caisses de pensions. Ainsi, on

va sans doute nous dire demain que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui font pression sur le monde financier pour provoquer le chômage!

- C'est la loi de la jungle...

- Les spéculateurs assainissent le marché, ils évitent que des déséquilibres se maintiennent artificiellement, ils s'attaquent aux cadavres afin de les éliminer et d'éviter la contamination. Ils sont donc utiles et nécessaires... comme les vautours dans la jungle... même s'ils ne sont pas sympathiques. Mais est-on prêt pour autant à laisser les vautours diriger la jungle?

Ceux qui se croient tout-puissants vont sans doute redécouvrir la valeur de leur environnement social et politique lorsqu'une majorité des citoyens constatera que le progrès social est en cause et qu'il est menacé. Les réactions sont imprévisibles. On ne prend guère de risque en pariant qu'elles seront profondes et que, même si cela n'est pas aujourd'hui mesurable financièrement, elles coûteront très cher.

GBD

Vache folle Les Etats pour un petit abattage pas trop cher

«La solution du Conseil fédéral est juste et efficace, mais on n'en veut pas, du moins pas maintenant.» Jean-Pascal Delamuraz n'a pas manqué de relever cette attitude paradoxale du Conseil des Etats, hier. Les députés semblent avoir sciemment voté des mesures minimales qui ne résoudront rien.

Commentaire Le paradoxe

Il fallait, conjointement, éradiquer la maladie de la vache folle du cheptel bovin helvétique, redonner confiance aux consommateurs suisses et aux importateurs étrangers, et adapter l'offre excédentaire de viande bovine à la faiblesse de la demande. On ne voit pas comment la solution des Etats atteindrait ces objectifs. Le plan d'abattage du Conseil fédéral était raisonnable. On aurait même pu ajouter aux 230.000 bêtes de plus de six ans, les troupeaux qui ont eu des bêtes malades. Carnage inutile? Rappelons que 750.000 bovins sont abattus chaque année, et que le plan consistait simplement à en retirer 100.000 du marché. Il est vrai que le coût était élevé et qu'une ponction de 2 centimes sur le lait était dure à avaler. Serait-il insolent de demander à certains grands distributeurs alimentaires de contribuer à ce financement, eux qui ont copieusement vendu de la farine animale aux éleveurs, participant ainsi à l'extension de la maladie?

François Nussbaum

Le Conseil des Etats, hier, a choisi la solution la moins chère: on n'abattra que les bovins - et encore, pas tous - provenant de troupeaux touchés une fois par la maladie de la vache folle. Entre 1000 et 2000 bêtes, estimation. On est loin des 230.000 que le Conseil fédéral proposait d'éliminer. Mais le prix est aussi redescendu de 320 à 8 millions de francs. Pour l'instant.

Berne
François Nussbaum

Les députés aux Etats n'ont pas nié la pertinence de la solution du Conseil fédéral: abattage des 230.000 vaches nées avant le 1er décembre 1990, date de l'interdiction des farines animales pour les ruminants (cause très probable de la maladie). Mais le coût de l'opération leur a paru impossible à faire passer. Surtout avec la contribution de 2 centimes demandée aux producteurs de lait.

Ils n'excluent pas de réétudier, en mars, les propositions du Conseil fédéral, si nécessaire. Mais, pour l'heure, ils préfèrent des mesures plus modestes: cibler l'abattage sur les troupeaux suspects. Si la

maladie a touché une vache née avant décembre 1990, on n'abat dans le troupeau que celles nées aussi avant cette date. Si l'animal malade est né après, on élimine tout le troupeau. Coût: 8 millions.

La première catégorie concerne environ 1100 bêtes, la deuxième quelques centaines (pas encore d'estimation précise). On est proche de la solution française qui, elle, sacrifie tout le troupeau quel que soit l'âge de l'animal malade. Bernhard Seiler (UDC/SH) l'a proposée comme variante, ce qui aurait eu comme avantage d'harmoniser les mesures suisses et européennes.

Dégâts considérables

Mais il aurait fallu abattre 8000 vaches, pour 28 millions au lieu de 8. Les députés ont refusé ce plan, par 35 voix contre 3. La solution plus modeste permet aussi de payer aux éleveurs 3500 francs par vache éliminée. Le Conseil des Etats a même ajouté un crédit de 25 millions, destiné à alléger le marché du boeuf qui s'effondre (baisse de la consommation, augmentation des stocks).

Jean-Pascal Delamuraz, soutenu par le libéral vaudois Eric Rochat, a tenté d'expli-



Vache folle: le Conseil des Etats a choisi la solution la moins chère. photo Keystone-a

quer que l'heure n'était plus aux demi-mesures. Outre la chute de la consommation intérieure, une vingtaine de pays boycottent nos produits bovins et certains (en Amérique du Sud) ont étendu l'embargo aux produits laitiers suisses.

«Les dégâts promettent d'être considérables», dit-il. Ces pays sont bien contents de faire supporter aux Suisses les conséquences de leurs propres problèmes d'excédents, a souligné Jean-Pascal Delamuraz. Ils ne pourront

plus le faire si la Suisse prend des mesures d'abattage d'envergure pour retirer toute justification aux raisons sanitaires invoquées. A cet égard, les propositions du Conseil des Etats sont complètement illusoire.

Les députés ont tenu à leur solution minimale, votée à la quasi-unanimité. Mercredi prochain, le Conseil national devrait se rallier facilement: sa commission a préparé le dossier dans le même sens que les décisions prises hier aux Etats. **FNU**

Funestes prévisions

Des centaines de Britanniques vont mourir chaque année de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, qui semble liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dite maladie de la vache folle. Ces prévisions ont été faites par l'organisme de surveillance de la maladie de Creutzfeldt-Jakob à Edimbourg. Selon ces scientifiques, cités hier par le quotidien «The Independent», le nombre de morts culminera dans environ sept ans. /ats-reuter

Budget Le National a entamé son débat marathon

Le Conseil national est entré en matière hier à une large majorité sur le budget 1997 de la Confédération qui boucle avec un déficit de 5,7 milliards de francs. Il a rejeté quatre propositions de renvoi demandant des coupes plus drastiques. La gauche a vainement combattu les mesures urgentes d'austérité.

Le Conseil national a entamé hier son débat marathon, qui durera jusqu'à jeudi, sur le budget 1997 de la Confédération. Celui-ci prévoit des dépenses de quelque 44 milliards de francs et un déficit de 5,7 milliards. La commission du National a procédé à des coupes supplémentaires de 269 millions de francs. Ces efforts ont toutefois été anéantis par une réévaluation des dépenses de 450 millions de francs en faveur de l'assurance-chômage, ont expliqué les rapporteurs de commis-

sion. Les dépenses sont ainsi quasi gelées au niveau de 1996.

Les représentants bourgeois ont plaidé en faveur d'un véritable assainissement des finances fédérales. Cela seul permettra une relance de l'économie. La gauche a mis en garde contre un budget trop restrictif, qui étranglerait la consommation et toucherait les plus démunis. Le conseiller fédéral Kaspar Villiger a répété qu'un Etat endetté ne pouvait pas être une place économique attrayante ni un Etat social. Il a défendu son projet comme une voie médiane socialement supportable.

Le National a entendu ses arguments. Il a rejeté à de larges majorités quatre propositions de renvoi exigeant des coupes plus draconiennes.

Droite contre gauche

La gauche, en partie soutenue par les Verts, a vainement

combattu trois arrêts fédéraux urgents (AFU). Le premier prévoit le report de la contribution de la Confédération au fonds de l'AVS en faveur de la retraite anticipée et permet d'économiser 170 millions de francs. Le deuxième arrêté vise une réduction des indemnités journalières des chômeurs et d'autres mesures dans l'assurance-chômage, soit une baisse des dépenses de 214 millions de francs. Enfin, avec le troisième arrêté, un blocage des crédits de 2% doit permettre des économies de 530 millions de francs.

La droite a reproché à la gauche de vouloir alimenter la spirale de l'endettement de l'Etat. Le Conseil a rejeté les trois propositions de non-entrée en matière et la proposition de renvoi de la gauche. Le score le plus serré a été de 88 voix contre 75 pour l'AFU concernant l'assurance-chômage. /ats

Apprentissage L'Ofiamt prône une collaboration accrue

La situation tendue sur le marché de l'apprentissage continue de faire des vagues. Différentes pistes pour répondre à ce défi ont été abordées hier à Berne lors de la Conférence nationale sur les places d'apprentissage. Quelque 160 représentants des milieux intéressés ont participé à ce forum.

Le manque d'attractivité de l'apprentissage auprès des jeunes et de leurs parents et l'absence de coordination entre l'offre et la demande constituent des problèmes majeurs, selon Jean-Luc Nordmann, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt).

Certes, certaines branches (les banques ou le commerce notamment) sont saturées, mais d'autres comme l'hôtellerie ou l'agri-

culture sont délaissées. Par exemple, sur 1446 offres d'apprentissage, 1105 n'avaient pas trouvé preneur à Genève, selon une enquête de l'Ofiamt effectuée en mai 1996. La proportion était respectivement de 5000 contre 1100 à Saint-Gall.

M. Nordmann a également plaidé pour une colla-

boration et une information accrues entre les acteurs concernés (entreprises, Confédération, cantons, associations, parents).

Il a en effet déploré l'absence d'une vue d'ensemble satisfaisante de l'offre et de la demande de places d'apprentissage dans les cantons. /ats

Formation cantonalisée: les Etats opposés

Le Conseil des Etats ne veut pas d'une cantonalisation de la formation professionnelle. Contre l'avis du Conseil fédéral, il a adopté hier, par 15 voix contre 11, une recommandation de Thomas Onken (PS/TG) l'invitant à renoncer à ce projet dans le cadre du réaménagement de la péréquation financière.

ment de la péréquation financière.

Jean-Pascal Delamuraz n'a pas caché sa préférence pour le maintien du statut fédéral de la formation professionnelle. Il a néanmoins combattu, sans succès, la recommandation Onken au nom du Conseil fédéral. /ats

BRÈVES

Aarau Eclairage de Noël en partie sacrifié

La rue de la Gare d'Aarau n'aura pas d'éclairage de Noël cet hiver. Le Parlement communal a amputé le budget des éclairages de Noël des 20.000 francs nécessaires et les commerçants ne veulent pas en assumer les coûts.

Les amoureux de Noël n'ont pas tout perdu: l'éclairage de la vieille ville échappe aux coupes budgétaires.

La rue de la Gare d'Aarau sera donc privée d'ampoules cette année, a indiqué hier le greffe municipal Martin Grossweiler, confirmant une information de l'«Aargauer Zeitung». /ats

Ebriété Magistrat condamné à Fribourg

Un substitut du procureur d'un canton alémanique a été condamné lundi par le Tribunal cantonal fribourgeois à quatre semaines de prison avec sursis. Il a été reconnu coupable de conduite en état d'ébriété avancé avec un taux d'alcoolémie de 3,43 pour mille. Le magistrat avait été condamné en février dernier par le Tribunal correctionnel de la Broye fribourgeoise à quinze jours de prison avec sursis et 8000 francs d'amende. Même si cette condamnation ne sanctionne pas un récidiviste, le Ministère public fribourgeois avait fait recours pour demander une peine plus lourde. /ats

Armée Contrat signé avec Thomson

Thomson CSF fournira plusieurs milliers d'émetteurs récepteurs radio à l'armée suisse pour un total de 300 millions de francs. Pour ce contrat, l'entreprise française est associée à Ascom-Systec, une filiale du groupe Ascom. Le contrat avec Thomson CSF Communications a été signé il y a quelques jours. Les appareils destinés à la troupe ont été conçus en France, a indiqué hier Hansruedi Moser, porte-parole du DMF. Ils seront fabriqués en Suisse sous licence par Ascom, a-t-il ajouté. Les nouvelles radios font partie du programme d'armement 1996, adopté par le Parlement. /ats

Glaris Werner Marti inculpé

Le conseiller d'Etat glaronais, Werner Marti, comparaitra pour faux dans les titres, le 16 décembre prochain, devant le Tribunal cantonal. La Cour pénale glaronaise a confirmé l'inculpation prononcée par le juge Armin Felber. Les accusations d'abus de confiance et d'abus d'autorité notamment ont été abandonnées. Le conseiller d'Etat et conseiller national socialiste se voit reprocher d'avoir falsifié intentionnellement un acte notarial lors de la cession d'un terrain à Obsalden (GL), en 1989, a indiqué hier la Cour pénale de Glaris. Il risque une peine de réclusion jusqu'à cinq ans au plus. /ats

Ski Sombres perspectives pour le Jura

Le réchauffement climatique pourrait priver de neige un tiers des régions de Suisse où se pratique le ski d'ici à 50 ans. Si les prévisions climatiques se vérifient, 86 régions sont menacées. Les perspectives sont particulièrement sombres pour les stations des Préalpes et du Jura, constate un géographe zurichois.

Pour son étude, ce géographe de l'Université de Zurich a tablé sur un réchauffement global de deux degrés d'ici à 2050, a indiqué hier le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) dans un communiqué. Selon ce scénario, la limite au-des-

sus de laquelle les conditions permettent une saison de ski normale, au moins 30 cm de neige pendant plus de 99 jours, remonterait à 1500 m. Actuellement elle se trouve à 1200 m.

Les 230 régions de ski du pays ont été étudiées. Constatation: si les prévisions climatiques se vérifient, une seule région du Jura, et sept des Alpes vaudoises et fribourgeoises auront encore assez de neige. La proportion de stations correctement enneigées passerait de 85 % aujourd'hui à 63 %. Les installations situées à plus haute altitude, en Valais ou dans les Grisons, ne sont pas menacées, relève le FNRS. /ats

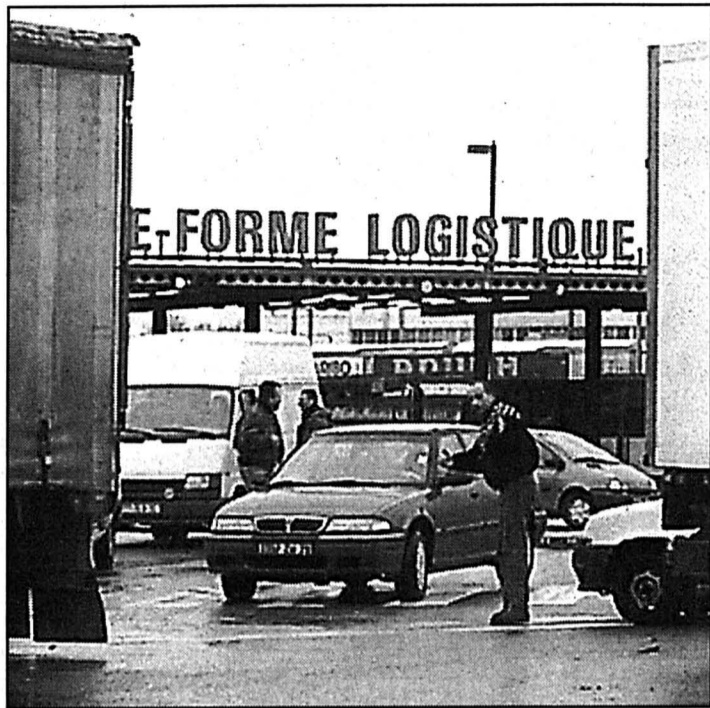
Routiers L'étai se resserre sur la capitale française

Au neuvième jour du conflit des routiers français, la pression s'accroît hier sur le gouvernement Juppé. Des milliers de camions étrangers sont bloqués par le mouvement, qui atteint maintenant la capitale. La crise menace aussi de gagner d'autres secteurs économiques.

Le blocage en France ou aux frontières françaises de milliers de routiers, surtout britanniques et ibériques, suscite la colère et incite à la recherche de solutions alternatives. Le difficile approvisionnement en fruits et légumes, notamment espagnols, a ainsi conduit Tesco, première chaîne de supermarchés de Grande-Bretagne, à acheminer les produits par avion. Environ 1000 véhicules britanniques sont bloqués par le mouvement de grève.

De leur côté, une dizaine de poids lourds portugais se préparaient à bloquer la principale frontière routière entre le Portugal et l'Espagne pour protester contre le blocage de leurs collègues français. Environ 1500 chauffeurs portugais sont toujours retenus en France.

Au moins 800 camionneurs espagnols sont complètement immobilisés. Quelque 11.000



Barrage filtrant à Rungis, au sud de Paris.

photo Keystone-ap

camions de fruits et légumes espagnols sont menacés par le blocage à un moment de l'année où les exportations espagnoles sont les plus importantes.

Les Danois s'y mettent

Les routiers allemands doivent compter avec les actions de protestation de leurs col-

lègues danois. Ceux-ci ont en effet bloqué trois des quatre passages routiers entre le Danemark et l'Allemagne et de nombreuses liaisons par ferries avec les pays voisins. Ils réclament notamment une augmentation de leurs frais de mission hors du pays.

Environ 500 routiers suisses sont bloqués sur le ter-

ritoire français. Parmi eux, de nombreux indépendants risquent l'existence de leur entreprise.

Appel au gouvernement

L'Union internationale des transports routiers (Iru) a demandé au gouvernement français de venir rapidement en aide aux routiers étrangers «pris en otage». Elle a aussi réclaté des indemnités pour les préjudices subis. Cette dernière demande a été reprise par le gouvernement britannique. Les autorités françaises ont promis de satisfaire ces exigences.

L'Iru a par ailleurs demandé aux autorités suisses et autrichiennes de lever les restrictions de circulation sur leur territoire pour permettre au trafic utilitaire de s'échapper du sud de l'Europe. Les autorités suisses ont indiqué qu'elles examinaient cette demande. Une augmentation de trafic de 8% a été notée au Tessin.

Reprise des négociations

Les représentants patronaux et syndicaux des routiers avaient repris leurs négociations, hier en fin d'après-midi. Les représentants des syndicats ont auparavant souligné que leurs principales revendications - augmentations salariales, retraite à 55 ans et durée du travail - restaient à négocier.

Au nom des organisations patronales, l'Union des fédérations de transports (FNTR), a déclaré que les chefs d'entreprise étaient «prêts à faire des concessions». Elle a en revanche souligné que «sur les retraites, il y a trois partenaires, nous, l'Etat et les salariés» et répété que «des revendications salariales étaient à l'heure actuelle inacceptables».

Selon le médiateur du gouvernement Robert Cros, l'Etat a avancé «la possibilité d'allègements des charges sociales pour la poursuite de la réduction de la durée du travail». Il a également fait une proposition permettant «aux conducteurs de cesser leur activité de manière anticipée».

Signes de contagion

Les premiers signes d'une contagion aux autres secteurs du transport sont apparus. Les fédérations de cheminots ont appelé leurs adhérents et sympathisants à «soutenir les salariés de la route». Une grève a déjà été annoncée pour aujourd'hui au dépôt de Sotteville-lès-Rouen.

Les syndicats représentant le personnel navigant ont également lancé un mot d'ordre de grève. Ceci afin de marquer leur opposition à une nouvelle réglementation européenne. /ats-afp-reuter

Les routiers français nous jouent depuis plus d'une semaine un «re-make» de la grande grève de 1992. Les analogies sont nombreuses. Même si la paralysie n'a pas encore gagné le pays, nombre de secteurs économiques pâtissent de ce mouvement qui, en outre, entrave le trafic international transitant par le territoire français. Certains centres d'achat suisses commencent d'ailleurs à connaître des difficultés d'approvisionnement.

Commentaire

Le prix fort

Cet impact européen confère sa véritable dimension au conflit que tâche d'arbitrer le gouvernement français. Mais un arbitre qui devra passer à la caisse si les revendications des chauffeurs routiers sont satisfaites. Car ce ne sont pas leurs employeurs, des patrons de PME à la trésorerie souvent précaire, qui pourront en supporter seuls le coût. Ils le pourront d'autant moins qu'ils vont devoir affronter, à partir d'avril prochain, une concurrence féroce, avec l'ouverture du marché des transports routiers dans l'Union européenne. Alors que depuis le début de 1996, la profession a enregistré en France une baisse d'activité de 5%.

Dans de telles conditions, les sociétés de transport, enfreignant les réglementations sociales, exigent toujours plus de leurs employés, tant en ce qui concerne les horaires de travail que les rémunérations maintenues à un bas niveau. Aussi n'est-il pas étonnant que les revendications des routiers éveillent un écho favorable dans l'opinion française, malgré la gêne résultant de leur mouvement.

A bien des égards, ce conflit social paraît emblématique en ce qu'il souligne les contraintes qui désormais pèsent sur un salariat déstabilisé. Mais il révèle aussi la fragilité d'un patronat soumis à une logique sur laquelle il n'a plus barre. Patrons et employés sont en l'occurrence embarqués dans la même galère, mais ils ne rament pas de concert. D'où l'impression générale de débousolement.

Il est vrai que ce ne sont pas eux qui ont fixé le cap, mais les politiques. Ceux-ci, baignant dans une idéologie consumériste, ont joué la concurrence à outrance. L'ennui est que les consommateurs, salariés ou non, finissent toujours par payer le prix fort.

Guy C. Menuisier

La Havane Conflit ouvert avec Madrid

Le gouvernement cubain a décidé de ne pas accorder l'accréditation au nouvel ambassadeur d'Espagne, a-t-on appris hier de sources officielles concordantes. Cette décision marque le point d'éruption d'une crise qui couvait depuis des mois entre les deux pays. Madrid appelait ouvertement à un changement de régime à La Havane.

Le Ministère cubain des Affaires étrangères a réveillé, hier avant l'aube, l'ambassadeur espagnol actuel, Eudaldo Mirapeix, pour lui faire savoir qu'il n'accorderait pas l'accréditation à son successeur désigné, Jose Coderch. Ce dernier a été nommé ambassadeur à Cuba par le gouvernement conservateur espagnol de Jose Maria Aznar. Le nouvel ambassadeur devait prendre ses fonctions début décembre.

Plusieurs griefs

La décision a été rendue publique dans l'édition d'hier de «Granma», l'organe du parti communiste cubain. Elle a été confirmée à Madrid par le Ministère espagnol des Affaires

étrangères. Le chef de la diplomatie espagnole, Abel Matutes, l'a qualifiée de «grave erreur».

Selon le Ministère cubain des Affaires étrangères, cité par Granma, les récentes déclarations de MM. Aznar, Matutes et Coderch sont inacceptables. Ces trois responsables espagnols prônent le durcissement de la politique de Madrid à l'égard de Cuba, afin d'obtenir une libéralisation politique accélérée du régime de Fidel Castro. Cuba s'insurge particulièrement contre les pressions exercées par l'Espagne sur ses partenaires de l'Union européenne.

Le Ministère cubain des Affaires étrangères voit également d'un mauvais oeil la création récente en Espagne d'une organisation d'exilés cubains. Des membres du Parti populaire, la formation du premier ministre espagnol conservateur, militent dans cette association.

La politique de Jose Maria Aznar à l'égard de Cuba tranche avec celle de son prédécesseur socialiste Felipe Gonzalez, qui entretenait des relations étroites avec La Havane. /ats-reuter

Rwanda Le rapatriement se passe bien, selon l'Onu

Le rapatriement des 500.000 réfugiés au Rwanda se déroule dans de bonnes conditions, selon une mission d'observation des droits de l'homme de l'Onu. Un nouveau flot d'exilés pourrait toutefois arriver dans les prochains jours à la frontière zaïro-rwandaise.

Selon la porte-parole de l'Onu, Thérèse Gastaut, la grande majorité des 500.000 réfugiés est désormais arrivée à destination dans les villages et communes d'origine au Rwanda. «La situation des rapatriés est satisfaisante», a-t-elle affirmé, sur la base des informations reçues hier du Rwanda de la part de la mission des 107 observateurs de l'Onu sur place.

Le Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a d'autre part signalé hier l'arrivée, la veille, de 1800 personnes à la frontière du Rwanda à Gysenyi, en provenance de Saké, Goma et du sud-Kivu. «Il s'agit du plus grand nombre de réfugiés arrivés de cette région jusqu'à présent. Ils ont affirmé que



Des réfugiés s'abritent de la pluie dans le camp de transit de Nyamata, dans les environs de Kigali.

photo Keystone-ap

beaucoup d'autres personnes se trouvent encore sur les routes», a indiqué la porte-parole du HCR, Christiane Berthiaume.

Pour Gerhard Pfister, de la division «Aide humanitaire et Corps suisse d'aide en cas de catastrophe» (ASC) au DFAE, l'état de santé des réfugiés n'est pas aussi mauvais que prévu. De retour d'une mis-

sion de quinze jours au Rwanda, il estime que le problème principal est maintenant de digérer l'afflux de ces personnes.

La Suisse a dépensé jusqu'ici 2,5 millions de francs pour l'aide humanitaire d'urgence dans la région. Quelque 800 tonnes de matériel médical ont été envoyées. /ats-afp-reuter

BRÈVES

Cisjordanie Défi israélien

Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, s'est rendu hier avec ostentation dans un fief des colons juifs de Cisjordanie. Il a ainsi voulu prouver sa détermination à poursuivre ses projets d'expansion des colonies juives dans les territoires palestiniens, en dépit des mises en garde de Yasser Arafat. La visite du premier ministre intervient 24 heures après l'appel solennel que lui a lancé l'autorité palestinienne pour qu'il gèle les activités de colonisation. /ats-reuter

Thaïlande Clinton en visite

Bill Clinton a clos hier sa tournée dans la région Asie-Pacifique par une visite à la Thaïlande. En l'absence de réel différend bilatéral, la visite de Clinton a été dominée par les questions de la lutte contre le trafic de drogue et de l'attitude face à la junte au pouvoir en Birmanie. Même si les Etats-Unis ne considèrent plus la Thaïlande comme un important producteur d'opium, elle reste une route pour l'acheminement de l'héroïne, notamment celle produite en Birmanie. /ats-afp

Serbie Slobodan Milosevic contesté

Environ 30.000 étudiants ont manifesté, hier à Belgrade, pour protester contre une décision de justice annulant les résultats de l'élection municipale dans la capitale serbe, après une plainte déposée par le président Slobodan Milosevic. Depuis près d'une semaine, la capitale serbe et plusieurs autres villes du pays sont le théâtre d'importantes manifestations contre le régime. La victoire probable de l'opposition à ces élections constituerait un succès sans précédent depuis 1945. /ap

Afghanistan Percée des talibans

Les talibans, ces anciens étudiants islamiques qui ont pris le pouvoir fin septembre à Kaboul, poursuivaient hier leur avance dans le nord du pays pour tenter de s'emparer d'un aéroport militaire encore contrôlé par la coalition rebelle. Malgré des températures très basses et un équipement médiocre, ils se sont emparés du village de Kalakan (environ 20 km au nord de Kaboul). «Notre prochaine cible est (l'aéroport de) Baghram», a déclaré hier un porte-parole. /ap

TWA Sabotage pas exclu

Le FBI n'écarte pas la thèse du sabotage dans la catastrophe du vol 800 de la TWA: quelqu'un aurait ainsi pu trafiquer les systèmes électroniques ou mécaniques de l'avion. Autre thèse: la possibilité qu'un petit explosif ait été introduit dans le réservoir central de l'appareil. Selon une source anonyme, «ce sont des choses vis-à-vis desquelles nous n'avons pas nécessairement de preuves mais elles nous intéressent et nous les considérons comme des possibilités». /ap

Emprunts russes Accord à Paris

La France et la Russie ont signé hier un accord sur une indemnisation des porteurs français d'emprunts émis par la Russie tsariste, a annoncé le premier ministre français Alain Juppé. Cet accord prévoit l'indemnisation des porteurs à hauteur de deux milliards de francs français (500 millions de francs suisses) sur quatre ans. Cette annonce a été faite à l'occasion de la visite en France, hier et aujourd'hui, du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, à l'invitation d'Alain Juppé. /ats-afp-reuter

LIQUIDATION VÊTEMENTS SPORT HIVER

Cause changement de locaux courant 1997

GRANDES MARQUES SACRIFIÉES!

RABAIS
jusqu'à
80%

«AU JUSTE PRIX»

(angle Numa-Droz 9 et rue du 1er-Mars)
La Chaux-de-Fonds

Pantalons ski 69.- / 249.-
Pantalons surf 120.- / 349.-
Vestes ski 139.- / 329.-
Vestes surf 69.- / 188.-
Combis ski 150.- / 598.-
etc., etc., etc.

OUVERTURE:
Ouvert
tous les après-midi
sauf lundi
de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi non-stop
9 heures à 16 heures

Testez votre ouïe et faites contrôler gratuitement votre appareil acoustique chez votre opticien!

Chaque dernier jeudi du mois



en collaboration avec la Centrale d'appareillage acoustique
Fondation Centrales SRLS
Hôpital
2300 La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 15
2300 La Chaux-de-Fonds

HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale

Tél. 032/968 16 24
Rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

SEX SHOP
NEW SEXYLAND

Rue de l'Etoile 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 10 30

Cassettes vidéo XXX (vente et location)
Cuir et latex
Gadgets X
Magazines

PRIX IMBATTABLES!
DISCRETION ASSURÉE

Action panneaux
Agglomérés et mélaminés
Teintes claires
Grandeur: 103 x 280 cm

Épaisseur: 13/22 mm Fr. 7.-/m²
Épaisseur: 25/30 mm Fr. 8.-/m²

Liquidation de carrelage

☎ 032/955 15 34

DEMAIN
10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

LUTHY MACHINES SA

Boulevard des Eplatures 37, 2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 032/926 62 62. Fax 032/926 78 85

Succursales à Paris et La Cluses

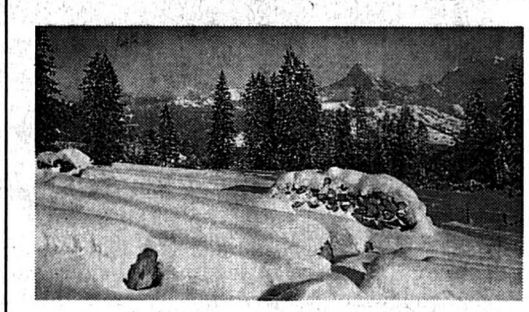
Importation, exportation, achat, vente

Toujours à votre disposition

Pour tout problème de machines-outils, nous apportons une solution personnalisée

Publicité intensive, Publicité par annonces

GASTRONOMIE
À L'OURS AUX BOIS
Il n'y a pas d'arrêtes dans la
BOUILLABAISSÉ
Pour réserver: ☎ 032/961 14 45



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

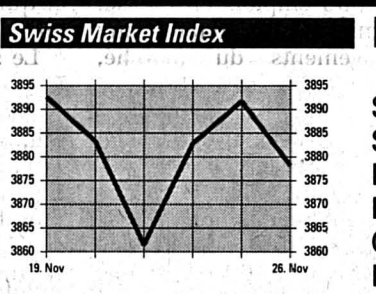
Nos magnifiques calendriers 1997

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

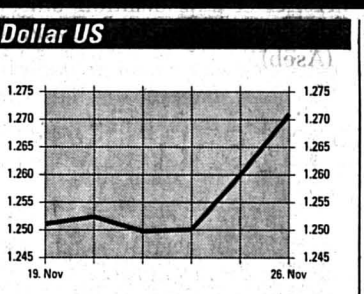
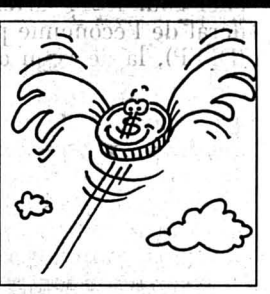
Fr. 8.50
le calendrier, TVA 6,5% incluse

BOURSE



Indices

	25/11	26/11
SPI	2485.40	2477.08
SMI	3891.70	3878.20
Dow Jones	6547.79	6535.12
DAX	2799.19	2810.64
CAC 40	2277.14	2275.08
Nikkei	21293.60	21418.30



Billets

	Achat	Vente
USA	1.25	1.32
Angleterre	2.09	2.21
Allemagne	83.25	85.75
France	24.4	25.6
Belgique	4	4.2
Hollande	73.75	76.75
Italie	0.0825	0.0875
Autriche	11.7	12.25
Portugal	0.8	0.88
Espagne	0.96	1.04
Canada	0.92	0.99
Japon	1.09	1.19

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.37	1.37	1.62
Obliq. de caisse	2.75	3.25	4.00
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.76	3.75	
Taux Lombard	3.62	3.62	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.75	1.81	2.00
USD/US\$	5.33	5.37	5.50
DEM/DM	3.00	3.00	3.06
GBP/£	6.18	6.33	6.66
NLG/HLG	2.90	2.93	3.10
JPY/YEN	0.27	0.32	0.44
CAD/CS	2.81	2.87	3.06
XEU/ECU	3.98	4.00	4.05

Bourse suisse

25/11	26/11	Rieter n	365	368	Sanyo	530	533
1630	1622	Rocher bp	10010	9970	Sharp	1760	1830
340	340	Rorento C.S.	15775	15530	Sony	7240	7230
107	110.5	Royal Dutch C.S.	218.25	220.5	Toshiba	751	758
997	999	Sandoz n	1507	1505	Toyota Motor	3060	3060
1013	1017	Sandoz p	1502	1503	Yamanouchi	2340	2320
109.75	110.75	Saurer n	558	550	Londres (ESTG)		
1226	1220	SBSI bp	371d	371d	Anglo-AmCorp	33.05	33.07
1300	1306	SBS n	259.25	259	Anglo-AmGold	51.5	50.8
541	543	Schindler n	1320	1300	BAT Indus.	4.58334	4.6525
2880	2840	Schindler bp	1362	1360	British Petrol.	6.99333	6.92
842	842	Sibra n	220	218	British Telecom	3.775	3.77
1490	1490	SIG p	3145	3150	BRIT	2.375	2.405
272	272	Sika p	318	316	Cable & Wir.	4.82	4.945
789	760	SMH p	816	827	Cadbury	5.19668	5.18
1790	1770	SMH n	185.75	188	De Beers P	0	0
950	950	Stratec n-B-	1640	1640	Glaxo	9.97667	10.22
135	133	Sulzer bp	680	676	Grand Metrop.	4.65333	4.6775
82	83	Sulzer n	755	750	Hanson	0.765	0.795
1050	1030	Surveillance n	543	543	ICI	7.76	7.835
1600	1601	Surveillance p	3025	3010	Frankfurt (DM)		
1599	1599	Swissair n	990	984	Allianz N	2805	2755
445	443	Swissair bj	162	161	BASF	53.5	54.71
637d	637d	Tege Montreux	70	68	Bay. Vereinsbk.	64.64	65
135.75	134.75	UBS n	256.75	249	BMW	953	985
1510	1510	UBS p	1270	1229	Commerzbank	36.37	37.18
2860	2850	Unigestion p	69.5	68	Daimler Benz	99.1	99.88
17.3	17.5	Valora Hold. n	238.5	238	Deuggsa	649.9	637
496	499	Von Roll p	22.3	22	Deutsche Bank	71.9	72.25
5060	5085	Winterthur n	792	787	Dresdner Bank	45.5	45.8
480	475	WMM p	540	540	Hoechst	65.3	66.3
1322	1335	Zurich n	372	367	Linde	919	927
248.5	251	Avant bourse			MAN	363	367
538	536	Astra	23.45	23.7	Mannesmann	632	636.5
499	491	Calida	900	875	Siemens	70.87	70.8
481	476	Ciment Portland	700	700	VEBA I	88.2	88.67
601	601	Amsterdam (HFL)			VW	633	639
141d	142	ABN Amro	112.1	110.2	Paris (FF)		
835	835	Akzo	226.7	225.6	AGF	167.5	170.4
930	930	Royal Dutch	290.3	292.7	Alcatel	470.1	462.1
892	893	Unilever	290.9	298.6	BSN	749	753
730	730	Tokyo (Yen)			CCF	64.7	64.75
1376	1369	Bk of Tokyo-Mitsu.	2280	2320	Euro Disneyland	10.75	10.7
501	508	Canon	2510	2450	Eurotunnel	7	6.45
669	670	Daiwa Sec.	1240	1240	Gener.des Eaux	646	642
2865	2900	Fuji Bank	2010	2010	L'Oréal	1847	1851
177.5	176	Hitachi	1070	1070	Lafarge	336	333.8
606	602	Mitsubishi el	679	677	Total	425.5	424.1
1070	1070	Mitsubishi Heavy	931	946	New York (US\$)		
2680	2680	Mitsui Co	974	973	Abbot	57	56.5
360	360	NEC	1410	1420	Am Medical	29.875	30
1398	1407	Nippon Oil	676	666	Amexco	52.625	53.25
1460	1450	Nissan Motor	845	833	Amoco	79.5	78.5
606	603	Nomura sec	1930	1940	Apple Computer	25	24.125
1195	1195						
183.5	182						
208	208						
1442	1452						
1920	1940						

Fonds de placements

25/11	26/11	25/11	26/11	25/11	26/11
138.625	138.75	Atlantic Richfield	138.625	138.75	Atlantic Richfield
37.75	38	AT & T Corp.	37.75	38	AT & T Corp.
56	56	Avon	56	56	Avon
42.875	42.75	Baxter	42.875	42.75	Baxter
37.5	37.5	Black & Decker	37.5	37.5	Black & Decker
98.625	99.5	Boeing	98.625	99.5	Boeing
114.125	114.5	Bristol-Myers	114.125	114.5	Bristol-Myers
27.125	27.125	Canadian Pacific	27.125	27.125	Canadian Pacific
80.125	78.375	Caterpillar	80.125	78.375	Caterpillar
95.125	94.5	Chase Manhat.	95.125	94.5	Chase Manhat.
67.75	68	Chevron Corp.	67.75	68	Chevron Corp.
109.125	107.875	Citicorp	109.125	107.875	Citicorp
0.375	0.3125	Claire Techn.	0.375	0.3125	Claire Techn.
51.375	51.375	Coca-Cola	51.375	51.375	Coca-Cola
93.5	93.5	Colgate-Pal.	93.5	93.5	Colgate-Pal.
79.125	78.25	Compaq Comp.	79.125	78.25	Compaq Comp.
14.5	14.125	Data General	14.5	14.125	Data General
35	34.625	Digital	35	34.625	Digital
84.25	83.875	Dow Chemical	84.25	83.875	Dow Chemical
94.375	94.875	Du Pont	94.375	94.875	Du Pont
82.375	82.5	Eastman Kodak	82.375	82.5	Eastman Kodak
95	95	Exxon	95	95	Exxon
68.625	68.375	Fluor	68.625	68.375	Fluor
32.625	32.625	Ford Motor	32.625	32.625	Ford Motor
58.25	58.375	Gen. Motors	58.25	58.375	Gen. Motors
103.75	103	General Electric	103.75	103	General Electric
74.25	74.625	Gillette	74.25	74.625	Gillette
49.5	48.5	Goodyear	49.5	48.5	Goodyear
54.125	53.875	Howl.-Packard	54.125	53.875	Howl.-Packard
15	15	Homestake	15	15	Homestake
68	68	Honeywell	68	68	Honeywell
157.875	158.625	IBM	157.875	158.625	IBM
42.875	42	Inter. Paper	42.875	42	Inter. Paper
23.875	23.5	ITT Indus.	23.875	23.5	ITT Indus.
53.5	53.75	Johns. & Johns.	53.5	53.75	Johns. & Johns.
68.75	68.375	Kellogg	68.75	68.375	Kellogg
78	77.5	Lilly (Eli)	78	77.5	Lilly (Eli)
84.25	84	Merk	84.25	84	Merk
80.5	79.375	Merrill Lynch	80.5	79.375	Merrill Lynch
84.875	83.75	MMM	84.875	83.75	MMM
122.125	123.25	Mobil Corp.	122.125	123.25	Mobil Corp.
54.875	53.875	Motorola	54.875	53.875	Motorola
23.75	23.875	Pacific Gas & El.	23.75	23.875	Pacific Gas & El.
29.75	30.25	PepsiCo	29.75	30.25	PepsiCo
105.5	105.25	Philip Morris	105.5	105.25	Philip Morris
111	109.5	Procter & Gamble	111	109.5	Procter & Gamble
76.75	76.875	Ralston Purina	76.75	76.875	Ralston Purina
39.625	39.875	Sara Lee	39.625	39.875	Sara Lee
108.125	104.25	Schlumberger	108.125	104.25	Schlumberger

UBS Huit cents emplois supprimés et trois milliards provisionnés

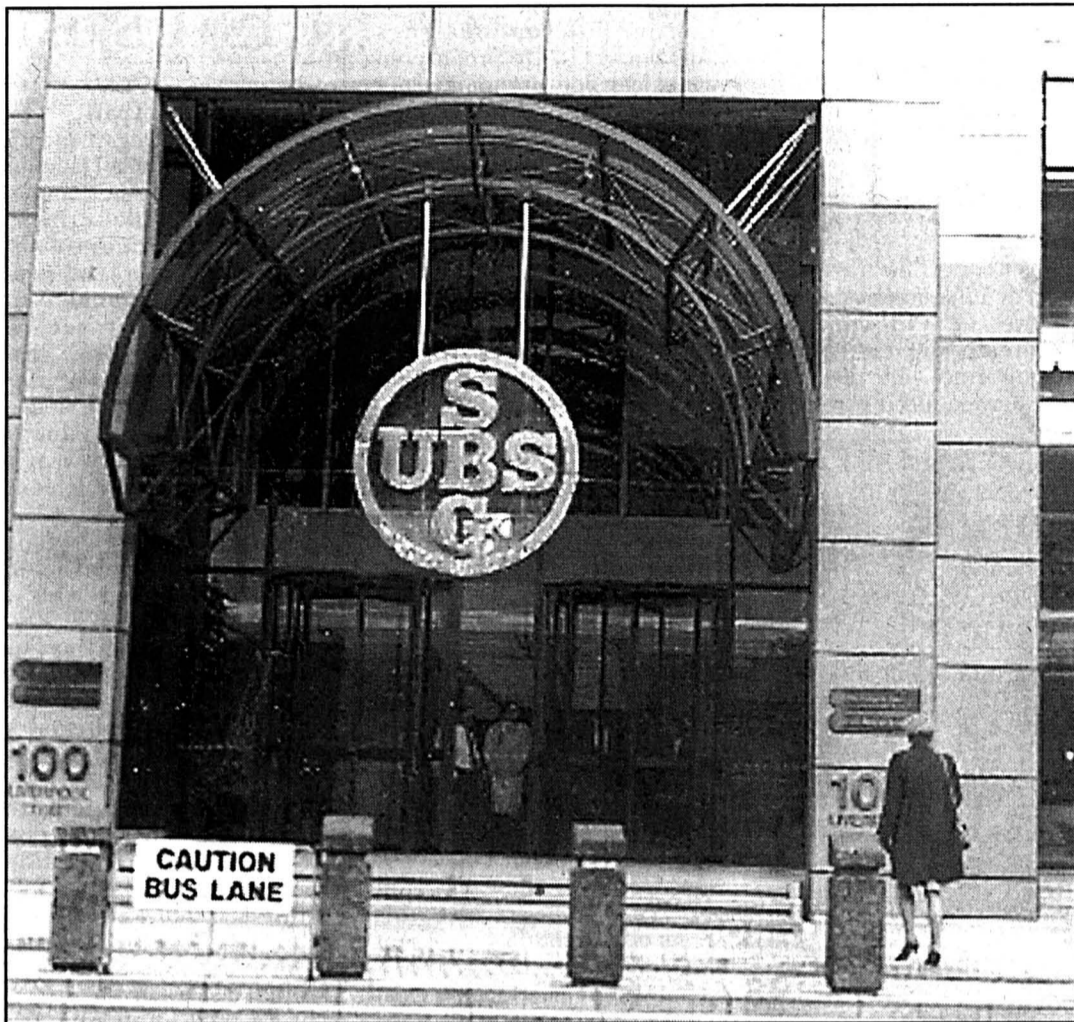
L'UBS restructure ses affaires suisses en profondeur. Huit cents emplois sont supprimés, soit 3,7% de l'effectif helvétique. C'est un nouveau coup dur pour les employés, estiment les syndicats. Une provision exceptionnelle de 3 milliards de francs est constituée. Martin Ebner réclame la démission du conseil d'administration.

La réorganisation va entraîner la suppression de 800 emplois, répartis sur tout le pays. Chaque région sera concernée à peu près au prorata des ses effectifs, a indiqué hier à Zurich, Stephan Haeringer, chef de la division Suisse de l'Union de Banques Suisses (UBS). Les 31 zones économiques actuelles seront remplacées le 1er janvier 1997 par 8 régions auxquelles seront subordonnés 24 rayons.

Des licenciements ne peuvent pas être exclus. Quelque 120 millions de francs seront consacrés aux indemnités de départ et de préretraite ainsi qu'aux frais résultant des locaux vacants. Au total, les suppressions prévues représentent 3,7% du personnel en Suisse, qui se monte à 21.600 collaborateurs.

«Nouvelle plaie»

La suppression de 800 emplois est une nouvelle plaie qui frappe les employés de banque et le marché suisse du travail, estime la Société suisse des employés de commerce (SSEC). Les suppressions annoncées par l'UBS



Le siège londonien de l'UBS a été choisi comme centre européen.

photo a-Keystone

n'ont certes pas l'ampleur de celles des deux autres grandes banques, mais l'UBS a déjà réduit ses effectifs de 1700 collaborateurs, indiquent la SSEC et l'Association suisse des employés de banque (Aseb).

L'Aseb ajoute qu'en l'espace de cinq mois, la branche a perdu 6000 postes. Ce nouveau coup dur tombe donc au plus mauvais moment, selon elle. Pour le Département fédéral de l'économie publique (DFEP), la décision de l'UBS

rappelle le caractère incontournable de la globalisation de l'économie. Selon son porte-parole, «le processus de restructuration du secteur bancaire n'est en tout cas pas achevé.» «Le problème de l'UBS réside dans ses activités

en Suisse», a répété plusieurs fois le président de la direction générale du groupe UBS, Mathis Cabiallavetta. «Nous avons commis des erreurs dans l'analyse des risques et lors des octrois de crédits» a-t-il avoué.

BK Vision, principal actionnaire individuel de l'Union de Banques Suisses (UBS) réclame la démission du conseil d'administration de l'UBS. Les informations fournies par la banque «dépassent les pires suppositions», indique la société de participations de Martin Ebner. Selon BK Vision, la direction de l'UBS n'atteindra le succès qu'avec «un conseil d'administration compétent et un actionariat convaincu».

Trois milliards de provisions

L'UBS a décidé de constituer sur 1996 une provision exceptionnelle pour risques de recouvrement de 3 milliards de francs afin de couvrir les besoins de provisions supplémentaires des deux ou trois prochaines années. Ce

montant viendra en déduction du résultat de l'exercice en cours, qui aurait autrement été bénéficiaire d'environ 1,8 milliard, a précisé M. Cabiallavetta.

Un solde négatif de 1,3 milliard de francs en résultera, réduit à une perte nette de 500 millions de francs environ par la dissolution des réserves valables comme fonds propres (711 millions) et par la diminution de la charge fiscale. Malgré la perte prévue, les actionnaires devraient recevoir un dividende inchangé, «compte tenu du bon résultat opérationnel».

Action à la baisse

L'action UBS était sous pression hier à la bourse suisse. Vers 16 h 30, l'action perdait 34 francs à 1236 francs. L'action UBS est même tombée à 1233 francs durant la journée. Selon un courtier, «les mesures sont sûrement positives à long terme, mais pour l'instant, nous voyons que la fête est terminée.» /ats

Changements à Neuchâtel

Les activités de l'UBS dans les cantons de Neuchâtel et du Jura seront regroupées sous une direction centralisée à Lausanne, à l'instar de tous les cantons romands sauf Genève. En même temps, des changements interviendront dès le 1er janvier 1997 au plus haut sommet: Alain Robert, l'actuel directeur de la région Neuchâtel-Jura, prendra la responsabilité de la région de Genève.

En même temps, il s'occupera de la gestion du portefeuille de la clientèle des petites et moyennes entreprises. Jean-Noël Duc fera partie du nouveau team de direction de la nouvelle région «romande» ayant son siège à Lausanne.

Deux inconnues demeurent: y aura-t-il des suppressions d'emplois au siège neuchâtelois de l'UBS, puisque la direction régionale est transférée à Lausanne? Des succursales seront-elles fermées dans l'Arc jurassien, sachant que l'UBS est encore présente dans de petites localités - notamment Fleurier et Peseux dans le canton de Neuchâtel? Réponse d'ici à quelques semaines. /fk



Jean-Noël Duc (à gauche) coordonnera les activités de l'UBS dans les cantons de Neuchâtel et du Jura. Alain Robert prend la responsabilité de la région de Genève.

photos a

Fortune Les milliardaires suisses épargnés par la crise

La récession n'affecte visiblement pas les Suisses les plus riches. La fortune de huit des 46 milliardaires de Suisse a nettement augmenté en une année, indique le classement des 200 personnes les plus riches de Suisse diffusé hier par le magazine économique allemand «Bilanz».

Les héritiers du groupe bâlois Roche, Vera Oeri, Lukas Hoffmann et Paul Sacher, disposent de la plus grosse fortune, soit 12 à 13 milliards de francs. A elle seule, la participation de 13,6 millions de francs dans le capital de Roche vaut 12,2 milliards.

Le Zurichois Walter Häfner arrive au deuxième rang, avec

une fortune de 9 milliards de francs, soit 5,5 milliards de plus qu'il y a un an, selon la statistique de «Bilanz». Sa fortune se fonde sur le groupe d'importation de voitures Amag, ainsi que sur des participations dans des entreprises informatiques et dans le commerce de voitures.

Romand au 6e rang

La famille sud-africaine Rupert (Compagnie Financière Richemont) a également pu augmenter sa fortune, qui atteint maintenant cinq à six milliards de francs (5e rang). En Suisse romande, la personne la plus riche est Gad Rausing (6e rang), dans le canton de Vaud (cinq à six milliards de francs avec le groupe d'emballage Tetra Pak). Le

prince Hans Adam du Liechtenstein, avec quatre à cinq milliards de francs, arrive au 7e rang. La famille Maus a également pu accroître sa fortune (deux à trois milliards de francs), elle qui contrôle le groupe Manor avec la famille Nordmann (1 à 1,5 milliard de francs).

Parmi les nouvelles fortunes du Top-200 de «Bilanz» figure notamment l'entrepreneur zougnois Karl Nicklaus (700 à 800 millions de francs), dont la firme de haute technologie Esec est une «star» à la bourse suisse. Le succès en bourse de Stratec AG, société nouvellement cotée, permet aussi au Bâlois Rudolf Maag (500 à 600 millions de francs) d'avoir son nom cité dans «Bilanz». /ats

BRÈVE

Fribourg Prix pour Tercom SA

La société Tercom SA à Givisiez (FR) remporte le prix romand de management Strategis 1996, remis hier à Lausanne. Spécialisée dans la sécurité informatique, Tercom emploie seize personnes et a connu, depuis sa création en 1985, une croissance régulière de son chiffre d'affaires. Les clients de Tercom, d'importantes entreprises, se répartissent dans l'ensemble de la Suisse. La société a ouvert une succursale à Kloten (ZH) et un bureau à Genève. Elle détient la représentation exclusive de l'entreprise américaine «Security Dynamics», qui propose des produits assurant la sécurité d'accès dans un système informatique. /ats

PUBLICITÉ

Loi sur le travail

OUI le 1er décembre

Les Eglises n'ont pas lu la nouvelle loi sur le travail pour affirmer qu'elle représente «une menace d'éclatement de la famille». Le travail ne sera autorisé que 6 dimanches et jours fériés par an et uniquement dans le commerce de détail.

Etats-Unis Quelques foulées sur les pistes des géants

Les Etats-Unis comptent presque 500.000 km de sentiers de randonnée pédestre. Un chemin de longue randonnée naît rarement ex nihilo. Il s'appuie en général sur le tracé de cheminements plus anciens, reliés à différentes périodes historiques. Certains itinéraires se sont carrément inscrits dans l'histoire de ce pays jeune. Et c'est précisément ce patrimoine que le Congrès américain a voulu préserver en adoptant, en 1968, le National Trails System Act (NTSA), loi plusieurs fois amendée.

Michel Dongois

Le NTSA prévoit - et protège - quatre types de pistes ou sentiers (trails). Ils sont destinés en premier lieu à la randonnée pédestre et équestre: les voies panoramiques (National Scenic Trails), les voies historiques (National Historic Trails), les voies dites récréatives et les autres (voies de raccordement, voies secondaires, etc.) Pour se qualifier NST ou NHT, elles doivent faire au moins 160 km.

Les deux premières catégories de trails sont désignées par le Congrès et relèvent directement de lui. Les deux autres sont placées sous la responsabilité des ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture. Le fait d'être reconnu et protégé par la loi ne garantit en rien le financement d'une piste. Le NTSA indique très clairement que celui-ci doit provenir des collectivités locales.

La «frontière du loisir»

Les premiers colons voyaient dans les lieux sauvages une menace, un danger puis, en fin de compte, une barrière à franchir. Aujourd'hui, le mouvement s'est inversé. Les autorités américaines prennent des mesures pour protéger la nature. La fréquentation croissante des trails constitue une occasion de repousser toujours plus loin ce que les Américains appellent désormais la «recreational frontier», la «frontière du loisir». La President's Commission on American Outdoors, insituée en 1987 par le président Ronald Reagan, confirma la création d'un «réseau vert», d'accès facile pour les cita-

dins. Ce qui renforça la popularité des trails.

Le Congrès reconnaît pour l'instant 19 trails panoramiques et historiques. Il compte sur un bassin de 18 autres pistes susceptibles de devenir historique (entre autres, El Camino Real Para Los Texas, la Long Trail du Vermont, la Desert Trail, la Pony Express Trail ou encore la Ala Kahakai Trail, à Hawaï).

L'Appalachian Trail et la Pacific Crest Trail furent désignées pistes panoramiques

par exemple, l'Appalachian Trail est protégée sur plus de 96% de son parcours.

Les trails panoramiques

Citons d'abord la doyenne (70 ans): l'Appalachian Trail (3452 km). C'est la piste de référence aux Etats-Unis, voulue dès les années 1920 comme «une barrière à l'excès de civilisation». Elle traverse 14 Etats de l'Est américain. Entre quatre et cinq millions d'Américains empruntent chaque année cette piste forestière serpentant à travers val-

ner sur 3850 km. Le projet canado-américain, géré par le Sentier international des Appalaches, a été proposé en 1994 par Joe Brennan, alors candidat au poste de Gouverneur du Maine. Le parcours devrait être prêt pour l'an 2000.

Déjà, toute une série d'activités se sont greffées autour de l'AT, notamment un festival populaire et des séminaires pour randonneurs au long cours. L'entretien de la piste des Appalaches est confié à plus de 400 bénévoles répartis dans 31 clubs. En terme d'effort physique, «faire l'AT», c'est comme gravir cinq fois l'Everest. La dénivellation revient à grimper et à redescendre 400 fois l'Empire State Building.

La «triple crown»

La Continental Divide Trail (1978) s'étire sur environ 5150 km, de la frontière canadienne à la frontière mexicaine. Cette piste est relativement peu fréquentée. On dit que le balisage sera entièrement terminé pour l'an 2000. Quant à la Pacific Crest Trail (4247 km), elle traverse trois Etats et s'étend du Canada au Mexique. Son aménagement a démarré en 1928, mais c'est en 1972 seulement que les premiers marcheurs ont foulé la PCT d'un bout à l'autre. Et le rêve de tout backpacker américain est d'effectuer la «triple crown», de fouler les trois grandes pistes: l'Appalachian Trail, la Continental Divide Trail et la Pacific Crest Trail.

La North Country Trail (1980) déroule dans sept Etats du nord ses 5150 km. Contrairement aux trois grandes sœurs (AT, CDT et PCT), qui suivent essentiellement des montagnes, la North Country parcourt une grande variété de paysages, des montagnes des Adirondacks aux forêts de Pennsylvanie, tout en longeant les Grands Lacs. La Ice Age Trail (1610 km), désignée NST en 1980, suit les paysages glaciaires du Wisconsin. Ajoutée au réseau national de sentiers américains en 1983, la Florida NST file à travers la Floride sauvage et les zones rurales. Sa longueur projetée est de 2090 km. Quant à la Potomac Heritage (1130 km, établie en 1983), elle suit le fleuve Potomac. Son aménagement est déjà bien avancé.

MDO



La Kent Trail, dans le Michigan, un paysage de saison photo RTC

dès 1968. Les deux premières du genre. Les NST comprennent généralement des sites historiques et des restants des sentiers d'origine, mais elles ne forment pas forcément un fil continu. En fait, la distance réelle varie beaucoup de la distance projetée. Ainsi seulement 1600 km des 5120 prévus de la North Country Trail sont actuellement développés. Et des 1600 km de la Nez Perce NST, seulement 576 km sont faits.

En même temps qu'elle protège les sites, la loi permet surtout de débloquer les fonds nécessaires à l'acquisition, par l'Etat (par le biais notamment du National Park Service et des parcs de chaque Etat), de certains terrains riverains aux pistes. Cette possibilité n'est toutefois accordée qu'à certaines trails. Aujourd'hui

lées et montagnes des Appalaches.

Chaque année, près de 1200 randonneurs signalent leur intention de la parcourir d'un bout à l'autre. A peine 200 y parviennent, selon les données fournies par l'Appalachian Trail Conference. La clé du succès est toujours la même: une bonne préparation, puis 25% dans les chaussures et 75% dans le moral. La piste compte plus de 250 abris, où l'on peut dormir selon le principe du premier arrivé premier servi.

On projette par ailleurs de raccorder l'actuel terminus nord de l'AT à la Gaspésie, au Québec, afin de couvrir toute la colonne vertébrale des Appalaches. Les 400 nouveaux kilomètres ainsi rajoutés permettraient de randon-

Pistes historiques

L'Oregon Trail, du Missouri à l'Oregon (3495 km), a été nommée National Historic Trail par le Congrès américain en 1978. Intimement liée à la colonisation de l'Ouest et au peuplement de ses immenses espaces, la piste évoque les nouveaux horizons. En 1840, il existait seulement trois Etats à l'ouest du fleuve Mississippi, et les frontières occidentales du nouveau pays suivaient sensiblement la Continental Divide Trail.

Première à être désignée piste historique nationale, la Mormon Pioneer NHT est protégée depuis 1978. Elle court sur 2095 km, parmi les Etats suivants: Illinois, Iowa, Nebraska, Wyoming et Utah. Elle croise plusieurs autres sentiers comme la Lewis and Clark NHT et la CDT. Par endroits, elle se déploie en parallèle avec plusieurs autres itinéraires de l'Old West, dont la California Trail et la Pony Express Route. Il s'agit là d'itinéraires jadis utilisés par les Indiens, les explorateurs, les missionnaires, les mineurs et montagnards et pour la traite de la fourrure.

La Overmountain Victory (485 km) reprend le chemin parcouru par l'Assemblée des patriotes américains. Ceux-ci firent une armée de Loyalistes américains à la bataille de Kings Mountain, en Caroline du Sud. Lors du bicentenaire de la Révolution américaine, en 1975-76, des descendants de ces Patriotes et Loyalistes décidèrent de refaire le chemin de leurs ancêtres. Ce qui suscita la renaissance de la piste, désignée NHT en 1980, à quelques jours des célébrations du 200e anniversaire de la bataille (7 octobre 1780). La OVTA franchit quatre Etats: Virginie, Tennessee, Caroline du Nord et du Sud.

La Natchez Trace Parkway, terminée à plus de 90%, va de Natchez à Nashville. Elle reprend la route que suivirent les Indiens Natchez, Chickasaw et Choctaw, les explorateurs français et espagnols et, plus tard, les Américains bâtisseurs du nouveau monde. La Santa Fe Trail est NHT

MDO

depuis 1987. Une route légendaire, qui court sur 1937 km le long de cinq Etats: Missouri, Kansas, Colorado, Oklahoma et Nouveau-Mexique. C'est la piste du commerce, des caravanes de chariots bâchés attaquées par les Indiens, l'itinéraire des marchands mexicains et américains. En février 1880, lorsque la première machine à vapeur arriva dans la capitale du Nouveau-Mexique, la piste de Santa Fe entra dans la légende.

La Lewis and Clark Trail (5960 km) va du Mississippi au Pacifique. Le Congrès l'a nommée NHT en 1978. Une piste à faire en partie à pied, en canot, en bateau ou en voiture. En 1803, les Américains, qui cherchaient seulement à se procurer la Nouvelle-Orléans, se voient soudain céder toute la Louisiane par Napoléon. Elle incluait alors toutes les terres drainées par les affluents du Mississippi, du Canada au Golfe du Mexique. L'acquisition de la Louisiane, qui doubla d'un seul coup le territoire de l'Union, donna aussi l'impulsion pour la conquête de l'Ouest. L'expédition de Lewis et Clark dura 2 ans, 4 mois et 9 jours, sur une distance de 12.800 km.

En Alaska se trouve l'Iditarod National Historic Trail (1978). Suivie par les anciens chasseurs et les chercheurs d'or, elle forme un réseau de plus de 3945 km. Mais l'itinéraire principal court sur 1450 km. Elle tire son nom d'un village indien situé sur la rivière Iditarod, non loin du site où l'on découvrit de l'or en 1908.

La Trail of Tears (1987) court sur 3304 km. Elle suit le chemin parcouru par les 16.000 Indiens Cherokee, chassés par l'armée américaine à la fin des années 1830. Des milliers d'entre eux périrent en route. La piste d'aujourd'hui reprend deux itinéraires: un trajet sur l'eau (1970 km), le long des fleuves Tennessee, Ohio, Mississippi et Arkansas, et une portion terrestre (1340 km).

EN MARGE

L'American Discovery Trail

La plupart des grandes pistes américaines sont orientées nord-sud. Il en va différemment de la «petite» dernière, lancée en 1993, l'American Discovery Trail (ADT). Elle va dans le sens est-ouest et étire ses 9600 km sur 15 Etats, de la Californie à l'Ouest au Delaware à l'Est, soit du Pacifique à l'Atlantique. Elle est la première à rejoindre les deux océans. A Denver, dans le Midwest, la piste se double en deux itinéraires, l'un allant vers le nord et l'autre vers le sud. Puis tous deux convergent à nouveau à partir de Cincinnati. L'ADT relie plusieurs autres grandes trails.

Piste multi-usages selon les endroits (randonnée

pédestre, équestre, cyclisme, etc.), elle a été intentionnellement conçue pour traverser des zones urbaines. Elle passe symboliquement devant le Congrès et la Maison Blanche, à Washington. Actuellement, 3200 km de l'ADT sont balisés. Le Congrès et le président Clinton ont signé la législation autorisant le National Park Service à mener une étude de faisabilité, afin de décider si l'ADT se qualifie pour une reconnaissance officielle du Congrès, au même titre que l'Appalachian Trail ou la Pacific Crest Trail.

L'équipe qui a réalisé le tracé de l'ADT a volontairement décidé de ne pas lui faire traverser les endroits désignés comme sauvages (wil-

derness), de peur précisément de les saturer de monde. Car les préoccupations de l'environnement sont omniprésentes. A titre d'exemple, l'Appalachian Trail Conference déconseille, sur la piste qu'elle gère, les groupes supérieurs à 25 personnes le jour ou à 10 la nuit. Histoire de limiter les retombées sur l'équilibre naturel.

L'American Hiking Society (la Société de randonnée pédestre américaine) joue un rôle capital dans la réalisation de l'ADT. Et, pour promouvoir la marche, l'organisme lui consacre, depuis 1993, une journée spéciale: le 3 juin. Ce jour est désormais le National Trails Day. A cette occasion, les 3000 associations américaines

reliées aux trails et à la randonnée pédestre organisent divers événements sur des lieux de marche.

Le rapport «Trails for All Americans» (1990) recommande qu'un sentier de randonnée pédestre soit accessible «à 15 minutes de la résidence ou du lieu de travail de la plupart des Américains». Il indique aussi que les décisions prises d'ici l'an 2000 en matière de protection de ces corridors verts vont déterminer le sort réservé aux territoires encore vierges de l'espace américain. Le rapport mentionne que 155 millions d'Américains marchent pour le plaisir. Et que ce pays compte près de 41 millions de randonneurs.

MDO

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-
Michel Pauchard (adj.), Isabelle
Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum
(resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-
François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier
(resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre
Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard
Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger,
Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Tennis Ivanisevic roi des aces

Goran Ivanisevic a réussi 1477 aces en 96 matches au cours de la saison 1996, soit une moyenne de 15,38 par match. Le plus efficace sur le deuxième service a été l'Autrichien Thomas Muster, avec 64%. Sampras a gagné 91% des jeux sur son service et Ivanisevic 89%.

Magnus Gustafsson a, pour sa part, été le plus efficace sur les retours des premiers services adverses, avec 34 % des points marqués. Michael Chang (EU) a gagné 35% des jeux sur services adverses. Pete Sampras a sauvé 72% des balles de break qu'il a eues contre lui. Avec 65 matches gagnés et onze perdus, l'Américain a remporté 85,5% de ses matches.

Du côté des gains, Pete Sampras a gagné 3.702.919 dollars (environ cinq millions de francs suisses). Côté suisse, Marc Rosset (quatorzième) a empoché 903.439 dollars, 75.000 de plus que Jakob Hlasek. Chez les dames, Steffi Graf pointe en tête de ce classement ad hoc avec 2.665.706 dollars, alors que Martina Hingis termine cinquième, avec 1.096.496 dollars./si

Gymnastique aux agrès Razzia neuchâteloise

Les gymnastes neuchâteloises ont réussi un joli tir groupé lors des championnats de Suisse de gymnastique aux agrès. Dans le concours complet du Test 6, Caroline Jaquet a devancé Sophie Bonnot et Gaëlle Jaquet./réd.



photo clj

Hockey sur glace Zurich donne une leçon d'efficacité**LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH 2-5 (1-0 1-2 0-3)**

S'il avait pris le meilleur sur Zurich lors de la phase de préparation, le HCC n'est toujours pas parvenu à mater le gang d'Alpo Suhonen en championnat. Hier au soir, les gens des Mélézes ont en effet concédé leur troisième revers de l'exercice face à cette équipe, payant un lourd tribut à leur manque d'expérience et à une réussite qui a la fâcheuse tendance à les boudier.

Jean-François Berdat

Longtemps indécis, l'affrontement n'aura basculé que durant l'ultime période, les Zurichois faisant alors valoir leur maturité et leur efficacité. Jusque-là pourtant, les gens du lieu avaient fait mieux, beaucoup mieux même, que se défendre.

Désireux de marquer d'emblée leur territoire, ils avaient ainsi empoigné le match par le bon bout, portant immédiatement le danger devant un Stecher qui allait devoir se multiplier, face à Diener d'abord, Wicky et Pont ensuite. La récompense à cette entrée en matière tonitruante devait pourtant bientôt tomber, Gaudreau inscrivant un but dont le mérite essentiel revient toutefois à Leimgruber. Auteur d'un étonnant débordement, «Bobo» laissait Princi sur place mais ne trouvait toutefois que le poteau. A l'affût, l'Américain n'avait plus qu'à conclure.

Le poids d'une absence

De bonne qualité jusque-là, la rencontre allait perdre en intensité et en rythme par la suite. Il fallut ainsi attendre la mi-match et un missile de Cowie pour qu'elle reprenne un peu de relief. Paradoxalement, alors que l'on se disait que les protégés de Riccardo Fuhrer avaient fait le plus difficile, ils perdirent dès cet instant la maîtrise du jeu. «Les gars ont pensé qu'ils pourraient gérer ce résultat et ils se sont mis à moins bien jouer» commentait le Bernois à l'heure de l'analyse.

Micheli et Vollmer se chargeaient de profiter de cette baisse de régime forcément imputable à la fatigue. Dans la



Pour la troisième fois de la saison, l'affrontement entre Michael Diener et Martin Kout a tourné à l'avantage du Zurichois. photo Galley

foulée ou presque, G. Dubois négocia fort mal un puck de but qui aurait pu remettre le HCC sur la bonne voie. De son côté, Morger ne se fit pas prier pour donner l'avantage à ses couleurs, avantage qui devait s'avérer décisif. Les gens du lieu tentèrent bien de se rebiffer, mais ils ne trouvèrent pas les ressources nécessaires, à l'image d'Elsener qui manqua sa frappe alors qu'il avait le but ouvert.

Tant et si bien que lorsque Cowie et consorts ne surent pas tirer profit de près d'une minute et demie à cinq contre trois, on comprit que la victoire ne changerait plus de camp, la réussite n'étant de toute évidence pas chaux-de-fonnière puisque

Cowie et Cantoni visèrent le poteau de Stecher.

Sans chercher de faux-fuyants, Riccardo Fuhrer mettait tout de même l'accent sur une malchance qui s'acharne contre ses gens. Par ailleurs, il rappelait à quel point Anderson aurait été utile dans ce match. «Il nous a manqué dans tous les coins, estimait-il. C'est quand des joueurs comme lui ne sont pas là que l'on se rend compte de leur valeur.» On n'ira certes pas jusqu'à prétendre que le Canadien aurait pu à lui seul faire pencher la balance. Reste que sa présence en supériorité numérique notamment n'aurait pas été de trop.

Cela étant, il ne faut rien enlever aux mérites des Zurichois

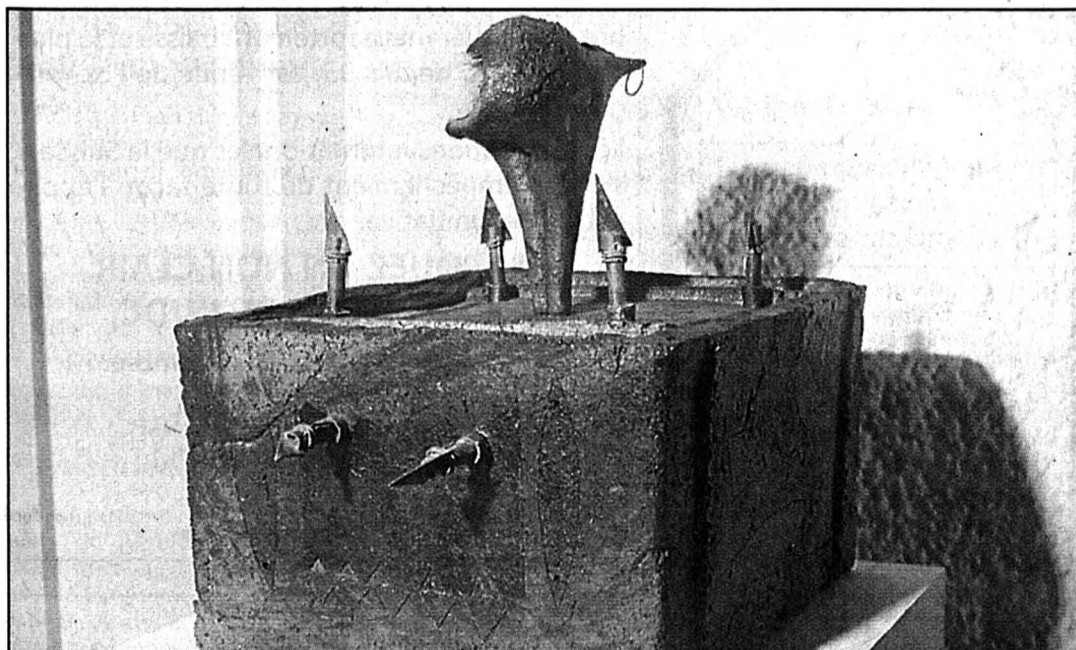
qui ont habilement su tirer les marrons du feu, administrant au passage une véritable leçon d'ef-

ficacité dont les gens des Mélézes feraient bien de s'inspirer pour l'avenir... JFB

Mélézes: 3000 spectateurs.
Arbitres: MM. Moreno, Mandioni et Schmutz.
Buts: 13e Gaudreau (Leimgruber) 1-0. 30e Cowie (Diener) 2-0. 33e Micheli (Salis, à 5 contre 4) 2-1. 37e Vollmer (Kobel) 2-2. 45e Morger (Lebeau, Ivankovic) 2-3. 55e Ivankovic (Morger, Hager) 2-4. 58e Nordmark 2-5.
Pénalités: 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre Zurich.
La Chaux-de-Fonds: Meyer; Cowie, Ott; Reber, Sommer; D. Dubois, Bourquin; Schümperli,

Andenmatten, Wicky; Gaudreau, Diener, Leimgruber; G. Dubois, Pont, Cantoni; Elsener.
Zurich: Stecher; Zehnder, Hager; Nordmark, Salis; Princi, Steck; Kout, Steiger; Ivankovic, Morger, Lebeau; Micheli, Zeiter, Heim; Brodmann, Vollmer, Kobel; Zenhäusern, Jeannin.
Notes: La Chaux-de-Fonds sans Anderson (suspendu) ni Alston (blessé), Zurich sans Fortier (blessé). Princi (32e), Cowie (51e) et Cantoni (58e) tirent sur le poteau.

MAGAZINE

Cirque Joëlle et les sept... chiens

Bien alignés en rang d'oignon, les petits lions de Joëlle obéissent au doigt et à l'oeil. photo Tschanz

Elle s'appelle Joëlle Zimmermann, elle a 20 ans, elle est jolie comme un coeur et vient de rentrer d'une tournée en Italie avec le cirque «Orfeo». Dans la villa familiale, à Saint-Blaise, Joëlle reprend son souffle, entourée de ses sept compagnons de piste, des yorkshires, qui cohabitent plutôt bien avec les sept autres chiens de la famille! La passion de Joëlle pour le cirque remonte à sa petite enfance. C'est à 15 ans que son rêve devient réalité: la jeune fille est engagée comme jeune fille au pair dans une compagnie. Durant ses heures de temps libre, elle sera alors initiée au trapèze. Aujourd'hui, les numéros aériens, c'est fini, et Joëlle joue les dresseuses de toutous, un numéro unique en Europe.

BD Gaston Lagaffe, le retour

André Franquin, le papa de Gaston Lagaffe, a fait ses fonds de tiroir. Il en a ressorti les gags qui viennent d'être publiés sous le titre «Gaffe à Lagaffe», 16e opus de la série. Notre page BD présente cette compilation qui est loin d'être décevante; elle accorde aussi la parole à Franquin, l'un des derniers monstres sacrés de la planche à dessin.



Modèle spécial Corolla Tercel 4WD 1.8 GLi «Brillant», 81 kW/110 ch.
LEASING Fr. 435.- p.m. (cond.: 48 mois / 40 000 km / casco tot. exclue / 10% de caution)

LE MODÈLE SPÉCIALE COROLLA TERCEL 4x4 «BRILLANT»: ABSOLUMENT TOUT COMPRIS, MÊME LA TVA, POUR 29 950 FR. SEULEMENT.

Vous en aurez toujours plus pour 29 950 francs: climatisation, A.B.S., deux airbags, lève-glaces électriques, direction assistée, installation stéréo et verrouillage central, tout compris. Les rétroviseurs ex-

térieurs, les bandes de protection latérales et les poignées de portes sont de la couleur de la voiture. Comprise aussi, la garantie totale de 100 000 km, valable 3 ans, dont vous n'aurez, en fait, pratiquement jamais

besoin! La Corolla Tercel 4WD 1.8 GLi «Brillant» est l'une des voitures les plus fiables du monde. Cette série spéciale existe aussi en version 4x2 Corolla Sportswagon 1.6 XLi à 26 150 fr. Vous pouvez aller im-

médiatement essayer ces deux modèles. Ne vous gênez pas. Compris?



LA MEILLEURE VOITURE DU MONDE.
LA STATISTIQUE LE DIT AUSSI.

Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans.
6 ans contre la perforation par corrosion.

La qualité Toyota: Toyota occupe la première place dans les statistiques mondiales de fiabilité.

Technologie multisouape: plus de performances, moins de consommation, sans supplément de prix.

Gagnez de véritables brillants: concours au numéro 0 800 840 400 ou directement chez votre concessionnaire Toyota.

101-753813/ROC

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS

Dans un charmant ensemble résidentiel:
spacieux 4 pièces (102 m²)
+ terrasse (20 m²)
salon avec cheminée
Fr. 344 000.-
(y compris place de parc intérieure)

charmant 3 pièces-attique
+ terrasse, salon avec cheminée
Fr. 258 000.-
(y compris place de parc intérieure)
☎ 032/730 67 17

28-65913

LE NOIRMONT

A louer
ou à vendre
magnifique
**Appartement
de 4 pièces**
95 m² +
balcon 10 m².
Tout de suite.
☎ 032/953 15 05
ou 953 15 21
14-793301



AWT Aebler & Wyss Treuhand
vends à
LA CHAUX-DE-FONDS

CAFÉ-RESTAURANT
- Café-Bar, environs 30 places
- Salle à manger, env. 30 pl.
- Appartement de 4 1/2 p. en triplex. Cheminée etc.
- Toute la maison est entièrement renouée.
- L'inventaire du restaurant est inclus dans le prix de vente.
**Prix de liquidation
Fr. 495'000.-**

Gérances & ventes immobilières
Kirchenfeldstrasse 9, 3250 Lyss
032 / 384 10 20



**À VENDRE
LA CHAUX-DE-FONDS**
A quelques minutes de la place du Marché dans petit immeuble ancien entièrement rénové

**Spacieux appartement
de 5 1/2 pièces**

Cuisine agencée, deux salles d'eau, cheminée de salon. Deux caves et combles.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42
132-798301

DIVERS

NON À L'INITIATIVE DE L'UDC

ASSEZ DE XÉNOPHOBIE !

L'UDC veut empêcher l'immigration clandestine. C'était en 92-93 un sujet porteur, un truc électoral de Blocher, pas une vraie proposition.

Les persécutés devraient poliment demander l'asile depuis leur pays.

S'ils venaient tout de même, sans avertir, ils devraient s'en remettre au douanier.

Et on doit voter là-dessus !

La situation de l'asile change constamment et c'est la révision de la loi qui doit répondre aux nouvelles données.

Celle de 90 a accéléré les procédures. Le nombre des requérants a fortement baissé et la plus grande part, depuis 93, est venue de l'ex-Yougoslavie.

Les conventions internationales que la Suisse a signées empêcheraient de toute façon l'application de l'initiative.

**MARQUEZ UN NON CLAIR
À L'INITIATIVE DE L'UDC,**
les 30 novembre et 1^{er} décembre.



Le Parti Socialiste
La Chaux-de-Fonds

132-798418

Responsable: P. Merz

FINANCE

Le n° 1 pour l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____

Signature _____

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

032-913 16 12

**BANQUE
Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon l'avis sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 31
- Locaux commerciaux de 88 m² à 95 m²
Libres tout de suite.
Loyer net: dès Fr. 630.-
- Appartement 1 1/2 pièce
Cuisine séparée, WC-douche.
Loyer net: Fr. 300.-

Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70
La Chaux-de-Fonds

À LOUER

Jacob-Brandt 107

**Magnifique appartement
subventionné
de 4 1/2 pièces en attique**

Idéal pour famille
Cuisine agencée
Ascenseur, grande terrasse,
ensoleillé, dans immeuble tranquille.
Occupation: au minimum
3 personnes

Place de parc obligatoire dans le garage collectif: Fr. 95.-

Loyer dès Fr. 880.- + charges

Pour visiter: M. Baudrey
Tél. 032/926 67 02

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

BRÈVES

**Hockey sur glace
Kinding au Japon**

Après deux ans et demi d'activité comme chef de la formation, Björn Kinding (39 ans) quittera la Ligue suisse le 1er décembre pour devenir coach et manager assistant de l'équipe nationale du Japon. Qualifié en tant que pays organisateur, le Japon participera aux Jeux olympiques de Nagano et devrait obtenir une place dans le groupe A en tant qu'équipe de pointe du continent asiatique. / si

**Athlétisme
Contrôle confirmé**

La commission d'arbitrage de La fédération internationale d'athlétisme a confirmé la culpabilité de l'Italienne Antonella Bevilacqua, contrôlée positive aux stimulants (éphédrine et pseudoéphédrine) à deux reprises, les 4 et 26 mai 1996, à Milan et Bologne. / si

**Football Costa va
porter plainte**

Jorge Costa, le capitaine de Porto, va porter plainte vendredi pour coups et blessures contre l'attaquant de l'AC Milan George Weah, qu'il accuse de l'avoir agressé mercredi dernier après le match de la Ligue des champions entre les deux équipes. / si

Oddo à Reggiana

Le Sicilien Francesco Oddo remplacera le Roumain Mircea Lucescu au poste d'entraîneur de Reggiana. Lucescu avait été limogé lundi après le mauvais début de championnat du neopromu. / si

Bologne passe

Actuel deuxième du championnat d'Italie derrière Vicenza, Bologna s'est logiquement qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Italie en battant Cremonese 2-1 (1-1). / si

Közle prolonge

L'ancien attaquant de Young Boys et de Grasshopper, Peter Közle (29 ans), a prolongé jusqu'au 30 juin 2001 le contrat le liant au VfL Bochum. Bochum occupe actuellement le sixième rang en championnat d'Allemagne. / si

Baggio se plaint

Roberto Baggio, l'attaquant italien de l'AC Milan, a déclaré être victime d'une campagne de dénigrement qui persiste depuis la World Cup 1994. «Cela a encore empiré après le match contre l'Inter. On me persécute. Il faut savoir que je ne suis pas le seul joueur de l'équipe. Mais les autres font l'objet d'un traitement de faveur.» / si

**Tennis Des dates
pour l'an prochain**

Trois tournois seront organisés en Suisse en 1997. Chez les dames, Zurich accueillera durant la semaine du 13 octobre une épreuve dotée de 926 250 dollars, tandis que les messieurs feront escale à Gstaad le 7 juillet (650 000 dollars de dotation) et à Bâle dès le 29 septembre (1 000 000 de dollars). / si

**Voile Statu quo
au Vendée Globe**

Les positions des concurrents du Vendée Globe restaient inchangées, mardi, et le trio de tête, toujours mené par Isabelle Autissier (PRB), continuait à bénéficier de vents de nord de 20 à 25 nœuds lui permettant de s'échapper à la rencontre des 40es rugissants. / si

Hockey sur glace Fleurier obtient un point mérité

STAR LAUSANNE - FLEURIER 6-6 (1-3 3-1 2-2)

Mike Lussier se disait confiant avant cette rencontre précédée d'une prise de conscience générale de son équipe. L'entraîneur fleurisien n'aura pas été déçu. Bien qu'elle n'ait pas remporté la victoire, sa troupe s'est battue avec vaillance. Tout comme son adversaire d'ailleurs, qui a mérité autant qu'elle le partage de l'enjeu au terme d'une lutte sans concession, où les pénalités ont joué un rôle important..

Lausanne
François Pahud

On ne s'est pas attardé en présentation. À la 68e seconde, Rohrbach tirait contre un poteau. Une minute plus tard, le Stelli Michaud ouvrait la marque en supériorité numérique. But auquel le duo Braillard-Chappuis répliquait dans les 35 secondes suivantes...

Bien inspirés, solidement campés sur une défense attentive, les gars de Mike Lussier

ont alors eux aussi mis à profit un jeu de puissance pour prendre l'avantage, par un Soulaïmana enfin digne de sa réputation et bien servi par Rohrbach. Et la même paire de renouveler l'exercice avec le même succès à son apparition suivante sur la glace.

Changement de décor brutal à l'entame du deuxième tiers-temps. On a tout d'abord vu Cienciala réduire la marque d'un «rotoillon» mémorable, puis Prince égaliser

en conclusion d'une fort belle action collective (24e). Profitant d'un certain désarroi des Fleurisans, les Vaudois se sont établis durant plusieurs minutes dans le camp adverse, sans succès. Ce sont au contraire les visiteurs qui, à quatre contre quatre, ont repris l'avantage par le vif et malin Braillard, superbement lancé par Liechti. Mais, tandis qu'ils paraissaient en mesure de prendre le large, Pluquet et ses coéquipiers ont dû concé-

der, à trois contre cinq, une nouvelle égalisation.

Dans l'ultime période, le rythme est allé en s'accroissant. Star a profité d'une nouvelle pénalité pour signer une cinquième réussite. Il a alors fallu beaucoup de fougue et d'énergie aux Fleurisans pour éviter une autre capitulation qui aurait signifié la défaite. Or, c'est l'inverse qui s'est produit et cela grâce au soldat Rohrbach qui, ayant

soudain retrouvé son arme, a fusillé à deux reprises le gardien Lauber. Mais Star avait aussi des ressources qui, à six joueurs de champ, a arraché un point dans les ultimes secondes. Que d'émotions!

FPA

Le point

**Groupe 3
Hier soir**

Sierre - Villars	8-2
Forward Morges - Tramelan	5-1
Star Lausanne - Fleurier	6-6
Saas Grund - HCP Fribourg	7-0
Yverdon - Franches-Montagnes	5-4

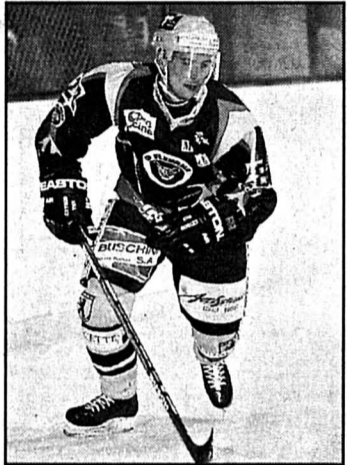
Ce soir

20.00 Moutier - Viège

Classement

1. Sierre	10	7	2	1	52-26	16
2. Saas Grund	10	7	2	1	43-23	16
3. Villars	10	7	0	3	36-28	14
4. Viège	9	6	1	2	40-24	13
5. F. Morges	10	5	1	4	33-34	11
6. Yverdon	10	4	2	4	27-28	10
7. Tramelan	10	4	1	5	37-39	9
8. Moutier	9	3	1	5	36-36	7
9. Fleurier	10	2	3	5	32-45	7
10. Star LS	10	2	3	5	35-49	7
11. Fr.-Mont.	10	3	0	7	29-41	6
12. HCP Frib.	10	1	0	9	17-44	2

Prochaine journée
Vendredi 29 novembre. 20 h 15: Yverdon - Tramelan. Samedi 30 novembre. 17 h 30: Star Lausanne - Moutier. 17 h 45: Sierre - HCP Fribourg. 20 h 15: Saas Grund - Viège. Villars - Forward Morges. 20 h 30: Franches-Montagnes - Fleurier./si



La défense fleurisane (ici Frank Vuillemin) a concédé six buts hier à Lausanne. photo Galley

Patinoire de Malley: 100 spectateurs.
Arbitres: MM. Jean-Mairet, Boujon et Calame.
Buts: 3e Michaud (Graf, Greiter, à 5 contre 4) 1-0. 3e Braillard (Chappuis) 1-1. 10e Soulaïmana (Rohrbach, à 5 contre 4) 1-2. 12e Soulaïmana (Rohrbach) 1-3. 21e Cienciala 2-3. 24e Prince (Pellet, Bonvin) 3-3. 34e Braillard (Liechti, à 4 contre 4) 3-4. 38e Graf (Godat, à 5 contre 3) 4-4. 48e Greiter, à 5 contre 4) 5-4. 54e Rohrbach 5-5. 58e Rohrbach (à 5 contre 4) 5-6. 60e Pellet (Prince, Godat, à 6 contre 5) 6-6.

Pénalités: 10 x 2' plus 10' (Diem) contre Star Lausanne, 6 x 2' contre Fleurier.
Star Lausanne: Lauber; Vi- ret, Cordero; Renggli, De Allegri; Cienciala, Moulin; Boinnard, Michaud, Diem; Bonvin, Prince, Pellet; Michaud, Greiter, Graf; Bohanes, Godat, Dolci; Brunner.
Fleurier: S. Aeby; Vuillemin, Bobillier; Liechti, P. Aeby; Braillard, Chappuis, Pochon; Rohrbach, Reichenbach, Soulaïmana; Jeannin, Pluquet, Bargo.
Notes: Fleurier sans V. et S. Vaucher (blessés) ni Rod (malade).

Tramelan défait Manque de lucidité coupable

FORWARD MORGES - TRAMELAN 5-1 (2-1 2-0 1-0)

Au début de la partie, Forward prit l'avantage, mais Tramelan revint vite dans le jeu. Cependant, sous la pression des attaquants morgiens, le premier but tomba après 7'54'' par Burkhart d'un tir de la ligne bleue.

A la 17e minute, Forward doubla la mise par Mario Grand sur une passe de Pittet et Tramelan réagit soudainement après 18 minutes en marquant sur un tir surprise de Murkowsky, qui transforma victorieusement une passe de Schmid.

Au deuxième tiers, Forward Morges reprit sa domination et deux nouveaux buts vont

tomber. A la 22e par Pittet sur un service de Grand et à la 26e par Grand, bien servi par Michellod. On notera pour cette période pas mal de pucks perdus de part et d'autre, mais une belle débauche d'énergie.

Au troisième tiers, Tramelan tenta de refaire surface, mais manqua de lucidité. Forward tenait son os, et le jeu baissa légèrement d'intensité. Finalement, à la 58e, Cortay, sur passe de Stastny, scellait le score final.

En fin de compte on assista à trois périodes bien distinctes: un bon premier tiers, un deuxième tiers moins fringant et un troisième tiers qui ne fut presque que du remplissage.

Eaux-Minérales: 350 spectateurs.

Arbitre: M: Henninger.
Buts: 8e Burkhart (Michellod) 1-0. 17e Michellod (Grand, Pittet) 2-0. 18e Murkowsky (Schmid) 2-1. 22e Pittet (Grand) 3-1. 26e Grand (Michellod) 4-1. 58e Cortay (Stastny) 5-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Forward Morges, 4 x 2' contre Tramelan.
Forward Morges: Garnier; Bourkhart, Gasser; Rosenberg, Grandchamp; Cortay, Stastny; Bernard, Fuhner, Oggier; Grand, Pittet, Michellod; Lapointe.
Tramelan: Schüpbach; Schmid, Wirz; Swendeler; Habegger; Schafroth; Dupré, Bätseger; Murkowsky; Renaud, Claivaz, Voirol; Marolda, Dubail, Greub.

BES

Logique Franches-Montagnes a livré une moitié de match

YVERDON - FRANCHES-MONTAGNES 5-4 (0-2 3-0 2-2)

Pas besoin d'avoir fréquenté l'université pour le savoir: un match de hockey sur glace dure soixante minutes. Pour avoir oublié cette évidence, Franches-Montagnes est rentré bredouille d'Yverdon, après avoir fourni une honorable prestation durant une bonne demi-heure. Ensuite, les Vaudois ont sorti les crocs. Par ici les dégâts. C'est à la régulière que ces derniers ont battu des Jurassiens qui ont eu tort de croire que l'affaire était dans le sac, malgré un louable sursaut d'orgueil en fin de match.

Pourtant, le toujours généreux Willy Kohler avait montré la voie à suivre. L'ancien Chau-de-Fonnier a scoré à deux reprises dans le premier tiers, alors que Steiner était parvenu à annihiler les offensives locales. Les Franches-Montagnards semblaient dans un

bon soir. Disciplinés, bien organisés, ils paraissaient sûrs de leur coup. Las, il a fallu déchanter. C'est ce poison de Buhler qui a sonné la charge. L'avant-centre de la première ligne d'attaque yverdonnoise s'est chargé à lui tout seul de semer le doute au sein de la phalange d'Hugo Lehmann. Résultat des courses: Franches-Montagnes a encaissé trois buts en l'espace de cinq minutes. Pis: les Vaudois ont marqué le numéro trois alors que les Jurassiens évoluaient en supériorité numérique. Aïe!

Dans l'ultime période, Yverdon a augmenté son avance. Menés par trois encablures, les Teignons n'ont plus donné l'impression d'y croire. Demi-illusion. Les visiteurs sont revenus à 5-4. A deux minutes du coup de sirène final, un Vaudois a été prié d'aller se calmer sur le banc des polissons. Mais à cinq contre quatre, puis à six contre quatre, les Jurassiens ont fait chou blanc.

Cruel. A qui la faute...?

GST

LNA Kloten s'impose à l'usure

ZOUG - AMBRI-PIOTTA 5-3 (1-0 2-2 2-1)

Herti: 4680 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Simmen et Sommer.
Buts: 10e Neuenschwander (Rütheli) 1-0. 21e Petrov (Peter Jaks) 1-1. 31e Sutter (Miner) 2-1. 35e Miner (Antisin, Silver) 3-1. 38e Viganò (Chibirev) 3-2. 47e Chibirev (Reinhart, Kvartalnov) 3-3. 48e Sutter (Antisin, McDougall) 4-3. 59e Walz (Antisin, Kessler, dans la cage vide) 5-3.
Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.
Zoug: Schöpf; André Künzi, Sutter; Miner, Grauwiler; Kessler, Fazio; Giger, Walz, Grogg; Steffen, McDougall, Fischer; Aebersold, Rütheli, Neuenschwander; Silver, Muller, Antisin.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Gazzaroli, Horak; Reinhart, Gianini; Szezepaniec, Guyaz; Tognini, Petrov, Peter Jaks; Kvartalnov, Chibirev, Fritsche; Wittmann, Viganò; Baldi, Heldner, Glanzmann.

3-2. 45e Eberle (Hollenstein, Johansson, à 5 contre 4) 3-3. 63e Eberle (Johansson) 3-4.
Pénalités: 7 x 2' plus 10' et pénalité disciplinaire de match (Keller) contre FR Gottéron, 10 x 2' plus 10' et pénalité disciplinaire de match (Hollenstein) contre Kloten.
FR Gottéron: Östlund; Bobillier, Brasey; Hofstetter, Descloux; Marquis, Keller; Egli; Khomoutov, Bykov, S. Schneider; C. Brown, Oppli- ger, Meier; Schafer, Rottaris, Schaller; Dousse.
Kloten: Pavoni; B. Schneider, Bayer; Greg Brown, Kress; Klöti, Bruderer; Hollenstein, Johansson, Eberle; Celio, Berglund, Rothen; Della Rossa, Plüss, Holzer.

LUGANO - DAVOS 4-3 (1-1 3-1 0-1)

Resega: 3031 spectateurs.
Arbitres: MM. Cléménçon, Giannoli et Oberli.
Buts: 7e Equilino 0-1. 9e Aeschlimann (Torgaiev, Sjödin) 1-1. 21 Jenni (Sjödin, Ton) 2-1. 28 Torgaiev (Aeschlimann) 3-1. 33e Ton (Cramer, Jenni, à 5 contre 4) 4-1. 37e Petrenko 4-2. 46e Gianola (Rüthemann) 4-3.
Pénalités: 4 x 2' contre Lugano, 7 x 2' contre Davos.
Lugano: Gislimberti; Zuurmond, Tschumi; Sjödin, Riva; Guignard, Jelmini; Ton, Jenni, Cramer; Lebeau, Aeschlimann, Torgaiev; Bertagga, Bütler, Fair.
Davos: Wieser; Shirajev, Streit; Gianola, Balmes; Sigg, Equilino; J. von Arx, Häller; Yaremchuk, Hodgson, Petrenko; Müller, R. von Arx, Rüthemann; Näser, Stirnimann, Roth; Schocher, Lüber.

Classement

1. Zoug	21	15	1	5	95-59	31
2. Berne	21	14	0	7	91-61	28
3. Kloten	21	12	3	6	73-52	27
4. Davos	21	12	0	9	83-78	24
5. Zurich	22	11	1	10	81-85	23
6. Gottéron	19	9	2	8	80-58	20
7. Lugano	22	7	3	12	70-83	17
8. Rapperswil	21	7	1	13	66-88	15
9. Ambri	22	7	1	14	71-88	15
10. Chx-de-Fds	22	6	0	16	63-121	12



FR GOTTERON - KLOTEN 3-4 a.p. (0-2 1-0 2-1 0-1)

Saint-Léonard: 4211 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, D'Ambrogio et Voelker.
Buts: 11e Celio (G. Brown, à 5 contre 4) 0-1. 12e Eberle (B. Schneider, Hollenstein) 0-2. 22e Meier (C. Brown) 1-2. 41e Hofstetter (Khomoutov, Bykov, à 5 contre 4) 2-2. 43e Bobillier (Bykov, à 5 contre 4)

Prochaine journée
Vendredi 29 novembre. 20 h: Ambri-Piotta - Lugano. Berne - FR Gottéron. Davos - Kloten. Zoug - La Chaux-de-Fonds. Zurich - Rapperswil./si

DU 28 AU 30.11 NOUS DECROCHONS LES PRIX DE LA MODE.



A Migros, réduction de 20% sur l'habillement et les chaussures enfants, femmes et hommes, le linge de maison, les vêtements et chaussures de sport (sauf chaussures de ski alpin, de ski de

fond et de snowboard). Au bout du compte, voici des prix qui feront aussi plaisir à votre portemonnaie. Découvrez dans votre magasin Migros sur quels articles s'applique cette réduction.

MIGROS

IMMOBILIER

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Combe-Grieurin 29
3 pièces, loyer Fr 815.- c. c.
Balcon, cuisine, salle de bains, cave.
Libre tout de suite ou à convenir. 28-65313

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

La Chaux-de-Fonds
A louer pour tout de suite
divers 1 1/2 pièce
Loyer dès Fr. 415.- (charges incluses)
et un 2 1/2 pièces
Loyer: Fr. 595.- (charges incluses)
Cuisine agencée, coin à manger, salle de bains
☎ 032/926 66 92

À LOUER
Doubs 1
Appartement de 3 pièces avec cachet
Rénové
Parquet, boiseries
Eclairé
Libre au 1er décembre 1996 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition

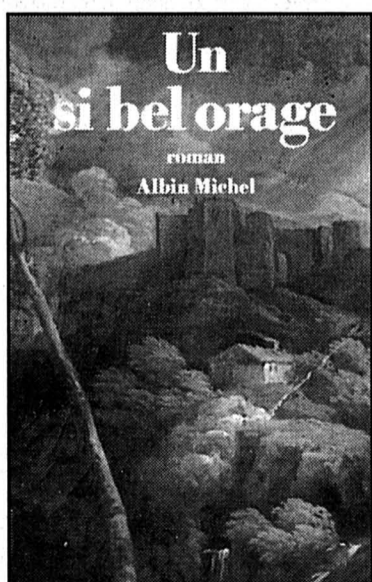
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue des Champs 6
Appartement à l'état neuf avec cave et galetas
4 1/2 pièces de plain-pied 95 m²
Loyer: Fr. 1242.- plus charges
Libre à partir du 1er janvier 1997
Places dans garage collectif: Fr. 115.-
Ce logement est au bénéfice de l'AIDE FÉDÉRALE, CANTONALE ET COMMUNALE, abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

À LOUER
Bois-Noir 15 à 23
Plusieurs appartements de 2 pièces à loyers très modérés
Dès Fr. 402.- + charges
Très jolie vue
Ascenseur
Magasin d'alimentation au bas de l'immeuble
Libres au 1.12.96, 1.1.97 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07



Un si bel orage
ROMAN - Pierre Moustiers

FEUILLETON

La maigre crevassée de son visage le faisait ressembler à l'intendant du marquis de Tallert mais son regard était d'un gris plus métallique et ses lèvres exsangues. Il congédia Daumas et recula pour laisser entrer Antoine: «Nous nous connaissons, je crois», dit-il avec un sourire plissé. Antoine, qui n'était pas dupe du «je crois» car le vieillard manifestement avait bonne mémoire, approuva d'un mouvement de tête sec et le comte reprit aussitôt: «A présent, je me souviens. Nous nous sommes vus l'an dernier. Vous êtes un ami de mon fils. C'est lui que vous souhaitez voir, n'est-ce pas? - Oui!» répondit Antoine décidé à écouter l'entretien, mais le comte enchaîna immédiatement: «Je ne sais pas où il se trouve. Dans les bois, sans doute. Asseyez-vous. Nous l'attendrons ensemble», et comme Antoine esquissait un geste de refus

poli, il ajouta les yeux mi-clos: «Je vous sens contrarié. Seriez-vous pressé de le rencontrer?» Antoine, incapable de modérer son impatience, répliqua d'un trait: «Il est vrai, Monsieur, que j'ai des choses importantes à lui dire. Si vous pouviez m'indiquer la direction qu'il a prise...» Le vieillard leva la main pour l'interrompre: «La direction qu'il a prise? répéta-t-il, mais comment le saurais-je? Renaud flâne et chasse au hasard. Comme sa pauvre mère, il ignore en général ce qu'il veut, ce qu'il cherche. Il n'a pas l'habitude, non plus, de me faire des confidences. Entre nous, Monsieur, j'abomine les confidences.» Le sourire disparut de ses lèvres et son regard s'arrêta avec insistance sur celui d'Antoine: «Vous ne voulez vraiment pas vous asseoir?» demanda-t-il en se carrant dans un fauteuil à oreilles pour mieux épier de bas

en haut les réactions embarrassées de son visiteur: «J'aurais mauvaise grâce à vous importuner davantage, répliqua celui-ci sur un ton résolu. Permettez-moi de prendre congé. - A votre aise, monsieur de Cherchery!» répondit froidement le comte sans remuer d'un pouce sur son fauteuil.

De la cour, dont les murailles percées de meurtrières condamnaient le soleil, Antoine gagna l'avant-cour où il retrouva Sultan qu'un garçonnet aux cheveux roux s'appretait à faire boire. Il reconnut René Vachet dit Nénou, trempa la main dans le seau pour vérifier la température de l'eau, estima qu'elle n'était pas trop froide et dit: «C'est bien», puis il demanda à Nénou de lui indiquer le chemin qu'avait pris Renaud:

Tokyo Un seul but a suffi hier à la Juventus

JUVENTUS - RIVER PLATE
1-0 (0-0)

Un seul but, inscrit à la 82e minute par Alessandro Del Piero, a suffi pour donner à la Juventus sa deuxième Coupe intercontinentale à Tokyo, au détriment de River Plate, après celle remportée en 1985 face à une autre formation argentine, les Argentinos Juniors. En 1973, les Turinois avaient perdu une autre finale 0-1, toujours contre un club argentin, l'indépendiente Buenos Aires.

Marcello Lippi alignait une équipe passablement remaniée depuis la conquête du trophée européen en mai dernier. Cinq des joueurs qui avaient remporté la Ligue des Champions (Vierchowod, Paolo Sousa, Conte, Vialli et Ravanelli) ont laissé leur place aux Porrini, Montero, Deschamps, Zidane et Boksic. La Juventus est venue à bout de River Plate, championne d'Amérique du Sud, au terme d'un match terne.

Seul Ortega...

Les Italiens ont dominé la rencontre en se montrant plus entreprenants et plus dangereux que leurs adversaires, mais ils n'ont pas pu concrétiser cette domination avant la 82e minute. C'est une erreur de la défense argentine qui a permis à Del Piero, complètement démarqué, d'inscrire le but de la victoire sur un corner tiré par Angelo Di Livio. Ce but a eu le mérite d'animer les huit dernières minutes d'une partie jusque là plutôt morne.

L'international uruguayen Montero tenait parfaitement en échec son compatriote Enzo Francescoli (ex-Cagliari et Torino). L'attaque de River Plate valait surtout par l'attaquant Ariel Ortega, dont un tir s'était écrasé sur la barre transversale à la 72e minute. Le score en restera là. C'est même la «Vieille Dame» qui aurait pu aggraver la marque avec deux tentatives avortées d'Alen Boksic sur des contres.

Stade national, Tokyo: 60 000 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: Rezenda (Bré).

But: 81e Del Piero 1-0.

Juventus: Peruzzi; Porrini, Ferrara, Montero, Torricelli; Di Livio, Deschamps, Zidane (90e Tacchinardi), Jugovic; Boksic, Del Piero.

River Plate: Bonano; Diaz, Ayala, Berizzo, Sorin; Moser, Ortega, Astrada, Berti (72e Gancedo); Cruz, Francescoli (84e Salas). / si

Volleyball Plateau joue gros ce soir

«Choc» ce soir à Prêles où Plateau-La Neuveville reçoit Lutry-Lavaux. «Choc», parce que les deux formations sont mal loties au classement et que, dans l'optique du tour de promotion-relégation, l'équipe qui l'emportera prendra un net avantage psychologique.

C'est d'ailleurs l'avis d'Andrzej Wiacek, l'entraîneur des Jurassiens: «C'est un match très important. Les Vaudois, tout comme nous, lutteront contre la relégation. Après notre victoire de dimanche à Berne, j'espère que mes gars vont persévérer.» Seule fausse note pour cette rencontre: le Bulgare Radev, blessé, n'accompagnera pas ses petits camarades.

GST

A l'affiche

LNA masculine

Ce soir
20.30 Plateau-La Neuveville - Lutry-Lavaux

Formation Neuchâtel Xamax a franchi certains obstacles

En gestation depuis plusieurs années au sein de la Ligue nationale, la restructuration du mouvement juniors, entrée en vigueur cette saison, vise l'amélioration de la formation des footballeurs dans le sens du professionnalisme. Neuchâtel Xamax a confié à Lucien Favre la concrétisation de cette innovation.

François Pahud

La Ligue nationale de football a mis en place cet été sa nouvelle organisation du championnat des juniors interrégionaux. Elle se traduit par un abaissement de l'âge maximal des juniors. Deux nouvelles catégories remplacent les classes interrégionales A1 et interrégionales B1, lesquelles deviennent les moins de 18 ans et les moins de 16 ans. Cette nouvelle structure, dont le but souhaité est naturellement une amélioration à plus ou moins long terme de la qualité du football d'élite, exige des clubs une organisation particulièrement sérieuse.

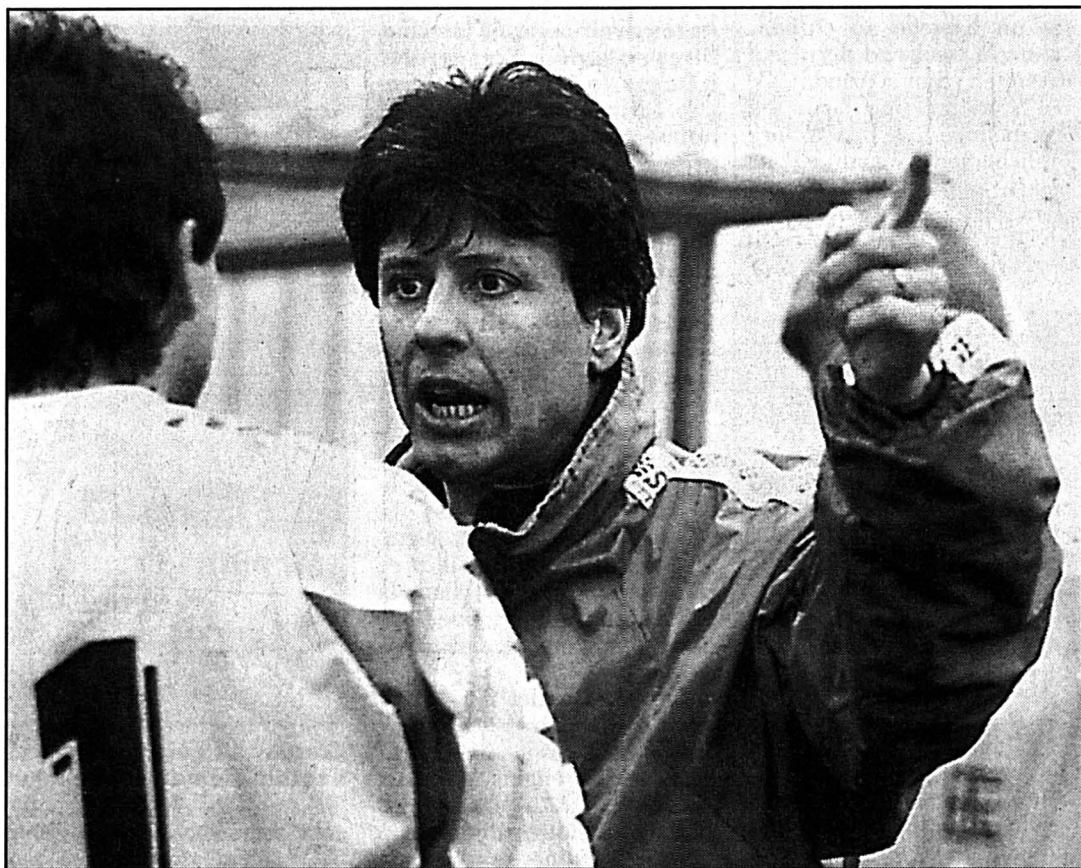
«Le nouveau championnat nécessite la composition d'équipes capables d'évoluer à un bon niveau, bien que le ré-

sultat ne soit pas le principal dans cette compétition, explique Lucien Favre, responsable du secteur de la formation à Neuchâtel Xamax. Pour pouvoir aligner une équipe dans les deux catégories, nous avons dû aller chercher des joueurs non seulement dans tout le canton mais aussi hors de celui-ci, notamment dans la région biennoise...»

Manque de terrains

Lucien Favre et ses prospecteurs ont visionné un grand nombre de matches de juniors au cours de la saison écoulée. «Pour travailler de façon optimale, il est nécessaire de détecter les joueurs de 12-13 ans dotés de réels talents et de les confier à des entraîneurs particulièrement compétents bien que non professionnels. Il faut également pouvoir les transporter lorsqu'ils viennent de loin et leur offrir les meilleures conditions possibles d'entraînement» précise l'ex-international.

«Avec les anciens juniors du club capables - et en âge - d'évoluer dans les deux nouvelles catégories et les éléments qui sont arrivés des autres clubs, nous avons pu constituer des équipes valables» constate le responsable xamaxien, pour qui le



L'ancien international Lucien Favre met sa compétence et son enthousiasme au service des juniors et de la formation à Neuchâtel Xamax. photo a-Mc Freddy

problème le plus difficile à résoudre a été de trouver assez de terrains: «Car, bien que la nouvelle organisation du championnat ait entraîné la disparition de l'équipe des Inters A2, Neuchâtel ne dispose pas de suffisamment de places de jeu. Heureusement, nous avons trouvé de la compréhension auprès de clubs des environs.» Le stade d'athlétisme du Littoral neuchâtelois à Colombier a d'ailleurs lui aussi ouvert ses portes dernièrement aux footballeurs xamasiens.

Situation intolérable

Avec de l'imagination et de la bonne volonté à gauche et à droite, ce problème a donc été momentanément résolu. Il le

fallait absolument, car les conditions posées pour participer à la compétition et obtenir du même coup le subside de la Ligue nationale étaient draconiques. Impossible, pour les clubs, de se contenter de demi-mesures. On n'imaginait pas, par exemple, une de ces deux équipes s'entraînant en même temps qu'une autre sur le même terrain, ce qui reste le cas pour plusieurs autres formations juniors xamasiennes. L'ASF ne tolérerait pas cette situation.

«Si les résultats n'ont qu'une importance toute relative dans cette compétition - gagner de temps en temps est cependant bon pour le moral -, le travail à ce niveau exige de l'espace, justifie Lucien Favre, car

en plus de la technique individuelle, de la vitesse et de l'endurance, il est nécessaire de travailler la mobilité, la coordination des mouvements et le système, lequel doit s'intégrer à celui de l'équipe fanion et des espoirs. Cela nécessite de disposer d'un terrain entier.»

Engagé voici 18 mois par Neuchâtel Xamax, le citoyen de Saint-Barthélemy n'a donc pas bûché en vain depuis son arrivée à la Maladière. Le rapport qu'il a envoyé à la Ligue nationale pour obtenir l'appartenance du club aux championnats des moins de 16 ans et des moins de 18 ans totalisait d'ailleurs quelque... 70 pages! Pas étonnant qu'il ait convaincu Berne.

FPA

Y croire de haut en bas

S'il ne dispose pas des moyens financiers des Sion, Grasshopper ou Servette (!) qui n'ont, par exemple, engagé que des entraîneurs professionnels, Sion ayant même institué un centre très perfectionné, Neuchâtel Xamax consent tout de même à un gros effort pour la formation, qui va de l'école de football à l'équipe d'espoirs. Son coût approche d'ailleurs le demi-million.

FPA

«Si chacun dans le club, de haut en bas, se sent concerné par la formation, cet effort ne sera pas inutile mais si tout le monde n'y croit pas, ça ne jouera pas. Il est nécessaire que les meilleurs jeunes soient en droit d'espérer jouer un jour en équipe-fanion» fait remarquer Lucien Favre. Une constatation qui résonne comme un appel aux décideurs.

Première ligue Nouveau renvoi à Bienne ce soir?

Le match Colombier - Bienne se jouera-t-il une fois? Ce match en retard de première ligue, déjà renvoyé à deux reprises et agendé ce soir, risque en effet d'être ajourné une nouvelle fois. Décision sera prise ce matin.

«S'il faut jouer sous la pluie et dans la boue, on le fera. Mais je souhaite évidemment qu'on renvoie ce match à l'année prochaine, lorsque les conditions seront meilleures» explique l'entraîneur de Colombier Robert Lüthi.

L'équipe du Littoral, qui a battu Münsingen 3-1 samedi, a prouvé qu'elle avait les

moyens de tutoyer les meilleurs. «C'est vrai, nous sommes en confiance, confirme Lüthi. Mais, et même lors de notre mauvaise période comptable en octobre, nous n'avons jamais mal joué. J'espère que nous continuerons dans cette voie, notamment à Bienne... si nous jouons.»

Le cas échéant, l'entraîneur colombien disposera de tout son petit monde, à l'exception de Marchini, qui a repris l'entraînement mais qui n'entre pas encore en ligne de compte.

RTY

BRÈVES

Automobilisme Décès de Senna: Williams inculpé

Frank Williams et quatre autres personnes vont être inculpés d'homicide involontaire dans le cadre de l'enquête sur la mort du pilote de Formule 1 brésilien Ayrton Senna, lors du Grand Prix de Saint Marin de 1994, rapporte l'agence de presse italienne «ANSA». Séraient également inculpés, le directeur technique de l'écurie Williams, Patrick Head, et le directeur de la course, le Belge Roland. / si

Tennis Premiers coups de pelle à Wimbledon

Après 72 ans de bons et loyaux services, le gazon de Wimbledon a subi ses premiers coups de pelle en vue de l'installation du nouveau court central du stade de tennis, dont la capacité sera de 11 500 places. Le gazon, d'ailleurs, n'est pas perdu. Il est soigneusement enlevé et transféré à Eastbourne, où il couvrira le «centre court» du lieu, le Devonshire Park, pour un montant de 200 000 francs. / si

A l'affiche

Première ligue, groupe 2

Ce soir

19.30 Bienne - Colombier

Classement

1. Thoune	15	11	2	2	25-12	35
2. Naters	13	8	4	1	31-9	28
3. Serrières	14	7	4	3	23-10	25
4. Münsingen	14	7	3	4	23-12	24
5. Bienne	12	6	5	1	22-14	23
6. Colombier	13	5	5	3	21-17	20
7. Lyss	14	5	5	4	23-17	20
8. Granges	14	5	5	4	21-17	20
9. Chx-de-Fds	15	3	6	6	23-34	15
10. Wangen	15	2	7	6	21-26	13
11. Klus-Balsthal	13	2	5	6	14-28	11
12. Köniz	15	1	8	6	11-28	11
13. Noiraigue	13	1	5	7	10-27	8
14. Bümpliz	14	0	4	10	10-27	4

Basketball La Suisse décimée en Suède

Guido Saibene, l'entraîneur italien de l'équipe nationale, se fait du mauvais sang. Ce soir à Helsingborg, la Suisse n'abordera en effet pas dans les meilleures conditions sa rencontre face à la Suède, qualificative pour la phase finale du championnat d'Europe 1997 (groupe E). Au forfait pressenti de Patrick Koller (blessé à un mollet) est venu s'ajouter celui de David Maly (pouce cassé). Battu il y a une année à Bellinzone (63-57), les Suédois rêvent d'une revanche.

Guido Saibene a dû faire les fonds de tiroir. Des vingt-quatre joueurs inscrits au début des qualifications auprès de la Fédération internationale et autorisés à disputer les éliminatoires, l'Italien a eu toutes les peines du monde à en réunir onze. Comme son prédécesseur et compatriote Mario de Sisti, Saibene fait connaissance avec les réalités du basket-ball suisse. Les études (Wicht, Allagholi, Bachmann), le travail (Mazzi), les blessures (Koller et Maly) ou les joueurs qui ont cessé la compétition ou renoncé (temporairement) à l'équipe nationale (Cramer, Grimes et Maggi) sont à l'origine de ces défections.

Koller absent, l'occasion sera belle pour Romero (GE

Basket), Gaillard (Cossonay) ou Fernandez (Pully) de démontrer leurs qualités de distributeur.

Le forfait de David Maly pose lui un problème de taille pour l'équipe nationale. Face aux impressionnants gabarits des Suédois (Lundahl, 209 cm/Blom, 208 cm/Sahlström, 207 cm), la Suisse aurait bien eu besoin du pivot d'Union Neuchâtel (203 cm). Et comme les Scandinaves excellent dans le jeu intérieur, Florian Petter (205 cm) et Norbert Valis (201 cm) risquent de passer une bien mauvaise soirée.

La sélection suisse: Vogt (Rüti, 18 ans, ailier, 200 cm), Felli (Monthey, 23, ailier, 189), Gaillard (Cossonay, 21, distributeur, 185); Extermann (GE-Basket, 23, pivot, 198), H. Mrazek (Fribourg Olympic, 23, ailier, 194), Y. Mrazek (Fribourg Olympic, 20, ailier, 200), Valis (SAV Momo, 25, pivot, 201), Fernandez (Pully, 24, distributeur, 186), Petter (Morges, 22, centre, 205), Romero (GE Basket, 21, distributeur, 190). Réserve: Wicht (Pully, 19, ailier, 190).

A l'affiche

Ce soir
20.00 Suède - Suisse

Classement: 1. France 6-12. 2. Belgique 6-10. 3. Lituanie 6-9. 4. Pologne 6-8. 5. Suède 6-8. 6. Suisse 6-7. / si

BRÈVES

Hippisme Laurence Schneider deuxième

L'amazone de Fenin, Laurence Schneider, a terminé deuxième d'un MI barème A avec un barrage au chrono, disputé le week-end dernier à Monsmier. Sur «Wanda XV CH» l'amazone de Fenin ne s'est inclinée que face à Jörg Röthlisberger (Signau). Pour sa part, Sandrine Kohli participera, du 22 au 24 novembre, au CSI de Mauren au Liechtenstein/réd.

Ski nordique Nouveau président

Roland Mercier (40 ans), ancien skieur de la Coupe du monde, a été élu nouveau président du Ski-Club La Brévine./réd.

Tir au pistolet Subiéreux chef romand

Carlo Chiesa, de Peseux, a été élu chef des instructeurs romands de tir sportif au pistolet. Il succède au Vaudois Louis Beney, qui a rempli cette fonction durant 25 ans. En Suisse, on dénombre 950 instructeurs, dont 250 Romands. Le tir sportif au pistolet est pratiqué par plus de 40.000 personnes dans notre pays./réd.

Judo Places d'honneur

Deux judokas neuchâtelois sont revenus des championnats suisses une médaille autour du cou. En espoirs - 78 kg, Pierre-Yves Baroni (JC Peseux) a terminé au deuxième rang après avoir remporté tous ses combats jusqu'à la finale par ippon. En espoirs + 78 kg, Piräs Musitelli (JC Cortailod) a terminé troisième, après avoir remporté tous ses combats par ippon... sauf le premier, perdu face à son dauphin des championnats romands Micca./réd.

Handball Faste week-end

En troisième ligue masculine, le HBC Neuchâtel a fêté son premier succès de la saison face au HBC Little Lions 18-17 (8-9). En quatrième ligue féminine, le HBC La Chaux-de-Fonds a remporté sa troisième victoire consécutive. En déplacement à Port, les filles d'Aldo Surdez se sont imposées face à Seeland III 26-13./réd.

PMUR

Hier à Evry, Prix de Brétigny

Tiercé: 11-7-12.
Quarté+: 11-7-12-8.
Quinté+: 11-7-12-8-1.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 630,00 fr.
Dans un ordre différent: 126,00 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 221,30 fr.
Dans un ordre différent: 142,40 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 28,90 fr.

Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 20.700,40 fr.
Dans un ordre différent: 243,00 fr.
Bonus 4: 48,60 fr.
Bonus 3: 16,20 fr.

Rapports pour 5 francs
2sur4: 37,50 fr.

Gymnastique aux agrès Razzia neuchâteloise au Test 6

Après avoir conquis les cinq titres nationaux l'an dernier à Davos, la Colombine Caroline Jaquet (17 ans) s'est à nouveau octroyé le titre suprême à Sevelen (SG), conservant au passage trois de ses quatre titres par engins. Le Test 6 a été nettement dominé par la maîtrise totale des Neuchâteloises, Sophie Bonnot (20 ans) et Gaëlle Jaquet (15 ans) complétant le podium...



Caroline Jaquet a remporté son deuxième titre au concours complet devant Sophie Bonnot (deuxième, à gauche) et Gaëlle Jaquet (troisième, à droite). photo Jaquet

Emmenées par deux gymnastes d'exception (Caroline Jaquet et Sophie Bonnot), la formation neuchâteloise a confirmé ses objectifs. D'emblée les deux jeunes filles se sont livrées un joli duel, dans la compétition qui a immédiatement atteint une intensité extrême.

Caroline Jaquet n'a cependant guère laissé planer le doute, obtenant les meilleures notes à trois engins (anneaux 9,80: sauts 9,75 et sol 9,80) glanant quelques dixièmes à chaque rotation, s'en allant ainsi à la conquête de son second sacre avec un total de 39,15 points.

L'autre grande dame de cette compétition, Sophie Bonnot, démontra à la barre-fixe notamment toute la maestria de son mouvement, étant créditée d'un magnifique 9,85. Finalement, avec un total de 38,85 elle s'est hissée au deuxième rang final.

La troisième place en Test 6 était convoitée par de très nombreuses gymnastes, dont plusieurs Neuchâteloises. Tandis que Mélanie Scherler et Estelle Germanier, tout comme les principales prétendantes Nicole Kambly (vice-championne 1995), Rahel Widmer (troisième en 1995) et Nicole Haller, concouraient en «sous-régime», Gaëlle Jaquet, emmenée dans le sillage de son aînée, réalisa un petit exploit. Tonique, concentrée et très régulière, elle obtint au terme d'une dure lutte cette médaille de bronze tant souhaitée. Cette ultime compétition de l'année aura été tout bénéfique pour les deux sœurs Jaquet qui mettaient ensemble un terme à leur carrière gymnique individuelle de la plus belle des manières, s'offrant là un très beau cadeau d'adieu.

Quant aux trois autres représentantes neuchâteloises, elle ont présenté des exercices en dessous de leur véritable potentiel et les résultats s'en

sont immédiatement ressentis: Mélanie Scherler a terminé huitième (37,00 points), Estelle Germanier vingt-quatrième (36,15) et Laure Fallet, vingt-neuvième (35,95).

Valérie Geiser cinquième

Au Test 5, difficile de faire partie des favorites, la sociaire des Geneveys-sur-Coffrane Olivia Jeanrenaud en a fait la cruelle expérience,

ratant de bien peu le podium.

Fort bien inspirée durant trois rotations, elle pouvait honnêtement rêver d'une médaille, mais elle présenta au dernier engin un saut trop moyen et le verdict fut net. C'est finalement un malheureux dixième qui la recala au quatrième rang avec un total de 37,60. Ce classement va d'ailleurs obligé l'an prochain

Olivia à changer de catégorie et à entrer dans la cour des «grandes».

Podium donc entièrement alémanique avec au premier rang et championne suisse Sonja Büchel (Saint-Gall) avec 38,15, deuxième Letizia Jakob (Soleure) avec 37,95 et troisième Andrea Scheuber (Saint-Gall) avec 37,70. Véronique Jacot (Geneveys-sur-Coffrane) n'a pas démerité obte-

nant un total de 36,90 et une douzième place. Si la jeune citoyenne du Val-de-Ruz veut dans le futur, rivaliser avec les meilleures, elle devra impérativement améliorer sa technique de saut. Constat identique pour Laïla Schick, trop crispée le week-end dernier qui s'est classée finalement trente-deuxième.

Elles sont fort jeunes les gymnastes du Test 4 et gérer la lourde pression d'une finale de championnat suisse fait partie des expériences à acquérir et finalement aucune de nos magnésiennes, qui faisaient pourtant partie des favorites, n'a réussi à se hisser sur le podium. Avec un total de 36,95 et une très belle cinquième place, Valérie Geiser (CENA-Hauterive) a cependant démontré de belles aptitudes, tout comme Gaétane Donzé (Colombier) sixième avec 36,85, alors que sa camarade de club Camille de Montmolin est restée en dessous de ses capacités réelles du fait d'un manque de confiance. Elle a terminé à la douzième place avec 36,60. Enfin, Cynthia Farez (Colombier) 36,40, Catherine Boisadan (Les Geneveys-sur-Coffrane) 36,40 et Aline Challandes (Les Geneveys-sur-Coffrane) se sont hissées respectivement au dix-neuvième, vingt et unième et vingt-cinquième place.

CLJ

Eclatantes confirmations dimanche aux finales par engins

Si l'an dernier Caroline Jaquet avait conquis, fait unique, les quatre titres individuels, cette année ne s'annonçait pas sous les mêmes auspices, sa camarade de club Sophie Bonnot ayant repris le chemin des compétitions. Grâce à son excellent concours de la veille, Gaëlle Jaquet s'est également qualifiée pour les quatre finales.

Le premier titre en jeu (celui de la barre fixe) a vu Caroline Jaquet présenter un fort bel exercice (9,75), tandis que Gaëlle était créditée d'un 9,55 (cinquième). Mais c'est une Sophie Bonnot, gonflée à bloc, qui frappa de son empreinte cette finale en dé-

crochant le titre avec un 9,80.

Première gymnaste à s'élancer aux sauts, Caroline Jaquet se devait de faire le maximum, fidèle à son habitude. Son saut en Yamashita fut ainsi très bien noté (9,85). Gaëlle Jaquet s'élança dans un saut en renversement planté à la station (9,70) ne récoltant que... la quatrième place, suivie par Sophie qui présenta également deux sauts parfaits (9,80). Caroline conservait ainsi son titre.

La finale des anneaux-balançants laisse toujours planer un silence quasi religieux parmi les spectateurs, dont certains en ont même des frissons dans le dos, surtout

au vu de la hauteur des sorties!

Caroline et Sophie, toujours un ton au-dessus du lot, annonçaient une rude bataille. L'envol de Caroline fut si puissant qu'elle prit d'emblée pied sur la première marche du podium (9,90) et Sophie, malgré un exercice d'un haut niveau (9,80) ne put que se contenter du deuxième rang. Quant à Gaëlle, elle fut sanctionnée d'un bon 9,55 synonyme de cinquième rang.

Ultime finale au programme, celle du sol annonçait un nouveau duel Jaquet-Bonnot, qui tourna une fois encore à l'avantage de la nouvelle championne suisse 1996. Toutes deux ont récolté

les mêmes notes que le samedi soir, soit Caroline Jaquet 9,80 et Sophie Bonnot 9,75; tandis que Gaëlle Jaquet confirmait ses indéniables qualités en obtenant un 9,55, en se classant cinquième. Malheureusement lors de ces finales, elle n'a pas réussi à glaner la moindre médaille. Elle n'en a pas moins réussi un magnifique parcours lors de ce championnat suisse.

Il va sans dire qu'une fois de plus, les Neuchâteloises ont frappé fort prouvant qu'elles étaient bel et bien les meilleures dans la catégorie reine, ne laissant guère que les miettes aux gymnastes des autres associations.

CLJ

PMUR	CHEVAL	Mètres	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	
Demain à Vincennes, Prix des Landes (trot-attelé réunion 1, 5e course, 2800 m, 15 h 53) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35 Seule la liste officielle du PMU fait foi	1	Berceuse-d'Amour	2800	C. Bignon	C. Bignon	27/1	3aDaDa	5 Il n'a pas la peinture de son compagnon d'entraînement mais sa situation au premier échelon retient l'attention. 12 Second de l'excellent Chaillot, il a dissipé les doutes que l'on avait sur son comportement dans la montée. 7 Revenu en forme avec une course cachée, elle peut faire parler sa belle pointe de vitesse. 17 Revenu à son meilleur niveau, il rencontrera des adversaires moins coriaces que la dernière fois. 13 Régulier à ce niveau, il a encore sa place dans le Quinté. 8 Il y a bien longtemps qu'il n'a pas eu un si bel engagement et son driver a prouvé qu'il l'avait bien en main. 15 Depuis qu'il a changé d'entraînement, il a couru deux fois et est rentré aux balances à chaque fois. 6 En progrès, il n'a pas été ridicule face à Dany-Royale, et vu la forme de ce dernier on peut y croire. LES REMPLAÇANTS: 2 Il n'est pas de tous les jours mais sa classe est bien là. 16 Quatrième du récent prix de Bretagne mais toujours dans des allures suspectes.
	2	Criterion-d'Ombree	2800	U. Nordin	U. Nordin	19/1	0aDa0a	
	3	Black-des-Acres	2800	J.-W. Hallais	J.-C. Hallais	21/1	0a0a4m	
	4	Ballisi	2800	J. Duclos	G. Baudron	36/1	0m0a0a	
	5	Carnac	2800	P. Levesque	P. Levesque	5/1	2a1a3a	
	6	Canter-de-Sevres	2800	P.-A. Geslin	P.-A. Geslin	13/1	4a3a0a	
	7	Abylie-du-Vivier	2800	A. Laurent	A. Laurent	14/1	2a0a2a	
	8	Carpe-Diem	2800	J.-M. Bazire	J.-L. Peupion	12/1	5a0aDa	
	9	Cesar-d'Argos	2800	A.-P. Bezier	A.-P. Bezier	24/1	0a7a6a	
	10	Azalee-du-Cogolais	2825	J.-F. Popot	J.-F. Popot	15/1	0a0a4a	
	11	Achille	2825	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	28/1	(95)0aDa	
	12	Pride-Farming	2825	O. Kihlstrom	P. Karlsson	7/1	2a(93)4a	
	13	Bengali-du-Loir	2825	M. Lenoir	U. Nordin	12/1	4a6a6a	
	14	Classe-de-Tillard	2825	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	18/1	7a0a0a	
	15	Volcan-du-Chene	2825	S. Peltier	S. Jamard	11/1	5a3aDa	
	16	Bricassard	2825	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	16/1	4a0a5a	
	17	Cygnus-d'Odyssee	2825	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	14/1	7a5a3a	
	18	Bleuet-de-Crepon	2825	Y. Dreux	L. Leduc	32/1	0a6a0a	

Impar prono
5*
12*
7*
17
13
8
15
6
*Bases
Coup de poker
8
Au 2/4
5 - 7
Au tiercé pour 16 fr
5 - 12 - X
.....
Notre jeu
12
16
1
5
2
13
9
14

IMMOBILIER

À LOUER 132-794386
Parc 31 bis
Appartement de 3 pièces
 Cuisine agencée
 Ascenseur
 Parc public à proximité
 Libre de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À LOUER 132-797617
Abraham-Robert 39
Joli appartement de 2 pièces
 Quartier calme
 Cuisine agencée
 Ascenseur
 Arrêt de bus à proximité
 Libre de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À LOUER 132-797667
Eclair 8
Appartement de 4 pièces
 Quartier tranquille
 Balcon
 Arrêt de bus et collège à proximité
 Libre de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

RENAN
 A louer pour fin mars à la rue des Convers
4 PIÈCES
 Avec confort et cuisine agencée. Loyer: Fr. 550.- + ch. Garage: Fr. 65.-
 Etude Ribaux von Kessel avocats et notaire
 Promenade-Noire 6 Neuchâtel
 ☎ 032/724 67 41
 28-64234

FINANCE
 secours DETTES AIDE efficace
 032 751 17 76
 MEYER GESTION DE DETTES
 2520 LA NEUVEVILLE
 08-134416/4x4

Feu: 118

DIVERS

Votations des 30 novembre et 1er décembre 1996
NON à la loi sur le travail
NON à l'initiative sur l'immigration

POP neuchâtelois
 L'être humain d'abord
 Ed. responsable: E. Chenal
 132-797731

30 ANS FUST - CUISINES
Rabais à l'occasion du Jubilé
 sur le modèle exclusif SAMARA. Profitez-en!

SAMARA

FUST - VOTRE CUISINE

- Offre établie immédiatement
- Qualité, délai de livraison, prix imbattables
- 5 ans de garantie sur les meubles!

Visitez nos grandes expositions de cuisines. Apportez vos mesures!
Pas de transformation de cuisines ou de salles de bains sans une offre FUST!

ENTREPRISE GENERALE FUST
 Pour votre salle de bains, cuisine, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement des offres, le permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'oeuvre, contrôles indus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), 032 926 16 50
 bd des Eplatures 44, 032 725 5370
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 032 725 5370
 Bienne, Hyper-Fust (EG), 05-368935/414

rte Soleure 122, 032 34416 04
 Yverdon, rue de la Plaine 5, 024 42586 16
 EG = (Succursales cuisines / salles de bains avec département Entreprise Générale).

Régie des annonces: Publicitas SA
 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 24 10 — Le Locle, Tél. 032/931 14 42

ENSEIGNEMENT

21 écoles sur 3 continents!

Anglais - Allemand - Espagnol - Italien
 Cours de langues pour jeunes et adultes dès 16 ans, de 2 à 52 semaines. Préparation aux examens de Cambridge, TOEFL et Goethe.
Vol gratuit dès 12 semaines de cours Intensif ou Examen

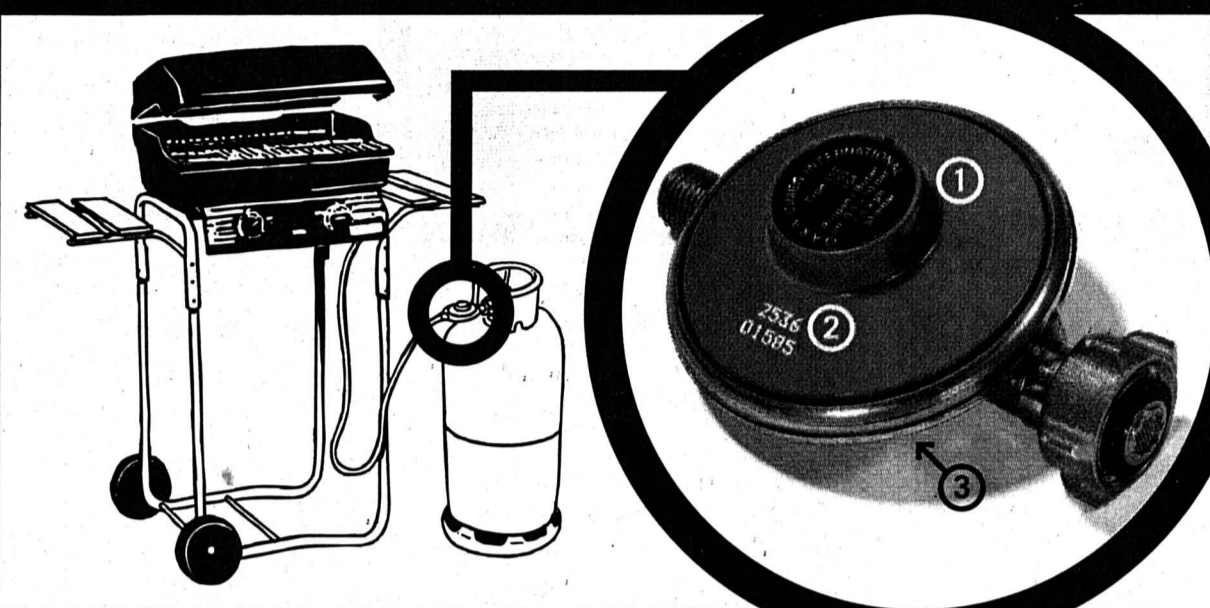
Centres Internationaux de Langues
 18, rue du Midi - 1003 Lausanne
 Tél: 021/312 83 72 Fax: 021/323 21 68

Demandez votre brochure dès maintenant!
 EF Centres Internationaux de Langues
 EF Une Année Multi-Langues
 EF Un An d'Etudes à l'Etranger

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____
 Tél.: _____
 Age: _____ IM

Aux propriétaires d'un gril à gaz: attention régulateur défectueux!

Attention, risque d'incendie! Nous vous demandons de rapporter les régulateurs de pression du gaz pour les grils Barbecue 6000, Rancho 6000, 9000 et 11000.



A la suite d'une erreur, les modèles de grils ci-dessus ont été vendus avec un régulateur de pression du gaz O.A.R.A. GIMEG. Or, cet appareil entraîne un risque d'incendie. Veuillez donc vérifier si vous possédez un régulateur défectueux O.A.R.A. GIMEG International modèle propane/butane, dont les caractéristiques sont les suivantes:

1. couleur verte
2. numéro de série 2536
3. année de fabrication 1996 (indication: 96)

Si votre régulateur comporte les caractéristiques précitées, veuillez le rapporter immédiatement à l'endroit où vous l'avez acheté ou l'envoyer à camping gaz (suisse) sa, route du Bleu-et 7, 1762 Givisiez (avec la mention: port payé par le destinataire). Il vous sera bien entendu échangé gratuitement.

Pour tout conseil et toute information, composez le numéro gratuit 0800 803 802.

05-366767/ROC

AUTOS - MOTOS - VELOS

Pour Fr. 19 900.- net seulement, la Honda Civic SWISS cinq portes équipée de 4 roues d'hiver et de nombreux extras affronte les grands frimas.



La Honda Civic Joker cinq portes 1.4i SWISS vous offre 4 roues d'hiver, un autoradio-cassettes et 2 appuie-tête arrière. De plus, les pare-chocs, les poignées de portes et les rétroviseurs extérieurs sont dans la même teinte que la carrosserie. Cette belle Helvète vous fait cadeau de Fr. 2500.- Renseignez-vous sur le leasing Honda et ses nombreux avantages.

Honda Automobiles (Suisse) SA, rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022 989 05 00



144-754925/ROC

Sols
parquets
tapis

La base du confort

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 63 23

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, Rideaux
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES

132-792624

Bolomey

132-780638

REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette, lino, plastique

Rue du Bois-Noir 41
Tél. 032/926 03 26. Privé: 032/926 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds

DIVERS

Le personnel du social et de la santé dit NON à la loi sur le travail

Beaucoup d'entre-nous, pour le pratiquer, savent combien le travail de nuit est dur. Il doit donc être limité aux services nécessités par les besoins de la collectivité.

Cette loi aurait des conséquences trop importantes sur la santé et l'équilibre familial.

Marie-Claude Bardet, Adrienne Baussière, Cecilia Bisi, Ruth Blatter, Karin Boss, Marie Laure Bouley, Liliane Bretecher, François Caillet, André Chenal, Claude Cherpillod, Francine Codina, Marie-Claire Comment, José Delamadeleine, Fabienne Desamory Perrinjaquet, Elisabeth Dessouslavy, Christiane Determe, Anne-Val Ducommun, Carmelle Dupont Rérat, Charles Faivre, Anne Favre-Bulle, Claire Frauchiger, Daniel Galataud, Mägi Galeuchet, Nicole Godinat, Rocio Gonzalès, Juan Gonzalez, Jacqueline Grobéty, Anne Grossenbacher, Jean Guillermin, Jacqueline Gury, Corinne Haesler, Claire Hasler, Suzanne Jacoulot, Michel Jacques, Françoise Jaquet, Elisabeth Kuferschmid-Schenk, Martine Lang, Christine Longo, Laurent Mader, Irène Matthey, Béatrice Michaud, Dominique Monvert Joliat, Martine Morier, Rémy Olivier, Céline Pellaton, Jean-Claude Perrinjaquet, Marie José Poupon, Edwige Reber, Juliette Robert, Monique Robert, Marielle Rocchi, Michel Sandoz, Maria Teresa Sepulveda-Rebetez, Marceline Sphon, Véronique Stofer, Annick Tony Bourquin, Rose-Marie Vuille, Sylvine Vuilleumier, Anne-Christine Winkler-Rieder, Corinne Zwahlen

Votez NON à la loi extrémiste sur le travail le 1er décembre

Union syndicale cantonale neuchâteloise E. Thévenaz

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: coupe faite dans un bois, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 22

E	R	R	E	S	E	P	A	E	G	E	T	R	O	C
F	R	E	C	V	A	N	S	R	I	T	R	E	V	A
B	E	F	H	R	I	A	N	E	E	B	S	I	R	F
T	D	N	O	C	S	C	N	O	T	N	M	C	T	E
S	I	I	C	R	U	A	A	D	T	E	I	A	E	E
N	O	A	P	I	C	O	N	V	L	E	G	U	L	P
I	V	M	R	E	C	A	M	I	L	E	G	A	R	D
T	O	E	B	R	U	L	T	R	E	N	T	E	T	S
E	A	A	E	R	B	T	A	R	A	N	T	R	O	S
M	B	C	T	L	E	R	B	M	A	R	T	E	A	U
P	N	O	I	L	A	T	U	T	E	M	U	I	S	B
A	A	U	C	T	A	S	L	I	O	R	P	N	E	E
N	R	R	I	A	E	S	E	L	T	M	E	A	I	R
E	A	T	L	R	G	E	L	A	G	E	B	P	I	R
S	E	E	S	E	R	E	H	T	E	B	R	E	V	N

A Acier Amuser Atlas Avertir	F Forçat Frisbee	L Licite Limace	M Main Mangue Marteau Crier Cuire	E Egale Egard	O Ovoïde	P Pain Panier Paon Parlé Paroi Prêtre	R Ratite Rebus Ruine	S Sarclé Serre Sœur Sombre Succube	T Tabulé Tacite	U Unir Usnée	V Vaccin Vacive Verbe	T Tagetes Talion Tantale Tombe Tonne Tramp Trente Truand
--	----------------------------	---------------------------	--	-------------------------	-----------------	---	-----------------------------------	---	---------------------------	------------------------	------------------------------------	--

roc-pa 417

OFFRES D'EMPLOI

Notre mandante, une PME de la région neuchâteloise, spécialisée dans le traçage, marquage de places de parc et l'enlèvement des graffitis cherche

un représentant libre

introduit dans les milieux des collectivités publiques, fiduciaires, architectes, etc. Une intéressante liste de clients est à disposition. La commission est élevée. Gros gains assurés pour personne sérieuse et compétente.

Faire offres à **Management Services Fidgest SA, ruele Breton 7, 2000 Neuchâtel** ou demander des renseignements par téléphone au 032 725 68 03.

28-065889/4x4

Nous sommes une entreprise bien implantée dans l'arc jurassien depuis 140 ans.

Aujourd'hui, certifiés ISO 9001, nous produisons et vendons des farines panifiables de qualité.

Nous recherchons un:

REPRÉSENTANT

pour visiter et développer notre clientèle dans la zone de Neuchâtel, Bienne et Jura.

Nous demandons:

- si possible, bien introduit auprès des boulangers-pâtisseries et ayant déjà une expérience réussie dans la vente;
- bon négociateur, ayant un contact facile et agréable;
- âge idéal entre 25 et 35 ans;
- de préférence bilingue français-allemand.

Nous offrons:

- conditions de travail agréables et salaire adapté.
- Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à:
BRAND & C^{ie}, Moulins de Tavannes, case postale, 2710 Tavannes

160-719778/4x4

BOOKKEEPER

required by international fiduciary group located in Neuchâtel.

Must have good English and book-keeping skills.

This position has interesting and variable functions dealing with a number of international clients.

Reply in writing providing full CV to P.O. Box 406, 2001 Neuchâtel.

28-65872



A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une entreprise horlogère de la ville, nous recherchons un(e)

Comptable (60%)

de formation commerciale, âgé(e) de 22 à 32 ans, vous êtes au bénéfice d'une expérience en comptabilité (débiteurs - créanciers - prép. boucllement) et gestion administrative du personnel.

La maîtrise des outils informatiques vous est familière.

Intéressé(e), curieux(euse)?

N'hésitez pas à contacter J.-Cl. Dougoud pour plus d'informations

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

Temporaire
et stable

132-798482



Mandatés par une entreprise neuchâteloise, active dans le domaine de la robotique et l'automatisation, nous recherchons, un

AUTOMATICIEN

FR./ALL. (ANGL. un plus)

Votre profil:

- ingénieur ou technicien en électronique;
- connaissances en programmation d'automates;
- connaissances en CAO;
- 25-35 ans.

Vos connaissances:

- installation et maintenance chez le client;
- études électriques (schémas, liste de pièces, documentation, etc.);
- programmation d'automates industriels et de robots.

Si vous souhaitez vous épanouir au sein d'une équipe jeune et dynamique et correspondez au profil ci-dessus, alors contactez au plus vite Stéphane HAAS ou envoyez votre dossier complet de candidature. Discrétion assurée.

28-065695/4x4

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 032 724 31 31

Bureau immobilier de La Chaux-de-Fonds engage

SECRÉTAIRE-DACTYLO

maîtrisant parfaitement l'orthographe et capable de rédiger la correspondance.

Travail varié au sein d'une équipe dynamique.

Préférence sera donnée à personne ayant déjà de l'expérience dans le domaine immobilier.

Faire offre sous chiffre T 132-798439 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

132-798439

La Main Tendue du Nord-Ouest met au concours un poste de responsable



Ouverte aux relations humaines, la personne intéressée possèdera le sens de la communication et bénéficiera d'une formation et d'expériences dans le domaine des relations publiques.

Elle sera familiarisée avec les problèmes de personnel et saura organiser et coordonner les activités d'une institution composée essentiellement de collaborateurs bénévoles.

Elle maîtrisera parfaitement le français oral et écrit, parlera l'allemand et comprendra le dialecte.

Age idéal: 35 à 50 ans.

Emploi salarié à 80% et une part de bénévolat.

Entrée en fonctions le 1^{er} mai 1997.

Les offres d'emploi sont à envoyer jusqu'au 20 décembre à la Main Tendue, case postale 500, 2501 Bienne. Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. J.-C. GRESSOT, au 032 322 08 38.

06-140082/4x4

LE PACHA

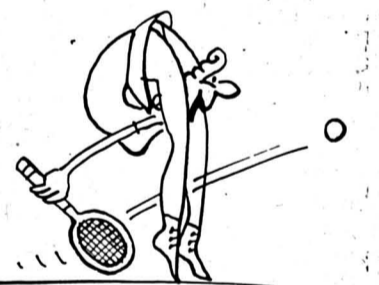
Serre 45, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 94 33 (fermé le dimanche)

cherche
- SOMMELIER(ÈRE)
Sans permis s'abstenir.

132-798452

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Service gagnant pour votre manifestation sportive: grâce à une annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

PUBLICITAS

edco engineering sa

Rue Pierre-Dubied 20, 2108 Couvet, Switzerland

Edco engineering sa est une entreprise de fabrication mécanique située dans le Val-de-Travers, spécialisée dans les composants de cycles, dans les composants pour stores ainsi que dans la sous-traitance.

Nous recherchons comme

chef de fabrication, un ingénieur d'exploitation niveau ETS,

pour un département de 80 personnes. Le candidat idéal a au moins 5 ans d'expérience professionnelle et a déjà dirigé un département de fabrication mécanique. Il sait utiliser les méthodes de gestion modernes et informatisées. Il a l'ambition de participer très activement au développement de la société et de s'engager au-delà de la moyenne.

Nous recherchons une personne analytique qui sait bien communiquer et organiser professionnellement son propre travail ainsi que celui de ses collaborateurs.

Il s'agit d'une position à exigences élevées, qui offre la possibilité de participer à la gestion de la société.

Nous vous prions d'envoyer le curriculum vitae complet à l'adresse suivante:

edco engineering sa, direction, 2108 Couvet/NE.

28-65607

Publicité intensive, Publicité par annonces

Exercice aérien Des hélicoptères engagés pour deux bataillons

Décidément, ça bouge avec Armée 95. Tandis que le bataillon de fusiliers 19 devient une unité mécanisée, les bataillons d'infanterie 8 et de carabiniers 2 se sont, l'espace de quelques jours en début de cours de répétition, doté de trois hélicoptères Super-Puma. Nouvelle expérience, et parfois baptême de l'air, pour près de 400 hommes qui ont pu goûter aux joies du transport hélicoptère.

Mercredi 20 novembre, terrain d'exercice de Planeyse sur Colombier: depuis bientôt deux heures, des détachements de la compagnie d'état-major du bataillon d'infanterie 8 et de la compagnie de renseignement 8 tapent la semelle dans un air glacial. Arrivés à pied depuis leur lieu d'entrée en service, les hommes tendent l'oreille, à l'affût d'un battement de pales.

A 15 heures, comme convenu, trois Super-Puma se posent simultanément sur Planeyse. Immédiatement, une colonne de sept soldats à droite et une à gauche s'engouffrent dans chaque appareil. L'embarquement n'a pas duré trois minutes, les hélicoptères prennent la direction de Vaulion (VD). L'exercice sera répété dans l'après-midi, et, malgré le brouillard, la neige et le vent, il sera qualifié de réussi.



Une nouvelle expérience pour près de 400 hommes.

photo rih

Les quelque trente coups de téléphone du lieutenant-colonel Brenneisen, qui a organisé toute l'opération,

n'ont donc pas été vains. Les trois Super-Puma, provenant d'une escadrille d'aviation en cours de répétition elle aussi, ont ainsi pu mettre des heures de transport à disposition du régiment d'infanterie 8.

Jeudi, après un exercice de nuit plutôt éprouvant vu les conditions météo, c'était au

tour d'autres hommes du bataillon d'infanterie 8 et du bataillon de carabiniers 2 de connaître l'hélicoptère, de Bière jusqu'à Thoune, pour y poursuivre le cours du côté du Gantrisch. Transfert en Super-Puma bien sûr, avec à la clé l'hélicoptère des lances-mines.

La journée durant, les allers et retours ont été incessants entre Bière et Thoune. Jamais les rotors des hélicoptères ne se sont arrêtés de ronronner, pas même pour accueillir les cadres supérieurs du régiment 8, qui étaient aussi du voyage. / rih

Passionné d'aviation, le major Marchand possède une licence restreinte de pilote professionnel. «J'ai le droit de faire du vol commercial en Suisse.» Il apprécie aussi la montagne et le tir au pistolet. / rih

Bérets De toutes les couleurs

A peine le béret militaire a-t-il supplanté l'ancien couvre-chef gris, qu'une nouveauté s'apprête à démoder ce noir uniforme: les bérets de couleur, qui indiqueront au premier coup d'oeil l'arme dans laquelle sont engagés les militaires.

Il est prévu que toutes les troupes du régiment 8 s'équipent dès 1998 de ce signe distinctif, complétant heureusement les nouvelles tenues de sortie. Le rouge est réservé à l'artillerie, le lie-de-vin aux troupes de transports et de circulation, le noir aux corps mécanisés et du génie et le bleu aux sanitaires. Le jaune, qu'on ne verra vraisemblablement jamais en campagne, demeure le signe distinctif des observateurs suisses pour le compte de l'ONU.

L'adjutant instructeur Patrick Fruttschi avoue être satisfait de ces touches de couleur: «Les bérets permettent aux hommes de mieux s'identifier à leurs armes respectives. Surtout, ils peuvent contribuer à renforcer l'esprit de corps.» / rih

Panzerfaust Moderne et efficace

En remplacement des anciens tubes-roquettes (Troq), que l'armée suisse utilisait depuis plusieurs décennies, et dont l'efficacité répondait de moins en moins aux impératifs de la guerre moderne, l'arme antichar Panzerfaust vient compléter l'arsenal de l'infanterie. Les troupes du régiment d'infanterie 8 sont instruites à son maniement, durant ce cours de répétition.

Deux caractéristiques de l'arme sont citées en premier lieu par les soldats. Le premier est son poids: hélas plus lourd à porter durant les marches que le tube-roquette. Le second, relevé par la moitié des hommes habitués à s'en servir, est l'absence de recul: révolu, le temps des «croix du bon tireur» marquant le front du soldat qui n'aurait pas eu la

poigne assez ferme! Reste la chaleur conséquente causée par le départ de la fusée.

Révolutionnaire dans son utilisation, le Panzerfaust se compose de deux éléments distincts. D'abord le dispositif de lancement. Il est composé d'une lunette de pointage, de la crosse et de la poignée d'armement, comprenant la détente. Transportée dans une seconde sacoche prévue à cet effet, cette partie de l'arme est réutilisable et s'adapte sur l'élément principal qu'est la cartouche à charge creuse, utilisable une seule fois en conditions de tir réelles, et contenant le projectile. Au moment de la mise à feu, celui-ci est projeté à l'avant du tube à quelque 160 m/s tandis qu'un contrepois est précipité vers l'arrière. Il empêche tout recul, et permet des tirs plus précis. La fusée du projectile est armée après un parcours de 15 m.

Mais mieux que des éléments techniques, il faut retenir l'efficacité extraordinaire du Panzerfaust: avec le tube de distance sorti au moment du tir, le jet de la charge creuse possède une puissance de pénétration de plus de 70 cm dans les blindages d'acier et de chars... De quoi ébranler sérieusement les plus solides carapaces. Voilà qui peut rassurer l'infanterie sur ses arguments face aux chars d'assaut de nouvelle génération, à l'efficacité redoutable. / rih



Le Panzerfaust a remplacé le Troq.

photo rih

NOUVEAUX

Capitaine Rossier



Fribourgeois exilé «de longue date» dans le canton de Neuchâtel, le capitaine Daniel Rossier effectue son premier cours au sein du régiment d'infanterie 8. Il faisait auparavant partie de la brigade frontière 2, dissoute à fin 1994 dans le cadre de la réforme Armée 95.

Marié et père d'une fille, le capitaine Rossier exerce la fonction d'officier génie à l'état-major du régiment. La nouvelle structure de l'état-major n'est pas encore totalement rodée. «On prend conscience de notre rôle au fil des jours» dit-il.

Dans le civil, le capitaine Rossier est voyer-chef. «Je gère une des divisions cantonales au niveau de l'entretien des routes» explique-t-il. Le jardinage est son hobby. / rih

Major Marchand



Le major Marc-André Marchand est le nouvel adjutant du régiment. Cet instructeur PC, marié et père de deux enfants, est issu des troupes d'aviation, où il a accompli l'essentiel de son parcours militaire.

«J'ai été bien accueilli. Je me sens comme chez moi au sein du régiment» dit-il. Son premier but, «prendre racine et m'intégrer», est déjà atteint. «Je dois assurer le fonctionnement de l'adjudance. Un objectif est d'arriver à une planification des cadres cohérente en fonction d'Armée 95.»

Passionné d'aviation, le major Marchand possède une licence restreinte de pilote professionnel. «J'ai le droit de faire du vol commercial en Suisse.» Il apprécie aussi la montagne et le tir au pistolet. / rih

Major Krebs



Le major Richard Krebs est, selon ses termes, «un Neuchâtelois de cœur». Même s'il habite dans la banlieue zurichoise et exerce son activité professionnelle de directeur commercial d'une entreprise dont le siège se trouve à Berne. Il est marié et père de deux enfants.

Le major Krebs a commandé la compagnie de carabiniers III/2, puis le bataillon d'infanterie 8 durant trois ans. Il a ensuite passé trois autres années en tant qu'officier supérieur adjoint au régiment d'infanterie 44. Il revient cette année au régiment d'infanterie 8 avec la fonction d'officier engagement.

Son hobby est la famille. Le major Krebs apprécie également la voile et l'aviation, qu'il pratique en tant que pilote privé. / rih

AUTOS - MOTOS - VELOS

Aux amateurs de 4 x 4 l'hiver est là!!!

Il nous reste encore quelques unités en stock livrables tout de suite



FORD MONDEO 2,0 i berline + combi 4 x 4 dès Fr. 35 000.-

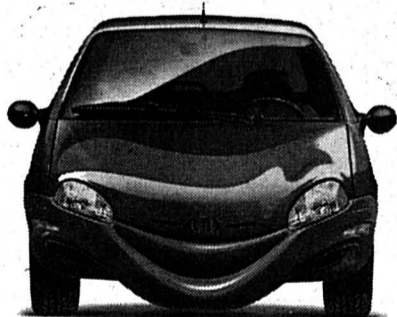
132-798427



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
032/ 926 81 81
Le Locle
032/ 931 24 31
Neuchâtel
032/ 721 21 11

DIVERS



LA NOUVELLE ASSURANCE AUTO mobicar VOUS ATTEND

Mobilière Suisse Société d'assurances

Marc Monnat, agent général
Espacité 3, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 15 35 132-798257

ELECTRICITE TELEPHONE A+B SAHLI + SURIANO SA

Maitrise fédérale Concessions PTT A+B

Installations courant faible + courant faible Dépannages

2012 Auvonnier, rue des Epancheurs 3
Tél. 032/731 98 00. Fax 032/730 20 15

28-65551

La Gazette est indépendante de la rédaction.

Elle est réalisée par une équipe de journalistes actuellement sous les drapeaux.

DIVERS



28-62613

Cirque Joëlle au pays des yorkshires

Plantée sur des jambes qui n'en finissent pas, Joëlle, du haut de ses 20 ans, a du chien: regard perçant, bouche pulpeuse... un visage, balayé par des mèches d'un blond sauvage, qui fleurit bon la liberté. Et libre, la jeune femme l'est depuis l'âge de 15 ans, moment où elle a foulé les pistes du cirque pour la première fois. Après avoir joué les trapézistes à huit mètres du sol, d'abord seule puis en tandem, cette habitante de Saint-Blaise s'est transformée en dresseuse de petits lions, sept adorables yorkshires. Sept nains à poils avec lesquels «Blanche Joëlle» exécute un numéro unique en Europe. Bienvenue sous son chapiteau.

Lorsque l'on passe la porte-fenêtre qui s'ouvre sur le salon de la villa familiale Zimmermann, à Saint-Blaise, ce ne sont pas moins de 14 chiens qui se ruent sur vous... autant les caresser dans le sens du poil! Puis, dans la demi-lumière, apparaît Joëlle, tout de noir vêtue, transition choc avec sa blonde chevelure et son teint clair: ses longues jambes enroulées dans de hautes bottes, noires, une mini-jupe noire, laissant s'échapper un body de dentelle, noir lui aussi, la taille soulignée par une ceinture de boucles en argent, bref, le grand méchant look, mais bien porté.

D'une voix autoritaire, Joëlle rappelle les chiens et le désordre de poils disparaît. La demoiselle sait se faire obéir. Dans une ambiance feutrée, encens et demi-obscurité, elle explique que le cirque a toujours été son péché mignon, tout particulièrement le trapèze et les



Joëlle Zimmermann, cette jolie Saint-Blaiseoise de 20 ans, vit dans le monde des chapiteaux depuis l'âge de 15 ans. Ici avec ses sept compagnons de cirque. photo Tschanz

animaux. «Dès qu'un cirque venait dans la région, je traînais mes parents pour y aller.»

Un coup de hasard

A 15 ans, l'école obligatoire terminée, Joëlle doit choisir quelle voie donner à sa vie. Avide de voyages et très à l'aise avec les langues, sa mère, «qui a toujours été ma meilleure conseillère», lui propose alors un séjour à l'étranger comme fille au pair. Et pourquoi pas dans un cirque? La compagnie «Starlight» - l'un des 25 cirques que compte la Suisse - se trouve justement dans la région et cherche une jeune fille pour s'occuper des enfants. Durant près de 10 mois, la petite Joëlle goûte

ainsi aux plaisirs d'une vie de chapiteau, initiée au trapèze par un artiste russe durant ses moments de libre. Douée, elle décroche même un petit rôle dans un spectacle. «Ma carrière dans le cirque, c'est au «Starlight» que je la dois.»

Son séjour terminé, Joëlle revient à la maison. Heureuse de retrouver sa famille certes, «huit mois sans les voir, c'était long», mais la drogue du cirque est en elle. «J'avais installé un trapèze dans ma chambre». Peu de temps après, elle ne tient plus en place et repart pour de nouvelles aventures, engagée par le cirque «Tip Top». «Le jour de la Fête des mères, j'ai présenté mon premier vrai numéro, devant ma

maman, présente dans la salle.»

Coup de foudre pour un trapéziste polonais

C'est durant l'année passée dans ce cirque que Joëlle va rencontrer celui qui deviendra son fiancé, un artiste polonais. Tous deux décident de monter un numéro de trapèze ensemble, «mais pour cela il nous fallait suivre des cours; à deux, on ne peut se permettre aucune erreur, la vie de l'autre en dépend.» Départ sur Paris où, durant deux ans et sous la houlette d'un bon professeur, les tourtereaux vont affiner leur technique. C'est là que le couple est repéré par le grand cirque français, Bouglione. «Ils cherchaient deux trapézistes et avaient entendu dire que le

numéro sur lequel on travaillait, dont j'avais d'ailleurs conçu la chorégraphie, était original.»

Engagés dans la troupe, Joëlle et son ami vont alors sillonner la France durant dix mois. «Au fil des représentations, notre numéro s'améliorait et je suis même arrivée, vers la fin, à tenir le pied de mon compagnon d'une seule main, ce qui est assez rare; nous nous trouvions à 8 mètres du sol, sans filet; une crampe et c'était fini...»

50 francs par jour

Chez Bouglione, le couple se produit tous les jours, à raison de deux représentations. «Nous touchions environ 100 francs suisses par jour à se partager, mais nous ne payions pas l'eau,

ni l'électricité, de même pour la place de notre caravane, tout était à charge du cirque, y compris les kilomètres parcourus lors de nos déplacements.» Quant au loyer, dans ce métier, on n'en a pas. «Notre argent, c'était surtout pour manger.» Ses costumes? La demoiselle les fait elle-même.

C'est alors que Joëlle, qui a déjà deux chiens, récupère cinq yorkshires de cirque «maltraités». Une action d'amour à la base, mais qui va devenir sa nouvelle passion sous le chapiteau. «En rentrant de la tournée Bouglione, mon ami et moi nous sommes quittés; j'ai alors laissé tomber le trapèze; ce fut un grand malheur pour moi, mais soit on continuait le numéro ensemble - ce qui n'était plus possible - soit j'arrêtais. Ce que j'ai fait.» Joëlle s'est alors mise à faire travailler ses nouveaux petits amis et, en trois mois, le numéro était au point. «Les chiens étaient déjà dressés par leur ancien propriétaire, mais ils étaient très craintifs; j'ai dû leur réapprendre la confiance.»

Un numéro exclusif

Au mois de février, la jeune femme rejoint le grand cirque italien «Orfeo» avec son numéro de toutous savants, sauteurs d'obstacles, pousseurs de poussettes, acrobates de toboggan et dont l'un d'entre eux sait même sourire, «mais c'est de naissance!» Un numéro exclusif puisque Joëlle est la seule à faire travailler des yorkshires en Europe. Durant la tournée, la petite famille s'est agrandie: «deux chiots sont nés, c'était un beau cadeau.»

Aujourd'hui, Joëlle vient de rentrer d'Italie. Elle a choisi de prendre une année sabbatique, entourée de sa famille et de tous ses animaux. Lorsqu'on lui demande quel est son rêve, elle répond: «Je crois que je l'ai déjà réalisé.»

Qui peut en dire autant à 20 ans?

Corinne Tschanz

En rayon juniors L'apprentissage de l'autonomie, tout en tendresse

Pour les enfants, l'apprentissage de la vie passe par le mimétisme d'une part, par la maîtrise des peurs de l'inconnu d'autre part. A cet égard, et pour autant que l'on accepte le concept anthropomorphe selon lequel, dans la majeure partie des albums pour petits enfants, l'on prêche par l'exemple via l'intermédiaire d'animaux, la livraison de cet arrière-automne foisonne de belles réussites.

Ainsi, la crainte d'affronter le monde - en allant à l'école par exemple - ou un sevrage difficile sont-ils mis en scène dans l'histoire du petit singe Gini («Gini le petit singe qui ne voulait pas quitter sa maman»). Un peu bousculé, pour son bien toutefois, Gini finit par quitter les bras rassurants de sa mère et par surmonter ses terreurs en partant, contre son gré dans un premier temps, à la découverte de la forêt profonde. Très contrastés dans leurs tonalités, pour une lecture visuelle simple, les dessins à la craie grasse de Jean-Claude Hubert font merveille.

Sur des pages noir brillant, l'histoire de «Zinzin», le petit lutin trop timide qui a peur de la lumière du soleil et refuse de quitter sa caverne, est l'occasion pour Bénédicte Guettier de montrer comment, un jour, l'attrait de



Au Théâtre Clic-Clac, même les répétitions ne sont jamais pareilles... photo sp

l'inconnu et la soif de savoir finissent par être les plus forts. Adieu la caverne et vive l'air, le soleil, la compagnie!

Comment faire comprendre à son rejeton que maman n'est pas toute à lui, que celui-ci ne l'épousera pas et qu'il a deux parents? Car Lulu le petit éléphant, héros de «Parce que je t'aime...», entend se substituer à son père dans le cœur de sa mère. Dessinée avec un minimum de traits par Jean-Claude

Sarrazin, la famille de Lulu, gentils pachydermes tout ronds aux petits yeux bleus imaginée par Pascal Teulade, est aussi sympathique que convaincante dans sa démarche éducative.

Que faire lorsqu'un grand frère prend plaisir à faire peur aux plus petits, en leur racontant toutes sortes d'histoires invraisemblables? Marion et Jérôme décident ni plus ni moins de vérifier les faits et mènent l'enquête, photogra-

phies à l'appui. Démarche libératrice, puisqu'ils sauront que les sorcières ne font pas rôtir les petits enfants, que les fantômes sont inoffensifs, que les vampires et les zombies ne sont que des vues de l'esprit. Dans «Panique monstre», rira bien qui rira le dernier!

Quand Sophie désire vraiment avoir un chien contre la volonté de ses parents, qui n'y voient que des inconvénients, le gentil monstre bleu caché sous son lit intervient en sa

faveur. Les rôles sont ici inversés et c'est la petite fille qui fait entendre raison à papaman, au terme d'aventures abracadabrantes dans «Le monstre bleu».

Dans «Pélagie et le loup», une autre petite fille portant casquette rouge est en prise, elle, avec Jehan-le-Loup. Dans cette version démythifiante du célèbre «Petit chaperon rouge», c'est l'enfant qui fait la leçon au soi-disant méchant loup. Un conte salutaire pour l'imaginaire et soutenu par des dessins d'un réalisme d'aujourd'hui, très vivants.

Enfin, laissons se lever sur la magie le rideau du «Théâtre Clic-Clac», un livre absolument original par sa conception. Les décors d'Eva Johanna Rubin consistent en effet en planches découpées en quatre volets qui, tournés séparément, permettent plus de 38 000 mises en scène différentes, dans une remarquable unité de ton et, bien sûr de lieu, toujours sur la même scène, où se succèdent les images les plus fantastiques. Les enfants y trouveront de quoi nourrir leur imagination galopante et pourront se raconter mille et une histoires.

Sonia Graf

● Editions Nord-Sud, Gossau/Zurich et L'Ecole des loisirs, Paris, 1996.

Solidarité Jouets en partage



Des jouets par milliers... photo Leuenberger

Ainsi qu'elle en a pris l'habitude, l'Association Pro Polonia Neuchâtel à but non lucratif procédera, ces deux prochains samedis, à une récolte de jouets en faveur d'enfants défavorisés, orphelins ou malades, placés en institutions en Pologne (Lodz). Les enfants lassés de certains de leurs jouets ou ceux qui veulent les partager, voire faire de la place dans leur chambre, pourront déposer leurs dons à Neuchâtel. Grâce à leur générosité, des centaines d'autres enfants recevront un présent de Noël inattendu. Accompagnés de sacs de vêtements donnés par la population neuchâteloise et de médicaments de base remis par Pharmaciens sans frontière, les jouets et jeux cédés - ils peuvent être usagés, mais en bon état et complets - seront acheminés par camion à mi-décembre vers la Pologne.

SOG

● Neuchâtel, péristyle de l'Hôtel de ville, ramassage de jouets les samedis 30 novembre et 7 décembre, 10-16 heures.

Jeux vidéo Un Apache sur les Balkans

Il y a les jeux de tir où il suffit de tirer sur tout ce qui bouge. Il y a ceux, plutôt rares, qui nécessitent une vraie stratégie de combat. «Soviet Strike» est de ceux-là. Issu d'une trilogie fabuleuse sur consoles 16 bits, ce jeu exceptionnel - enfin adapté sur Playstation - est l'épisode le plus abouti de la saga des «Strike». Let's go!

Il y a des titres qui ont marqué de manière significative l'histoire des jeux vidéo. Ces programmes sont alors améliorés dans de multiples suites qui constituent une série. Ensuite, le concept de ces programmes est reproduit par des éditeurs concurrents à travers des dizaines de jeux «inspirés de». On ne compte plus les jeux «à la Mario», les clones de «Tetris», les jumeaux de «Street Fighter», ou tous les «Doom like» qui font recette en ce moment.

C'est en avril 1992 que la firme Electronic Arts propose «Desert Strike» pour la Mega Drive 16 bits de Sega. Le succès est instantané, la polémique aussi. Les détracteurs dénoncent l'utilisation douteuse du conflit qui oppose les Américains et les Irakiens. Les joueurs, eux, découvrent un jeu de tir tout à fait novateur. Ce jeu d'exception ne sera pas sans suite: en effet, en octobre 1993, sort «Jungle

Strike», qui, sur un principe identique, propose de lutter contre des trafiquants de drogue sud-américains; et enfin, en avril 1995, «Urban Strike» fait la guerre à une armée de terroristes.

Petit «briefing» pour ceux qui auraient manqué ces trois épisodes, encore disponibles sur les consoles 16 bits de Sega et de Nintendo: dans un décor affiché en fausse 3D isométrique, vous contrôlez un hélicoptère Apache blindé et équipé de tout un arsenal. Mais attention: le blindage n'est pas indestructible, et le carburant comme les munitions sont limités. Au cours des missions, vous devez détruire des objectifs dans un certain ordre, récupérer des otages et, simultanément, vous réapprovisionner grâce aux caisses de munitions et aux bidons de carburant disséminés sur la zone des combats.

Strike chez les Soviets

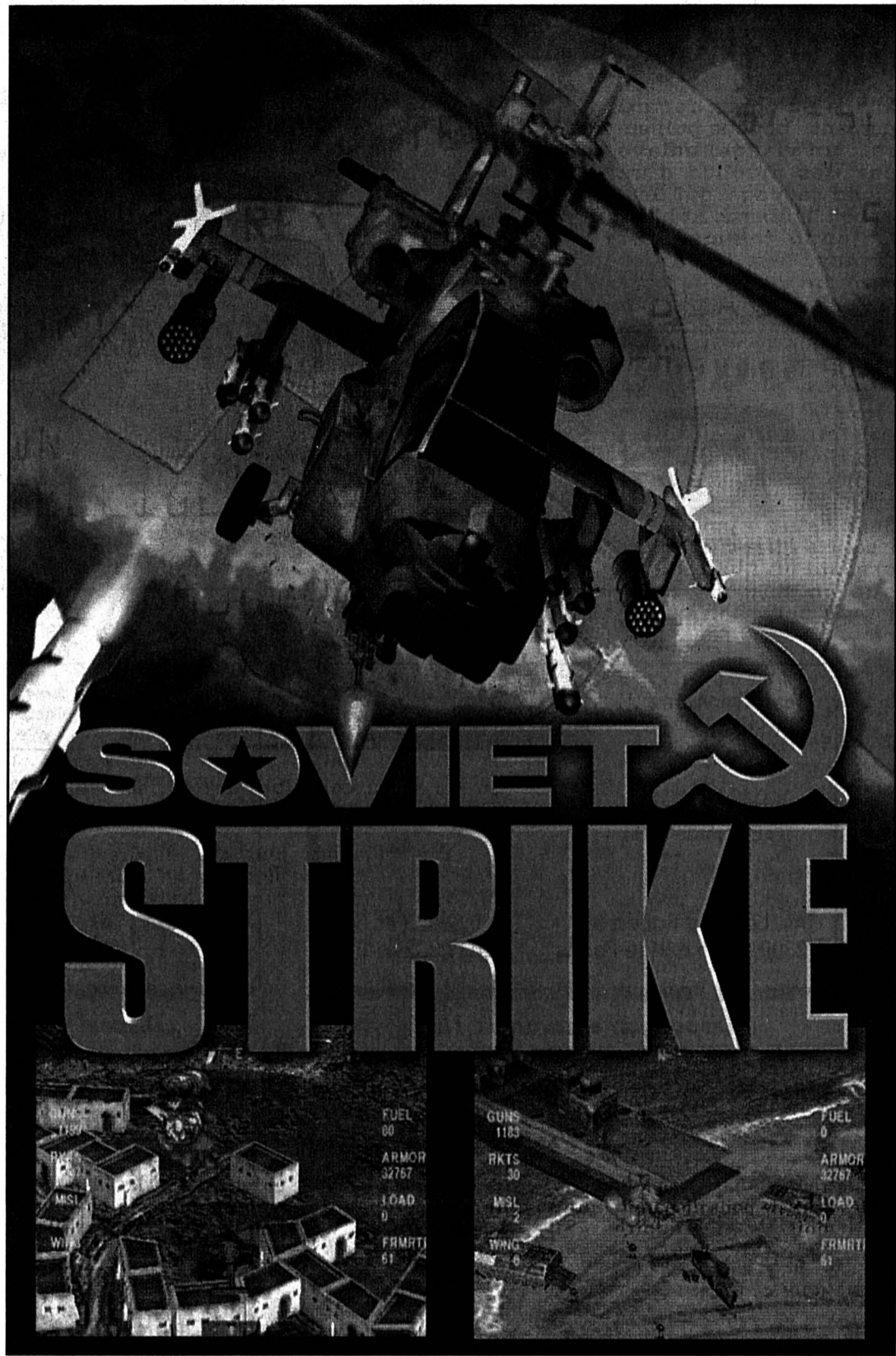
Bien évidemment, «Soviet Strike», le quatrième volet de la série, n'est pas qu'une simple adaptation. Si la gestion des combats est plus ou moins identique, la représentation graphique du programme a complètement été revue, support 32 bits oblige. Outre l'apport de plusieurs minutes de scènes cinématiques, la principale innovation affichée par «Soviet Strike» est l'utilisation d'une véritable

animation 3D, calculée en temps réel. De ce fait, la topographie des différents secteurs est plus détaillée et beaucoup plus réaliste que dans les précédentes versions. A l'écran, l'hélicoptère Apache est présenté comme si on le suivait à bord d'un autre appareil, situé au-dessus et en retrait. «Soviet Strike» se déroule à travers cinq régions (Crimée, Mer noire, Moscou, etc.) dans lesquels il faudra impérativement réussir plusieurs missions tout en évitant de se faire descendre par l'ennemi.

Ici, les ennemis en question sont des troupes dirigées par un ancien général de l'ex-KGB, plus connu sous le pseudonyme de «Shadowman». Ce communiste intégriste a l'intention de renverser le régime en place par la force, et ce n'est pas la cirrhose d'Eltsine qui risque de lui barrer la route. Heureusement, les Américains veillent et décident de faire intervenir le «Strike» - un commando secret - pour désamorcer le conflit, avant même qu'il ne commence. Voilà comment le joueur se retrouve aux commandes d'un AH 64 Apache, le plus puissant hélicoptère de l'armée américaine.

Selon les concepteurs, plus d'une centaine d'heures de jeu seront nécessaires pour mener à bien tous les objectifs (une bonne quarantaine) de «Soviet Strike».

Pascal Tissier



«Soviet Strike», cinq campagnes pour une quarantaine de missions à bord d'un hélicoptère Apache, le tout animé en 3D. photo sp

Sony donne sa langue au... joueur

Tous les manuels des jeux Playstation renferment des notices explicatives en plusieurs langues, généralement en anglais, en allemand, en italien, en néerlandais et en français. Très souvent, ces versions, dites internationales, offrent encore la possibilité de choisir la langue dans laquelle s'afficheront les textes à l'écran, et parfois même les paroles enregistrées dans le jeu.

Par exemple, dans l'extraordinaire «Formula 1», les

commentaires sont assurés en cinq langues par de véritables commentateurs sportifs (en français, c'est Philippe Alliot - ex-pilote de Formule 1 et animateur sur la chaîne Eurosport - qui assume cette tâche). Mais il y a mieux encore...

Plusieurs programmes sont commercialisés dans des versions spécifiques selon les pays, voire les régions, dans lesquels ils sont distribués. «Dragon Ball Z», «Resident Evil», «Les

chevaliers de Baphomet» existent en version française.

Dans «Soviet Strike», on est encore allé plus loin: l'adaptation est intégrale et le doublage des voix - aussi bien dans les séquences vidéo, que dans les scènes de jeu - a été intégré avec un soin tout à fait remarquable. Dans un jeu où la stratégie est l'un des éléments essentiels, ce détail linguistique est plus qu'appréciable.

PTI

Jeu de cartes Une version simplifiée de Magic pour débutants

Tous ceux qui assistent pour la première fois à une partie de «Magic» trouvent - à tort - cela bien compliqué. Pourtant, il suffit d'une ou deux parties pour assimiler les règles essentielles de ce jeu de cartes extraordinaire. La société Wizards of the Coast, éditeur de «Magic», a conçu une version simplifiée du jeu (tout en français), spécialement destinée à ceux qui

souhaitent se lancer dans l'aventure. Il s'agit d'un set complet pour deux joueurs débutants, dans lequel chaque protagoniste possède son propre paquet, déjà préparé, et son propre guide de jeu. Les cartes étant disposées dans un ordre pré-défini, chaque joueur va disputer les vingt premiers tours en suivant scrupuleusement les indications fournies dans son

manuel de jeu. Ainsi, chacun pourra se familiariser rapidement, facilement et de manière progressive avec les règles de base de «Magic» pour pouvoir par la suite construire son propre jeu. Outre les deux paquets de cartes, ce set contient deux livrets de règles spécialement rédigés pour ceux qui ne connaissent encore pas le vocabulaire particulier des «magiciens». Le texte

est simple et résume les principales phases de jeu. De puissantes créatures et de nombreux sortilèges sont à disposition des novices. Ces derniers apprendront aisément les rudiments de ce jeu rapide, où le seul but est de (com)batre son adversaire en réduisant son potentiel d'énergie à zéro.

Pascal Tissier



Excellente idée: deux jeux préparés et deux guides pour se lancer dans «Magic». photo sp

Pour les pros

Un bon conseil aux adeptes de «Magic»: surveillez les arrivages chez votre marchand de cartes habituel. Une quantité extrêmement limitée de «Multiverse Gift Box» sera disponible très bientôt. A l'intérieur de cette superbe boîte de rangement pour 840 cartes se trouvent six boosters (pochettes-recharges): un «Alliances» italien, un «Chronicles» japonais, un «Renaissance» allemand, un «Homelands français», et surtout deux pochettes de 15 cartes «Visions» (25 cartes différentes seulement pour cette avant-première), la nouvelle extension «Magic», qui comptera 160 cartes et qui ne sera commercialisée qu'au début de l'année prochaine.

PTI



Vidéo Cent patates!

Trois hommes nés de père inconnus se rencontrent pour la première fois chez un notaire, suite au décès de leur mère. Cette dernière lègue à ses trois fils la somme de trois millions de francs, soit 300 patates (d'anciens francs). C'est ainsi que débute «Les trois frères», un film écrit, interprété et réalisé par Les Inconnus (Bernard Campan, Pascal Legitimis et Didier Bourdon). A partir de là, la vie des trois garçons va être complètement bouleversée par un enchaînement d'événements, de catastrophes et de quiproquos en tous genres.

C'est flagrant, Les Inconnus ont peaufiné avec un soin particulier le scénario de leur

premier film: une réussite qui allie avec brio l'humour, la tendresse et l'émotion. Eclats de rire garantis... sans patates!

PTI



Livre Cent lettres...

Le livre écrit par Michel Danel, aux éditions du Rocher, vous propose «100 modèles de lettres d'engueulade courtoises». Ces modèles de lettres, qui peuvent être modifiés au gré de votre humeur, expriment avec beaucoup d'humour l'exaspération légitime, sans jamais se départir de la politesse qui garantit le succès. Destinés aux membres de la famille, aux voisins et autres acteurs de la vie quotidienne, aux administrations ou encore au monde professionnel, ils sont adaptables à chaque cas.

PTI



← ACTION →

Cartes de visite

Profitez jusqu'au 31 décembre 1996 !

NOUVEAU



CHANGEMENT

Faites imprimer **vos cartes de visite**
avec votre **nouveau** numéro de **téléphone**.

NOUVEAU



CHANGEMENT

Jean Trencène
Comédien

Av. Léopold-Robert 95 Tél. 032/923 45 56
2300 La Chaux-de-Fonds Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 1

Pierre-André EXEMPLE
Menuisier-ébéniste

Rue des Fleurs 15 Tél. 032/923 45 56
2400 Le Locle Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 2

Marie-Christine Essai
Artiste

Alexis-Marie-Piaget 21
2400 Le Locle
Tél. 032/923 45 56
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 3

Thomas Essai
Technicien de surface

Chapeau-Râblé 42 Tél. 032/923 45 56
2616 Renan Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 4

Henri Exemple
Micromécanicien

Tél. 032/923 45 56 Daniel-Jeanrichard 32
Fax 032/932 45 67 2300 La Chaux-de-Fonds

Disposition et caractère No 5

Claude Essai
Photographe

Av. Léopold-Robert 95
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/923 45 56
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 6

Ces six dispositions **ne sont pas modifiables** et **aucun logo** n'est accepté dans cette action. Impression en noir, papier 180 g blanc. Format carte de crédit.

Néanmoins, notre département imprimerie est à votre disposition pour toutes **demandes particulières**.

Deux fourres plastiques sont fournies par 100 exemplaires

CHOIX DE CARACTÈRES:

- No 1 - Univers Regular
- No 2 - Garamond Light
- No 3 - Futura Book
- No 4 - Present Script
- No 5 - Avant Garde Book
- No 6 - Souvenir Light

Prix de vente spécial (TVA incluse)

100 ex. Fr. 39.- 300 ex. Fr. 49.- 500 ex. Fr. 59.-
200 ex. Fr. 44.- 400 ex. Fr. 54.- 1000 ex. Fr. 78.-

... Les cartes de visite se paient au comptant! Merci d'avance

Une prestation de

L'Impartial

IMPRIMERIE

Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 30 - Fax 032/911 23 61

Bulletin de commande à remplir en lettres **majuscules** en indiquant les **accents**

Je commande _____ exemplaires du modèle de disposition No _____ avec le caractère No _____

Nom, prénom _____

Raison sociale ou profession _____

Rue _____ No _____ NPA _____ Localité _____

Nouveau tél. _____ Nouveau fax _____ Signature _____

Pour vous contacter actuellement... Ancien tél. _____

Coupon à retourner à: Journal L'Impartial SA, département Imprimerie, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Le règlement, c'est le règlement...

En cette soirée pluvieuse du 1er octobre dernier, je me suis rendu à la Maladière assister au match Xamax - Sion.

Compte tenu du temps maussade et venteux, je me suis permis de parquer dans les environs du stade et ceci hors case. Situation illicite, j'en conviens, mais qui ne gênait nullement le trafic.

Au terme de la rencontre, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir, fixée sur le pare-brise, une amende d'ordre de Fr. 120.-, pour parcage hors case à moins de 5 mètres d'une intersection.

Certain d'être victime d'une erreur ou d'un excès de zèle, je m'empresse, le lendemain, de retourner le tout à la police locale, ceci accompagné d'une lettre expliquant ma surprise.

Le 18 octobre, lors d'un entretien téléphonique avec l'auxiliaire verbalisatrice et au terme d'une négociation, rien n'y fit: l'amende fut maintenue dans son intégralité. Il y avait, semble-t-il, encore des places de libres aux Jeunes-Rives et au parking des piscines...

Moralité de cette affaire: - manque total de discernement ou

- absence flagrante de bon sens ou

- retard dans les amendes d'ordre fixées au budget ou

- ... l'automobiliste n'a qu'à trinquer.

Le règlement, c'est le règlement... Madame la verbalisatrice, votre verdict me laisse un goût amer et révoltant. Domage, car le travail de la police est en général reconnu comme exemplaire par tout un chacun. Après cette mésaventure, je me repose la question.

Gilles Volery
Neuchâtel

Quelle ambiance pour Xamax?

En lisant le journal du club de Neuchâtel Xamax, je suis tombé sur deux articles, l'un écrit entièrement par Danilo Facchinetti, l'autre était un interview de Michel Favre rédigé également par Danilo Facchinetti. Le premier article ne cessait de critiquer les groupes de supporters; quant au deuxième, Michel Favre se déclarait également déçu de l'attitude des supporters neuchâtelois, à croire qu'ils se sont donné le mot. Dans ces articles, je constate les choses suivantes:

Premièrement que Michel Favre (directeur sportif du club) ainsi que Danilo Facchinetti ne nous connaissent absolument pas, ils ne sont jamais venus vers nous. Je suis persuadé que Danilo Facchinetti n'est pas du genre à encourager son club par des chants, mais ils se permettent de critiquer, sur quelles bases? Dieu seul le sait. Ensuite ils se disent scandalisés par la petite guerre entre les deux groupes de supporters alors qu'ils ne savent strictement rien sur celle-ci, si ce n'est qu'elle existe; de plus ces problèmes ne concernent que nous, alors de quoi se mêlent-ils? Pour continuer dans les conseils, Danilo Facchinetti nous dit de jouer cartes sur table, l'a-t-il fait en se permettant de nous critiquer publiquement, est-il venu vers nous pour dire ce qu'il pensait? Non, mais par contre il nous dit de jouer cartes sur table; «faites comme je dis, pas comme je fais.» Dans son article, c'est tout



La Maladière a aussi connu de grands moments. photo a

juste s'il n'écrit pas noir sur blanc que le peu d'affluence est de notre faute, en tout cas les insinuations ne manquent pas. Ensuite, il nous reproche de ne pas faire d'animations, bref qu'on ne fout rien, qu'on ne se bouge pas, quoi. Visiblement, Danilo Facchinetti et le comité de Xamax, ne nous aiment pas beaucoup, voire pas du tout. C'est pourtant le contraire qu'ils affirment lorsqu'ils sont en face de nous, jouons carte sur table messieurs, jouons cartes sur table comme vous nous le conseillez si bien. Une chose est sûre, c'est que le comité de Xamax nous critique ouvertement puisqu'il a été d'accord de publier les articles de D. Facchinetti dans leur journal; par

contre, lorsque c'est nous qui écrivons un article où nous ne sommes pas d'accord sur quelque chose, là la censure existe; essayez d'aller leur parler de liberté d'opinion (quelle dictature, messieurs).

Parlons maintenant des animations qui seraient inexistantes. J'ai le souvenir d'un match où nous avons mis des bandes rouges et noires, partant du haut de la pelouse (où nous mettons nos banderoles) jusqu'au bas de celle-ci (à la hauteur des barbelés). Là, M. Salvi [...] nous a sommés de tout enlever, car certaines lettres des panneaux publicitaires étaient cachées (quand les supporters romains et yougoslaves avaient recouvert tous

les panneaux publicitaires de leurs banderoles, M. Salvi ou la personne responsable ce soir-là, n'a pas bougé de sa tribune, aurait-il eu peur?). Pourtant, lorsqu'il faut agir sur nous, là il n'y a aucun problème. Imaginez-vous que les supporters adverses peuvent, à leur aise, faire tout ce qu'ils veulent, quand nous ne pouvons pas allumer de torche, ni mettre nos banderoles où nous le souhaitons. Messieurs les supporters adverses, faites comme chez vous. Autre tentative de spectacle, là nous avons reçu de la part d'un groupe marseillais, avec qui nous avons lié amitié, 500 ballons rouges et noirs, les avons gonflés, les avons distribués, et les trois quarts des gens les ont crevés. Belle mentalité! Pourtant, le comité de Xamax reste persuadé que ce sont les supporters qui ne font rien.

Xamax-LS du 19 octobre, début du match: deux agents Securitas viennent nous avertir que M. Wilscher refuse que nous fassions aller des torches au début du match, mais les dirigeants veulent qu'on crée une ambiance et qu'on fasse des spectacles.

Quant aux chants pas assez nombreux et pas assez bruyants aux yeux de certains, nous avons pourtant fait la démarche auprès du comité de NE Xamax pour intégrer le pesage sud, car le toit donnerait une meilleure résonance: «trop de bruit», nous a-t-on répondu.

Philippe Sermet
Peseux

Une loi scandaleuse

Je me permets de vous écrire afin de vous faire part de mes sentiments concernant la révision de la Loi sur le travail, mise en votation le 1er décembre.

Un des points importants est la dévalorisation du dimanche, un jour important dans notre culture. Ce qui est particulièrement scandaleux dans cette nouvelle loi sur le travail, c'est de supprimer la notion de dimanche férié, car dans notre culture le dimanche a une tradition propre qui remonte à des siècles. Il a aussi une signification importante pour nous tous. C'est un jour de réflexions, de contacts avec les amis, de contacts sociaux, de repos. C'est le jour de la famille. Un jour où l'on pratique du sport, un jour où la majorité de la population ne travaille pas et où l'on peut s'organiser afin de faire ce que bon nous semble.

Et tout cela devrait être mis en question pour le bienfait de notre économie et de la majorité de notre Parlement à Berne.

Non merci. Alors je vous demande de voter non le 1er décembre 96.

Pierre Hauser
Le Landeron

Vainqueurs par chaos!

Neuchâtel, 4 janvier 2050
Grues ech wohl, wie gohts? Hüt, hei mer schös Wetter! Gau?

Si le train économique poursuit sur sa lancée actuelle, voilà un exemple parlant de ce que vivront nos descendants. La Suisse romande, was isch los? Souvenirs, souvenirs! Les très très vieux se souviendront peut-être qu'il était une fois une belle région qui avait son entité, ses caractères, ses coteaux et ses vignes, comme disait Gilles (Wer isch Gilles?). A force de contempler leurs lacs, leurs pentes neigeuses et d'admirer leurs crues prestigieuses, les Romands d'aujourd'hui n'ont pas vu que leur grand voisin leur préparait un coup de derrière les fagots: assujettissement économique ad maximam gloriam von Saint-Profit et imposition de la langue des espions (c'est ainsi que les étrangers qualifient les dialectes suisses allemands): dans les écoles, les journaux et bien sûr dans tous les rouages de la Grosse Bertha économique! Ces pauvres Romands, en fait, qui étaient-ils? Des fabricants de chocolat, des techniciens, des horlogers, des brasseurs de bière, des aviateurs ou des assureurs spécifiquement «transportés»? La consultation de la dernière édition du dico de 2049 indique, à la rubrique Romands: ancienne peuplade de Suisse occidentale dont les dirigeants politiques étaient asservis au pouvoir central. Alors, hop Schwyz!, sinon taisez-vous jusqu'à demain matin!

Charles-Edouard Kemm
Chambrelion

L'attente de la foi

On parle beaucoup de sectes dans les journaux ces temps-ci. Les raéliens, les témoins de Jéhovah, les scientologues ainsi que d'autres mouvements religieux ou à demi-religieux qui font la une des journaux et de la télévision. Pourtant j'ai appris dans les livres d'histoire qu'au tout début de chaque religion, il y a eu des conflits entre le nouveau culte qui tentait de s'imposer et l'ancien culte bien établi.

Les prêtres romains croyaient en leurs dieux, pourtant de nos jours c'est de la mythologie.

Au catéchisme, on nous a enseigné qu'au début de leur histoire les chrétiens étaient persécutés. Plin traitait les chrétiens de secte dangereuse qu'il faudrait éliminer.

Beaucoup d'empereurs de l'antique Rome ont pourchassé les chrétiens.

Mahomet, après avoir commencé son préche, dut se réfugier à Médine. Il était pourchassé par les dirigeants de la Mecque.

Quand les protestants se sont séparés de l'Eglise chrétienne, la guerre a duré longtemps.

Les Cathares ne sont plus là pour nous parler de leur foi, la croisade de Simon de Montfort ne leur a laissé aucune chance.

On peut voir que ce que nous appelons aujourd'hui des religions établies et riches en biens de tous genres sont parties de rien pour devenir des puissances sur lesquelles il faut compter.

L'Eglise chrétienne est sur le déclin par rapport à son ancienne puissance. Les forces modernes de l'Islam sont sur la défensive face aux extrémistes. Peut-être que parmi ce que l'on appelle les sectes ou les nouveaux mouvements religieux, il y a une nouvelle religion qui va poindre, s'étendre et devenir une religion reconnue, riche et puissante.

Rudolf Portone
Les Geneveys-sur-Coffrane

Avorter pour des raisons de «confort»

Par ces quelques lignes, je réponds à l'article paru récemment dans «L'Impartial» de Mme Anne-Marie Rey, coprésidente de l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement, intitulé «Aucune femme n'avorte pour des raisons de «confort»».

J'aimerais m'arrêter ici uniquement sur les «raisons graves» stipulées dans l'article susmentionné qui, selon Mme Rey, peuvent justifier un avortement. D'après elle, voici ces «raisons graves»: que ce soient des raisons financières, une relation de couple qui s'est brisée, une formation en cours ou un travail inconciliable avec la maternité.

Je suis très étonné que la seule vraie raison grave qui, à mes yeux, justifierait un avortement, c'est-à-dire: «une grossesse ou un accouchement mettant en danger la vie de la mère» ne soit pas mentionnée.

A mon avis, il y a suffisamment aujourd'hui d'in-

formations et de moyens de contraception efficaces et abordables par tous pour éviter la conception d'un enfant lorsque la future mère sait qu'il lui sera difficile de l'élever dans des conditions satisfaisantes. Sinon, c'est vraiment faire peu de cas de la vie de cet enfant, malgré tout conçu et de le sacrifier pour, par exemple: «une formation en cours ou un travail inconciliable avec la maternité.» S'agit-il alors de raisons vraiment graves?

Cessons de faire croire aux gens qu'avorter ce n'est qu'extirper un fœtus ou un embryon informe et sans valeur humaine et osons affirmer qu'avorter signifie mettre un terme à la vie d'un être, en formation, comme vous et moi, et ceci dès sa conception.

Je ne voudrais pas nier la détresse de certaines femmes en proie aux difficultés mentionnées dans l'article précité (problèmes financiers, relation de couple brisée, for-

mation professionnelle en cours) Mais alors pourquoi ne pas encourager ces femmes à s'adresser à des organismes tels que «SOS futures mères» ou «Oui à la vie» afin qu'elles puissent trouver un appui financier si nécessaire ou tout au moins un soutien. De toute manière, un avortement laisse des traces tôt ou tard chez une femme; ne vaut-il pas mieux alors l'aider à vaincre ses difficultés momentanées plutôt que l'encourager à avorter au risque d'ajouter un grave problème de conscience dans sa vie?

Il est peut-être bon également de rappeler qu'avorter est un acte qui va à l'encontre du commandement divin: «Tu ne tueras point!» C'est vrai aussi que l'Etat devrait favoriser davantage la situation des familles et le travail des Eglises par exemple. Ainsi pourrions-nous éviter que soient pratiqués chaque année 50 à 60 millions d'IVG dans le

monde, ce qui équivaut au nombre de morts de la Seconde Guerre mondiale.

Légaliser le mal pour tranquilliser les consciences est une fausse solution. La libéralisation de l'IVG entraîne de nombreuses conséquences dans la société, altérant profondément la relation entre homme et femme. Il y a perte de l'interdépendance et de la notion de responsabilités personnelles et partagées.

La libéralisation de l'IVG pourrait déclencher l'élimination systématique des êtres humains dont personne ne veut: bébés non désirés, malades trop coûteux, personnes âgées inutiles: la loi ne servant plus de guide moral. Qu'en pensez-vous lorsque vous serez dans l'une de ces situations et que l'on s'approchera de vous avec un beau sourire et une seringue mortelle légalisée par vos semblables?

Yvan Nicolet
La Chaux-de-Fonds

Chats martyrs au Landeron

Ce matin du 15 octobre, un coup de téléphone signale à la police du Landeron que dans une cour du quartier Condémines - La Russie un chat noir paraît avoir l'arrière-train paralysé.

La police se déplace, le chat noir fuit comme il peut dans un jardin où la police découvre trois autres chats dans un piteux état. Appel à une dame pour voir ce qu'on peut faire, on s'occupe de ces pauvres chats, la police en retrouve presque aussitôt le propriétaire. L'animal atteint est une chatte, accompagnée de ses petits (7 mois). Manquait le gris/blanc. Celui-ci

rentre chez lui en fin d'après-midi, pris de vomissements et de diarrhée... moins atteint que les autres, heureusement. Des heures d'attente chez le vétérinaire. Les jeunes sont sauvés. Hélas pour la mère, ne restait que l'euthanasie pour abrèger ses souffrances.

C'était un empoisonnement au méta. Je souhaite à celui qui a pu faire ça d'avoir un jour à contempler le regard de souffrance et d'interrogation du chaton qui, tout contre sa mère mourante, nous regardait venir et essayait par ce qui lui restait de force et de chaleur d'insuffler un peu

de vie à cette maman qui avait su jusqu'à ce jour les protéger. Et qui, peut-être, en mangeant la plus grande quantité du poison, leur aurait épargné une fin tragique. De mignons chatons de sept mois, à longs poils, tout rondinets et bien soignés, tout heureux. Des voisins les regardaient souvent jouer de leurs balcons. C'était si joli et «rigolo», disaient-ils. Il faut croire que ce bonheur dérangeait certaines personnes, et pourtant nous avons de moins en moins de plaisir à regarder avec le sourire ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui...

La Société protectrice des

animaux remercie les polices communale et cantonale du Landeron pour leur prompt intervention. Merci aussi à Louis Hirschy, vétérinaire.

Jeanine Brechbühl
Le Landeron

P.S.: La semaine dernière, à Boudry, ont été pris six chats harets, dont un avait du plomb dans la mâchoire et dans le corps... Ces chats ont été accueillis au Refuge de Noiraigue. Encore un geste ignoble et gratuit... Pourquoi ne pas faire appel à la SPAN ou à un refuge pour trouver une solution avant d'en arriver là?

De la chance...

Tout d'abord nous aimerions dire à la personne qui s'est malencontreusement fait mordre un mollet par un de nos chiens, près du futur gîte rural des Frêtes, qu'elle a eu de la chance... que nos 16 oies et nos 3 jans ne fussent pas dehors ce jour-là, car il ne lui serait pas resté une seule plume pour écrire ses doléances!

Elle aurait dû se résoudre à utiliser... le téléphone comme ultime possibilité de nous en avertir, ce qui eut largement suffi à une franche explication.

Pour information, notre gîte n'est pas encore officiellement ouvert, et le développement du tourisme reste pour nous une priorité.

Anne-Françoise Henchoz
Les Frêtes

BD Un Gaston Lagaffe en pleine forme

Meuh oui, ce sont des fonds de tiroir. Mais quand ce sont les tiroirs d'André Franquin, et qu'en plus celui-ci nous offre un nouveau Gaston Lagaffe inédit en album, c'est un vrai bonheur. «Gaffe à Lagaffe!» sort cette semaine chez Marsu Productions, porte le No 15 de la série, mais il est le seizième album de Gaston... M'enfin, normal, quoi, que faites-vous du No 0?

Ariel Herbez

Contrairement à d'autres compilations-récupérations de ce genre, «Gaffe à Lagaffe!» ne déçoit pas. Les gags, le sens de l'observation, la tendresse, l'éloge de la paresse

ingénieuse de Franquin et de Gaston fonctionnent toujours aussi bien, que ce soit dans les dessins isolés qui animaient les pages ou les couvertures du journal de «Spirou», les demi-planches ou les planches de diverses époques.

Franquin avait abandonné Gaston pour d'autres activités. Et, visiblement il y a peu de chances qu'il s'y remette, malgré les récents espoirs de ses éditeurs: les planches les plus récentes de cet album avaient été publiées dans «L'Illustré» en 1988 déjà. Et dans l'une d'elles, un avis révélateur placardé au mur du bureau de Gaston. «Plagiez-vous les uns les autres, les albums n'ont pas d'odeur. Signé: La Direction». Le pillage du style de Franquin par certains dessina-

teurs avaient largement contribué à son état dépressif.

Aujourd'hui, à 72 ans, le dernier des monstres sacrés de la BD se sent plutôt heureux. Mais, toujours angoissé à l'idée de s'exprimer, il accorde les interviews au compte-goutte. C'est pourquoi son éditeur a fait réaliser une interview-fleuve distribuée à l'ensemble de la presse. Bien que réfractaire par principe à cette démarche, faisons une exception avec quelques extraits: entendre parler Franquin de Gaston, de la BD et de son plaisir de dessiner est chose trop rare et précieuse pour l'ignorer.

- Comment le physique de Gaston a-t-il évolué?

- Le premier Gaston était plutôt rigide. Petit à petit, en le dessinant, j'ai commencé à lui donner une forme de «S»

Par paresse, il est un peu affalé sur lui-même. Je me suis souvenu d'un personnage que j'ai vu quelques rares fois dans un journal mexicain. Il s'agissait d'un chômeur à l'air perpétuellement fatigué. Quand Gaston a commencé son évolution pour que son caractère se devine dans un corps plus souple, cela venait un peu de là. Je l'avoue. Il faut avouer ses influences. On en a toujours plein. Si un dessinateur n'en a qu'une, c'est plus embêtant.

- Attachez-vous une valeur positive à la notion d'anti-héros?

- En bande dessinée, les lecteurs s'identifiaient souvent aux héros, un personnage brillant. Tintin, c'est le petit lecteur. Ce n'est pas lui qui boit, mais le capitaine Haddock. Il y a cette habitude



d'être éducateur. Le personnage est donc courageux et désintéressé, intelligent mais pas rusé. Bref, un petit héros. Avec Gaston, l'identification fonctionne différemment. Des dizaines de fois, j'ai entendu «chez nous, nous avons un Gaston». La personne en question fait des gaffes, donc c'est un Gaston. Il y a une identification, mais décalée.

- L'air du temps a-t-il influencé la série?

- Gaston est une série pour faire rire. Je n'ai jamais eu d'ambitions philosophiques, mais on vit aussi dans un monde avec des soucis intellectuels, politiques, sociaux. Enfant, j'ai encore connu les voitures à chevaux ou à chiens. Par la suite, j'ai été très «vroum-vroum». Comme en témoignent les voitures dans «Spirou et Fantasio», l'aventure de l'automobile m'a passionné. Mais j'ai constaté que cela empoisonnait la vie des gens, j'ai intégré cette donnée dans Gaston, avec la pollution provoquée par sa voiture.

- Dans les années 70, Lagaffe commence à critiquer certains travers de la société. Vous êtes-vous rendu compte qu'il devenait un phénomène de société?

- Pas vraiment. Je travaille d'instinct. Mais Gaston est un genre de poète. Son inefficacité économique ne correspond pas aux critères en vogue. Beaucoup de choses me

déplaisent dans la civilisation actuelle et je me laisse parfois aller à l'exprimer. Mais ce n'est pas systématique. Je ne me suis jamais dit que j'allais dénoncer ceci ou cela, même si le monde dans lequel je vivais m'a nécessairement influencé. Si je devais faire de la bande dessinée maintenant, je mettrais des races différentes parce que nos villes sont peuplées de gens de toutes les couleurs, qui viennent de partout, qui parlent des langages différents...

- Pourquoi Gaston a-t-il été absent aussi longtemps?

- Le dessin animé des «Tifous» m'a fait perdre le rythme de Gaston. J'ai beaucoup, beaucoup travaillé pendant trois ans. Plus que quand je faisais plusieurs séries de front. Je me suis tellement investi que j'ai mis Gaston entre parenthèses. Je le regrette. Dans ma «carrière», ce fut une erreur. Par la suite, j'ai repris un petit peu. J'ai trouvé plusieurs gags que je n'ai pas encore terminés. L'instinct de faire une planche, de la concevoir, est toujours là, mais plus le rythme. Ceci dit, je suis très content de voir paraître dans «Gaffe à Lagaffe!» les dernières planches que j'ai réalisées à ce jour. La collection trouve ainsi sa complétude.

AHZ

● André Franquin: «Gaffe à Lagaffe!»; Marsu Productions

BULLES

● Thorgal à Neuchâtel

Rosinski, le dessinateur de Thorgal, est en tournée de dédicace pour la sortie de son dernier album, «Géants» (au Lombard): le Viking des étoiles retrouve la mémoire, mais doit en payer le prix, avec de redoutables épreuves. Le dessinateur polonais de Sierre est cet après-midi à la Migros Balxert de Genève, demain à la librairie Raymond, à Neuchâtel, et vendredi au Globus Grand Passage de Genève. D'autres séances en décembre à Sion. /ahz

● BD Club: des cadeaux

La traditionnelle exposition-dédicaces du BD Club de Genève se déroule vendredi de 19 h à 23 h et samedi de 14 h à 21 h, au café du Soleil, au Petit-Saconnex (GE). Elle est consacrée aux frères Stalner, et Eric sera sur place. L'exposition réunit illustrations et planches de leurs albums: «Les Poux» et «Le Boche» (chez Glénat), ainsi que «Fabien M.» et le tout nouveau «Malheig» (chez Dargaud). Deux étiquettes de vin seront mises en vente. C'est aussi l'époque du cadeau du BD Club à ses

membres: cette année, c'est une jolie plaquette sur Sokal, avec interview de l'auteur de Canardo, couverture originale et BD de ses débuts. Une seule issue: adhérer au BD Club, qui accueille des membres de toute la Romandie (case postale 148, 1218 Grand-Saconnex). /ahz

● Ott: jeux de mains

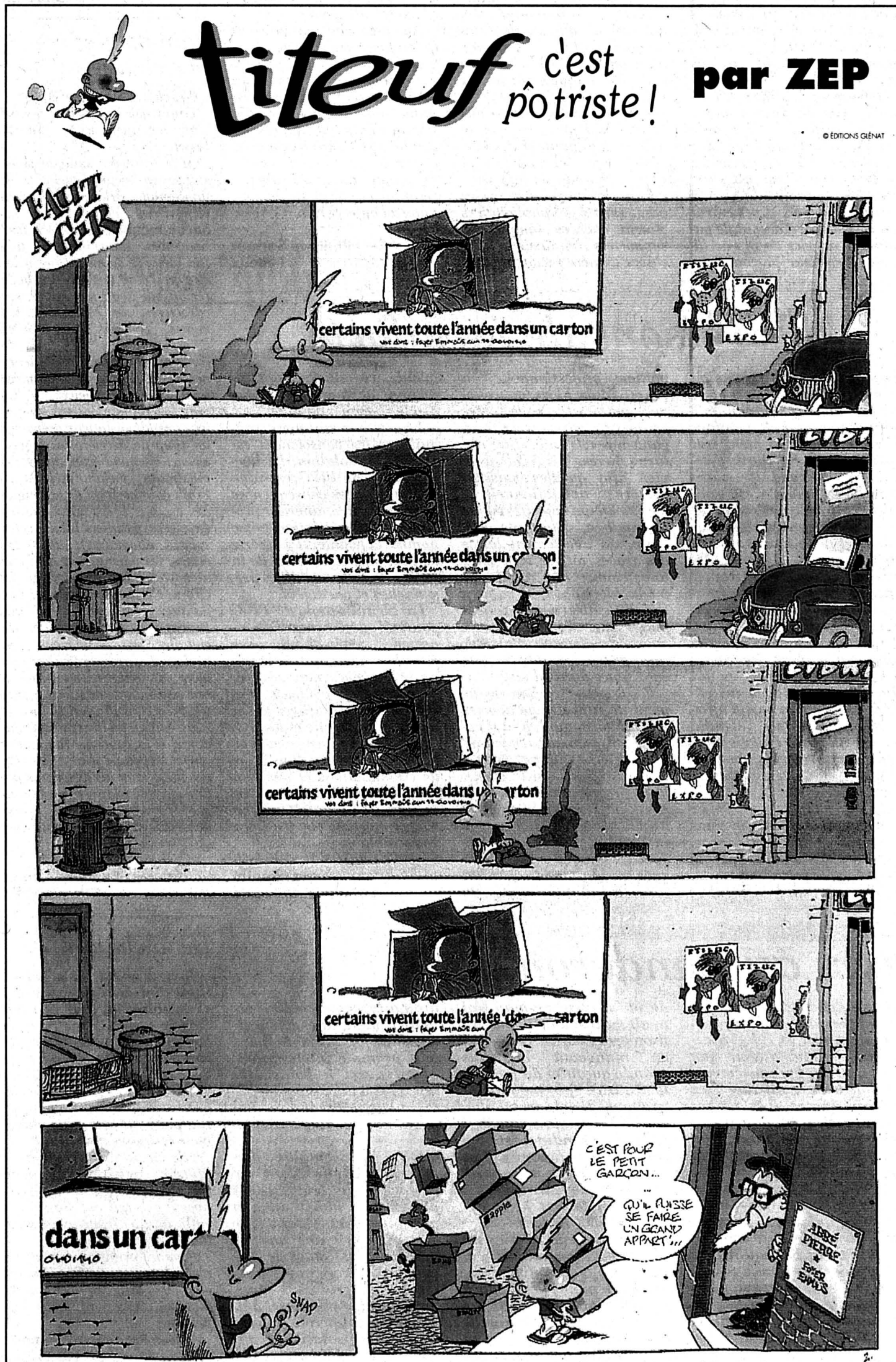
Le dessinateur zurichois Thomas Ott dédicace son nouvel album «Dead End» (Editions Moderne) samedi au Comix Shop de Bâle, pour le «finissage» de l'exposition sur ses travaux qui s'y termine. Vous pouvez aussi découvrir le plus noir des dessinateurs actuels dans «La bête à cinq doigts», un mini-album saisissant publié à l'Association. L'action (vous découvrirez progressivement laquelle) n'est appréhendée que par des mains. Saisissant. /ahz

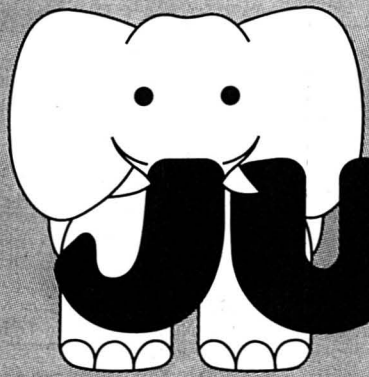
● Le Docteur G. de Geluck

Philippe Geluck, l'inénarrable père du Chat est en consultation mardi 3 décembre à la librairie Cumulus, à Genève, pour «Le Docteur G. fait le point» (t.2, chez Casterman). Vente autorisée sans ordonnance. /ahz

Ils ont gagné un album

Thierry Stampfli, Le Locle; Nicole Theurillat, La Chaux-de-Fonds; Margaux Zeender, La Chaux-de-Fonds; Roger Chapatte, La Vue-des-Alpes; Marguerite Blondeau, Bevaix, et Natacha Lauener, Cernier, ont été désignés par le sort et emportent «L'Etoile du désert» ou «Géants» (notre page BD du 13 novembre). /red





LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 27.11.1996

Semaine 48

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

Yogourt familial EMMI

Arômes divers



21% MOINS CHER

500 g
1.30
au lieu de 1.65

76'10900'12701'6



BANCOMAT INTERNATIONAL

1 kg d'entrecôte parisienne



VOUS ÉCONOMISEZ FR. 4.10

17.90

1 kg
au lieu de 22.-

1 kg d'entrecôte



VOUS ÉCONOMISEZ FR. 15.-

24.-

1 kg
au lieu de 39.-

1 kg de rôti de porc



VOUS ÉCONOMISEZ FR. 5.10

12.90

1 kg
au lieu de 18.-

1 kg de ragoût de porc



VOUS ÉCONOMISEZ FR. 5.10

10.90

1 kg
au lieu de 16.-

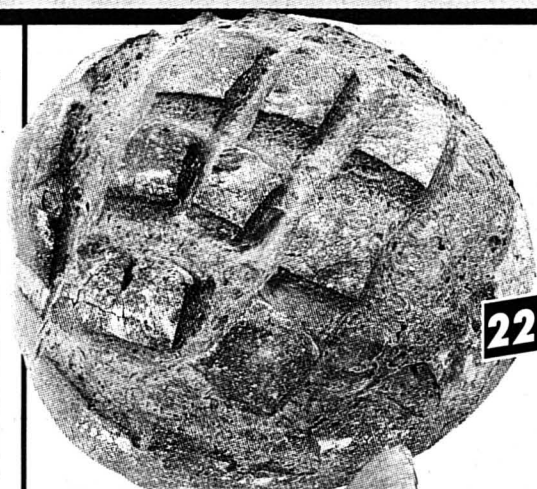


3 escargots

3 POUR 2

2.40

au lieu de 3.60



Pain paysan

Frais du four toutes les heures!



22% MOINS CHER

400 g
1.70

au lieu de 2.20



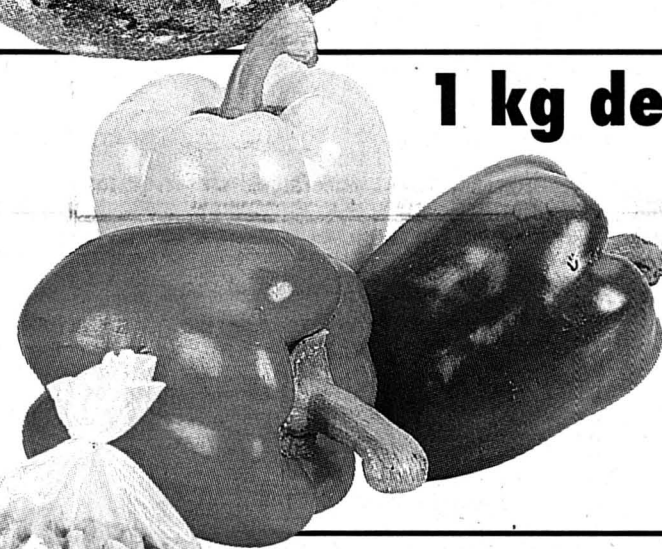
Frutti Quark NESTLÉ

25% MOINS CHER

125 g
0.75

au lieu de 1.-

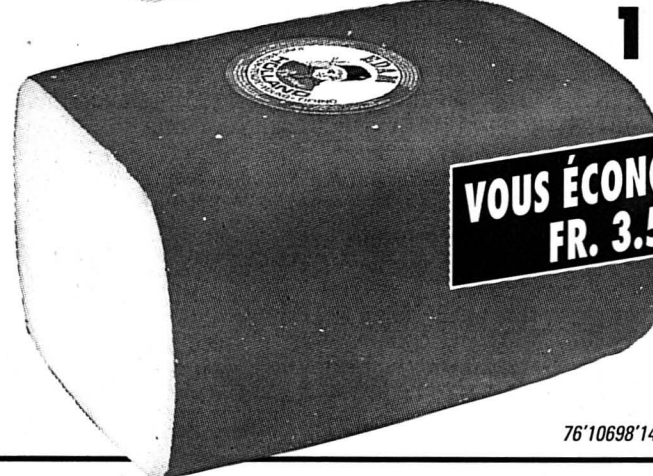
76'10100'71107'7



1 kg de poivrons

Verts, jaunes, rouges
Espagne/Hollande

1 kg
2.90



1 kg d'EDAM

3/4 gras

VOUS ÉCONOMISEZ FR. 3.50

1 kg
13.-

au lieu de 16.50

76'10698'14207'9



2,5 kg de cacahuètes

D'Israël

paquet 2,5 kg
9.90



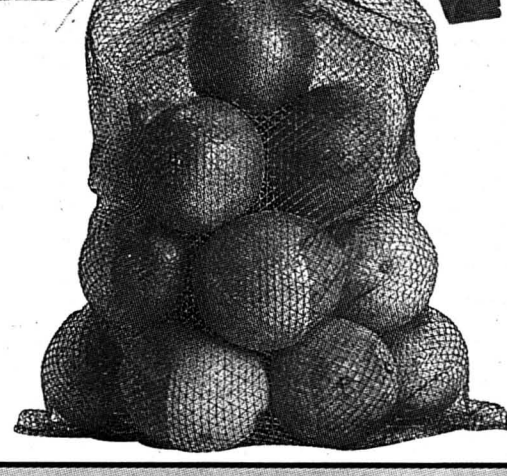
2 PLANTA cuisine

76'15200'01119'5

GRATUIT: 2 MOULES

2 x 400 g
4.50

au lieu de 5.90



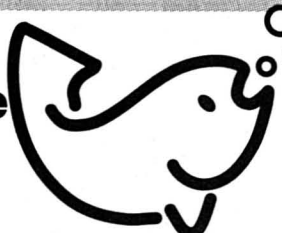
3 kg d'oranges NAVELS

D'Italie

sac 3 kg
4.80

DE NOTRE POISSONNERIE

1 kg de morue séchée et salée



PRIX AVANTAGEUX

1 kg dès
9.90

1 kg de filet de flétan



VOUS ÉCONOMISEZ FR. 5.-

1 kg
18.-
au lieu de 23.-

TV 5 Europe

8.05 Journal canadien 8.35 Génies en herbe 9.00 Branché 9.30 Magellan 10.00 A bon entendre 10.30 TV5 Minutes 10.35 Envoyé Spécial 12.00 Perfecto 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 L'ombre. Film 15.00 Kaléidoscope 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Gourmandises 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Fa Si La Chanter 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.25 Jeu TV5 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo des 5 Continents 19.30 Journal RTSR 20.00 Faut pas rêver 21.00 Hebdo 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal F2 22.35 Bons baisers d'Amérique 23.30 Savoir plus 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Université de nuit 3.30 Reprises

Eurosport

8.30 Ski spécial 10.30 Les Jeux de l'extrême 11.30 Triathlon. Pro tour 12.00 Athl./Marathon 13.00 Bobsleigh. Coupe du monde 14.00 Chasse soumarine 14.30 Snowboard 15.10 Vélo/BMX 15.45 Rollerblade 16.15 Sky surfing 16.50 Motors 17.50 Football. Championnat du monde FIFA. Argentine - Russie 19.15 Ukraine - Espagne 20.00 Les Jeux de l'Extrême de Newport (USA): skate boarding. 21.00: barefoot skiing et de wakeboard 22.00 Snooker 0.00 Equitation 1.00 Surf (Longboard)

CANAL+

8.00 Ça cartoon 8.40 C Net 9.00 Les Hold-Up à Londres. Film 10.50 Infos 10.55 L'histoire sans fin III. Film 12.29 Pin-up 12.30 La grande famille 13.35 Décode-pas Bunny 14.25 Australie. 50° de solitude 14.25 Mon père avait raison. Film 16.50 Surprises 17.00 Football américain 17.55 Sacrés dragons 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.30 Journal du cinéma 21.00 Meurtre par intérim. Film 22.35 Info 22.40 Handball: France - Yougoslavie 23.50 Au petit Marguery. Film 1.20 Daisy et Mona. Film 2.50 Surprises

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.30, 21.50 Journal régional 19.36, 20.42, 21.42 Neuchâtel région 20.01, 22.30 Cuisine de nos chefs, Gratin de petits fruits rouges sauvages 20.13, 22.42 Sport pour tous: ski alpin. La conduite fonctionnelle 21.00, 22.00, 23.00 Reportage: Le Suaire de Turin: Vrain miracle ou faux prodige II.

R.T.L.

9.15 Femmes de sable 10.15 Happy days 10.40 Dessins animés: Simba le roi lion; Davy Crockett; Les défenseurs de la terre 12.15 Lassie 12.45 La vie de famille 13.05 Top models 13.30 Derrick 14.30 Le Renard 15.30 Texas Police 16.20 Lassie 16.45 Le juge et le pilote 17.40 Double gagnant 18.10 Top models 18.35 Les incorruptibles de Chicago 19.30 Happy days 19.55 La vie de famille 20.20 Ciné express 20.30 Meurtre avec préméditation. Téléfilm allemand. Un architecte est témoin d'une agression. Ayant repéré l'indésirable, les malfaîtres ruent sur lui et le kidnappent 22.10 Rire express 22.20 Tout va trop bien. Film américain de Jim Kouf. Roger et son épouse décident de divorcer mais le destin vient contrecarrer leurs plans. 0.05 Un couple. Film de Jean-Pierre Mocky. Annes et Pierre, mariés depuis trois ans, n'ont pas d'enfant et jouissent d'un certain confort matériel. Ils s'aiment et se disent tout. Mais faut-il toujours tout se dire? 1.30 Compil RTL9

MONTE CARLO

9.00 Récré Kids. Sailmoon. Dragon Ball Z 10.10 Animalier. Sur les traces de la nature: Ces vautours méconnus 10.40 Football Mondial 11.10 H.O 11.35 Kung Fu. Cenotaph (2) 12.30 Récré-Kids. Sailmoon. Dragon Ball Z 13.35 Planète animal. Les derniers chiens sauvages d'Afrique 14.20 Pacific Blue. Une dure journée 15.05 L'île fantastique. Le bébé et le marathon 15.55 Doc Fun. Passeport pour l'extrême 16.30 Superboy. Metallo 16.55 Gremlins. Film 18.40 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi. Je vous salue mari 20.00 Roc 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Le retour de Sherlock Holmes. Téléfilm 22.10 Météo 22.15 Pistou 22.45 Film Paradisio, La chanson de l'orphelin 0.15 Le Club

tve

10.50 Empléate a fondo 11.05 Bricomania 11.30 Mañanas de primera 14.00 Noticias 14.30 Plaza Mayor 15.00 Telediario 1 15.45 Café con aroma de mujer 18.00 Plaza Mayor 18.30 Noticias 18.45 Preparando; Qué apostamos? 19.40 Gente 21.00 Telediario 2 21.40 Cine 23.15 Testigo directo 0.15 Hola, ola 1.00 Justicia ciega 1.50 Telediario 2.05 La seria dramática

Allemagne 1

5.30 ZDF-Morgenmagazin 9.03 Dallas 9.45 Telegym 10.03 Das bewegte Paar 10.35 Tips and Trends 11.00 Heute 11.04 Wenn die Abendglocken läuten. 12.25 Rolle rückwärts 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.03 Ein Haus in der Toscana 15.03 Juliane und Andrea 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.10 Brisant 17.40 Regionale Information 17.50 Tagesschau-Telegramm 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.49 Tagesschau-Telegramm 18.54 Der Fahnder. Krimiserie 19.53 Das Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Willi und die Windzors. TV-Satire 21.45 Die Kantine auf der Schiene 22.30 Tagesthemen 23.00 Kleine Haie. TV-Komödie 0.30 Nachtmagazin 0.50 Mord um mitternacht 2.25 Nachtmagazin

ZDF

5.30 ZDF-Morgenmagazin 9.03 Dallas 9.45 Telegym 10.03 Das bewegte Paar 10.35 Tips and Trends 11.00 Heute 11.04 Wenn die Abendglocken läuten. 12.25 Rolle rückwärts 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 13.45 Gesundheit 14.10 Neue Abenteuer mit Black Beauty 14.32 Frech wie Rudi 14.55 Logo 15.05 Pinocchio 15.30 Dallí, dallí 16.00 heute 16.05 Ein Heim für Tiere 17.15 Abendmagazin 17.55 Der Mond scheint auch Untermieter 18.45 Loto 19.00 Heute/Wetter 19.25 Alarmcode 112 20.15 Naturzeit 21.00 Abenteuer Forschung 21.45 Heute-Journal 22.15 Kennzeichen D 23.00 Derrick 0.00 Heute nacht 0.15 The Beatles (2/3) 1.45 Heute Nacht 2.00 Die öffentliche Frau. Erotikfilm. 3.50 Strassenfeger 4.00 Dallí, dallí 4.30 Strassenbekanntschäften 4.50 Kennzeichen D.

Portugal

9.30 Clips RTPi 10.00 Junior 10.45 Falatório 11.45 Notícias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Pais Real 15.45 Cinzas 16.15 O Estado das Artes 16.45 Júnior 17.30 Clips RTPi 17.45 Em Jogo 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.00 Made in Portugal 20.00 Cidade Aberta 20.15 Primeiro Amor 21.00 Telegiornal 21.40 Tempo 21.45 Remate 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.45 Remate 23.00 Grande entrevista 0.30 Clips 0.15 Show Eu 0.20 Acontece 0.30 Jornal da 2. 1.00 Praça de Alegria 3.00 Remate

TNT

6.00 Sharky and George 6.30 Spartakus 7.00 The Fruitties 7.30 Omer and the Starchild 8.00 The Mask 8.30 Tom and Jerry 8.45 Toons 9.00 Dexter's Laboratory 9.15 Down wit Droopy 9.30 Yogi's Gang 10.00 Little Dracula 10.30 Casper 11.00 The Real Story of... 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Tom and Jerry 12.00 Dynamutt 12.30 Captain Planet 13.00 Popeye 13.30 The Jetsons 14.00 Scooby-Doo 14.30 Wacky Races 15.00 Fangface 15.30 Thomas and Tank Engine 15.45 The Bugs and Daffy Show 16.15 2 Stupid Dogs 16.30 Droopy 17.00 Toons 17.15 Tom and Jerry 17.30 Hong Kong Phooey 17.45 The Mask 18.15 Dexter's Laboratory 18.30 Johnny Quest 19.00 The Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Toons 20.30 Johnny Quest 21.00 Tom and Jerry 21.30 Top Cat 22.00 Viva Las Vegas. Film (VF) 0.00 Le dernier train du Katanga. Film (1968/VF) 1.45 Le mort récalcitrant. Film (1959) 3.30 La femme modèle. Film de V. Minnelli.

RAIUNO

6.00 Euronews 6.30 TG1 6.45-10.20 Unomattina 7.00 TG1 7.35 TGR Economia 8.00 TG1 8.30 TG-Flash. 9.00 TG1 9.30 TG1-Flash 10.20 Film Furia d'amore 11.30 Da Napoli TG 12.25 Che tempo fa 12.30 TG flash 12.35 Telefilm La signora del West 13.30 TG 13.35 TG1 Economia 14.05 40' con Raffaella 15.00 Il mondo di Quark 15.45 Solletico 16.10 Zorro 16.40 Spiderman 17.30 Gargoyles 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 TG1 18.10 Italia Sera 18.50 Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 TG 20.30 TG1 Sport 20.35 Il Fatto 20.45 La zingara 20.50 Film L'atra madre 22.30 Dossier 23.00 TG1 23.05 Porta a Porta 0.00 TG-Notte 0.25 Agenda-Zodiaco 0.30 Videosapere 1.00 Sottovoce 1.15/6.00 Ma la notte... 1.15 Film A sangue freddo 4.50 Nero Wolfe.

CINQUE

6.00 Tg5 8.45 Varietà 11.30 Forum 13.00 Tg5 13.25 Sgarbi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 TF-Sisters 16.00 Widget 16.25 Bim Bum Bam 16.30 Cartoni 17.00 Cartoni-Scuola di polizia 17.25 Varietà 17.30 Supervicky 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 Telegiornale 5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Film TV. I viaggi di Gulliver 22.45 Tg5 23.15/8.45 Maurizio Costanzo Show 0.00 Tg5-Notte.

PLANETE

6.40 Jinebana la possession au quotidien 7.35 Mourir à Verdun 8.30 Les hauts lieux spirituels français 8.55 L'opéra sauvage. L'œil du condor 9.50 Les favorites: Prague 10.50 Rêves d'Icare 11.40 Le cœur a rendu l'âme 12.35 Super Barrio «Le Zorro de quartier» 13.00 Jospin s'éclaire 13.55 La protéine qui tue 14.50 Montagne sauvage 15.40 Le section Anderson 16.50 La pêche aux éponges 17.30 Une mort programmée 18.40 André Malraux, les métamorphoses du regard 19.35 Les enfants de la villa Emma 20.35 Mario Luraschi mes chevaux magiques 21.30 Fous d'Afrique 21.55 Le jump jet: histoire du harrier 22.40 Aux sources de l'Orénoque 23.35 C'était hier, L'Algérie française 0.25 Bonjour, Monsieur Doisneau ou le photographe arrosé

RAIDUE

6.40 Scanzonatissima 7.00 Quante storie! 7.25 Papa' castoro 7.50 Anna dai capelli rossi 8.10 Popeye 8.20 Film: Il braccioniere della foresta d'argento 9.55 Film TV. La famiglia Dombusch 10.50 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 TG2-Mattina 11.30 I Fatti Vostri 12.00 TG2-Giorno 13.30 TG2 Costume e società 13.50 Meteo 2 14.00 La clinica della foresta nera 14.50 Quando si ama 15.15 Santa Barbara 16.05 ...E l'Italia racconta 17.15 TG2-Flash 18.05 Meteo 2 18.10 TGS Sportsra 18.25 TG2-Flash L.I.S. 18.30 In viaggio con Sereno variabile 18.45 Telefilm: Un caso per due 19.55 Go-Cart 20.30 TG2 20.50 Guilio Scarpati 22.45 Poesia e Musica 23.30 TG2-Notte 0.00 Neon libri 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 TGS Notte sport 0.35 Film: Baci, pupe e rock'n roll 2.10/6.40 Ma la notte... percorsi nella memoria 2.10 Doc Music Club 2.50 Diplomi Universitari a distanza

SÉLECTION SPORT

La Cinquième 14.00
L'esprit du sport
Jean Rochefort
Canal + 20.15
Handball
Championnat d'Europe: France - Yougoslavie

RTL ALLEMAND

5.30 RTL aktuell 5.32 Guten Morgen 5.35 Reich und Schön 6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 RTL aktuell 6.35 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 7.00 Punkt 7 7.30 RTL aktuell 7.35 Unter uns 8.00 RTL aktuell 8.05 Springfield Story 9.00 RTL aktuell 9.05 California Clan 10.00 Reich und Schön 10.30 Golden Girls 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör mal, wer da hämmert! 13.00 Rockford 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv-Das Star-Magazin 18.45 RTL aktuell 19.10 Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Oliivia - Ein Kinderschicksal bewegt die Welt 22.15 Stern TV 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör mal, wer da hämmert! 2.00 Bärbel Schäfer 2.55 RTL-Nachtjournal 3.20 Ilona Christen 4.10 Hans Meiser 5.05 Explosiv-Das Star-Magazin.

SWF

6.00 Wetterbilder 8.15 Tele-Gym 8.30 Psychologie 9.00 Französisch für Anfänger 9.15 A New Start 9.30 Karriere mit Lehre 10.00 Wales 10.20 Der geduldige Mann 10.40 Wetterbilder mit TV-Tips 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder 12.15 Treffpunkt 12.45 Landesschau Kultur 13.15 Infomarkt - Marktinfo 14.00 Teleglobus 14.30 Glauben leben - Ethik- und Religionsunterricht heute 15.00 B. trifft... Begegnung bei Böttinger 16.00 Alfredissimo! 16.30 Vom Sterben alter Berufe 17.00 Kinder und Medien 17.30 Sesamstrasse 18.00 Janoschs Traumstunde 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? Begleiter der dunklen Jahreszeit - Depressionen 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer. Australien 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Landesgeschichte(n) 22.15 Et Zetera 23.00 Der unendliche Weg zueinander 23.45 Henry's Liebesleben. Amerik. Spielfilm (1963). 1.30 Hit-Clip 1.55 Non-Stop-Fernsehen.

SÉLECTION SPORT

Eurosport 20.00
Basketball
Championnat d'Europe: Belgique - France

DIVERS

CUVÉES
«CLASSIQUE» THIÉBAUD

Un moment d'éternité...

THIEBAUD
Cuvée Classique
GRAND VIN ROUGE
THIEBAUD
ROSE DE FRANCE

Thiébaud & Co
2014 Bôle / NE

241-77755/ROC

LIGNE DIRECTE

Tribune des lecteurs

Vous voulez commenter nos informations, y apporter des précisions? Souhaitez-vous exposer votre réflexion sur un sujet d'actualité? Exprimez-vous en appelant le **157 1240** une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute). Votre avis nous intéresse! Vous l'énoncez, c'est votre droit. Nous l'écrivons: c'est notre métier.

Sélection 7500

L'Impartial

Pour appeler la ligne directe: composez le 157 1240 et suivez les instructions qui vous seront données par Infoline (votre sélection: 7500). Nous enregistrons votre appel, puis nous le consultons. C'est très simple. Essayez!

L'annonce, reflet vivant du marché

Suisse romande
7.00 Euronews 8.35 TSR-Dialogue 8.50 Top models 9.10 Vive les animaux 9.35 Mise au point 10.25 Vive le cinéma! 10.40 A bon entendre 11.05 Les feux de l'amour 11.45 Une histoire d'amour 12.15 TSR-Dialogue.

France 1
6.05 Intrigues 6.30 Passions 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.08 Météo 7.10 Salut les toons 9.30 Club Dorothée 11.45 Masked rider. 12.10 L'avis des bébés.

France 2
6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.35 Amourusement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.22 Un livre, des livres 9.25 La planète de Donkey Kong 11.00 Flash info 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours

France 3
6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les Minikeums: Widget; L'île au trésor; Princesse Starla et les joyaux magiques; Junior le terrible; Quasimodo; Tintin; Batman 11.20 Le Club des Cinq 11.50 La cuisine des mousquetaires.

La Cinquième
12.30 Va savoir 12.55 Santé 13.00 Antartica 13.35 Demain le monde 14.00 L'esprit du sport 15.00 Animaux 16.00 Les grands détectives 17.00 Cellulo 17.25 Alf 17.55 Livres 18.00 Ados 18.30 Animaux 18.55 Le temps

M 6
9.15, 10.05 Boulevard des clips 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 10.00, 10.35, 11.45 M6 express 9.05 M6 boutique 10.40 Airport Unité spécial 11.55 Papa Schultz

- 12.20 La vie de famille Question de principe
- 12.45 TJ-Midi
- 13.10 L'après-midi de Bus et compagnie
- 13.15 Les trois princes Film de Martin Tapak, d'après un conte populaire écossais

- 15.25 Au-delà du miroir
- 16.10 Bus et compagnie Les animaux du Bois de Quatre sous Mission Top secret

- 17.15 Corky Le rebelle

- 18.15 Top models
- 18.40 Rigolot
- 18.50 TJ-Titres/TJ-Régions
- 19.10 Tout Sport/Banco Jass
- 19.20 Les nouvelles Babibouchettes
- 19.30 TJ-Soir/Météo

- 20.05 Vérité, vérités Sida: amour et mensonges

20.45 Une saison au purgatoire

Téléfilm de David Greene (1996) Avec Patrick Dempsey
Un fils de famille aristocratique mène une vie dissolue et entraîne un camarade dans un terrible engrenage.

- 23.45 TJ-Nuit
- 23.55 Mémoire vivante Kamikaze Tous les kamikases japonais de la Deuxième Guerre mondiale n'ont pas péri en service.

- 0.45 Cinéf. Elle et lui. Film de François Margolin 1.05 Vive le cinéma! 1.20 TSR-Dialogue 1.25 Bulletin de télétexte

DEMAIN MATIN

- 7.00 Euronews 9.10 TSR-Dialogue 9.15 Top models 9.25 C'est la vie 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-Dialogue

Suisse 4
6.00-10.00, 10.30, 14.30 Euronews 18.45 Genève-Région/Neuchâtel Région 19.25 Les femmes de sable 20.00 Qui Ju, une femme chinoise. Film de Zhang Ymou (Chine 1992). Avec Gong Li (v.o.) 21.35 TJ Soir/Tout sport/ Genève et Neuchâtel région 22.15 La folie des armes. Doc. de Peter Garoni 23.35 Motorshow 0.05 Euronews

Suisse alémanique
8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Schulfernsehen 9.30 Pestalozzi 10.00 Dallas 10.45 Mord ist ihr Hobby 11.30 TAFgame 11.45 Flipper 12.10 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 Computer TAF 13.30 Die Fallers 13.55 Harley Davidson 24. Spielfilm 15.45 TAFLife 16.45 Boogies Diner 17.10 Schlips sampler 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Marienhof 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Meteo 20.00 Florida Lady 20.50 Rundschau 21.50 10 vor 10 22.20 Kino Bar 22.50 Der Stand der Bauern. Dok. 0.40 Nachtbulletin

Suisse italienne
7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagini 8.55 Euronews 11.10 Marilena 11.55 Wishbone. Téléfilm 12.30 TG 12.45 Meteo regionale 12.55 Storia di ieri 13.05 Scoop 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Mendrisio Cartoon 17.20 Blossom le avventure di una teenager 17.50 Madison 18.15 TG 18.20 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il Quotidiano 20.00 TG/Meteo 20.30 Democrazia diretta, Dibattito 21.50 TG 22.05 Terra bruciata. Film svizzero 23.35 TG 23.45 Paolo +

SÉLECTION

Suisse 4 20.00
Qui Ju, une femme chinoise
Film de Zhang Ymou (Chine 1992). Avec Gong Li et Lei Lao Sheng
La révolte d'une femme chinoise contre un chef de village despotique.

France 3 20.50
Chroniques de folies ordinaires
La réalité quotidienne du monde de la psychiatrie illustrée par des reportages sous l'égide de «Etats d'urgence».

- 12.15 Le juste prix
- 12.50 A vrai dire
- 13.00 Le journal
- 13.30 Météo
- 13.38 Femmes
- 13.40 Les feux de l'amour
- 14.35 Elisa, top model
- 15.35 Super Club Dorothée
- 17.35 Karine et Ari
- 18.10 Le rebelle
- 19.00 L'or à l'appel
- 19.50 Météo
- 20.00 Le journal/Météo

20.50 Les enfants de la guerre

Soirée spéciale consacrée aux enfants victime de la guerre

Invités: Luciano Pavarotti, Céline Dion, Mylène Farmer, Jimmy Cliff, etc.

0.00 Grands reportages
Mogok... la vallée des rubis. Aucune télévision n'était encore parvenue à filmer Mogok, capitale mondiale du rubis, jalousement gardée par la junte birmane.

1.15 Ushuaïa 2.00 TF1 Nuit 2.10 Cas de divorce 2.35 TF1 nuit 2.45 Les histoires naturelles 3.40 TF1 nuit 3.50 Histoire des inventions 4.40 TF1 nuit 4.50 Musique 5.05 Histoires naturelles

6.05 Méaventures 6.30 Côté cœur 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.10 Premiers baisers 10.40 Héritages 11.40 La roue de la fortune

- 12.15 Pyramide
- 12.55 Météo 2/Journal 13 h
- 13.30 Secret de chef
- 13.50 Derrick
- 14.55 Le Renard
- 15.55 La chance aux chansons
- 16.50 Des chiffres et des lettres
- 17.20 C'est cool!
- 17.45 Un livre, des livres
- 17.50 Hartley cœurs à vif
- 18.45 Qui est qui?
- 19.15 Bonne nuit les petits
- 19.25 Studio Gabriel
- 19.55 Loto
- 20.00 Journal/Météo/A cheval
- 20.45 Loto

20.50 Madame le proviseur

Série avec Danièle Delorme
Mme le proviseur est appelée dans un lycée plongé dans la tourmente.

22.30 Ça se discute
Peut-on échapper au stress?

0.15 Journal/Bourse/Météo 0.40 Le cercle de minuit 1.50 Studio Gabriel 2.20 Connaître l'Islam 2.50 Présence protestante 3.20 24 heures d'info/Météo 3.40 La compète 4.00 Outremer 5.00 La chance aux chansons

6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement votre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours

- 12.10 Le 12/13
- 13.30 Keno
- 13.35 Les Minikeums
- 14.30 Y'a pire ailleurs
- 14.58 Questions au gouvernement
- 16.10 Secrets de famille
- 16.40 Les Minikeums Tintin. Tortues Ninja. Les enfants du capitaine Trapp
- 17.45 C'est pas sorcier
- 18.20 Questions pour un champion
- 18.55 19/20
- 20.05 Fa si la chanter
- 20.35 Tout le sport

20.50 Etats d'urgence

Chroniques de folies ordinaires

22.25 Météo/Soir 3
22.55 Un siècle d'écrivains Jack Kerouac

23.45 Libre court 0.05 Les quatre dromadaires 1.00 Capitaine Furillo 1.45 Musique graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

Arte 20.45-1.00

Les langages du silence

Le thème de la soirée de jeudi sur Arte sera la surdité. Tout d'abord, un voyage dans l'univers des sourds-muets (photo) au travers d'un film documentaire de Nicolas Philibert, auteur notamment de «La ville Louvre» et «Un animal, des animaux». Ensuite un documentaire de Chris Rawlence s'attachera au cas de la jeune Lucy Doe dont s'occupe le neurologue Oliver Sacks. Le film d'Arthur Penn «Miracle en Alabama» illustrera en v.o. le thème traité.



6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.40 Budgie le petit hélicoptère 8.15 Arnold et Willy 8.45 Un jour en France 9.25 Miss Marple 10.20 Collection Thalassa 10.50 Couleurs pays 11.20 Les craquantes 11.50 La cuisine des mousquetaires

6.15 Demain l'entreprise 6.45 Jeunesse: Elastock; Cellulo 7.45 Déclics 8.00 Euro journal 8.30 Langues 9.00 Inventer demain 9.05 ABC 9.15 Les protéines 6.30 Littérature 9.45 L'origine 10.00 l'évolution 10.30 Oeil de linx 11.00 La vie en plus 11.30 Animaux 11.55 Le jardin des délices

Soirée spéciale Pavarotti épouse la cause des enfants victimes de la guerre

Le nom de Luciano Pavarotti est connu aux quatre coins du globe. Comme il possède aussi un cœur, le ténor à la voix d'or s'est mis au service d'une noble cause: celle des enfants victimes de la guerre. A l'occasion de l'ouverture, en France, du bureau de l'association War Child dont le maestro est l'un des parrains, TF1 consacre une soirée exceptionnelle pour soutenir le combat de l'artiste. Si, malgré un emploi du temps très chargé, Pavarotti consacre son énergie à cette cause, c'est qu'il se considère lui-même comme un enfant de la guerre: «J'étais un enfant quand a pris fin la Seconde Guerre mondiale, déclare-t-il. Je ressens encore précisément ce que j'éprouvais à l'époque et ce qu'endurent les victimes des conflits d'aujourd'hui.»

Un centre musical à Mostar
Depuis plusieurs années, le maestro organise un concert à Modène, sa ville natale, réunissant les plus grandes stars venues de tous les horizons musicaux. Les recettes du concert et de son enregistrement sont reversées à War Child. Parmi tous les projets de War Child, la création d'un



Luciano Pavarotti et Charles Aznavour (à dr.) chanteront ensemble «Ave Maria». photo TF1 centre de musique à Mostar, en Bosnie, est sans doute le plus cher au cœur de Pavarotti. Au milieu des ruines, les enfants cherchent les moyens de survivre à l'horreur. Pour reconstruire leurs vies dévastées par la guerre, il a paru nécessaire à l'artiste de renouer les relations entre les communautés et de soigner les traumatismes psychologiques grâce à la musique. Les fonds récoltés, provenant notamment de la vente des disques «Pavarotti and Friends» et «Miss Sarajevo», sont utili-

Potins

Visiteurs 2 Muriel succède à Valérie

Valérie Lemercier ne tournera pas la suite des «Visiteurs» car, plaisante la «fillote» du preux Godefroy, «Je ne rentre plus dans les bermudas de Béatrice». En réalité, c'est son emploi du temps hyper-hyper chargé qui l'éloigne momentanément des plateaux. Tout n'est pas perdu cependant puisque le rôle de Valérie échoit à une autre nature comique, Muriel Robin. Elle aussi très occupée: parallèlement au tournage, l'énergique comédienne coécrit et met en scène une pièce de théâtre intitulée «Ils s'aiment». Quelle santé! /dbo

Série Marlène en avocate

Pour son grand retour à la télévision, Marlène Jobert revêtra la robe d'une avocate. La cause d'«Avocat d'office» sera bien défendue, puisque, outre l'actrice, on retrouvera à la barre Gabriel Aghion («Pédale douce»), Daniel Vigne («Le retour de Martin Guerre») et Bernard Stora («Consentement mutuel»), qui ont chacun réalisé l'un des trois épisodes. On pourra bientôt juger du résultat sur TF1. /dbo

- 0.10 Secrets de femmes
- 0.45 Sport événement
- 1.10 Best of pop rock
- 2.15 Faites comme chez vous
- 3.05 Turbo
- 3.30 La falaise du diable Documentaire
- 4.10 E=M6
- 4.35 Culture Pub
- 5.20 Backstage: CharElie Couture
- 5.25 Boulevard des clips

RADIOS

La Première

5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicodéurs 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 18.20 Forum 19.05 Trafic 20.05 Les sublimes 22.05 La ligne du cœur 22.30 Journal de nuit 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique. A. Bruckner 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 Musiciens suisses: Jean-Marie Auberson, chef d'orchestre 17.10 Carré d'arts 18.00 JazzZ 19.00 En quête de disques 20.05 Symphonie. Orchestre philharmonique de Berlin; Richard Strauss 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier. Extrait de La Cage aux rêves de Monique Saint-Hélier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport. 6.30 Meteo. 6.40 Zum neuen Tag. 6.53 Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal / Sport. 7.20 Presseschau. 7.30 Meteo. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso. 9.00 Memo Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.10 Ratgeber Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo. 13.30 Mittags-Hilfs. 14.00 Siesta Familienrat. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit / Sport. 18.50 Schweizer Musizierren. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Spasspartout 21.00 Music-Box. 23.00 Musik 0.00 Nachtclub.

FM France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes. 11.30 Laser. 12.35 Jazz midi. 12.45 En blanc et noir. 13.45 Concert: Quatuor Melos: Haydn, Janacek, Beethoven 15.15 In extenso. 17.00 Micro. 18.30 Jazz musique. 19.05 Soliste. 20.00 La nuit du piano espagnol. Direct du Ba-ta-clan. Albeniz; Iberia; Mompou; Pièces pr piano par Jean-François Heisser. Flamenco 0.00 Jazz vivant.

CARNET DE DEUIL

Saignelégier. - De nombreux parents et amis ont rendu un dernier hommage à Marcelle Garessus-Clémence, décédée dans sa 72e année. Son décès survenu après une courte et douloureuse maladie, a jeté la consternation dans la région où la défunte était unanimement appréciée pour ses nombreuses qualités.

Née au Noirmont où elle a effectué sa scolarité, Mme Garessus a entrepris un apprentissage de régisseuse à la fabrique Aubry Frères, montres Ciny. Elle y a ensuite travaillé durant 25 ans faisant valoir son savoir-faire et sa conscience professionnelle.

En 1950, Marcelle Clémence a épousé Henri Garessus. Elle lui a donné un

fils unique. Le couple s'est établi à Saignelégier où M. Garessus a occupé les fonctions de caissier communal.

Personne enjouée et aimable, Marcelle Garessus égayait son foyer et tout le quartier par ses chansons. Le jardinage, les voyages, son ménage, sa famille et surtout ses chers petits-enfants occupaient sa vie. (y)

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

*Dieu m'a donné une longue vie,
ma tâche est accomplie.
Maintenant l'Eternel mon Dieu
m'a donné le repos.*

Madame et Monsieur Suzanne et Erwin Thönen-Boss, à Einigen;
Madame et Monsieur Edith et Fritz Lanz-Boss, leurs enfants et petits-enfants, à Berne;
Madame Gisèle Brechbühler-Boss, à Fontainemelon, ses enfants et petites-filles, à Rochefort
et son ami Monsieur Claude Luthi;
Madame et Monsieur Josette et Michel Javet-Boss, leurs enfants et petit-fils, à Chézard-St-Martin,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert BOSS

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à la tendre affection des siens, dans sa 104e année.

2054 CHÉZARD-SAINT-MARTIN, le 26 novembre 1996.
(Grand-Rue 68)

*La mort d'un vieillard, c'est
à peine une mort, elle est si douce
quand elle est dans l'ordre des choses.*

Le culte sera célébré au temple de Chézard-St-Martin, jeudi 28 novembre, à 13 h 30, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Hôpital du Val-de-Ruz.

Adresse de la famille: Mme et M. Michel Javet
Grand-Rue 68
2054 Chézard-St-Martin

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

WENDY

*«De Hambourg, de Talavera de la Reina ou de Prague,
ton retour a toujours été une fête, un bonheur.
Lors de ton dernier «Bye Bye», tu étais rayonnante,
pleine de joie et d'espérance et c'est ainsi que tu
continues à vivre tout près de nous dans nos cœurs.»*

A vous tous qui nous avez entourés par votre présence, vos pensées, vos messages, vos envois de fleurs ou vos dons, nous aimerions de tout notre cœur vous remercier et vous dire combien toute cette chaleur humaine est précieuse et réconfortante pour affronter et accepter l'inimaginable.

Jerry, Myrielle SIMONIS
et famille

LE LOCLE, novembre 1996.

Repose en paix.

La famille et les amis de

Madame
Rose WILLEN
née GERBER

font part de son décès, survenu dans
sa 92e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 23 novembre 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de
faire-part.



LE DISPENSAIRE CONTRE
LA TUBERCULOSE ET
LES MALADIES PULMONAIRES,
LE CLUB DES OXYGÉNÉS ET
SES ANIMATEURS

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
André STAUFFER

dont ils retiendront son courage
et sa présence discrète.

IN MEMORIAM

1976 - 27 novembre - 1996

Claude VERMOT

Ton souvenir est gravé dans nos cœurs.

Ta famille

132-798475

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 20 heures

VOTATIONS

Immigration Initiative
manipulatrice

Dans le cadre d'un séminaire d'éthique, un groupe d'étudiants de la Faculté de théologie de Neuchâtel a travaillé sur l'initiative populaire fédérale «contre l'immigration clandestine» soumise au peuple suisse le 1er décembre. Voici sa position.

Le titre de cette initiative est trompeur, car elle ne concerne pas les travailleurs au noir, mais des personnes en danger qui demandent l'asile en Suisse. Celles-ci ne sont pas des touristes. Ce sont des personnes qui abandonnent famille, maison et patrie devant les mêmes atrocités que celles qui sont diffusées chaque soir par nos petits écrans. Précisons qu'en Suisse, ces personnes représentent environ 1,5% de la population, chiffre dérisoire en comparaison avec la peur que suscitent les questions d'asile.

Pour ce qui est du contenu, l'initiative propose de ne pas entrer en matière quant à la demande d'un requérant entré secrètement en Suisse ou se présentant à nos frontières sans papiers.

Une personne fuyant des persécutions n'a souvent ni le temps ni les moyens de se procurer les documents nécessaires. Le comité d'initiative présuppose pourtant qu'un requérant sans papiers est forcément malintentionné. Ce faisant, il bafoue le principe de présomption d'innocence, article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans les faits, l'initiative reste cependant soumise à la

Convention de Genève qui interdit de refouler un requérant d'asile dont la vie est menacée.

Qu'en serait-il alors d'une personne persécutée dans son pays et arrivée en Suisse sans ses papiers? Elle ne pourrait être refoulée directement, mais ne pourrait pas non plus déposer une demande d'asile... Dans ce cas, si on appliquait les mesures de contraintes (acceptées par le peuple en 94), on pourrait la détenir en vue de son refoulement. N'avons-nous vraiment rien de mieux à offrir que la détention aux personnes qui cherchent refuge chez nous?

L'initiative propose également que les salaires des requérants d'asile soient gérés par la Confédération. Le requérant se retrouverait ainsi sous tutelle, dans l'impossibilité de disposer librement de ses revenus. Cette pratique violerait le principe de liberté personnelle garanti par la Convention européenne des droits de l'homme; principe qui comprend le droit de décider de son mode de vie.

Que resterait-il des principes d'hospitalité si l'on acceptait une telle initiative? La Suisse, fière de sa tradition humanitaire, ne saurait se compromettre en introduisant dans sa Constitution des règles aussi xénophobes qu'inefficaces.

En plus de créer des injustices sur le plan humain, cette initiative comporte des incohérences au niveau politique:

- L'initiative promet de baisser les frais à la charge des contribuables. Mensonge! L'acceptation de cette initiative entraînerait davantage de frais administratifs, notamment, pour gérer les revenus des requérants. Selon les estimations, les frais supplémentaires s'élèveraient à 300 millions de francs.

- L'initiative propose de raccourcir la procédure d'asile en restreignant le droit de recours. Mais comme le principe de non-refoulement exige un examen approfondi, rien ne sera accéléré. Par contre, le droit d'asile sera - une fois encore! - grignoté par une restriction.

- L'introduction dans la Constitution des règles concernant l'asile rendrait extrêmement difficile toute adaptation exigée par l'évolution de la situation socio-politique. Le cas échéant, on serait alors astreint à une lourde procédure de révision de la Constitution.

Pouvons-nous vraiment accepter une telle initiative? Evidemment non. Elle ne ferait que limiter le droit des personnes vraiment menacées tout en restant impuissante face aux abus. Ne nous laissons pas séduire par les arguments démagogiques des initiateurs. Et ne nous laissons pas inquiéter par leurs caricatures insidieuses. Avec confiance, souvenons-nous de notre dignité humaine et votons courageusement non.

Un groupe d'étudiants
en théologie

Loi sur le travail Contrevérités
et désinformation

Sur la modification de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (loi sur le travail), tout (ou presque) a été dit ou écrit au sujet de cet objet. Hélas, beaucoup de contrevérités et de désinformation, voire de l'intoxication, ont malheureusement émaillé le débat dans cette campagne. De façon résumée, on peut affirmer que

- le travail de nuit et du dimanche reste interdit. Pour

les exceptions, une autorisation est toujours nécessaire;

- la loi révisée n'ajoute pas une heure supplémentaire de travail à ce qui existe déjà;

- les personnes travaillant la nuit et les femmes enceintes seront mieux protégées par cette nouvelle version;

- les compensations existantes sont maintenues dans la loi.

Il nous paraît aller de soi qu'employeurs et travailleurs

ont un intérêt commun à la bonne marche de leurs entreprises. Pour satisfaire leur clientèle, ils doivent maintenir leurs activités compétitives; pour ce faire, il est nécessaire de changer cette réglementation uniforme, rigide et aujourd'hui désuète.

Notre Comité recommande de voter oui à la loi sur le travail.

Comité neuchâtelois
«Oui à la loi sur le travail»

ACCIDENTS

Chaux-de-Fonds
Piéton renversé

Un automobiliste de la ville, M. C. S., circulait avenue Léopold-Robert en direction est sur la voie de présélection de gauche, avec l'intention de monter la rue du Modulor, hier à 17 h 15. Au carrefour Moreau, alors qu'il bénéficiait de la phase verte, il s'est trouvé en présence de deux piétons traversant sur un passage de sécurité. Malgré un freinage énergique, le conducteur n'a pas pu éviter le jeune M. B., de La Chaux-de-Fonds. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital de la ville.

Couvét

Dans les plantations

Hier vers midi, un automobiliste, Mme H. M., des Bayards, circulait de Couvét en direction de Fleurier. Arrivée au giratoire sis à la sortie ouest de Couvét, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par Mme G. S., des Verrières, laquelle circulait normalement dans le giratoire avec l'intention d'emprunter la route en direction de Fleurier. Sous l'effet du choc, le véhicule

M. a dérapé pour finir sa course contre un signal situé sur l'ilot ouest du giratoire. Quant à la voiture S., elle s'est immobilisée au milieu des plantations sur le rond central de l'ouvrage. Dégâts.

Malvilliers

Dans la barrière

Hier à 17 h 10, M. M. T., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la J20 de Boudevilliers en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant la bretelle de sortie pour Malvilliers, il a perdu la maîtrise de son véhicule et heurté la glissière de sécurité. Dégâts.

Ponts-de-Martel
Perte de maîtrise

Un automobiliste de Corcelles, M. A. E., circulait hier à 17 h 05 de La Chaux-du-Milieu en direction des Ponts-de-Martel. A La Molta-Dessus, à la sortie d'une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule et est de ce fait entré en collision avec la voiture conduite par Mlle J. L., de La Brévine, qui circulait en sens inverse.

Fleurier
Migros en feu

Hier à 4 h 30, les PS de Fleurier sont intervenus pour un incendie qui s'est déclaré dans le faux plafond d'un local au rez-de-chaussée de l'arrière-magasin du Marché Migros, rue de l'Hôpital à Fleurier. Les causes proviennent d'une défectuosité technique dans une conduite électrique. Dégâts.

Bevaix
Conducteur blessé

Hier à 7 h 10, un automobiliste, M. J.-C. R., d'Auvergnier, circulait sur la route tendant de Boudry à Chez-le-Bart. A Bevaix, au lieu-dit «Chauvigny», il a perdu la maîtrise de son automobile, qui a alors quitté la chaussée à gauche. Elle est ensuite montée sur le nez physique, a pivoté puis a terminé sa course contre l'angle avant gauche d'une voiture conduite par M. O. B., de Fresens, qui circulait en sens inverse. Blessé, M. J.-C. R. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

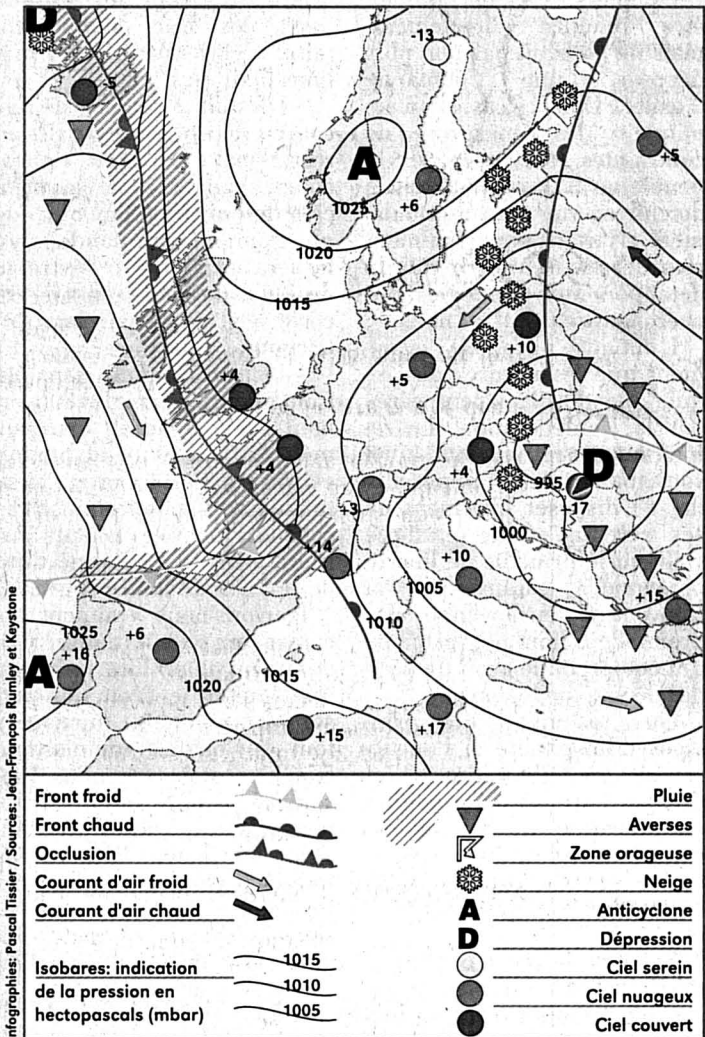
Aujourd'hui Une accalmie bienvenue mais brève

Situation générale: avant l'arrivée d'un nouveau paquet de nuages sur le Jura, la dépression qui s'éloigne cède temporairement la place à de l'air un peu plus sec.

Prévisions pour la journée: ce matin, les nuages cumuliformes alternent avec les éclaircies et laissent échapper ici ou là sur les crêtes quelques flocons. Dès la mi-journée, le ciel se chargera à nouveau et les précipitations reprendront le long du massif jurassien en fin d'après-midi, neige vers 800 mètres. Les températures seront pratiquement stationnaires: 5° à Neuchâtel et 1° à La Chaux-de-Fonds.

Demain: les vents du nord entraîneront de l'air humide et refroidiront l'atmosphère. Neige vers 500m. Vendredi: amélioration. Quelques giboulées jusqu'en plaine jouent avec les éclaircies. Samedi: établissement d'un front courant perturbé d'ouest à nord-ouest.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
 Jérémie

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 5°
- Boudry: 5°
- Cernier: 3°
- Fleurier: 3°
- La Chaux-de-Fonds: 1°
- Le Locle: 1°
- La Vue-des-Alpes: 0°
- Saignelégier: 1°
- St-Imier: 3°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 6°
- Berne: très nuageux, 4°
- Genève: très nuageux, 5°
- Locarno: beau, 5°
- Sion: pluie, 4°
- Zurich: pluie, 3°

...en Europe...

- Athènes: nuageux, 15°
- Berlin: très nuageux, 0°
- Istanbul: peu nuageux, 12°
- Lisbonne: très nuageux, 17°
- Londres: peu nuageux, 7°
- Moscou: beau, 2°
- Palma: beau, 18°
- Paris: peu nuageux, 8°
- Rome: peu nuageux, 13°

...et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 34°
- Le Caire: beau, 25°
- Jérusalem: nuageux, 19°
- Johannesburg: nuageux, 20°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: nuageux, 27°
- New York: pluvieux, 12°
- Pékin: nuageux, 2°
- Rio de Janeiro: beau, 25°
- San Francisco: beau, 17°
- Sydney: nuageux, 34°
- Tokyo: nuageux, 15°

Soleil

Lever: 7h53
 Coucher: 16h47

Lune (décroissante)

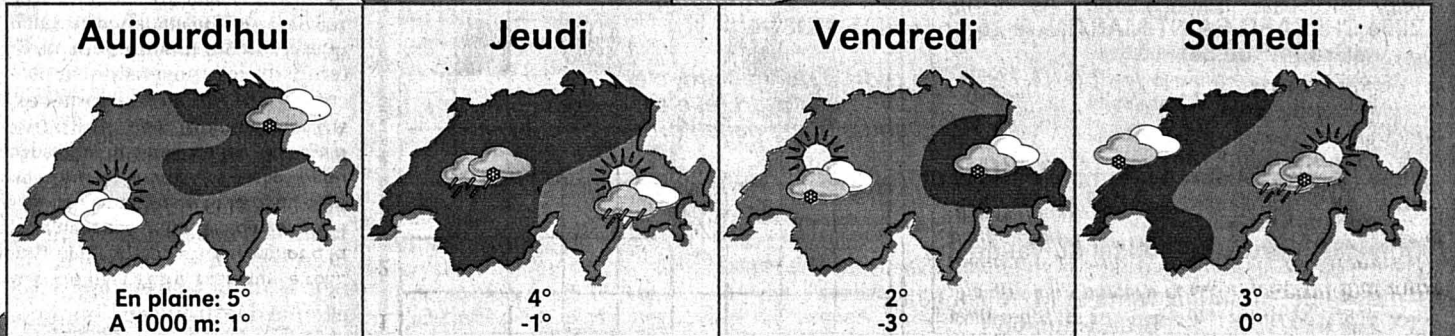
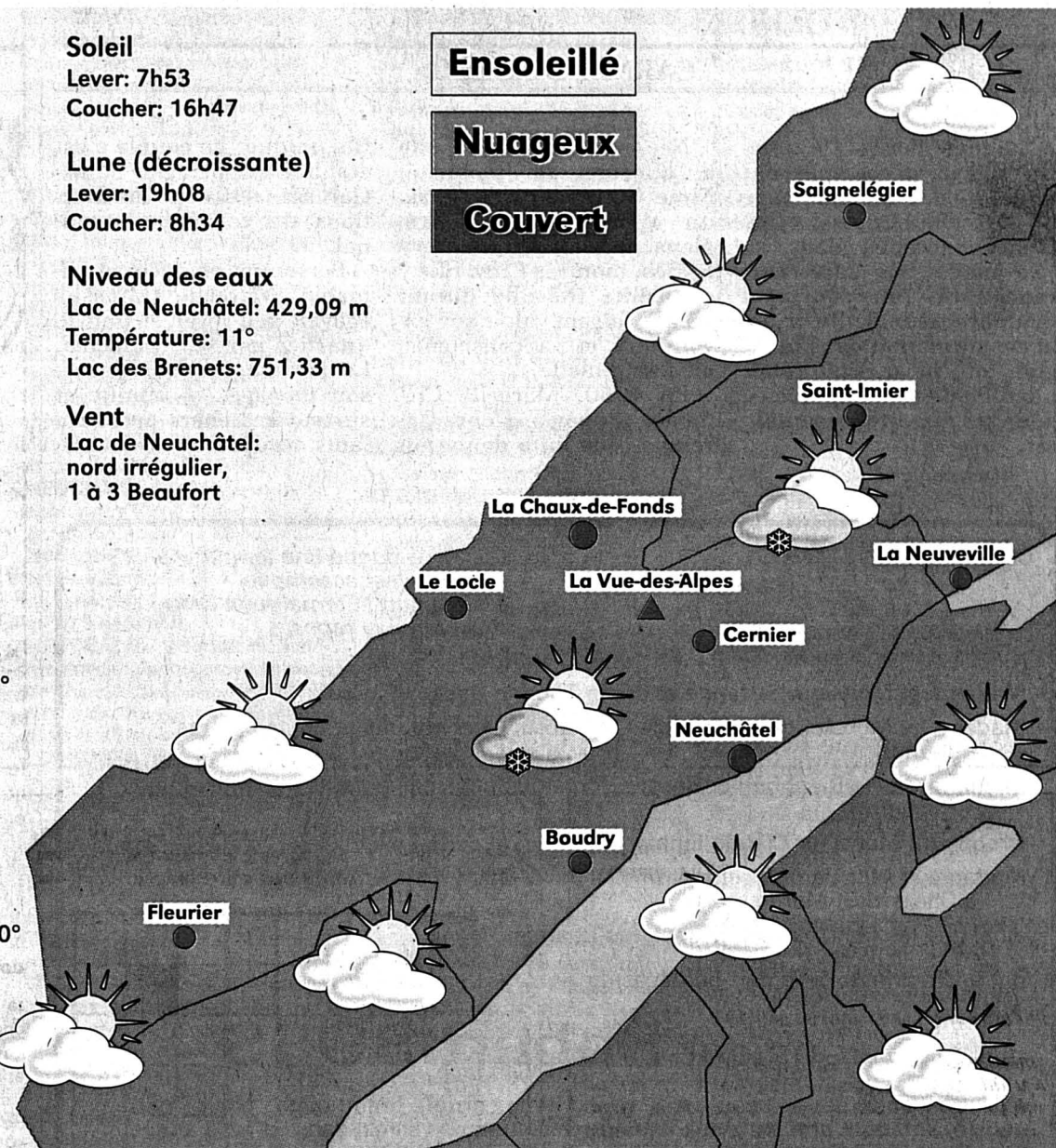
Lever: 19h08
 Coucher: 8h34

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,09 m
 Température: 11°
 Lac des Brenets: 751,33 m

Vent

Lac de Neuchâtel:
 nord irrégulier,
 1 à 3 Beaufort



Cuisine La recette du jour

Entrée: Friands au fromage

Plat principal: SARDINES FARCIES AUX POIREAUX

Dessert: Tarte au citron

Ingrédients pour 4 personnes: 12 sardines fraîches, 5 poireaux, 1 botte de carottes nouvelles, 1 citron non traité, 50g de beurre, sel, poivre. Sponger les sardines avec un papirer absorbant, les vider et les écaler. Eplucher et laver les poireaux. Les fendre en quatre dans le sens de la longueur et les débiter en tronçons d'environ 10cm.

Gratter et laver les carottes, les débiter en bâtonnets d'environ 10cm.

Préchauffer le four sur position 6.

Disposer chaque sardine dans une feuille d'aluminium. Les recouvrir de la julienne de poireaux et de carottes. Saler légèrement, poivrer.

Déposer une noisette de beurre et une demi-rondelle de citron.

Fermer les paillottes et faire cuire au four 15mn.

MOTS-CROISÉS No 18

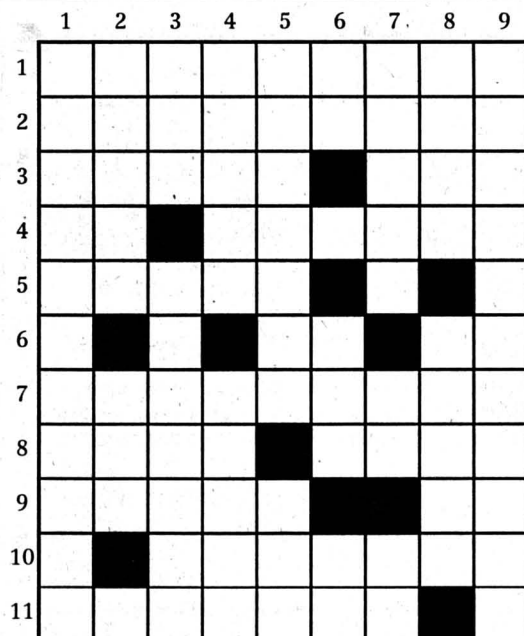
Horizontalement: 1. On peut l'être, plus que le roi... 2. Petit faucon, mais grand chasseur. 3. Un jeunot à la mode - Cité mésopotamienne. 4. Pour les faire vieux, il faut durer - Indécis. 5. Un héros grec y fit la peau d'un lion. 6. Passé amusé - Tête de linotte. 7. Passées peau de chagrin. 8. La scène pour la danse du feu - Refuge à piéton. 9. Simplette - Taches de noir. 10. Entourée. 11. A renouveler à peine dépensée.

Verticalement: 1. On la fait souvent à gros yeux. 2. Oubliée plus ou moins volontairement - Mouvement subversif. 3. Monnaie asiatique - Moule à copier. 4. Ligne de nez - Une manière de prendre le large. 5. Si on la fait d'une chose, c'est qu'on n'en fait plus cas - Désert de dunes. 6. Pronom personnel - Parfaite proximité - Le pendant de là. 7. Navire à un mât - Troisième larron - Bandeau. 8. La cause est entendue dès qu'il est joué - Prénom. 9. Transcrite en bonne et

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 17

Horizontalement: 1. Roudoudou. 2. Empois - Up. 3. Lias - Taie. 4. Assises. 5. Ce - Mur - Pi. 6. Tec - Bas. 7. Epître - Ta. 8. Mitre - Met. 9. Erié - Pari. 10. Née - Sar. 11. Tentation. **Verticalement:** 1. Relâchement. 2. Omise - Pirée. 3. Upas - Titien. 4. Dosimètre. 5. Oi - Sucre - SA. 6. Uster - Pat. 7. As - Mari. 8. Oui - Pater. 9. Upérisation. ROC 782



Comme tous les soirs de matches, il n'a pas pris le temps de manger chaud... A quoi bon du reste vouloir nourrir un organisme déjà branché sur «supporter» et qui rejeterait tout autre menu que celui proposé par ces gladiateurs des temps modernes chaussés de lames, casqués et armés de crosses.

Billet

Moi, «supporter»

Anonyme au milieu du kop, il a passé une soirée inoubliable. Tout en avalant sa bière - il a remis la presse plusieurs fois -, il a vociféré contre les arbitres, les adversaires, ses camarades «supporters» du clan adverse, l'entraîneur, sa belle-mère, son patron, son toubib, le numéro 24 qui pourtant ne jouait pas, les journalistes qui n'y comprennent décidément rien, le percepteur. Bref, la totale.

Trois tours d'horloge plus loin, il a regagné ses pénates, un brin éméché, mais fier de lui. Il a profité de l'occasion pour remonter les bretelles à son épouse, incapable de lui donner le résultat final et pas foutue d'avoir gardé le repas au chaud.

Quelle vie que celle de «supporter». Et dire qu'il faudra remettre ça en fin de semaine...

Jean-François Berdat

